


THE LIBRARY OF CONGRESS

LETTRES ARCHÉOLOGIQUES

SUR MARSEILLE.

LETTRES
ARCHÉOLOGIQUES
SUR MARSEILLE,

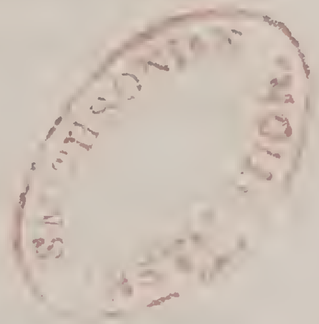
PAR

M. J.-B. LAUTARD, D. M.,

Chevalier de l'Ordre Royal de la Légion d'Honneur, Secrétaire perpétuel de la Classe des Sciences de l'Académie de Marseille, Membre de plusieurs Académies & Sociétés Littéraires de la France & de l'étranger.

Seconde Edition.





MARSEILLE,

IMPRIMERIE DE MARIUS OLIVE, RUE PARADIS, 47.

1844.

AVANT-PROPOS.

Jaloux d'ajouter du merveilleux à leurs travaux littéraires, bon nombre d'écrivains ont eu recours, dans tous les temps, aux plus ingénieuses fictions. Les uns ont miraculeusement sauvé d'un affreux naufrage ou d'un violent incendie, le précieux manuscrit dont ils publient consciencieusement le texte, ne pouvant se décider à priver la postérité d'un trésor que le hasard seul a fait tomber dans leurs mains; d'autres ont découvert des papyrus ou des parchemins, dans les hypogées de Memphis, ou les récentes fouilles de la ville de Pompée; c'est du voisinage du cratère d'un volcan éteint, ou de la poussière séculaire d'un réduit ignoré, que celui-ci vient de retirer l'œu-

vre d'une brillante intelligente, qu'il promet d'embellir simplement de couleurs contemporaines; tandis qu'un autre, initié dans la connaissance des langues perdues, se hâte de rendre dans la nôtre les beautés de pensées et de style d'un écrit enfoui sous des révolutions du globe dont l'époque est effacée de la mémoire des hommes.

On avouera, sans peine, que si cette tournure épique ne rend pas l'œuvre plus parfaite, elle ne laisse pas, du moins, de plaire à certaines imaginations qui ne trouvent jamais bien ce qui n'est que naturel, et dispose à continuer une lecture que la vérité, dépouillée d'ornements, rendrait difficile à supporter.

Nous eussions pu, sans doute, en écrivant nos Lettres sur Marseille, emprunter cet innocent secours, et nous faire parvenir des temps anciens tout ce qui nous manque pour une épopée. Ne pouvions-nous pas puiser, dans les antiques ruines et les noirs caveaux du cloître Saint-Victor, où s'étaient réfugiés, au moyen-âge, un grand nombre de savants prêtres, les matériaux propres à donner à notre travail cette forme dramatique dont s'accommodent si bien, de nos jours, ceux qui refont nos histoires? Combien de détails précieux eut pu nous fournir un manuscrit enfermé

dans un vase de verre fossile, imaginé dans l'épaisseur des terrains de notre bassin de Carénage? et ces vieilles tours, voisines de l'antique porte de Jules, naguères renversées, n'auraient-elles pas renfermé des traces des temps passés. Cette grave leçon de l'avenir? leurs voûtes souterraines ne pouvaient-elles pas protéger les vieilles chroniques de cette époque oubliée, où la fille de Phocée sortait de son berceau? Et cette prétendue galerie sous-marine qui, d'après l'opinion populaire, servit d'asile aux premiers chrétiens contre la persécution, et court sous l'eau jusqu'à l'enceinte de l'antique temple de Diane, serait-elle, au besoin, moins féconde en merveilleux épisodes?

Mais, nos Lettres ne comportaient point ce romanesque échafaudage; désirant nous renfermer dans l'exposition des faits les moins équivoques, nous avons écarté de nos récits des ornements qui, loin d'ajouter des charmes à leur véracité, les privent de ceux dont on prétend les embellir: nous puisons toujours aux sources primitives, et nous les signalons avec bonheur, pour dégager notre responsabilité; et notre zèle est d'autant plus vif et plus soutenu, que les témoignages que nous invoquons sont plus graves; moins connus ou souvent dédaignés.

Si des recherches variées, une scrupuleuse exactitude, l'amour de la vérité sont comptés pour quelque chose, nous aurons moins de regret de nous être livré à ce travail. On a tant écrit sur Marseille, qu'il ne nous reste plus qu'à recopier les écrits qui nous ont précédé; mais, il serait injuste d'oublier que nos lettres ont été écrites pour un personnage qui n'avait ni le temps ni la volonté de lire de gros volumes, et qui se plaisait à trouver réunies, dans un espace de peu d'étendue, des notions sur des faits qui excitent la curiosité plus qu'ils ne peuvent la satisfaire.

On ne tardera pas à s'assurer que ce que nous disons ici n'est point un prétexte imaginé pour affaiblir le reproche qu'on pourrait nous adresser d'avoir écrit sur un sujet depuis longtemps épuisé. Au reste, le livre est là, et toutes les précautions oratoires possibles ne pourraient le rendre meilleur. Il ne serait, cependant, pas tout-à-fait inutile, s'il instruisait celui qui n'a pas appris, ou s'il réveillait les souvenirs de ceux qui savent, et comme le monde ne se compose que de ces deux classes, il y a lieu de croire que quelque lecteur le trouvera de son goût; où chercher l'écrivain assez présomptueux pour se flatter d'obte-

nir tous les suffrages? On a beau le nier, chacun désire d'être applaudi.

Nec ego ventosæ plebis suffragia venor.

disait le poète qui, plus qu'aucun de ses confrères, ambitionnait l'approbation du monde entier, bien qu'il n'osât l'avouer.

Mais quelle fut l'occasion de la publication de ces Lettres : c'est ce que nous allons exposer.

Un jeune étranger, haut placé dans sa patrie, vint, il y a quelques années, passer l'hiver à Marseille; le rigoureux climat qu'il habita dans sa jeunesse avait sensiblement altéré sa constitution physique, que la nature semblait n'avoir formée que pour le séjour du tropique : c'était comme l'une de ces plantes qui ne peuvent prospérer que dans une serre chaude. Ces anomalies de la création ne furent dans aucun temps, ni rares ni passées sous silence; elles attestent l'infinie variété de puissance et d'ordre du souverain moteur de l'univers. Avant l'âge de trente ans, notre hôte étalait sur son front soucieux les signes précurseurs de la caducité.

Mais il n'en était pas ainsi de ses facultés intellectuelles; elles s'étaient développées en sens contraire de son organisation matérielle : élevé dans les écoles du nord, où le temps mis de bonne

heure à profit est prodigué sans réserve aux soins de l'éducation première, où se contracte l'habitude d'une vie sévère et laborieuse, il avait d'autant plus heureusement profité de cette précoce méthode que, sous le rapport de l'intelligence, il était doué des qualités qui distinguent les habitants du midi; d'un rapide coup-d'œil, il avait saisi ce qu'après de longues leçons ses studieux condisciples avaient à peine compris.

Les idées qu'il avait conçues de Marseille, de son antique origine, de ses anciennes lois, de sa république, modèle des gouvernements de l'époque, de ses relations avec Rome avant et après la ruine de Carthage, de ses rapports avec la Gaule, de son commerce, des mœurs, des coutumes de ses habitants, etc., s'étaient fréquemment reproduites dans son esprit, et lui avaient inspiré une sorte d'enthousiasme dont il ne pouvait se défendre: il parlait avec chaleur de ces divers sujets, sans pourtant les avoir sérieusement étudiés; mais la Grèce et ses brillants souvenirs, cette colonie sortie de la Phocide, et fixée sur cette côte aride et pauvre des Massiliens, les combats qu'elle eut à soutenir contre les nations barbares qui la repoussaient; les succès qui couronnèrent sa valeur et ses constants efforts: ces temps, enfin,

dont il ne reste que des idées confuses et d'obscurs souvenirs, assiégeaient sans cesse sa pensée de lointaines images qu'il se plaisait à caresser.

Il est juste de dire, pourtant, qu'au fond de cette imagination poétique, se trouvait un vif désir d'apprendre et de sortir de ces vagues idées qui laissent l'esprit dans une incertitude plus fâcheuse encore que l'ignorance. L'urbanité de ses manières, ses expressions reconnaissantes, et cette bonté de tous les instants qu'on désirerait rencontrer plus souvent dans certaines conditions sociales, me firent oublier les exigences que commandait sa position, et les difficultés qu'il fallait vaincre, pour correspondre à ses pressantes sollicitations; mais, j'avoue que bientôt il s'éleva dans mon esprit un de ces doutes fâcheux qui semblent paralyser tout-à-coup les plus généreuses dispositions. J'allai me persuader que notre illustre étranger pourrait bien vouloir me traiter comme ces *ciceroni* d'Italie dont on solde la science à la fin de chaque journée, et qu'on rappelle, le lendemain, pour continuer un *album* incomplet; dès lors j'éprouvai de la répugnance pour le ton qu'il se plaisait à prendre avec moi, parce qu'il me paraissait être celui du commandement, et que je n'ai, de ma vie, supporté

d'autre joug que celui que je me suis moi-même imposé; j'étais, enfin, sur le point de rompre avec un personnage dont je ne voulais, en aucune manière, supporter ce que je croyais être les hauteurs. Je m'imaginai que j'en étais mal compris, et que les prévenances dont j'étais l'objet n'étaient qu'une amorce pour m'imposer ses volontés: ajoutons que, n'étant inspiré par aucun motif d'intérêt personnel, je devais naturellement croire que j'avais droit à de plus nobles procédés. Bizarrerie de l'esprit humain qui se délecte à créer des monstres pour les combattre et troubler son repos?

Mais s'apercevant, enfin, de la froideur avec laquelle j'accueillais ses bienveillantes démonstrations, notre aimable voyageur voulut absolument en connaître le grave motif. Je ne fus pas, d'abord, assez explicite: je craignais de découvrir la vérité, et je ne pouvais pourtant me décider à l'ignorer. Mon amour-propre aurait mieux trouvé son compte, s'il m'eût prouvé, sans m'en prévenir, que mes soupçons ne reposaient sur aucune réalité. Il me fut donc impossible de garder plus longtemps le silence, et je m'ouvris à lui, avec un tel abandon, que je le mis dans le plus étrange embarras: il est plus

facile de dire que de peindre son étonnement; il m'adressa des paroles dont je conserverai toujours le souvenir, avec cet accent qu'on n'entend point sans émotion, et qui n'est jamais sur les lèvres s'il ne part du fond du cœur. Je fus donc confus à mon tour, d'avoir provoqué tant d'aimables expressions, que je dus regarder comme la juste punition d'un indiscrète curiosité. L'honorable confiance qu'il m'accordait avec tant de courtoisie, ce surcroît de politesse, et, ce qui vaut beaucoup mieux encore, ce ton persuasif et soutenu qui dissipe tous les doutes et ranime l'espérance, en imposèrent à ma soupçonneuse susceptibilité; et confondu de ma fierté trop prompte à s'alarmer, je reconnus enfin que rien n'avait pu la heurter: je ne découvris plus dès ce jour, que des expressions amicales, là où peu de jours avant je n'avais pressenti que des ordres intimés avec orgueil. L'âme élevée du noble voyageur m'apparut, dès ce moment, dans tout son éclat.

Immédiatement après ces bienveillantes explications, nous commençâmes nos promenades, accompagnés de l'un de ses jeunes amis qui l'avait toujours suivi dans ses voyages. Cent fois nous avons parcouru l'enceinte et les environs

de Marseille, et cette partie de la mer qui, suivant Jules-César, baignait la ville presque de trois côtés; nous examinâmes attentivement les bas fonds de ces eaux, où l'on prétend découvrir quelques vestiges des habitations des anciens Marseillais, et nous nous assurâmes que là, comme sur d'autres faits, la tradition est en défaut; nous fîmes de nombreuses stations sur l'endroit où l'on pense que furent assis les fondements de cette ville célèbre; l'emplacement du camp de *Trebonius*, la citadelle de César, la maison dite de Milon, les temples de Diane et d'Apollon, le lieu précis ou Pythéas fixa la latitude de sa ville natale; le champ mobile de la bataille décrite par Lucain, où la flotte de Marseille et celle de Rome, sous les ordres de Brutus, au nom de Pompée, après un combat sanglant, subirent, l'une une entière défaite, l'autre la honte d'une fuite précipitée; la topographie de l'antique Phocée des Gaules furent, enfin, l'objet de nos études, de nos courses et de nos souvenirs; mais il ne faut pas se dissimuler que tous ces lieux mémorables, n'ont réellement du prix que pour les curieux qui ont médité sur l'histoire de Marseille; car leur présence diminue leur renommée : plusieurs mois furent ainsi consacrés à ces excursions archéolo-

giques, et chaque soleil nous découvrait quelque chose de nouveau.

Rappelé dans sa patrie, notre aimable voyageur partit vers le milieu du printemps; mais il ne voulut se séparer de moi qu'après m'avoir engagé à écrire les résultats de nos entretiens; j'eus la témérité de me charger de ce travail, beaucoup au-dessus de mes forces, mais le désir de lui être agréable était trop vif pour ne pas m'aveugler sur mon imprudence; je cédai donc, quoiqu'à regret, à ses vives instances. Mais, pour m'épargner d'inutiles efforts, et ne pas m'égarer dans l'accomplissement de ma promesse, je me proposai de ne jamais m'écarter de l'histoire, et d'éviter ces pompeuses descriptions qui n'appartiennent qu'aux romans; car les faits même les plus simples s'altèrent par les ornements dont on se plait à les orner; ma tâche devenait par là plus facile; je devais, avant tout, reproduire avec exactitude, le genre de vie des anciens Marseillais, les changements, les agrandissements, le déplacement de leur ville dès les temps les plus anciens. Je m'imposais l'obligation surtout, de n'invoquer dans ce travail que le témoignage des auteurs originaux, n'ignorant point que la plupart de ceux-ci ont été souvent mal compris ou tron-

qués, par ceux mêmes qui étaient le plus intéressés à les transmettre sans altération à leurs lecteurs, d'autres les ayant cités sans les connaître, ou se contentant de transcrire les copies les plus défectueuses.

Pour resserrer dans des bornes convenables les divers sujets dont j'avais à m'occuper, il fut décidé que j'écarterais de mes écrits cette série de fables dont on est depuis longtemps rassasié, et qui sont les compagnes obligées des relations prétendues historiques des temps passés. Je pensai qu'en traitant sous formes de lettres tant de sujets divers, cette manière d'écrire, moins prétentieuse et plus rapide, me sauverait, jusqu'à un certain point, de la fastidieuse marche de certains chroniqueurs qui ne font jamais grâce ni des dates ni de la stérile description des lieux que tout le monde connaît, et moins encore de l'exposition des innombrables faits merveilleux dont ils furent jadis le théâtre, moyens infaillibles de repousser les plus intrépides lecteurs.

Les Lettres qu'on va lire furent donc écrites avec cette liberté, bien permise je pense, qui laisse le choix des matières à la disposition de l'auteur : elles ne renferment pas l'histoire de Marseille; mais une série de recherches et d'ob-

servations puisées pour la plupart dans des auteurs dignes de foi, mais principalement dans les classiques qu'on a trop souvent perdu de vue : les citations des écrivains de toutes les époques, soigneusement indiquées par des chiffres, au bas de chaque page, mettront le lecteur à même de s'assurer de l'exactitude de l'auteur. Celui-ci croirait entreprendre une dissertation inutile, s'il se défendait du reproche qu'on pourrait lui faire d'avoir donné une certaine étendue à quelques-unes de ses lettres : tout le monde sait, qu'entraîné par la discussion d'un fait douteux, ou pris pour exact, quoiqu'il ne le soit pas, l'écrivain se trouve involontairement engagé dans des questions dont il faut trouver la solution pour ne pas augmenter les difficultés et l'impatience du lecteur : pour être plus intelligible, d'ailleurs, il n'est pas toujours possible d'être concis ; dans ces lettres, au reste, rien n'est plus rare que cet embarras.

Il est certain qu'elles n'étaient pas destinées à l'impression, et que si le journal littéraire dont il me reste à parler n'eût jamais paru, elles seraient encore dans la plus profonde nuit ; elles ne devaient être connues que du personnage qui m'en avait inspiré l'idée, et qui désirait conserver le

souvenir des impressions qu'il avait éprouvées durant son séjour à Marseille. La lettre sur la fondation de cette ville, celle qui fut datée de l'entrée du port, et plusieurs autres étaient terminées et parvenues à leur adresse, lorsque des membres de l'Académie formèrent le projet de publier un journal littéraire, où l'on traiterait spécialement des sujets relatifs à la Provence, et à Marseille en particulier; cette publication prit le titre de *Ruche Provençale*, et pour devise, ce vers de Virgile :

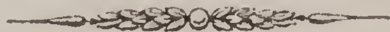
Rege incolumi, mens omnibus una est.

Lié d'amitié avec les collaborateurs de cet ouvrage périodique, je fournis mon contingent, en livrant mes lettres; mais on me fit promettre de continuer ce travail autant de temps que ce journal serait favorablement accueilli du public; en contractant cet engagement, je remplissais le double but d'obliger des confrères et de satisfaire la curiosité d'un étranger dont je ne cessais de rechercher l'amitié.

Quelques-unes de ces lettres furent écrites plusieurs années avant l'époque où elles ont été connues, d'autres le furent dans le courant de la même année, et ne sont que la relation des promenades et des entretiens faits en compagnie du

jeune ami de notre illustre voyageur, dont nous avons déjà fait mention. La *Ruche Provençale* fut beaucoup recherchée, surtout pendant les deux premières années; il faut convenir que peu de spécialités de ce genre ont offert plus de curieux détails sur la vie, les usages, les mœurs des Provençaux et notamment des Marseillais. C'était alors l'époque du débordement des journaux de toute espèce, ils se succédaient avec la rapidité de l'éclair, et s'évanouissaient comme un nuage du matin; celui-ci dura près de quatre années; chose rare avec sa devise! car on pouvait dire alors de ces sortes d'écrits, ce que disait des familles patriciennes, au temps de Tibère, l'énergique peintre des tyrans.

Sed olim
Prodigio par est, cum nobititate senectus.





LETTRES ARCHÉOLOGIQUES
Sur Marseille.

LETTRE PREMIÈRE.

Monsieur,

Avant de parler de Marseille, vous paraissez désirer que je dise quelque chose de son port, source intarissable de sa richesse et de sa splendeur; vous avez vu, Monsieur, qu'il est comme l'entrée de l'édifice dont nous allons bientôt connaître, dans son ensemble et ses détails, les antiques et nouveaux ornements: n'était-il pas naturel qu'il fût précédé d'un péristyle digne de sa grandeur? Mais comment exposer dans une lettre combien la vue de cette mer immobile et prisonnière rappelle de brillants souvenirs?

Ce bassin creusé par l'art et la nature, ce roc aride qui en fermait l'entrée, et que les flots et la main de l'homme ont applani pour offrir un asile aux vaisseaux; ce continuel mouvement qu'on aperçoit dans cette enceinte; cette diversité de costumes, de pavillons, de langages; cette abondance de richesses apportées de toutes les parties du monde, reportent involontairement la pensée vers les plus anciennes nations du globe, et retracent à l'esprit l'origine et les progrès du commerce, qui contribua si puissamment à la civilisation et au bonheur du genre humain.

Je pourrais dater cette lettre de l'entrée même du port : je me trouve au pied des remparts de la citadelle Saint-Nicolas, dont Vauban épouvanta les Marseillais; je suis assis sur un bloc de rocher presqu'entièrement enfoncé dans la mer. Le soleil couchant prête un nouveau charme au tableau qui m'environne; et le bruit seul des rames des bateaux qui passent devant moi rompt la monotonie de celui des vagues, qui viennent lentement expirer à mes pieds. Je contemple les coteaux desséchés qui entourent Marseille de toutes parts, et je vois que ces roches, brûlées par un soleil dévorant, ne formeraient, sans le commerce, qu'une plage déserte, dont le timide pilote éviterait soigneusement la dangereuse approche.

Mais je touche à l'endroit même où le premier vaisseau phocéen jeta l'ancre et reconnut le port; il passa près du banc des roches que j'occupe, je le vois s'ap-

procher du rivage; ces hardis étrangers s'y établissent et la Gaule reçoit les premières notions des arts et le germe d'une active industrie. Ainsi, longtemps avant cette époque, les vaisseaux phéniciens portèrent l'alphabet et les premières connaissances de la géographie aux plus anciens peuples de l'univers.

Je vois cependant Marseille s'élever insensiblement dans le fond de cette anse naguère déserte : je suis des yeux les remparts dont on l'environne; mais je suis effrayé de cette nuée d'hommes furieux, qui se précipitent du sommet des montagnes voisines pour la surprendre. Ils s'efforcent, les insensés, de repousser leurs bienfaiteurs; mais bientôt ils s'apaisent et ils accourent en foule dans une ville dont ils se flattaient de renverser les fondements. Déjà les temples de Diane et d'Apollon, le palais du sénat, le cirque, le collége des Dendraphores, la méridienne de Pythéas ont frappé mes regards. Pythéas, quel nom célèbre dans les fastes des connaissances humaines! Voilà le vaisseau qui va le porter jusqu'au pôle du nord. Je le salue, il met à la voile sous mes yeux. Euthymènes le suit, il part pour les mers australes, et Marseille, trois cent cinquante ans avant l'ère vulgaire, comptait déjà ces deux illustres personnages parmi ses citoyens.

Depuis les côtes de la mer de Ligurie jusqu'aux frontières d'Espagne, cette ville, toujours croissante. va fonder ses colonies. Ne voyez-vous pas ses nom-

breux vaisseaux ? Je puis les toucher de la main; ils portent ses lois et le culte de Diane dans les lieux qu'ils vont parcourir. Je reconnais l'enseigne du taureau, elle donnera bientôt son nom à cette antique cité de nos parages, dont il ne nous reste plus que les ruines, de grossières mosaïques et quelques poteries. Marseille, tu livres tes enfans au féroce Marius, je vois le lieu de leur départ; il bat les Cimbres et les Teutons, et Rome seule jouit de la victoire; mais pourquoi ces nouveaux apprêts, ce terrible appareil de guerre? Pourquoi ces voiles déployées qui menacent, par leur rapidité, de m'entraîner dans l'onde? Ce sont les trirèmes qui vont combattre contre Carthage et qui facilitent à Rome la conquête de cette fière république. Arrête, me dis-je en moi-même, arrête, imprudente Marseille. Rome verse ton sang pour t'affaiblir et te vaincre; mais les vaisseaux ont disparu, Carthage tombe, Marseille va succomber.

Ne vois-je pas également d'ici la place où César assied son camp? Oui, sans doute, j'entrevois Trébonius à la tête des légions, et les aigles romaines menacer la liberté de mon antique patrie. C'est devant moi que s'arrête la flotte de Brutus. Je tremble à la vue de ces vaisseaux; ils ressemblent à des citadelles, et s'avancent pesamment vers ceux de Marseille. Brutus! quel nom formidable! Pour balancer, par le courage, l'adresse de l'ennemi qu'il redoute, il va

tenter de changer en champ de bataille l'onde mobile qui s'oppose à sa valeur. Marseille est trahie, Domitius prend la fuite au lieu de la défendre ; la flotte marseillaise n'est plus ; en voilà les débris, ils flottent épars autour de moi. Quelle épaisse fumée vient obscurcir l'horizon ? C'est l'incendie des tours romaines. Qui que vous soyez, ne condamnez pas légèrement la Phocée des Gaules, elle est au désespoir ; un implacable ennemi va la réduire en cendres, et cette sœur de Rome redoute tellement l'esclavage, qu'elle est infidèle à sa parole. pour sauver sa liberté. Mais enfin ses remparts sont ébranlés, son impuissant courage l'abandonne, et cette ville, qui avait porté son nom célèbre jusqu'aux extrémités de la terre, orne le triomphe d'une puissance qui lui devait une partie de sa grandeur.

Les cris que j'entends et qui partent du rivage, m'annoncent déjà que Marseille a changé de langage; je distingue celui du vainqueur. Je lis d'ici des inscriptions latines, écrites encore en caractères grecs ; c'est le dernier soupir de la liberté.

Ne prenez pas une démarche si fière, vous, dont le manteau noué sur l'épaule, annonce un étranger revêtu d'un imposant caractère. Laissez-moi, de grâce, vous contempler un instant..... Silence, s'écrie un de mes compatriotes, modérez votre curiosité : ce personnage que vous avez la hardiesse de regarder en face, est un proconsul qui vient s'enrichir dans la

Gaule. Il se rend à Narbonne, et va descendre dans le palais de nos anciens *Timouques*. Vous ignorez peut-être qu'il représente Rome et qu'il dispose à son gré de la fortune et de la vie de tous les habitants de la province. Voyez quel nombreux et brillant cortége ; chacun aspire à l'honneur d'un de ses regards. Vous le savez, les hommes sont ainsi faits : ils blâment le vice dans le fond de leurs cœurs ; mais s'il est environné de la moindre apparence de pouvoir, ils ne peuvent se défendre du désir de le flatter, d'applaudir à ses écarts et même de l'imiter. C'est un hommage involontaire qu'ils rendent à la vertu, car elle seule commande le respect ; c'est elle qu'on admire dans celui qui en prend le masque. Le vice a trop de laideur pour mériter notre encens. A ces mots, je laisse le proconsul et sa redoutable escorte. Marseille compte pourtant le poète Prudence parmi ses gouverneurs, c'est une heureuse exception ; Rome semble vouloir la dédommager, un moment, des violentes extorsions de tant de despotes titrés.

O ma patrie ! tes laborieux enfants, après tant de périlleuses entreprises, après cinq siècles de travaux et de valeur, enfoncés dans des rocs stériles, ne peuvent donc échapper à la cruelle ambition d'un peuple insatiable de vaincre et de régner ? Ils offrent de livrer leurs richesses et de garder leur indépendance ; non, l'une est un crime et les autres ne peuvent apaiser la soif du vainqueur.

J'entends la voix touchante de leurs orateurs : ils paraissent à Rome, pour réclamer leurs droits. Le *forum* retentit de leurs justes plaintes ; Cicéron les défend ; vains efforts ! Fulvius et Marc-Antoine sont inflexibles ; ils accusent Marseille : elle reste conquise et doit subir le joug.

Mais je vois Pompée ; il est dans le port : voilà sa flotte. Il est encore à la fleur de l'âge. Que fait-il, pendant si longtemps, parmi nous ? Il attend, sans doute, le résultat des intrigues qui désolent Rome. C'est ici, c'est dans l'endroit même où je suis qu'il a connu la loyauté, l'entier dévouement de nos pères ; et c'est dès ce moment peut-être que Marseille se prit pour lui d'une telle estime, qu'elle ne balança pas, dans la suite, à résister aux offres de César, et à se sacrifier elle-même à la justice, à la reconnaissance, à l'amitié.

Ce grave et sombre romain, qui tourne sans cesse ses regards vers l'Italie, me paraît être ce sénateur qui ne regrette que les mets délicats de sa patrie, et qui n'entrevoit pas de plus cruelle punition du meurtre de Claudius, que celle de manger des barbeaux à Marseille. Non, cette antique masure n'est pas la maison qu'il habitait, et ce buste de mauvais goût qui la signale aux passants ne peut être l'image du meurtrier : le motif de son exil ne méritait pas une statue.

Et toi, que le craintif Auguste éloigne de son palais, sous mille prétextes plausibles, dis-moi, puis-

que tu viens partager la paix de nos foyers, si tu ne serais pas une nouvelle victime des intrigues de Rome, et si le perfide Tarius n'est pas ton calomniateur!

Mais quoi, la tyrannie s'étendrait-elle donc dans tous les lieux de l'univers? Et de Rome, Néron, à la persuasion de Tigellin, ferait massacrer Scylla parmi nous? Détournons nos regards : ce tableau me révolte.... Voilà Sévère qui parviendra bientôt à l'empire; il commande la quatrième légion aux environs de Marseille : quelle discipline, quel ordre dans cette troupe!

Encore une armée formidable qui va fondre sur notre cité : je reconnais la pourpre impériale : au nom de Constantin, tous les cœurs sont remplis d'effroi. Il accourt vers nos remparts; mais c'est pour arrêter le mouvement des légions. Marseille n'est pas coupable, s'écrie-t-il, étouffez ces transports furieux. Que Maximien périsse seul et que la ville soit épargnée. Soudain l'attaque cesse, et je reviens de ma frayeur. Je découvre l'urne cinéraire de celui qui compromit ainsi Marseille, pour l'avoir innocemment admis chez elle. Ce marbre, cette inscription, attesteront toujours que ce ne fut point à Tarse que mourut le beau-père de Constantin. Mais pourquoi précipiter sa tombe dans la mer? Les ossements des morts méritent-ils la haine des vivants?

Pendant l'espace d'environ quatre siècles, Marseille obéit aveuglément à l'orgueilleuse Rome, et ne fait

aucun effort pour en secouer le joug. Mais quel étrange changement! le vainqueur lui-même est en fuite. Voilà que des hordes barbares inondent notre belle patrie; elles accourent des extrémités les plus opposées de la terre, et se disputent les lambeaux sanglants d'un héritage qu'ils ont déjà souillé. Pour la première fois, des peuples du Gothland, des essaims de Musulmans, des Bourguignons avides, des Lombards intrépides, viennent s'asseoir sur les ruines de nos demeures, sur les débris de nos temples. Ils jouissent paisiblement de leur facile victoire, et laissent dans l'Athènes des Gaules des traces grossières de leur barbare langage. Ils se hâtent de faire adopter, le fer à la main, les sauvages coutumes, les mœurs féroces dont ils s'applaudissent parmi les vaincus.

Pieuse et savante retraite de Lérins, tes rochers, teints encore du sang des vertueux solitaires qui rendirent ton nom célèbre, n'attestent que trop la cruelle domination de ces implacables ennemis. Ici je ne suis entouré que de crimes, de ruines et de larmes. Alaric, que ses troupes ensevelissent dans le lit d'une rivière; Ataulphe, qui est blessé sous les murs de Marseille; les Bourguignons, qui en massacrent les habitants; Euric, qui meurt frappé de la main de Dieu; Théodoric, qui s'approprie notre ville pour sa dépense particulière; le second Alaric, que Clovis tue de sa propre main; les Lombards, qui renversèrent nos murailles; la peste enfin qui succède à tant de fléaux

réunis, semblables à ces effrayantes images qui, dans les accès d'une fièvre dévorante, épouvantent l'imagination d'un malade, semblent se traîner lentement devant moi, pour prolonger mes angoisses et perpétuer ma douleur. Au milieu de ces scènes de désolations, la voix seule de Salvien me console et me promet un meilleur avenir.

Cependant, Charles-Martel se présente devant moi: il entre à Marseille, ces bandes dissolues s'éclipsent: le calme renaît sous un ciel fait pour inspirer l'amour de l'indépendance : c'est l'aurore d'un beau jour; mais ce jour ne luit pas encore. Marseille est livrée à la fureur des partis, au fanatisme sanglant, à l'ignorante domination d'incorrigibles maîtres. Les seigneurs, les évêques veulent tour-à-tour régner sur elle; elle compte deux ports, deux gouvernements, deux peuples différents. Combien de jours perdus dans d'obscures disputes, dans le choix des tyrans; la distinction des pouvoirs, l'oubli des sciences, l'abrutissement de la raison!

Au milieu de ces épaisses ténèbres, pourtant, Marseille conserve encore quelque étincelle de ce feu sacré qui donne naissance aux arts et porte l'homme à l'industrie. Ses guerres intestines, le sceptre de fer qui pèse sur elle pendant tant de siècles, la rage des vainqueurs qui la dévorent, ne peuvent entièrement étouffer cet heureux présent des cieux. Je vois que le génie de cette antique et grande cité fut toujours d'a-

masser des richesses pour se donner des chaînes; d'oublier, dans le sein même des plus vives sollicitudes, le joug de l'odieux esclavage que ses maîtres lui ont imposé, et de croire à sa liberté, parce que le fruit de ses travaux apaisait quelquefois ses ennemis.

Vers la fin du dixième siècle, elle est opulente et dépouillée : elle s'efforce de cultiver les arts et vit dans l'oppression : c'est sous le fer des étrangers que son orfèvrerie, généralement admirée, pare les autels et les palais des rois. Cette persévérance dans l'amour du commerce et le goût de l'industrie lui donne enfin les moyens de reconquérir la liberté, de faire respecter son nom et de reprendre le rang dont huit siècles de désolation la firent décheoir. Je vois Boson, roi de Provence et seigneur de Marseille, il s'unit aux Génois, aux Pisans; il sort du port, voilà ses galères; je le suis pendant longtemps, il s'arrête près de l'embouchure du Var, et détruit complètement les forces navales des Sarrasins qui infestent nos mers.

Les chantiers, les arsenaux se remplissent d'armes, d'ouvriers, de soldats. Quelle prodigieuse activité, quel mouvement dans l'enceinte du port! L'élite des princes chrétiens, les plus valeureux chevaliers de l'Occident, enflammés d'un saint enthousiasme, s'assemblent dans nos murs, et partent pour conquérir cette terre sacrée, où naquit et mourut le Sauveur du genre humain. Les voiles s'enflent; je puis comp-

ter leur nombre. Je distingue les traits de ces héros; je vois la croix qui signale leurs personnes et leurs vaisseaux; j'entends le chant du départ; et mes compatriotes, réunis à ces preux et vaillants guerriers, vont, dans la ville sainte, partager leur gloire et leurs dangers. Aicard, et toi Pierre Barthélemy, que j'aperçois près de moi, vos noms ne tomberont jamais dans l'oubli; vous êtes les premiers des Marseillais qui demandiez à vous rendre sur les rives du Jourdain, et vos concitoyens, entraînés par votre exemple, se pressent autour de vous, pour vous suivre dans ces lointains climats.

Quelle allégresse, quels transports éclatent à Marseille en ce moment! Les maisons se couvrent de tentures, les rues sont jonchées de fleurs, les habitants sont en parure. Je découvre un grand personnage : je suis ébloui de l'éclat qui l'environne... C'est saint Louis : il vient s'embarquer pour la Terre-Sainte. Il entre dans l'église de la Major (1) pour remercier l'Être Suprême. Le voilà, il est accompagné de son épouse, de ses frères et de plusieurs princes français. Il est parti... Puisse-t-il éviter les malheurs qui l'attendent en Syrie, et revenir bientôt donner à ses peuples l'exemple des vertus qui l'ont immortalisé. Thibaud, comte de Champagne et roi de

(1) L'église de *Sainte-Marie-Majeure* est connue à Marseille sous le nom de *la Major*; comme il en sera quelquefois question dans ces lettres, on a jugé qu'il serait utile d'ajouter cette note.

Navarre, les ducs de Bourgogne et de Bretagne, les comtes de Bar, de Montfort, de Nevers, viennent de le devancer. Je les ai vus; leurs cœurs palpitaient d'espérance et de joie; mais hélas! cette invincible armée de héros chrétiens est impitoyablement moissonnée, sous un ciel ennemi, par les fléaux de tout genre qui fondent sur elle; et son illustre chef languit dans l'esclavage, parmi des peuples avides de rapines, qui préfèrent toujours la fortune à la valeur. L'Europe et l'Asie se heurtent pendant plusieurs siècles, et de leur choc répété, naît une étincelle qui électrise les esprits, et les porte rapidement vers les arts et l'industrie : c'est dans les champs de la Palestine que s'opère cette heureuse révolution; et Marseille, par ses vaisseaux, semble en fournir les éléments. Que d'intrépides guerriers mirent à la voile dans le lieu même où je suis! Ils ne sont plus; leur dépouille mortelle repose sur une terre étrangère. Leurs conquêtes sont redevenues le partage des tyrans; leur sang a coulé pour en affermir l'empire; mais l'Europe entière s'énorgueillit et jouira toujours du noble fruit de leurs généreux efforts.

Je vois pourtant Marseille tomber alors sous le pouvoir des comtes, ceux-ci l'ont usurpé sur les rois de Bourgogne; ici, elle déjoue les ruses de Bérenger; là, elle se donne au comte de Toulouse pour se soustraire au nouveau joug dont elle est menacée. Partout la justice, l'adresse et le courage font triompher sa

cause. Elle passe enfin sous la domination de la maison d'Anjou, qui va faire la conquête du royaume de Naples, à l'aide de ses guerriers et de ses vaisseaux. Ses enfants se donnent en ôtage pour délivrer leur souverain, et s'arment bientôt pour briser les fers de leur reine, qui meurt, par les ordres barbares d'un ingrat qu'elle combla de richesses et d'honneurs.

Que de sang et de ruines! Les flammes enveloppent Marseille, le fer plane sur toutes les têtes. C'est là même où je suis, c'est à la chaîne du port que se livre la bataille. Alphonse d'Aragon remporte la victoire : quatre mille maisons sont en cendres. Marseille est anéantie. O douleur! le pillage, le viol, la mort, tel est l'horrible aspect de mon infortunée patrie!

Console-moi, René, toi, l'Henri IV de notre pays. Je vois ton modeste palais, il est près de Saint-Victor. Ton amour pour Marseille est empreint dans tous les actes de ta vie. Cette ville partage tes peines; elle s'efforce de les adoucir : elle répète sans cesse ton nom, tes propres paroles, et semble ne plus penser aux maux qui l'affligent, lorsqu'elle rappelle le souvenir de tes vertus.

Voyez les hautes tours du cloître Saint-Victor, elles forment le boulevart de ses états : il en demande au pape le commandement pour l'évêque de Marseille, vaillant homme de guerre et son meilleur ami.

Marseille est en deuil : René n'est plus. Charles lui

succède. Que de trésors la mort prématurée de celui-ci n'enlève-t-elle pas à nos ancêtres! Mais je vois Palamède, le conseil et l'ami de ce prince : je l'entends; il engage son maître à réunir à la France notre chère patrie. L'heureux et prudent ministre est écouté; et Marseille, au comble de la joie, redouble de zèle et d'efforts pour obéir et plaire à ses nouveaux souverains.

Où vont en ce moment tant de têtes couronnées? On dit que les princes et les rois se rendent à la Sainte-Baume; mais ils visitent Marseille et son port. Et toi le père des lettres et du peuple, toi que la fortune ennemie ne cessa de poursuivre, et dont les arts ont éternisé la mémoire, je te vois sur le rivage, j'entends les accents de ta voix; reçois mon encens et mes vœux. Marseille reconnaissante te possède quelques instants, et n'oubliera jamais ni les traits augustes de ton visage, ni tes bienfaits.

Mais n'ai-je pas vu flotter, près de moi, le croissant de Mahomet! Oui, sans doute; c'est Soliman qui vient secourir la France; les infidèles même s'intéressent à son roi, qui ne trouve d'implacables ennemis que parmi les siens.

La foudre gronde, pour la première fois, sur les murs de ma patrie : Charles V la fait assiéger par un Bourbon : le feu n'avait pas encore autant vomi de fer sur elle. Voyez ces tours antiques, les flancs de ces bastions, ils portent d'incontestables traces de cet

attentat : c'est un connétable de France, infidèle à son maître, qui les offre à nos regards comme un témoignage de sa félonie et de la courageuse défense des Marseillais. C'est vous, sexe aimable, c'est vous qui sauvâtes le toit paternel. Je vois d'ici le boulevart qui porte votre nom. Je contemple ce monument que les arts élevèrent à votre gloire; partout je découvre, dans les fastes de la cité, que, dans cette fatale circonstance, vos bras délicats arrêtèrent les redoutables efforts de ses nombreux ennemis.

Que de pavillons étrangers flottent tour-à-tour sur le sommet des îles de Marseille ! Les empereurs, les rois, les princes, les ducs s'en emparent et les abandonnent. Le dernier maître qu'elles aient compté est ce roi soldat, qui en fut à la fois le peuple et le souverain.

Mais quel spectacle affligeant ! l'une de ces îles devient le centre du despotisme : le château d'If, fortifié par François premier, reçoit, dans ses tours, les victimes de la tyrannie. L'intrigue, la bassesse peuplent à l'instant ce rocher aride, témoin de tant de glorieux souvenirs; et Marseille, qui combattit pendant vingt siècles pour conserver la liberté, voit, au pied de ses remparts, le déplorable sort des nations qui l'ont perdue.

Le fanatisme aveugle pénètrerait-il dans son enceinte? Oui, sans doute; quels sont les lieux de la terre qui n'en ont plus moins été souillés? Marseille

s'arme contre ses voisins : les guerres religieuses dépeuplent la cité, désolent la province, et laissent, dans les cœurs ulcérés, des germes impérissables de discorde, de vengeance, d'extermination.

Quel heureux changement ! ô Marseille, c'est à la tolérance plutôt qu'aux vents, comme le fit Auguste, qu'on devait élever des autels dans tes murs ! C'est chez toi que tous les peuples de la terre se livrent paisiblement à leur culte ; et si le vil intérêt et l'ignorance virent triompher un instant le mensonge et l'erreur, tu ne tardas pas à ne former, de ton enceinte, qu'un vaste temple, où tous les habitants du globe pussent offrir leur encens à l'Auteur de l'Univers.

Mais j'examine ce port, qui fait l'admiration des navigateurs, et j'attends Louis XII pour le voir entouré d'une barrière qui arrête le débordement des eaux : jusqu'au règne de ce monarque, je n'y découvre qu'un gravier mobile qui m'empêche d'en parcourir les bords. Louis XIII arrive à Marseille, et fait continuer cet ouvrage ; mais ce n'est que sous Charles IX, qui vit lui-même combien il était encore imparfait, que ce travail fut rendu digne de son objet. La Provence, le Dauphiné, la Bourgogne fournissent le fer et le bois nécessaires, et pour la première fois, le gouvernement semble reconnaître ce port comme une propriété de l'état.

J'ai prononcé des noms qui rappellent encore d'affligeants souvenirs. Oublions, s'il se peut, des épo-

ques si fâcheuses pour nos ancêtres. Que nous importe, hélas ! de connaître ce chaos tumultueux d'ambitieux personnages, de seigneurs ignorants et cruels, qui faisaient de l'humiliation des peuples le marche-pied de leur fugitive grandeur, et qui n'ensanglantaient l'autel que pour affermir un trône qu'ils croyaient leur appartenir ! J'entends des voix expirantes, étouffées par les coupables soins d'une religion feinte, par les criminelles intrigues d'un pouvoir usurpé. Là, je vois arriver des princes hypocrites, qui manquent à la foi des serments les plus solennels, et qui se tendent mutuellement des piéges ; ici, ce sont des chefs odieux qui vendent chèrement leur appui, qui trafiquent de la vie des hommes, et qui promettent à des ennemis qu'ils méprisent, une domination dont ils ne veulent point se départir. Tous les maux de la ligue, tous les fléaux qui accablent les deux partis pèsent, à la fois, sur Marseille. La fortune, le sang, l'honneur de ses habitants deviennent le salaire des factieux qui la gouvernent, et dans cette enceinte désolée, à peine puis-je entrevoir, au milieu de mes infortunés compatriotes, quelqu'un qui n'exerce ou ne souffre la persécution.

Viens, monarque tendrement aimé, viens, toi, dont l'immortel, l'heureux souvenir fera toujours palpiter tous les cœurs; toi, qui ne crus vraiment régner sur la France qu'en apprenant la soumission de ma patrie; viens confondre tous ces tyrans subalternes, et

qu'enfin ta loyauté ne voie parmi les Français qu'un peuple de frères, une famille soumise prête à répondre à ta voix....

Mais de tels règnes sont toujours rares et courts, et le paraissent davantage, lorsqu'une main parricide en abrège la durée. Henri n'est plus! Toutes les villes font ses funérailles; je vois Marseille se distinguer par sa douleur, comme elle se faisait remarquer par sa fidélité. Le trait héroïque de Libertat fut l'expression des vœux de ses habitants. Ils résistent aux séductions des étrangers, et ne craignent point de répandre leur propre sang, pour rester unis au trône que leurs mains avait affermi.

Je découvre, pour la première fois, des vaisseaux de l'état. Jusqu'à cette époque, les armements sont l'ouvrage de citoyens courageux, qui combattent pour eux-mêmes, et pour qui la victoire n'est qu'un trophée de famille, dont le gouvernement ne retire aucun profit. Ainsi, les Montolieu, les Candole, les de-Village étaient les Duquesne, les Forbin, les Jean-Bart de leur patrie, et leur gloire devenait le patrimoine de la cité où ils reçurent le jour. Louis XIII paraît : il donne aux idées un nouvel essor; il crée cette marine qui, dans le règne suivant, se couvre de tant de gloire et cueille tant de lauriers!

Voilà pourtant le vaisseau de Vincent-le-Blanc; il part de Marseille pour faire le tour du monde; digne émule d'Enthymènes et de Pythéas, il est inspiré par

le même génie ; il porte le nom de Marseille jusqu'aux extrémités des mers, et finit par un naufrage, après un demi-siècle de navigation.

Louis-le-Grand monte sur le trône; il donne son nom au siècle qui le voit naître : la France fait redouter ses armes et respecter son nom. Les idées s'éclairent et s'agrandissent; les lettres et les arts se perfectionnent. Le port que j'ai devant moi, se couronne de tours qui le défendent, et devient le rendez-vous de tous les peuples de l'univers. L'impulsion est donnée : la navigation fait de nouveaux progrès; la construction est plus habile, le commerce plus hardi, l'artiste plus honoré. J'aperçois Pierre Puget : il est près de moi; il orne de son travail une galère royale. Je vois d'ici la maison qu'il habite et qu'il a lui-même fait construire; voyez la tête du Sauveur qui en pare le fronton; il a deviné les traits du Jupiter de Phidias. Voilà cet écusson mutilé, que les vandales modernes n'ont pu totalement dégrader. C'est dans ce pavillon que j'entrevois sur cette hauteur, que le Michel-Ange marseillais dessinait son Milon, le Saint Sébastien, la tête de Caton, l'enlèvement d'Hélène, le buste de Marc-Aurèle, la statue équestre de Louis-le-Grand. Partout, dans cette cité, je découvre des chefs-d'œuvre de son ciseau, de son compas, de son pinceau; les places publiques, les cabinets des curieux, les temples saints attestent son génie, et retentissent des éloges qu'il a mérités. N'ai-je pas, sous mes yeux, à

dix pas du rocher d'où j'écris cette lettre, dans ce poste avancé de la santé publique, l'effrayant bas-relief de la peste de Milan : fuyez ce marbre ; il donne la contagion....

Voici ce Paul, dont la vaillance rend les Français formidables aux peuples du Levant : je contemple le bateau dans lequel il vient de naître, entre la ville et le château d'If. Il part ignoré sur ce navire ; mais il revient dans sa patrie couvert de blessures et de lauriers. Il est la terreur du croissant, et sert son prince et sa ville natale avec un dévouement digne de servir de modèle à la postérité.

Et toi, brave Arniaud, dont le vainqueur de Thamas-Kouli-Kan fut l'esclave ; je te suis sur les rochers de Malte ; je te vois acheter Osman-Topal sur sa parole ; il est blessé, sans appui, couvert de chaînes ; il implore ta générosité ; il est homme, tu le délivres, ta main lui r'ouvre les portes du divan ; sa reconnaissance t'offre le prix de ses victoires, et te fait partager les faveurs dont la fortune a couronné son heureux génie.

Mais un crêpe funèbre enveloppe Marseille de toutes parts : voilà ce navire imprudent qui versera bientôt sur elle le poison qui doit la consumer. Arrêtez, malheureux ! redoutez les richesses de l'Afrique : il est entré : la ville entière n'est plus qu'un champ de mort. J'entends des ministres barbares, proposant de livrer aux flammes notre antique cité : les cruels !

Craignez donc, à votre tour, le fléau qui nous dévore : le désespoir nous donnera des aîles pour nous soustraire à vos ordres inhumains, et vous forcer à partager notre malheureux sort.

Je te salue Régulus Compian ; le voilà ! Il se rend en Egypte ; un forban le fait esclave et le vend : son maître lui permet de venir chercher, lui-même, sa rançon dans sa patrie. Vains efforts, sa famille indigente et désolée ne peut briser ses fers : Compian vole les reprendre ; il remplit ses serments, et cette noble résolution assure sa fortune et lui rend la liberté. Viens, illustre et vertueux compatriote, viens nous consoler de nos pertes, par cette héroïque probité dont tu donnes le rare exemple aux fiers Musulmans. Ton navire ramène aujourd'hui l'abondance, comme tes vertus font renaître l'espérance, et rappellent les mœurs austères des premiers Marseillais.

Cependant un horizon plus pur se présente à ma vue. Le règne du commerce, des arts, de l'industrie, du plaisir, semble faire oublier tous nos maux. Ce port reçoit, à chaque instant, le riche tribut de toutes les nations du globe ; tous les pavillons le saluent. Cette ville flottante s'étonne elle-même de son rapide accroissement. C'est ici que Richelieu s'apprête à l'escalade de Mahon. Marseille seconde sa valeur ; le commerce accélère sa victoire. Partez, vaillants soldats, vous êtes sûrs de cueillir des lauriers, lorsque le vœu de vos concitoyens accompagne vos pas.

Je vois sortir l'escadre militaire et marchande de George Roux. Sa fortune ne peut égaler sa témérité. Ce négociant, qu'on peut comparer aux Strozzi, aux Sugger, aux Jacques-Cœur, aux Jean de Village, acquit, presque au hasard, des richesses immenses. Il déclara la guerre à Georges d'Angleterre, fit bâtir une ville, paya ses ouvriers avec une monnaie qui lui appartenait, lutta longtemps contre les hommes et les éléments, qui ne lui laissèrent, enfin, qu'un souvenir confus de ses imprudences et de ses premiers succès.

J'entrevois, au fond de cette rade, le célèbre Vernet. Il apprend à ses pinceaux à rendre le beau ciel qui nous inspire, et les flots écumants dont la tempête couvre nos rivages. Il peint, en ce moment, les baigneuses; voilà le site plein de rocaille qu'il a choisi. Cette grotte tapissée de mousse et de coquillages que vous voyez près de moi, cet antre où les rayons du jour pénètrent à peine, sont peints, d'après nature, dans ce tableau. Examinez ces nymphes timides, elles enfoncent, en tremblant, leurs jolis pieds dans l'eau salée. C'est ici qu'il a fait le retour de la pêche, le naufrage, le lever de la lune : le roc, les baigneuses, les pêcheurs, le navire, sont là, le génie fait le tableau.

Ce léger bateau, qui traverse le port, a fixé mes regards; il porte l'ingénieux persan qui critique si finement nos mœurs; oui, je vois cet illustre écrivain

qui peignit de si vives couleurs la grandeur et la décadence de l'orgueilleuse Rome, et qui, de la même main, prenant un autre pinceau, nous étala les beautés du temple de Gnide, et nous dévoila, le premier, les profondeurs de la philosophie des lois. Arrête, jeune homme! suspends un instant le rapide mouvement des rames. Je le vois cet immortel président; il écoute attentivement le jeune Robert; son cœur s'épanouit à l'idée du bienfait qu'il médite. Rassure-toi, sensible et laborieux batelier, la rançon de ton père est trouvée; mais il est arrêté que, ni l'un ni l'autre, vous ne connaîtrez le nom illustre de votre bienfaiteur.

Ce physicien, qui sonde la hauteur de nos côtes, qui en étudie et en classe les diverses productions, est le savant Marsigli: je le vois assis sur les débris d'un navire naufragé; il trace la géographie de nos parages, et marque, avec soin, les diverses anses où les vaisseaux peuvent jeter l'ancre sans danger. Voyez ses procédés ingénieux pour rendre potable l'eau de la mer. C'est lui qui découvre un fleuve souterrain à l'est de notre port, et qui en retire des objets qui ne croissent que dans l'eau douce des rivières: il éveille le goût de l'étude de la mer.

Peyssonnel le suit: c'est à ce médecin marseillais que les savans doivent la connaissance de la formation et de la nature du corail. Je vois Plumier sur la hauteur qui me domine, et Feuillée en face de mon ro-

cher, reculer les bornes de la botanique et de l'astronomie, dans le moment où Peyssonnel étend le domaine de l'histoire naturelle de la mer.

Saint-Jacques, Bernard, marchent sur leurs traces, et se font remarquer dans une carrière où l'admiration paraissait épuisée. Menc et Beraud rivalisent de zèle et de succès : le premier recherche, au fond de cette rade, les causes physiques de la diminution de notre pêche, tandis que le second s'occupe, sans relâche, de rendre fertiles nos arides coteaux : l'un et l'autre furent dignes de l'estime publique et d'un meilleur destin ; Menc finit ses jours dans l'indigence et Beraud dans l'exil qu'il se choisit, lui-même, au temps de nos malheurs.

Mais que devient ce port, l'ornement de la mer ? L'étranger le fuit : les chantiers sont déserts, les matelots effrayés, les vaisseaux en ruine. Les vagues se brisent sur leurs décombres amoncelées. Les vents confondent leurs mâts, leurs cordages ; et nos côtes, inondées d'innombrables ennemis, semblent repousser jusqu'à l'infortuné navigateur, qu'un récent naufrage contraint à demander notre appui. J'entends la chute des temples, des monuments publics, de la maison paternelle : mes compatriotes aveuglés s'égorgent sans pitié. Et ce long et cruel délire ne trouve pas même des bornes dans ses excès. Les talents, les vertus, les richesses sont des titres de proscription. Les arts gémissent, les sciences disparaissent, l'in-

dustrie s'éteint. La France a trempé ses mains dans le sang de ses Rois; ce sang retombe sur elle, et devient la source des maux dont elle est accablée. Effaçons, s'il se peut, de nos larmes, ces pages sanglantes de notre histoire.....

Cet orage a cessé : l'anarchie fait place au despotisme : un règne de fer succède aux séditions populaires. C'est l'époque des victoires et de l'esclavage; c'est le moment des triomphes et de l'humiliation. La France a conservé la gloire des armes et le génie particulier qui la protége pour un meilleur avenir; mais elle a perdu le repos, sans lequel la fortune lui prodigue, en vain, ses faveurs. L'industrie, cependant, se ranime au bruit de nos dissentions intestines, et, pour ainsi dire, dans le tumulte des camps, et semblable à l'airain écumant, elle force les barrières dont elle est environnée.

La navigation, seule, languit. Ce port reste sans vaisseau : la France, environnée de trophées, ne peut s'illustrer sur les mers. Marseille renonce au commerce maritime; elle voit le fer de ses navires passer dans les mains du laboureur, ou seconder les arts mécaniques et l'active industrie de ses enfants....

Voilà ces pavillons, si longtemps nos ennemis : ils entrent dans une enceinte dont ils étaient, naguères, la terreur. Retournez dans vos climats, le monarque désiré que la Providence nous rend, est mieux escorté par notre amour que par vos armées ! Gardez

vos funestes présents! Pour nos Rois, le plus solide rempart fut toujours le cœur de leurs sujets. Plus de dissentions, plus de guerres de famille; plus de ces orateurs éloquents et pervers qui épuisent leur malin génie à ranimer des haines assoupies, à jeter de nouveaux combustibles à des volcans éteints.

Quelle foule d'habitans se porte, au coucher du soleil, sur cette roche escarpée qui s'élève à mes côtés? C'est un jour de fête; les ouvriers de toutes les classes, de tout sexe et de tout âge vont s'y délasser, en chantant, du travail de la semaine. Voyez quelle bruyante gaîté, quel aimable abandon! Le repas est frugal, mais il est pris de bon cœur. Le verre se remplit dans toutes les mains; le vin coule de toutes parts; c'est la franche amitié qui le donne et le reçoit. Les chants joyeux, les danses folâtres terminent la soirée; et de longues files de bateaux chancelants ramènent, au sein de la cité, ces familles utiles, qui se trouvent heureuses de tels amusements.

Le vaisseau que la ville salue, et que l'hymen orna de son chiffre enchanteur, renferme l'épouse du fils de nos Rois; elle vient se réunir à sa famille. L'infortunée se joue parmi les fleurs, et ne soupçonne point l'attentat qui doit la plonger dans le deuil.

Mais la nuit vient m'envelopper de ses voiles sombres; la chaîne du port retentit au pied de mon ro-

cher ; les pêcheurs commencent leurs nocturnes voyages ; les graves prud'hommes déposent leur antique habit ; les bateliers gagnent leur gîte, et je rentre, avec eux, au bruit des rames et des chansons.



LETTRE DEUXIÈME.

MONSIEUR,

Vous avez raison de croire que l'histoire de Marseille ressemble, sous bien des rapports, aux feuilles de la Sibylle, et que pour s'en former quelqu'idée, il faut avoir le courage de parcourir une foûle innombrable d'auteurs anciens, qui n'en parlent, pour ainsi dire, qu'en passant, et qui ne laissent, par là, dans l'esprit, que des traces fugitives, des souvenirs confus sur une ville célèbre, dont les savants aiment toujours à s'entretenir.

Mais vous me faites trop d'honneur, sans doute, en vous adressant à moi pour obtenir des renseignements tels que vous les désirez: car je crains également, comme vous le pensez bien, et de répéter tout ce que le monde croit savoir, et de critiquer ce que tout le monde approuve; ne cherchant ni à contredire, ni à flatter qui que ce soit, vous conviendrez qu'il vaut encore mieux que vous preniez la peine de vous instruire vous-même de la vérité, que de m'engager à vous la faire connaître aux dépens de mes goûts et de mon repos.

4

Je n'ignore pas, d'ailleurs, que dès l'instant que vous seriez instruit de mon opinion sur des faits de ce genre, vous vous empresseriez de la publier, peut-être avec des notes, et que, dès-lors, je serais en bute aux sarcasmes, aux épigrammes ou à quelque chose de plus fâcheux encore, ce qui est toujours fort désagréable, lors même qu'on a raison; mais surtout lorsqu'on se soucie fort peu d'être auteur et d'amuser le public.

Pour vous donner une preuve sensible de ce que j'avance en ce moment, permettez-moi, je vous prie, de vous raconter une aventure dont je viens d'être malheureusement le témoin.

J'étais, jeudi dernier, dans une société fort aimable, quoique composée d'hommes instruits, je n'ose dire de savants, de peur de vous effaroucher : quelques dames, que le hasard avait amenées dans cette maison, firent d'abord les frais de la conversation, parce qu'elle roulait sur des sujets de leur ressort. Je m'aperçus bientôt que la douceur de leurs voix, et la décence qui leur convient si bien, adoucissaient cette vivacité qui règne souvent dans les discussions, lorsqu'elles n'y prennent aucune part.

L'une d'elles demanda, très innocemment, à son voisin, quelle était l'époque à laquelle on rapportait la fondation de la ville que nous habitons; Madame, lui répondit celui-ci, les Phocéens la bâtirent environ 600 ans avant J.-C. Et comme elle se contentait de

cette réponse, un petit homme assez négligemment vêtu, placé vis-à-vis d'elle, ajouta tout de suite, avec chaleur : Je vois, Madame, que vous ne savez pas que les savants ne sont pas d'accord sur ce point, et je crois, en effet, qu'il vous importe peu de connaître les différences qu'on a remarquées dans leurs diverses chronologies ; car il faut avouer qu'elles ne sont pas toutes également dignes de foi, et que les Phocéens d'Ionie étant venus d'abord fonder la ville de Marseille et l'agrandir, ensuite, la double arrivée de ces étrangers a dû jeter une nouvelle obscurité sur ce fait (1).

Il est vrai, dit alors un autre membre de l'assemblée, que les chronologistes, et ils sont en grand nombre, ont peu varié sur l'époque précise de cette fondation ; mais, à quelques années près, ils sont d'accord sur ce point. On a lieu d'être surpris, pourtant, de ce que l'historien de Marseille, Antoine de Ruffi, d'ailleurs fort estimé, n'ait pas mis plus de discernement dans le choix de ceux qu'il a pris la peine de consulter, pour déterminer d'une manière plus positive l'année de la fondation de la ville où il naquit, et pour laquelle il fit un aussi grand travail. Car cet auteur, au lieu de citer *Gordon*, *Gassarus*, *St.-Romuald*, *Munster*, et dix autres de cette force (2), aurait dû se

(1) *Vid.* Larcher, trad. d'Hérod., tom. I ; Clio, not. 396, page 466.

(2) Hist. de Marseille, liv. Ier, chap. Ier, pag. 1 et 2.

contenter du témoignage de Solin (1), de Justin (2), de Timée (3), du père Pétau, quoique Larcher ait convaincu celui-ci d'avoir placé cinq ans trop tôt la fondation de cette ville (4). Il eût pu même préférer de parler de Pausanias, dont il est facile de concilier l'opinion avec celle de Timée, qui est plus ancien que Solin et mieux accrédité que tant de chronologistes dont Ruffi invoque inutilement l'autorité (5). Mais surtout cet historien aurait dû nous apprendre, pourquoi Hérodote ne parle pas de la fondation de Marseille : cette observation, que le savant Larcher n'a pas manqué de faire, lui aurait fourni de nouveaux renseignements sur cette précieuse époque qui lui fait rechercher tant d'obscurs calculateurs; car s'il est vrai qu'Hérodote ne parle que des émigrations des Phocéens, qui furent occasionnées par les conquêtes des Perses en Ionie, il était naturel que cet historien gardât le silence sur celle qui nous occupe en ce moment (6) puisqu'elle était antérieure au règne de Cyrus, et qu'il paraît que cet auteur ne veut parler que des événements qui s'étaient accomplis sous le règne de ce conquérant ; mais comme plusieurs écrivains dignes de foi, et notamment Isocrate, disent que les Pho-

(1) Solin, Polyhist., cap. II, pag. 12.
(2) Justin., lib LXIII, cap. III, tom. II, pag. 712.
(3) Scymni Chii orbis descrip., vers. 210 et seq.
(4) Traduct. d'Hérod., tom. VII, Chronologie, pag, 438 et suiv.
(5) Pausan., lib. X, cap. VII. Larcher, *ibid.*, pag. 439.
(6) Larcher, *ibid.*, pag. 437.

céens, fuyant la domination du grand roi, abandonnèrent l'Asie et allèrent demeurer à Marseille (1), et que Thucydide et Pausanias disent à peu près la même chose (2), il aurait été prouvé que l'émigration dont ils parlent était celle qui vint agrandir Marseille, 65 ans après la première, et dès-lors Ruffi aurait eu une preuve de plus de l'époque fixe de cette fondation qui était l'objet de ses recherches; car Agathias est le seul auteur, comme l'observe Larcher, qui dise que les Phocéens chassés, sous Darius, fils d'Hystape, fondèrent la ville de Marseille (3). D'après ce que je viens de dire, on peut s'assurer que l'historien de Marseille a peu consulté les auteurs grecs, et qu'il n'en a vu que des traductions latines, qui l'ont quelquefois égaré. Vous devez donc apercevoir qu'il a réellement atteint le but, en fixant l'époque de la fondation de Marseille à 600 ans avant l'ère connue; mais qu'il a invoqué le témoignage de copistes peu renommés, et qu'il n'a pas voulu prendre la peine d'approfondir les originaux qui lui auraient indiqué la solution du problème que la discordance de leurs opinions semble présenter au premier examen. Il aurait vu, par exemple, que Solin, en disant que Marseille

(1) Isocrat. in Archid., tom. II, pag. 54.

(2) Thucyd., lib. I, § XIII, Pausan., Phoci., lib. X, cap. VIII.

(3) Agathias, lib. I. Marseille fut fondée 600 ans avant l'ère chrétienne, et agrandie 535 ans avant la même ère. Voyez Larcher, trad. d'Hérodote, note 396, *in Clio*, tom. I, pag. 466.

avait été fondée la première année de la XLVe olympiade, c'est-à-dire, l'an 4114 de la période Julienne, cette époque répondait juste à l'an 600 avant l'ère vulgaire; mais vous observerez que Solin a fait, à peu près, comme Ruffi, et qu'il accompagne son assertion de circonstances qui ne peuvent s'accorder avec cette époque (1).

Timée, en disant que Marseille fut fondée 120 ans avant la bataille de Salamine, dit qu'elle fut bâtie 600 ans avant l'ère chrétienne, puisque cette bataille se donna en 4234 de la période Julienne, 480 ans avant notre ère, donc la fondation de Marseille, selon Timée, est de l'an 4114 de la période Julienne, et la première année de la XLVe olympiade (2), et non la troisième, comme le dit Eusèbe. Justin fixe cette fondation sous Tarquin l'ancien, sans en fixer l'année; mais d'après ce que dit Denis d'Halicarnasse (3), la quinzième année du règne de Tarquin l'ancien concourt avec celle de la fondation de Marseille.

Ruffi a eu tort, sans doute, de citer l'autorité d'Eusèbe, qui, dans cette circonstance, étant contredite par de graves écrivains, ne pouvait être d'aucun poids. (4). Il aurait pu remarquer ensuite que les auteurs latins confondent, sans raison, les habitants de

(1) Larcher, op. cit. pag. 138.
(2) Scymni Chii orb. descrip.., vers. 210.
(3) Just., lib. XLVII. Denis d'Halic., lib. III..
(4) Eusebii Chronic., lib. phsterior., pag. 124.

Phocée avec ceux de la Phocide, ce qui fait naître un embarras de plus (1). Qu'on ne pense pas, cependant qu'on veuille critiquer cet historien pour le seul plaisir de le déprécier. Il a fait d'immenses recherches, et s'il n'a pas su les soumettre à un examen sévère pour ne choisir que les faits les mieux constatés, il n'en a pas moins fait un amas de richesses dont d'habiles mains pourraient aisément profiter.

Que pensez-vous, reprit alors mon voisin, de ce qu'a dit M. Millin, sur l'époque de la fondation de Marseille, dans son joli voyage dans les départements du midi de la France, en 1808? Je crois, répondit sur-le-champ un homme que je ne connaissais que par son nom, et qui m'avait paru un peu sérieux, je crois que M. Millin, en faisant son voyage en courant, n'avait eu rien de mieux à faire que de copier, avec quelques variantes, les savantes notes de Larcher, et d'embellir les faits historiques qu'il avait à raconter de ces riches ornements qu'une brillante imagination ne dédaigne pas d'étaler. D'ailleurs, M. Millin, étant pressé d'arriver à Marseille à temps pour se rendre à la foire de Beaucaire (2), n'était pas fâché de trouver la besogne faite; aussi, dès son arrivée dans notre ville, il se rendit au Musée pour examiner attentivement les monuments, les inscriptions,

(1) Larcher, Opusc. cit., pag. 468.
(2) Millin, ouv. cit., tom. III, pag. 57.

les sarcophages qu'il renferme, et dont M. de Saint-Vincens, d'Aix, avait déjà donné une excellente notice (1); il a redressé plusieurs torts de Ruffi, de Grosson, de Bouche (2), et son premier soin, en entrant dans nos murs, fut de considérer les tombeaux retirés des ruines de l'ancien cloître de Saint-Victor, ce qui n'est pas, d'après le témoignage de plus d'un savant, ce qu'il y a de plus intéressant à examiner chez nous.

Il est vrai, pourtant, qu'après avoir déchiffré beaucoup d'énigmes lapidaires, il se décida, après avoir salué le premier magistrat de 1808, dont il ne cesse de vanter la conduite ferme et courageuse pendant la révolution, ce qui lui a valu, dit-il, l'estime des bons citoyens (3); il se décida, comme je viens de le dire, à visiter notre port.

Oui, répondit alors une dame qui jusqu'alors avait eu l'air distrait, et qui suivait pourtant le fil de la conversation, c'est un endroit charmant que celui que vous citez, Monsieur, et je trouve que M. Millin dit a ce sujet des choses très aimables; du côté du quai Saint-Jean, dit-il, il y a beaucoup de mouvement; on y trouve des parfumeurs, des dattes, des crabes, des singes et des perroquets (4). Je ne trouve là qu'une

(1) Notice des monuments antiques conservés dans le Muséum de Marseille, 1805, in 8°.

(2) Millin, *ibid.*, pag. 179. — *Vid. quoq.*, pag. 160.

(3) Millin, op. cit., tom. III, pag. 353.

(4) Idem., *ibid.*, pag. 247.

chose à redire, c'est qu'en 1808, quoiqu'en dise le voyageur, on n'y voyait pas beaucoup de ces deux dernières marchandises; mais comme il est exact! lorsque un peu plus bas, et après avoir mesuré la longueur du port, qui est de 450 toises, et la largeur de 130, et après avoir assuré qu'il ne peut contenir que 900 vaisseaux (1), il parle de ceux qui appartiennent aux peuples de la Méditerranée! On y voit, dit-il, des bâtiments gênois chargés de châtaignes, des barques de Saint-Remo qui apportent des oignons de fleurs, des navires de Toulon chargés d'oranges, et des félouques de Nice et de Porto-Ferrajo remplies de bois (2). Voilà de riches cargaisons pour un temps de paix, car l'auteur parle de ce que doit être le port, lorsque la guerre aura cessé; mais cette affluence de richesses, il ne fait que la voir des yeux de l'imagition, car vers la fin de juillet, et en 1808; il n'a pas vu tous les biens dont il parle avec tant d'enthousiasme.

J'observe également, qu'il n'est pas bien instruit lorsqu'il dit que les équipages des gros vaisseaux levantins, qui entrent dans notre port, viennent montrer en France les mœurs de l'Afrique et de l'Asie (3), car ces équipages sont mal-propres, ivrognes et que-

(1) Millin, op. cit., pag. 249. Lors de l'entrée du général Carteaux, on trouva dans le port 1200 bâtiments, grands ou petits.

(2) Millin, op. cit., pag. 250.

(3) Millin, op. cit., pag. 250.

relleurs; ils bordent nos quais comme des termes, ou dansent parmi eux, sur leurs bords, au son d'un violon rauque et discordant, à peu près comme des ours. Ces matelots sont, en général, ou excessivement tristes ou tapageurs; mais ils n'étalent de l'Afrique et de l'Asie que des costumes et des barbes sales, qui ne rappellent aucun des agréables souvenirs des sérails.

On peut dire, pourtant, continua la même dame, que le voyage de M. Millin à Marseille, a l'avantage d'apprendre, dans un bon quart-d'heure, tout ce que fut cette ville célèbre depuis sa fondation jusqu'à nous, et même ce qu'elle peut être un jour; car il est à craindre, dit-il, que cette ville ne perde le commerce du Levant, parce que le port de Gênes offre beaucoup de facilités pour son exploitation (1). A ces mots, il s'éleva une violente discussion sur les erreurs ou les légèretés que quelques membres de l'assemblée croyaient avoir découvertes dans le voyage de M. Millin; mais surtout on parla très bien sur le commerce, et de son ancienneté dans la ville que nous habitons. On remarqua d'abord qu'il n'était pas étonnant que les Marseillais se fussent particulièrement adonnés au trafic et à la mer, puisque leurs fondateurs n'avaient jamais eu d'autre ressource, et qu'en s'établissant dans ces contrées, ils n'avaient pas eu d'autre projet; en

(1) Millin, op. cit., pag. 255.

effet, dit-on, Aristote dans sa république de Marseille, dont Athénée a conservé le seul fragment qui nous reste, assure que ce furent des commerçants phocéens qui vinrent fonder Marseille (1). Strabon, à la vérité, ne dit pas que ces fondateurs fussent des commerçants (2).

Mais il dit positivement, un peu plus bas, que leur pays produit des oliviers et des vignes en abondance; mais que la rudesse du terrain faisant que le blé y est rare, ils ont compté plutôt sur les ressources que leur offre la mer, et se sont appliqués de préférence à profiter de leur position avantageuse pour la navigation (3). Justin dit expressément que les Phocéens, à cause de la stérilité de leur sol, cultivèrent plutôt les avantages que leur offrait la mer, et que vivant de la pêche, du trafic et de la course, ce qui était très honorable alors, ils arrivèrent jusqu'à l'embouchure du Rhône (4). Mais ici l'orateur ne peut s'empêcher de faire remarquer une contradiction d'un genre particu-

(1) Athen. Deipnosophist., tom. V, lib. XIII, pag. 80 et seque. édit. Schweighaeuser.

(2) Strab., lib. IV, pag. 9, tom II, traduct. nouvelle, imprim. royal.

(3) Strab., Geog., *ibid.*, pag. 11.

(4) Just., lib. LXIII. Phocenses.......... piscando, mercando, plerumque etiam latrocinio maris, quod illis temporibus gloria habebatur vitam tolerabant. Itaque in ultimam Oceani oram procedere ausi, in sinum gallicum ostio Rhodanis amnis devenere: cujus loci amenitate capti reversi domum referentes, quæ viderant plures sollicitant....., etc., etc.

lier, entre Strabon et Justin. Celui-ci raconte que les marchands ou les pirates phocéens qui abordèrent vers les bouches du Rhône, trouvèrent ces parages très agréables, et que, de retour dans leur pays, ils en firent un tel éloge, que leurs compatriotes voulurent, soudain, venir jouir d'une aussi riche découverte; tandis qu'on vient d'entendre Strabon, qui ne balance pas à dire que la qualité du sol que les Phocéens occupèrent, là où ils fondèrent Marseille, les contraignit à se livrer, comme auparavant, à la navigation; et s'ils continuèrent à s'adonner à la course, on eut raison de dire, dans cette assemblée, que chacun se faisait une gloire à sa manière, puisqu'un agréable écrivain, en comparant Marseille à Athènes, et citant les propres paroles d'Isocrate, avait dit que rien n'était si pur et si beau que l'origine des Marseillais (1). Il est vrai, pourtant, ajouta quelqu'un de malin, que cette race, à force de se croiser, a singulièrement dégénéré, et qu'en se mésalliant, il ne lui reste presque plus rien de cet éclat éblouissant dont parlent ses historiens; car j'ai toujours cru qu'on avait fait, à l'auteur du voyage dans les départements du midi de la France, une mauvaise plaisanterie, en le mettant dans le cas de nier sérieusement qu'il y eût encore aujourd'hui à Marseille, un seul des descendants des Phocéens en ligne directe. *Non*, dit-il, *cette*

(1) M. Guys. Marseille ancienne et moderne, p. 6.

idée est exagérée, et ceux qui habitent le quartier qui descend des Grands-Carmes vers la mer, ces pauvres pêcheurs, enfin, ne sont pas plus d'anciens Phocéens, que les déchireurs de bateaux de la Rapée, à Paris, ne sont d'anciens Parisii. (1).

Cette nouvelle sortie contre M. Millin donna lieu à quelqu'un de la compagnie de faire preuve de beaucoup trop de savoir, pour qu'il ne fît pas quelquefois languir l'attention des assistants, car il profita de ce moment pour faire connaître, sur la fondation de Marseille, l'opinion de presque tous les auteurs anciens et modernes qui se sont occupés de cet objet (2). Il montra beaucoup de tact et de sagesse dans le choix de ses preuves, et il répéta, mais en termes choisis, une partie de ce que vous venez de lire dans ce rapide exposé. Il s'exprima avec modération, lorsqu'il rendit compte de l'ouvrage de M. Guys, intitulé : *Marseille ancienne et moderne.*

L'auteur, dit-il, est doué d'une imagination agréable et féconde. Il parle de sa patrie avec le plus vif enthousiasme; il ne voit rien au-dessus de Marseille:

(1) Millin, ouv. cit. (tom. III, pag. 202 et 203.

(2) Aristote, Athénée, Timée, Pausanias, Thucydide, Polybe, Pomponius Mela, Aulugelle, Valère Maxime, Solin, Justin, Agathias, Cicéron, Velleius-Paterculus, Eutrope, Tite-Live, Lucain, Tacite, Bouche l'ancien, l'historien Nostradamus, Goffridy, Papon, Bouche le jeune, Pierre Heindrich, Grœvius, Trésor des antiquit. grecques, J. Pierre des Ours de Mandajon, Larcher, d'Anville, Marquetti, Félix Cary, Ruffi, Guesnay, Raimond Soleri, Guys, Martin, St.-Simon de Sandricourt, Daleschamp, etc.

il montre un zèle incroyable pour sa gloire et sa prospérité, et il l'aime d'une manière si pure et si délicate, qu'il ne veut même pas qu'elle soit louée par un historien (1) qui avait fait l'éloge d'un tyran (2).

Mais cet ouvrage, écrit un peu à la hâte, ne peut être, sous aucun rapport, un monument historique pour son pays; et il est aisé de s'apercevoir que ce n'a pas été non plus l'intention de l'auteur. Cette production, d'un excellent citoyen, n'est qu'une bluette académique, une agréable digression où l'orateur montre plus de littérature que de critique, et où il cherche à plaire au lecteur et non à l'instruire, à fond, du sujet autour duquel il se plaît à voltiger.

Il fait des excursions sur les terres des poètes et des historiens, uniquement pour parler de sa patrie, parce qu'il l'aime avec passion, et qu'il saisit avidement tout ce qui peut lui en retracer le souvenir; il aurait pu dire ce que dit Montagne de lui-même : *Je m'en vay escorniflant par-cy, par-là, des livres, des sentences qui me plaisent, non pour les garder; mais pour les transporter en cettuy-cy où, à vray dire, elles ne sont pas plus miennes qu'en leur première place* (3).

Tout le monde n'applaudit pas, d'abord, à ce jugement; car la vérité, comme l'a dit un homme d'esprit, ne peut s'adapter à toutes les têtes, parce qu'elles

(1) Eutrope, lib. II, cap. XXXI.
(2) Guys, pag. 19.
(3) Montagne, Essais, liv. I, chap. XXIV.

varient de forme et de capacité. Il me paraît, dit pourtant quelqu'un de cette société, que l'auteur dont vous parlez aime non-seulement sa patrie, mais qu'il éprouve la même tendresse pour ses compatriotes et ses confrères qui ont traité le même sujet que lui; car, dans ses lettres sur la Grèce (1), il attribue à Félix Cary, qui a fait une dissertation sur la fondation de Marseille (2), l'étymologie du nom de cette ville, qui appartient évidemment à Timée (3), comme l'observe Larcher (4), et comme M. Millin, qui a certainement lu cette note, aura pu le remarquer.

Les Grecs appelaient Marseille Μασσαλία, parce que, suivant Timée, le pilote phocéen qui toucha le premier au rivage, ayant jeté un cable à un pêcheur qui était sur la côte, lui cria; Μασσαὶ ἁλίεο, attachez (*le cable*) pêcheur; mais quoique cette étymologie soit de Timée; bien que Ruffi en fasse honneur à Cœlius Rodigin (5), Larcher ne la trouve pas pour cela mieux fondée, et ce savant préfère celle de l'infortuné M. de Saint-Simon Sandricourt, évêque d'Agde (6), qui prétend, avec plus de raison, que le nom de Marseille vient du mot *mas*, qui signifie *demeure, ha-*

(1) Tom. 1, pag. 400.
(2) Paris, 1744, in-13.
(3) Steph. Bysanti. voce Μασσαλία.
(4) Trad. d'Hérod. Tom. I, *in Chio*, not. 396, pag. 467 et suiv.
(5) Hist. de Marseille. Tom. I, liv. I, chap. 1, pag. 6.
(6) Le même, dans les Lettres de M. Guys sur la Grèce.

bitation, en langue celtique, et de *Saliens* (1) qui étaient les habitants de la côte où les Phocéens venaient d'arriver. M. Millin dit, à son tour, que cette étymologie appartient à M. Daleschamp (2), et que M. de Sandricourt n'avait fait que la renouveler, en expliquant le mot celtique *mas*, qui pourrait bien avoir fourni celui de *mansio* à la langue latine; quoique pourtant M. Millin incline à croire que ce soit le mot *mansio* des Latins qui ait fourni, par abréviation, le mot *mas* des Celtes, suivant M. de Sandricourt (3); l'opinion de M. Millin ne semblerait pouvoir être soutenue qu'en établissant d'abord que les Celtes ont emprunté quelque chose du latin. Quoi qu'il en soit, d'après un passage de Plutarque, cité par Ruffi (4), quelques savants avaient pensé que le mot Μασσαλίας était le nom du général des Phocéens qui fondèrent Marseille; et d'autres interprétaient Μασσαὶ-Σαλιοὶ par ces mots : *amenez les voiles, nous sommes dans le pays des Saliens;* mais ces deux dernières étymologies n'ont pas été goûtées, et personne n'a pris la peine de les réfuter.

On en était là, lorsqu'on observa que ces sortes d'explications n'étaient de quelqu'intérêt que lorsqu'on en faisait rarement usage, et qu'il était à crain-

(1) Ce respectable prélat mourut victime de la tyrannie de 1793.

(2) *In Plin.* lib. III, cap. IV.

(3) Millin, ouv. cit. tom. III, pag. 138 et suiv.

(4) Ruffi, Hist. de Marseille, *ibid.* pag. 6.

dre qu'en s'y livrant avec trop de complaisance on ne fatiguât bientôt l'attention des curieux : vous voyez, ajouta la même personne, qu'on n'a parlé, jusqu'à ce moment, que de l'époque de la fondation de Marseille, de la colonie phocéenne à laquelle on l'attribue et des auteurs qui ont agité cette question, et qui se sont copiés, les uns les autres, avec si peu d'exactitude qu'ils ont fini par dénaturer et rendre méconnaissables les points les mieux constatés. Cependant qu'est-il résulté de cette dépense d'érudition ? Vous l'avez vu ; cette longue discussion me paraît n'avoir produit d'autre avantage que de mettre au jour une foule d'erreurs qui ne peuvent établir qu'un très petit nombre de vérités.

Il était inutile, en effet, de faire remarquer que Ruffi préfère le récit de Justin à celui d'Athénée (1) ; et que M. Millin, qui les mêle tous les deux ensemble pour en extraire son opinion, ne dit rien de Strabon (2) qui ne laisse pas, sur cette matière, que d'être très intéressant. Cet auteur s'exprime ainsi : « On « dit qu'au moment où les Phocéens allaient quitter « leur patrie, un oracle leur prescrivit de prendre « de Diane d'Éphèse un conducteur pour le voyage « qu'ils se proposaient de faire. S'étant donc rendus « à la ville d'Éphèse, pendant qu'ils s'y informaient

(1) Ruffi, *ibid.*, pag. 2 et 3.
(2) Millin, *ibid.*, pag. 136 et suiv. Larcher, dans cet endroit, ne dit rien non plus de Strabon.

« de quelle manière ils pouvaient obtenir de la déesse « ce que l'oracle venait de leur prescrire, Diane, « dit-on, apparut en songe à Aristarché, une des fem- « mes les plus considérées d'Éphèse, et lui ordonna « de partir avec les Phocéens, en prenant avec elle « une des statues consacrées dans son temple. L'ordre « fut exécuté; arrivés au lieu où ils devaient s'établir, « les Phocéens y bâtirent un temple à Diane, et té- « moignèrent pour Aristarché la plus grande estime « en la nommant prêtresse de la déesse; de là vient « que toutes les colonies, sorties du sein de Mar- « seille, ont regardé Diane comme leur première pa- « trone, et se sont conformées, soit pour la forme de « la statue, soit pour son culte et pour tous les au- « tres rits, à ce qui était pratiqué dans la métro- « tropole (1). »

Il n'y a que Strabon qui raconte ce qu'on vient d'entendre, et comme il arrive souvent à Hérodote, il n'affirme pas ce qu'il avance : il se contente d'écrire *on dit.* Il serait curieux de savoir où ce célèbre géographe a puisé cette histoire : ne serait-il pas probable qu'il l'eût trouvée dans Trogue-Pompée, dont Justin abrégea l'histoire sous Antonin, environ deux cents ans après Strabon? On sait positivement que le père de Trogue-Pompée avait porté les armes sous

(1) Strab. Géogr. liv. IV, trad. nouv. La traduction de Ruffi prouve que cet historien n'a pas consulté l'original.

César, qu'il était son secrétaire et le garde du sceau (1). On sait encore que son fils, l'historien, qui dédaigna la carrière des honneurs pour suivre celle des lettres, naquit environ 40 ans avant l'ère chrétienne, dans le pays des Vocontiens, dont Vaison était la capitale, et qu'il suivit son père à Rome, où il jouissait d'un grand crédit. Il était Gaulois, et il avait écrit, sur Marseille, des détails fort curieux. Son abréviateur, Justin, qui nous a fait perdre ce grand ouvrage, l'appelle *vir perfectæ eloquentiæ,* et Pline l'ancien, qui lui était redevable de beaucoup de particularités sur la nature des animaux, lui donne l'épithète de *Severissumus.* Trogue-Pompée mourut à Rome quelques années avant la fin du règne d'Auguste; et Strabon, qui florissait sous Auguste et sous Tibère vers l'an 14 de l'ère chrétienne, et qui mourut, comme on le croit, vers la XIIe année du règne de Tibère, sous lequel il était venu à Rome, avait donc pu consulter le livre de Trogue-Pompée (2), puisque Pline, le naturaliste, qui mourut l'an 79 de J.-C., le cite comme le modèle des historiens.

Quoique le récit de Strabon paraisse un peu fabuleux, il n'en est pas moins conforme au génie de la nation qui vint fonder Marseille, reprit mon voisin;

(1) Justin, lib. XLIII. *Vid. quoq,* Dict. des hommes illustres de la Prov., tom. II, Bibliogr. universelle.

(2) Il est bien extraordinaire que les commentateurs de Pomponius Mélo disent que Strabon avait écrit sur l'autorité de Justin, que les Phocéens vinrent d'Asie, etc. *Vid.* Pom. Mel. lib. II, de Gall. Narb.

mais puisque les Phocéens étaient conduits par Diane, suivons-les dans leur expédition.

Des commerçants de Phocée, ville d'Ionie, fondèrent Marseille. Euxenus de Phocée était hôte de Nanus, roi du pays; ce prince, se disposant à marier sa fille, invita au festin Euxenus qui venait d'arriver. Les noces se faisaient de cette manière : « Il était d'usage que la personne à marier entrât après le repas, et qu'elle présentât, à celui de ses amants qu'elle aimait le mieux, la coupe pleine de vin; et que celui à qui elle la présentait devint son époux. Cette jeune personne, qui s'appelait Petta, présenta la coupe à Euxenus, soit par hasard, soit pour toute autre raison. Euxenus l'ayant épousée, avec la permission du père, changea son nom en celui d'Aristoxena. Il en eut un fils qu'il appela Protis, de qui descend l'illustre famille des Protiades. » Son beau-père lui donna un lieu pour bâtir une ville (1). Voilà donc comment les Phocéens abordèrent la côte et purent s'y établir.

Leur chef, ayant épousé la fille du roi du pays, ne dut éprouver aucune résistance dans l'exécution de ses projets, et les Grecs, dès ce jour, ne furent plus regardés comme des étrangers. Ils jetèrent donc paisiblement les fondements de Marseille, et cette ville dut être d'abord d'une grandeur considérable, puis-

(1) Athénée, Deipnosophist. lib. XIII, cap. V, pag. 576 A., a conservé ce fragment d'Aristote, il est traduit par Larcher. Trad. d'Hérod., tom. I. note 373, *in Clio*, pag. 443.

que, dès sa naissance, elle effraya même ceux qui avaient librement cédé le terrain pour la bâtir. Quoique située dans un golfe enfoncé, et comme dans un recoin de la mer (1), les Liguriens, qui l'observaient, furent jaloux de son accroissement, et firent constamment la guerre à ses fondateurs; mais ceux-ci, non contents de les repousser, établirent encore des colonies à l'orient et à l'occident de leur ville, sur les terres qu'ils enlevaient à leurs ennemis (2).

Raffermis, par leurs victoires, les Phocéens se rendirent utiles aux nations barbares qui les environnaient; car ils polirent leurs mœurs sauvages; ils leur apprirent à cultiver la terre, à tailler la vigne, à planter l'olivier, à ceindre leur ville de murailles et à vivre sous le joug des lois et non dans la licence des armes (3). Il est aisé de voir quels services ils rendirent à ces peuples jaloux et grossiers, par les biens qu'ils leur apportèrent et dont ils étaient privés; car, dit Justin, les hommes et les choses se perfectionnèrent à un tel point, qu'il semblait, non que la Grèce eût passé dans les Gaules, mais que les Gaules se fussent transportées dans la Grèce (4).

Mais l'envie, qui jamais ne repose, préparait aux

(1) In remoto sinu, veluti in angulo maris. Justin, lib. XLIII, cap. III.

(2) *Ibidem, ibidem.*

(3) *Ibidem.*

(4) Ut non Græcia in Galliam, emigrasse, sed Gallia in Græciam translata videretur.

Phocéens des ennemis redoutables. Le roi Nanus qui les avait si bien accueillis, meurt, et l'on pronostique à son successeur qu'un jour Marseille ruinerait ses voisins ; on l'engage donc à la détruire sur-le-champ, dans la crainte d'être chassé lui-même de ses états par ces audacieux étrangers. Après l'avoir ébranlé par ces propos alarmants, on ajoute adroitement l'allégorie qui suit :

« Un jour, lui dit-on, une chienne prête à mettre bas, vint supplier un berger de lui prêter un recoin où elle put déposer ses petits. La chienne ayant obtenu ce qu'elle avait demandé, elle sollicita la permission d'y nourrir ses petits, ce qui lui fut encore accordé; enfin, ceux-ci étant devenus forts, elle s'appropria ce lieu, et le berger fut obligé d'y renoncer.

« Ainsi, dirent-ils, les Marseillais, qui n'occúpent aujourd'hui qu'un terrain emprunté, se rendront maîtres, un jour, de tout le pays. (1). »

Animé par ce discours, le roi dresse un piége aux Marseillais. Le jour qu'ils célébraient une fête en l'honneur de Flore, il fait entrer dans leur ville un bon nombre de braves, sous prétexte d'user des droits sacrés de l'hospitalité : d'autres, sur des chariots couverts de feuilles, pénètrent dans la cité; et il se rend lui-même sur les montagnes voisines, avec une armée choisie, pour être prêt à fondre sur la ville au mo-

(1) Just., *ibid.*, cap. IV.

ment où les siens lui en ouvriraient les portes, pendant la nuit, et lorsque le vin et le sommeil auraient mis les habitants hors d'état de s'opposer à ses desseins; mais une parente du roi, qui aimait un jeune grec, dévoila ce lâche complot. Si l'amour réduisit plus d'une ville en cendres, il fut certainement le sauveur des Marseillais; cette femme eut pitié de son amant, parce qu'il était bien fait, dit Justin (1); elle lui fit connaître le danger qui le menaçait et le pressa de l'éviter. Les traîtres furent saisis et punis; on surprit le roi dans le lieu même de son embuscade; il y perdit la vie, et sept mille des siens y trouvèrent la mort.

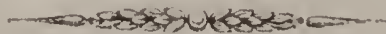
Depuis ce jour, les Marseillais fermèrent leurs portes les jours de fêtes, et placèrent des sentinelles sur leurs remparts; ils reconnurent, surtout, les étrangers qui venaient les visiter, et gardèrent leur ville, en temps de paix, comme si elle était assiégée par l'ennemi : tant les sages institutions sont observées chez eux, non par la nécessité du temps, mais par l'habitude de bien faire.

Cette victoire, à laquelle on les força, leur attira bientôt l'estime et l'admiration des habitants du pays. On loua leur bravoure, on les regarda comme des hommes d'une espèce privilégiée; et ceux qui d'abord avaient médité leur ruine se lièrent avec eux de

(1) In amplexus juvenis, miserata formæ ejus, insidias aperuit, periculumque declinare jubet.

la plus étroite amitié. Ils venaient puiser, dans leur ville, l'amour des arts, le goût de la civilisation et cette aménité de mœurs qu'on ne trouve jamais que parmi les nations policées.....

L'orateur avait la plus grande envie de continuer lorsque l'assemblée se sépara. En retournant chez moi, je fus accompagné par un de mes voisins qui, ayant vu l'extrême impatience que j'avais témoignée sur le peu d'accord qui avait régné dans les opinions de tant d'hommes instruits, s'efforçait de les concilier toutes et s'amusait de mon dépit; tenez, me dit-il en me quittant, voilà quelques détails sur ce que firent les Phocéens après avoir fondé Marseille; et surtout lisez ce que j'ai recueilli sur la topographie de l'ancienne ville et sur la véritable situation du port; je pris le papier qu'il me remit et le remerciai de bon cœur. J'aurai le plaisir, si vous le désirez, de vous en adresser le contenu par le premier courrier: en attendant, Monsieur, croyez-moi tout à vous, etc...



LETTRE TROISIÈME.

MONSIEUR,

PUISQUE vous l'exigez, je vous adresse la copie du manuscrit qu'on me remit, jeudi dernier, en rentrant chez moi. L'auteur ne m'a point trompé lorsqu'il m'a dit qu'il avait fait quelques recherches sur la conduite des Phocéens après avoir fondé Marseille, qu'il s'était ensuite occupé de l'ancienne topographie de la ville, et de ce qu'on avait écrit sur la situation de son port.

Je supprime le préambule dont il fait précéder ses réflexions, parce qu'il ne renferme qu'un prophétique aperçu du prolongement du port, jusqu'à des distances indéterminées; ayant calculé, le compas à la main, les progrès de l'envahissement des eaux de la mer sur la vallée qui s'étend de l'ouest à l'est, et déterminant d'une manière approximative, les changements de position que chaque siècle verra s'opérer sur nos

rivages. Enfin l'auteur de cette carte des âges futurs ne fixe, provisoirement, d'autres bornes à notre port qu'aux montagnes qui bornent notre horizon du côté du soleil levant : n'étant pas de force à combattre ces prévisions, je me borne à transcrire ce qui suit :

Les premiers exploits des Phocéens, dit-il, n'apaisèrent pas les haines de tous les peuples voisins; les Liguriens et les Gaulois semblaient renaître de leurs cendres; leur défaite paraissait multiplier leur nombre et leur donner de nouvelles armes. Les Grecs cependant, aidés de ceux des habitants de la contrée qui s'étaient réunis à eux, étaient sans cesse occupés à agrandir et fortifier leur ville, à organiser leur gouvernement et battre l'ennemi. L'habitude des combats, la supériorité de leur génie, leur donnèrent un grand avantage sur ces nations barbares, qui ne leur laissaient aucun repos; mais ce n'était que par une suite non interrompue de victoires qu'ils pouvaient se maintenir dans leur situation. Une seule bataille perdue les eût mis dans le plus grand danger, et chaque triomphe n'était ainsi, pour eux, qu'une occasion nouvelle de déployer de nouveaux efforts.

Marseille, au rapport de Justin, florissait déjà par le bruit de ses exploits, par l'abondance de ses richesses et par l'éclat de sa puissance, lorsque les peuples voisins s'unissent tout-à-coup pour la détruire, et accourent à l'envi contre elle, comme pour éteindre

un incendie qui les menaçait tous (1). L'un des petits souverains de la contrée fut choisi pour leur chef (2). Il assiégeait la ville avec une armée nombreuse et composée d'hommes choisis, lorsqu'épouvanté, pendant le sommeil, par l'aspect d'une femme irritée qui se disait être une déesse, il fit subitement la paix avec les Marseillais. Il leur demanda la permission d'entrer dans leur ville et d'y adorer leurs Dieux. Étant arrivé au temple de Minerve, il aperçut sur le portique la statue de la même divinité qu'il avait vue en songe, et il s'écria tout-à-coup que c'était là la déesse dont l'apparition l'avait effrayé dans la nuit, et la même qui lui avait ordonné de lever le siége. Il félicita les Marseillais de l'intérêt que les Dieux prenaient à leur ville; il leur jura une éternelle amitié et fit présent à Minerve d'un collier d'or (3).

La paix ayant été faite de cette manière, la fortune ne tarda pas à leur susciter de nouveaux troubles sur d'autres points. Les Carthaginois, qui, depuis longtemps, voyaient d'un œil jaloux ces audacieux navigateurs courir sur des mers qu'ils croyaient leur appartenir, leur enlevèrent plusieurs barques de pêcheurs qu'ils s'obstinèrent à garder. La guerre s'allume entre ces deux nations, les Marseillais mettent souvent les

(1) Just., lib. XLIII, cap. V.

(2) Ruffi l'appelle un roitelet, et le nomme *Caramand*, quoique Justin lui donne le nom de Catumandus. Ruffi, Hist. de Marseille, liv. I, chap. III.

(3) Just., *ibid.*

Carthaginois en déroute, et ne leur accordent la paix qu'après les avoir vaincus (1). Du temps de Strabon, on voyait encore à Marseille des dépouilles remportées sur leurs ennemis, dans divers combats de mer (2).

On croit que, longtemps avant cette époque, les Marseillais avaient envoyé une ambassade auprès d'Alexandre-le-Grand, pour le féliciter de la défaite des Perses, et on ajoute que ce prince, qui recut ces députés à Babylone, les combla de riches présents. Ruffi n'est embarrassé que de l'époque à laquelle eut lieu cette ambassade; mais le silence des historiens, et notamment celui de l'histoire d'Alexandre, laissera toujours des doutes sur ce fait, quoique Pythéas vécut à cette époque (3) et que, par conséquent, Marseille eût pu nommer cette ambassade.

Après avoir battu les Carthaginois, les Marseillais firent alliance avec les Ibères, mais ils ne pardonnèrent plus aux premiers ni leur concurrence, ni leurs conquêtes, ni leur ambition, et, par la conduite qu'ils tinrent dans les siècles suivants, à leur égard, il est aisé de s'apercevoir que rien ne pouvait éteindre leur jalousie.

Ils avaient contracté une alliance avec les Romains

(1) Just., *ibid.*

(2) Strab., lib. IV, dit que ces dépouilles étaient dans la citadelle; or, on sait qu'à Marseille le temple d'Apollon et de Diane étaient dans la citadelle, et que les anciens plaçaient les dépouilles dans les temples.

(3) Bougainville, Mém. de l'acad., tom. 19; Hist de l'astro., par Bailly, art. 16, pag. 255; Mém. de l'acad. de Marseille, an 1766.

presque dès l'époque de la fondation de Marseille (1), et ils regardaient comme un point essentiel de leur politique de se tenir inviolablement attachés à cette nation avec laquelle ils avaient plus de rapport qu'avec les Barbares qui les environnaient. Ils avaient des chantiers, un arsenal de marine, un grand nombre de vaisseaux, des armes de toute espèce, des machines propres à la navigation et aux siéges, et c'est à l'aide de ces moyens qu'ils se soutinrent contre les peuples qui les harcelaient, et qu'ils sacquirent l'amitié des Romains. Les Marseillais leur rendirent de grands services, et les Romains, à leur tour, les aidèrent à s'agrandir (2).

Lorsqu'on apprit que la ville de Rome avait été prise et brûlée par les Gaulois, la consternation fut générale parmi les Marseillais, mais ils ne crurent pas avoir satisfait aux droits sacrés de l'amitié par ce vain tribut de larmes, ils portèrent l'or et l'argent du trésor et des particuliers, pour compléter la somme que les Gaulois exigeaient des vaincus. En reconnaissance de ce service, les Romains affranchirent les Marseillais de tout tribut; ils leur donnèrent rang parmi les sénateurs dans les spectacles publics, et firent un traité d'alliance avec eux, dans lequel ils les traitèrent comme leurs égaux (3).

(1) Just., lib. XLIII, cap. III.
(2) Strab., Rerum geogr., lib. IV.
(3) Just., *ibidem*.

Voici la manière dont ils apprirent la nouvelle de l'incendie de Rome. Ils avaient envoyé des députés à Delphes, pour faire une offrande à Apollon. A leur retour, ces députés entendirent raconter que les Gaulois avaient pénétré dans le cœur de l'Italie, qu'ils avaient pris et brûlé la capitale et qu'ils exigeaient une somme immense d'or et d'argent, pour revenir sur leurs pas. Effrayés de ces bruits, ils revinrent consternés dans leur patrie, et ils en donnèrent la première nouvelle aux magistrats.

Le sage Rollin dit que la conduite des Marseillais, dans cette occasion, fut admirable, et que ce fait serait bien honorable pour eux, s'il était bien constant (1). Mais comme il n'ajoute rien pour démontrer qu'il ne l'est pas, il est permis de croire qu'il est tel, puisqu'il est honorable pour les Marseillais (2).

L'offrande que leurs ambassadeurs venaient de porter à Delphes, n'est point désignée par Justin; cet historien dit simplement qu'elle devait être faite à Apollon (3). L'historien de Marseille dit que les habitants de cette ville avaient une grande dévotion à

(1) Hist. anc., tom. V, pag. 122, in-4°.

(2) Le même auteur, en traduisant ce passage de Justin, paraît ne pas en avoir bien saisi le sens. « De l'or et de l'argent tant public que « particulier qui se trouva chez eux (les Marseillais), dit-il, ils *for-« mèrent* la somme à laquelle les Gaulois avaient taxé les vaincus. » Justin dit pourtant qu'ils ne firent que la *compléter : aurum et argentum publicum privatumque contulerunt ad explendum pondus Gallis*. C'est cette erreur, peut-être, qui le fait douter de cette belle conduite des Marseillais.

(3) Just., *ibidem*.

Apollon, pour marque de laquelle ils envoyèrent à Delphes une statue d'airain qui fut mise au temple de Minerve (1). Mais que représentait cette statue! Pausanias, qui a vu lui-même cette offrande des Marseillais, va nous l'apprendre. En entrant dans la ville de Delphes, dit-il, on trouve quatre temples de suite.............., le quatrième est dédié à Minerve *Pronœa* (2). La statue de Minerve, que l'on voit à l'entrée de celui-ci, est plus grande que celle qui est dans l'intérieur du temple, et c'est un présent des Massiliens (3). C'était donc la statue de Minerve que les Marseillais portèrent à Delphes, et l'on ne voit que dans Ruffi qu'elle était d'airain.

Il paraît, d'ailleurs, qu'ils aimaient à faire de pareilles offrandes, et qu'ils se plaisaient à répandre leur culte non-seulement dans leurs colonies, mais encore parmi leurs amis et leurs alliés. Ils jouissaient, dit Strabon, de l'avantage d'être unis avec les Romains par les liens d'une amitié particulière. Parmi plusieurs preuves de cette amitié, on peut citer la statue de Diane qu'ils ont consacrée sur le Mont-Aventin, semblable, pour la forme, à celle des Marseillais (4). Rome eut toujours une extrême considération pour eux, fondée sur leur rare probité et plus encore sur

(1) Hist. de Marseille, liv. I, chap. III, § IX.
(2) *Pronœa*, prévoyante, les Marseillais l'imploraient dans leurs maladies. Raymond, mém. de l'acad. de Marseille, an 1766.
(3) Pausan. Phoc, lib. X, cap. VIII.
(4) Strab. Rer geogr., lib. IV.

l'inviolable fidélité avec laquelle ils avaient toujours été attachés à son parti; aussi les Marseillais la secondèrent-ils dans toutes les entreprises où ils purent prendre quelque part. Ils se distinguèrent d'abord comme auxiliaires dans la guerre que Marius eut à soutenir contre les Ambrons et les Teutons, qu'il défit dans la plaine *de l'Arc* ou *de Trets*, où deux cent mille de ces barbares perdirent la vie ou la liberté. Pour les récompenser de leur bonne conduite, ce général leur donna le canal qu'il avait fait creuser à l'embouchure du Rhône. Ce fut une source de richesses pour Marseille, par les droits qu'elle levait sur ceux qui remontaient ou descendaient ce fleuve. Néanmoins, l'entrée en était toujours difficile, à cause de la rapidité des eaux, des attérissements qui s'y forment, et parce que le pays est si plat que l'on ne peut, dans un temps couvert, distinguer la terre, même de fort près. C'est pourquoi les Marseillais, cherchant de toutes les manières à s'approprier cette contrée, y firent construire des tours qui servaient de signaux; ils firent même bâtir un temple à Diane l'Ephésienne, sur un terrain auquel les bouches du Rhône donnent la forme d'une île (1).

On voit dans la notice de l'empire que les Romains,

(1) Strab. Géograp., liv. IV, trad. nouv. On trouve encore aujourd'hui quelques restes de ces tours; mais le canal, creusé par Marius, est un sujet continuel de discussions et de recherches qui, jusqu'à ce jour, n'ont encore rien produit d'intéressant. Voyez d'Anville, Notice sur les Gaules.

dans la suite, eurent une flotte sur le Rhône; elle était connue sous le nom de *Classis fluminis Rhodani,* et celui qui la commandait était établi à Vienne, ou à Arles.

Dans la guerre contre Annibal, Marseille aida les Romains par toutes sortes de bons offices, sans que les mauvais succès qu'ils essuyèrent dans les premières années de la guerre, et qui leur firent perdre presque tous leurs alliés, fussent capables d'ébranler sa fidélité. Les ambassadeurs, que Rome avait fait partir pour l'Espagne et les Gaules, ne trouvèrent des paroles de confiance et de sincérité que lorsqu'ils se furent abouchés avec les magistrats de Marseille. Ces alliés, attentifs et fidèles, leur apprirent tout ce qu'ils avaient intérêt de savoir, ils leur donnèrent à entendre qu'Annibal avait déjà fait partir des émissaires pour gagner l'amitié des Gaulois; mais que cette nation, avide et féroce, ne lui resterait attachée qu'autant qu'il en gagnerait les chefs par de nouveaux présents (1). Dans la guerre contre ce redoutable ennemi, les Marseillais aidèrent donc les Romains de leurs conseils et de leurs troupes; ils fournirent des galères à Scipion (2), et Polibe dit que ce général étant à dix milles de l'ennemi, il envoya deux vaisseaux de Marseille à la découverte, car les Marseillais étaient toujours les premiers à s'exposer, et leur intrépidité lui

(1) Tite-Liv., lib. XXI, n° 20.
(2) Tite-Liv., lib. XXVI, n° 19.

fut d'un grand secours. Ces deux vaisseaux rapportèrent que la flotte ennemie était à l'embouchure de l'Ebre (1). Ces services signalés attirèrent de plus en plus aux Marseillais l'amitié de ce grand peuple que la fortune destinait à commander au monde entier; aussi, en reçurent-ils une preuve bien honorable, lorsque le sénat de Rome ayant ordonné de raser la ville de Phocée, et d'éteindre même son nom, parce que ses habitants avaient pris les armes contre la république, les ambassadeurs de Marseille vinrent implorer le pardon des coupables. Nous n'avons pas commis la faute que vous reprochez justement à Phocée, dirent-ils, mais nous partageons son repentir et sa condamnation. Phocée est notre mère, et tous ses enfants, vos fidèles alliés, sont à vos pieds et vous demandent grâce pour elle et pour nous (2). Le sénat et le peuple, touchés de pitié, révoquèrent l'arrêt.

Il serait intéressant de jeter un rapide coup-d'œil sur la conduite réciproque des Marseillais et des Romains. Les premiers aident ceux-ci dans leur guerre contre les Carthaginois, parce que les vaisseaux de Carthage leur inspirent de la jalousie; ils réunissent leurs forces à celles des Romains pour détruire leur rivale, et profanent les noms sacrés d'attachement et de fidélité, lorsqu'ils ne font qu'assouvir une haine aveugle contre un ennemi qu'ils redoutent. Rome, de

(1) Polib., lib. III, cap. XX.
(2) Just., lib. XXXVII, cap. I. Crévier, Hist. Rom., tom. 8.

son côté, se sert habilement de l'alliance et des armes de Marseille, pour renverser Carthage, et, soumettant ainsi cette puissance qui la menaça plus d'une fois d'une ruine totale, elle médite, en secret, sur les moyens de subjuguer, à leur tour, ces alliés officieux qui prodiguent leur sang pour étendre son empire. Tel on a vu, de nos jours, un guerrier habile et redouté battre de nombreux ennemis avec leurs propres armes, renverser les trônes les mieux affermis, à l'aide des débris des trônes déjà renversés, et parvenir, enfin, au faîte de la gloire par les moyens mêmes qui étaient destinés à l'abaisser. Ainsi Rome secourait des nations lointaines, pour assurer ses conquêtes, et son alliance était toujours le prélude d'un triomphe pour elle et le signal de l'esclavage pour les peuples qui la sollicitaient.

Les Marseillais, cependant, avaient déjà conquis, par leur courage, plusieurs points de la côte; ils bâtirent sur la frontière plusieurs villes pour se prémunir contre les Ibères (1). Ces villes reçurent aussi d'eux

(1) Ces villes sont *Hemeroscopium*, *Emporium* et Rhodès. Entre Carthagène et le *Sucron* (Xucar), à une distance peu considérable de ce dernier, sont situées trois villes marseillaises, dit Strabon, dont la plus connue est *Hemeroscopium*. Sur le cap qu'elle présente, s'élève un temple consacré à la Diane d'Ephèse, lequel est en grande vénération. Sertorius en fit sa place d'armes. Ce cap s'appelait *Dianium* (aujourd'hui *Denia*, du nom de Diane à laquelle il est dédié.)

Emporium, fondé par les Marseillais, est à 400 stades des Pyrénées, et des frontières de l'Ibérie et de la Gaule; *aujourd'hui on la nomme Ampurias.* Rhodès, *Roses*, petite ville dépendante d'Emporium selon les uns, fondée par les Rhodiens, selon d'autres. Autrefois les Em-

le culte de la Diane d'Ephèse et tous les autres rits grecs, tels qu'ils les observaient dans leur patrie, sans excepter les sacrifices (1).

On compte encore Rhode (2), *Agatha*, Agde, destinées à contenir les Barbares qui habitaient aux environs du Rhône, ainsi que du côté de l'est *Tauroentium*, Taurenti (3); *Olbia*, Eoube (4); *Antipolis*, Antibes; *Nicea*, qu'ils bâtirent dans le dessein de se garantir des incursions des Saliens et des Liguriens qui habitent les Alpes (5).

poriens occupaient une petite île vis-à-vis l'emplacement d'*Emporium*, que l'on nomme encore *la vieille ville*, à présent ils sont établis sur le continent. Strab., Rer. geog., lib. III, pag. 463, 466, trad. nouvelle.

(1) Strab., lib. IV, pag. 11.

(2) Pline, en parlant des villes qui étaient près des rives du Rhône, fait mention de *Rhoda* que l'on ne connaît plus; il prétend que cette ville avait donné son nom au Rhône, Pline, lib. III, cap. IV; mais comme elle est appelée *Rhodanusia* par Marcius d'Héraclée, et dans Etienne de Bysance, il semble qu'elle aurait plutôt reçu son nom de ce fleuve. Voyez d'Anville, Notice de la Gaule, article *Rhodanus*, fluv.

(3) César, dans le second livre de la guerre civile, a nommé ce lieu Tauroenta, au pluriel, et il l'appelle Castellum Massiliensium; Scymnus de Chio le nomme *Tauroeis*; il en reste des vestiges à la droite de la baie de la Ciotat; on l'appelle aujourd'hui *Taurenti*. On croit que la mer couvre une partie de ces ruines. Voyez sur ce lieu les savantes recherches du feu M. Achard, dans les mémoires de l'académie de Marseille, année 1805.

(4) Strabon, Méla, Ptolémée la nomment *Olbia*, quoique l'opinion générale place *Olbia* à Hyères; cependant, celle-ci, dont le nom est *Areæ*, n'étant pas placée au bord de la mer, comme cette situation convenait aux Marseillais, ses fondateurs, et son nom, d'ailleurs, n'ayant aucun rapport avec celui d'*Olbia*, on a supçonné que le port de l'Eoube, entre le cap nommé la *Combe* et *Breganson*, qui est un petit château sur un rocher, convenait peut-être mieux à l'ancienne *Olbia* qu'à Hyères (*Areæ*) d'aujourd'hui. D'Anville désirait que quelque savant fît de ce lieu l'objet de sa curiosité. Voyez Not. de la Gaule, pag. 502.

(5) Strab. Rerum geog., lib. IV.

On sent aisément que les Marseillais durent chercher à s'étendre sur la côte, puisqu'ils se livraient au commerce maritime, et qu'ils n'ignoraient point qu'en possédant un plus grand nombre de points sur le rivage, ils agrandissaient leur domaine, en multipliant leurs ressources contre leurs ennemis naturels. Leur marine, d'ailleurs, avait, par là, plus d'un abri dans le besoin, et de fréquentes occasions de se distinguer, en perfectionnant un art dont la pratique est la première loi.

Les anciens, qui se plaisaient à imposer de grands noms aux objets qu'ils convoitaient donnèrent à la Méditerranée celui de mer de Marseille. *Mare Massiliense*, tant étaient grandes la puissance et la marine de cette ville. Les Romains finirent par appeler cette mer, *Mare nostrum*, comme ils s'approprièrent jusqu'au firmament, et tout ce qui était connu dans l'univers.

Les forces de terre des Marseillais ne le cédaient en rien à leurs forces navales, car après avoir vaincu les Saliens, dans toutes les rencontres, ils défirent les Liguriens au-delà du Var, et se rendirent maîtres du pays où ils bâtirent Nice, *Nicea*, qui signifie victoire, et ils l'appelèrent ainsi pour laisser à la postérité un monument de la gloire qu'ils avaient acquise, en subjuguant cette nation (1).

(1) Strab., Géogr., lib. IV, Hist. de Nice.... Ruffi, Hist. de Marseille, lib. I, chap. IV.

On doit remarquer encore que leurs nombreux habitants ne pouvaient être contenus dans l'enceinte de leur ville, et que dès l'année 3405 de la création ils envoyèrent à Nîmes une colonie de Phocéens. Cette ville, où se trouvent encore tant de beaux monuments et des restes précieux de son antique splendeur, avait pour armes un taureau d'or, comme Marseille, ce qui donne à comprendre, ainsi que l'ont observé les historiens, que ces deux villes avaient eu une origine commune, ou que Marseille, au moins, en avait eu la domination et lui avait donné ses lois (1). Narbonne reçut aussi dans son sein une peuplade marseillaise, lorsque Fabius Maximus passa dans la Gaule, sous le spécieux prétexte de secourir les Marseillais (2). Mais si plusieurs de leurs colonies attestent leur valeur, il en est d'autres, s'il faut en croire l'histoire, qui leur procurèrent de très grandes richesses. La ville d'Empurias fut du nombre de ces dernières. Des relations de commerce et d'amitié unissaient étroitement cette colonie avec la métropole, et ces rapports cimentés par leurs besoins réciproques, les rendaient alternativement tributaires de leur commune prospérité. On dit qu'après un grand tremblement de terre on découvrit, non loin d'Empurias, dans les Pyrénées, les plus belles mines d'argent qu'on eût vu jusqu'alors; on porta immensément de ce pré-

(1) Antiquité de Nîmes d'Ayron....
(2) *Ibidem.*

cieux métal, dans cette ville, au moment où les Marseillais s'y présentèrent avec plusieurs vaisseaux. Ceux-ci troquèrent leurs marchandises contre des lingots, et revinrent richement chargés dans leur patrie (1).

On rapporte que la découverte de cet argent se fit de cette manière : des bergers ayant incendié d'immenses forêts dans les Pyrénées, on vit la terre s'entr'ouvrir par cette chaleur excessive, et l'argent liquifié ruisseler de toutes parts, sur les flancs des rochers (2). Et quoique les Phéniciens, dont les nombreux vaisseaux parcouraient, depuis longtemps, toutes les mers, profitassent beaucoup de ces richesses, Marseille néanmoins en eut une très grande partie.

La fortune ne corrompit pas les Empuriens ; car tous ces trésors ne purent altérer ni le culte qu'ils avaient reçu de la métropole, ni la simplicité de mœurs qui les avait toujours distingués : ils conservèrent même leur langage au milieu des nations barbares qui les entouraient ; et cette colonie, qui fit tant d'honneur à Marseille, ne vit ternir l'éclat de son antique renommée, que lorsqu'elle tomba sous la domination romaine, qui ne lui laissa que d'inutiles regrets sur la perte de sa liberté, et le vain souvenir d'une célébrité qu'elle n'avait plus (3).

(1) Chronique générale d'Espagne, d'Ant. Bailly.

(2) Arist., lib. de Mirab. auscult. vid. quoq. Diod. Sicil. hist.

(3) Voyez l'inscription gravée sur un tronçon de colonne, trouvé à

La ville de Roses, en Catalogne, fondée par les Rhodiens, appartenait également à Marseille, de manière que celle-ci possédait toute la côte depuis Empurias jusqu'à Gênes; ce qui l'exposait à de si fréquentes attaques de la part des peuples, qu'elle repoussait sans cesse dans l'intérieur des terres, qu'elle se vit contrainte à demander l'appui des Romains.

En effet, dit Polybe, les Marseillais, qui furent constamment inquiétés par les Liguriens au temps où nous parlons, se virent réduits aux dernières extrémités, et voyant *Antipolis* et *Nicea*, deux de leurs colonies, assiégées par leurs ennemis, ils dépêchèrent des ambassadeurs au sénat romain pour en obtenir du secours. Ces députés entèrent dans l'assemblée, déclarèrent les ordres dont ils étaient chargés, et il fut résolu qu'on députerait sur les lieux, pour être éclairci de ce qui s'était passé et pour essayer de faire rentrer, par la raison, les Barbares dans leur devoir. Le sénat députa donc, sur le champ, Flaminius, Popilius Lenas et L. Puppius qui, partant avec les ambassadeurs de

Empurias, dant il est parlé dans la Chron. d'Espagne de Bailly. Ruffi l'a copiée. Elle est ainsi conçue :

Emporitani populi Græci hoc templum
Sub nomine Dianæ Ephesiæ eo sæculo
Condidere, quo nec relicta Græcarum
Lingua, nec idiomate patriæ Jberæ
Recepto, in mores, in linguam,
In jura, in dictionem cessere
Romanam
M. Ceteco
Et L. Apronio Cos.

Marseille, vinrent par mer sur le territoire des *Oxibiens*, dans le dessein de débarquer devant *Egitna*(1). Les Liguriens, sur la nouvelle que ces commissaires étaient venus pour leur commander de lever le siége de cette ville, s'opposèrent à la descente de ceux qui étaient encore dans le port. Ils n'arrivèrent pas à temps pour empêcher Flaminius de descendre, il était débarqué et ses équipages étaient déjà sur le rivage. D'abord, ils lui ordonnèrent de sortir de leur pays, il méprisa ces ordres; on pille ses bagages, ses gens veulent le défendre, on les repousse, on les insulte; Flaminius lui-même vient au secours, on le couvre de blessures et l'on jette, sur le carreau, deux des siens, on poursuit les autres jusqu'à leur vaisseau, et Flaminius remonté sur son bord, est obligé, pour sauver sa vie, de couper les câbles. On le transporta rapidement à Marseille, où rien ne fut négligé pour le soigner.

Le sénat informé de ces tristes événements, fait partir, au plus vite, avec une armée, le consul Quintus Opimius, pour se venger des Oxibiens et des Décéates. Les troupes se rendirent à *Placentia*, de là, le long de l'Apenin, le consul vint dans le pays des Oxibiens et campa sur les rives de l'Apron, où il attendit les ennemis qu'on disait bien résolus à se défendre. Il

(1) Les Oxibiens habitaient les environs d'Antibes, *vid.* Danville, *Not. de l'anc. Gaule.*

conduisit de là son armée devant *Egitna*, où le droit des gens avait été violé, d'une manière si criante, dans sa personne et dans celle de ses collégues. Il prit la ville d'assaut, en réduisit les habitants à l'esclavage et fit traîner, liés et garrottés à Rome, les principaux auteurs de l'insulte qui leur avait été faite. Après cet exploit, il alla au-devant des Oxibiens qui, désespérant de fléchir le courroux des Romains, par un excès de témérité, venaient l'attaquer au nombre d'environ quatre mille hommes, avant que les Décéates les eussent joints. Opimius, capitaine habile et expérimenté, fut frappé de leur hardiesse; mais voyant qu'elle n'était fondée sur aucun principe, il s'attendit bien que de pareils ennemis ne feraient pas une longue résistance. Il sort de son camp, range ses troupes en bataille, les anime à bien faire et marche aux Oxibiens, au petit pas. Le choc fut si vif, qu'en un moment ils furent défaits. Plusieurs restèrent sur le champ de bataille, les autres prirent la fuite et se dispersèrent.

Les Décéates, en corps d'armée, se présentèrent pour secourir les Oxibiens, mais il était trop tard; ils rallièrent cependant les fuyards, et avec ce renfort ils vinrent attaquer les Romains. Ils combattirent avec beaucoup de courage et de vivacité, enfin, ils cédèrent, se rendirent aux Romains et leur livrèrent la capitale de leur pays. Le vainqueur distribua aux Marseillais toutes les terres qu'il venait de conquérir. Il voulut que les Liguriens envoyassent à

Marseille des otages qu'on échangerait à certaines époques. Il désarma les ennemis et fit prendre à ses soldats des quartiers d'hiver dans leurs villes. Ainsi commença et finit, en peu de temps, la guerre contre les Oxibiens et les Décéates (1).

Les Marseillais augmentèrent donc leurs domaines, vers l'un des points les plus éloignés de la métropole; mais bientôt les Saliens formèrent une nouvelle ligue avec les *Falanes* qui habitaient, comme eux, dans la Provence, et avec les peuples de l'Auvergne et du Dauphiné : Marseille appela de nouveau les Romains. Caïus Sextius, qui avait été consul l'année précédente, commanda cette expédition; suivant quelques auteurs, il était venu remplacer Fulvius Flaccus, qui n'avait rien fait de mémorable sur ces lieux, mais Sextius, après avoir défait les Saliens, fonda, non loin de Marseille, une ville qui tire son nom de ce général et des eaux thermales qui s'y trouvent (2), et dont quelques-unes, on perdu depuis, leur chaleur (3). Il mit dans cette nouvelle ville une garnison romaine, et chassa de la côte qui conduit de Marseille en Italie, les Barbares que les Marseillais seuls n'avaient pû

(1) Polyb., ambassad. chap. CXXXIV. Trad. de D. V. Thuillier, bénédict.

(2) *Aquæ-Sextiæ*, Aix.

(3) Solin dit que de son temps ces eaux avaient déjà perdu leur vertu et leur renommée. Quant à la victoire dont parle ici Strabon, on la rapporte à l'an de Rome 629. Ruffi, Hist. de Marseille, chap. IV, liv. Ier., n'est point bien instruit des détails qu'on trouve sur ce sujet dans les auteurs originaux; il paraît avoir négligé Polybe et Strabon.

entièrement repousser. Néanmoins, il ne fut guère plus heureux que ces derniers dans le résultat de cette expédition, si ce n'est qu'il obligea les Barbares à se tenir éloignés de 12 stades des côtes qui offrent des ports commodes, et de 8 de celles qui sont couvertes de rochers. Le terrain qu'ils avaient abandonné, il le laissa aux Marseillais (1).

On verra, dans la suite, que Pompée leur avait donné le pays des *Volcœ Arecomici,* peuples de la Narbonnaise première; ils habitaient vers le Rhône, et la ville de Nîmes en faisait partie; il leur avait encore cédé le pays des *Helviri*, dont les terres forment aujourd'hui le diocèse de Viviers (2); et César, voulant à son tour leur donner une preuve de sa libéralité, voulut que la ville de Lyon, fut, du côté du nord, la limite de leur puissance (3).

Dans les siècles suivants l'empereur Adrien ayant fait une nouvelle division des Gaules, nomma la province de Marseille immédiatement après celle des Alpes-Maritimes (4), et il paraît qu'elle jouit pendant quatre cents ans de ce privilége, puisque Grégoire de Tours, qui vivait vers le sixième siècle, lui donne encore ce nom.

Indépendamment de leurs colonies, les Marseillais

(1) Strab., lib. IV.
(2) D'Anville, Géograp. ancienne, tom. Ier., pag. 56 et 59
(3) Jul. Cæs. de Bell. civil., lib. I
(4) Suet, I.

possédaient plusieurs îles. Ils étaient les maîtres de celle qui est à l'embouchure du Rhône, qu'on appelait jadis *Ostium Massalioticum*, aujourd'hui la *Camargue*. Ils occupaient les trois îles qui sont près de Marseille, et ils leur donnèrent le même nom qu'aux grandes *Stœchades*. Ils appelèrent la première, en venant de l'ouest à l'est, *Prote*. Ce nom altéré, fournit, dans la suite, celui de *Protoneau* et de Rotoneau qu'elle porte aujourd'hui, quoique elle fut appelée dans un temps l'île de St.-Etienne. On trouve dans les archives de la Maison de Ville des statuts qui défendaient aux navires de prendre station dans les anses de cette île, depuis St.-Michel jusqu'à Pâques, sous peine d'une amende de cinq cents livres de *coronat*, à cause des dangers qui pouvaient les y menacer. Vers le milieu du 14e siècle, il y avait un palais dont il ne reste pas même des ruines.

Ils appelaient la seconde *Mese*, c'est-à-dire, celle du milieu; il ne faut pas oublier que ce sont les Stæchades qui touchent Marseille dont nous parlons en ce moment, et que leur nom se tire de la position qu'elles occupent entr'elles, ainsi que l'observe Pline (1), car les anciens Marseillais cherchaient moins à leur donner des noms propres qu'à signaler leur situation respective. Cette île fut ensuite nommée Pomponiana, ou Pompeiana, selon d'autres, d'où l'on croit qu'on a fait *Poumegues* (2).

(1) Hist. nat., lib. III, cap. IV.
(2) Vid Bouche, Chorogr. de Provence, liv. I, chap. VIII, Vid.

La troisième était *Hypæa*, ou la plus reculée, par rapport aux deux autres, comme la dénomination du mot grec le désigne. Aujourd'hui elle est connue sous le nom de *Château-d'If*. Cette île, la plus petite des trois, reçut ce nom des ifs qui y croissaient en abondance, ainsi que l'expliquaient fort bien des vers français gravés sur une pierre du donjon du château, vers le milieu du 16e siècle, et que l'air rongeur de la mer a totalement effacés. Dans les guerres contre Charles-Quint, François Ier entreprit de la fortifier et il chargea de ce soin le comte Pierre de Navarre, qui avait quitté le service de l'empereur et s'était attaché à la cause des Français. Mais comme les finances de ce monarque étaient fort épuisées, la tour, qu'on eut d'abord le dessein d'y élever devait être construite des débris d'un couvent de moines de Marseille (1), et en partie aux frais de Bernardin de Baux, commandeur de Saint-Jean de Jérusalem, lequel ordonna par son testament qu'on vendrait vingt-cinq balles de camelot déposées au château de Baux, et que du prix on en fit bâtir la tour (2). Ainsi dès l'an 1529 on fit transporter dans l'île tous les matériaux pour commencer ce travail; mais à peine en

quoq. d'Anville, art. Stæchades, *Pomponiane*, *Mese*, *Prote*, etc. Les anciens avaient donné aux îles qui sont devant Marseille les mêmes noms que ceux qu'ils donnèrent aux îles d'Hyères.

(1) Celui des frères mineurs qu'on démolit à cette époque.

(2) Voyez les écritures de Massateli, not., à Marseille, ensuite Fabron, et celles de Grégoire Ribié, notaire, fol. 1.

eût-on posé les fondements, qu'André Doria, au service de Charles-Quint, après avoir abandonné les intérêts de la France, descendit dans l'île et fit jeter à la mer, par ses soldats, tout ce qu'on avait amassé pour cette fortification. André Doria prétendait que la tour de Château-d'If pouvait arrêter les flottes de Charles-Quint. Quoiqu'il en soit les travaux furent abandonnés, et ce ne fut que six ans après que François Ier voulut de nouveau fortifier cette île. En 1535 on fit venir de Romans, en radeaux, cinq cents quintaux de fer et mille charges de charbon, pour être employés à la construction de la tour qui porta le nom de Château-d'If. Cette circonstance peut servir à faire remarquer combien Marseille avait déjà perdu de ses anciennes ressources, et dans quel état de dénûment elle fut réduite à l'époque dont nous parlons. L'île de Château-d'If n'eut donc que la tour de ce nom, où furent enfermés, dans la suite, les prisonniers d'état; et ce ne fut que vers le milieu du 17e siècle qu'elle fut mieux fortifiée (1).

Les Marseillais s'étaient emparés des îles situées près d'*Eube*, Hyères, auxquelles ils donnèrent le nom de Stæchades, et qu'ils désignèrent comme celles du voisinage de Marseille, par l'ordre de position dans

(1) M. Millin se trompe lorsqu'il dit que ce fut à l'île de Ratoneau que François Ier. fit construire une tour et que les Marseillais y bâtirent un petit fort en 1597.

Voyez Ruffi, Hist. de Marseille, tom. I, chap. IV, § V.

lequel elles sont placées. Ils avaient enfin l'île Sainte-Marguerite, que l'Homme au Masque de Fer a rendue si célèbre dans ces temps modernes, et cette île fameuse de Lérins, qui fournit tant de modèles de vertus et d'illustres personnages à la religion chrétienne.

Mais si les Marseillais avaient étendu leur domination d'une manière si rapide, il n'y a point de doute qu'indépendamment de la situation dans laquelle ils étaient par rapport aux peuples de leur voisinage, ils n'aient dû une grande partie de leur élévation à la sagesse de leur conduite, aux principes de leur saine politique et à la fermeté courageuse de leurs chefs.

Aussi les vit-on, dès la fondation de leur ville, s'attirer par leur valeur, leur prudence et leur industrie, l'estime et l'admiration de tous les peuples connus; mais ils s'appliquèrent, surtout, à se donner de bonnes lois, à perfectionner leur gouvernement; celui des Marseillais était d'abord oligarchique (1), mais ceux des citoyens riches qui n'y prenaient aucune part forcèrent, dans la suite, ceux qui gouvernaient, de le changer en une *oligarchie tempérée* ou *plus républicaine* (2); et c'est sans doute cette oligarchie tempérée dont parle Strabon, lorsqu'il dit : le gouvernement marseillais est une aristocratie bien réglée. Ils

(1) Aristot. Politic, lib. V, cap. VI.
(2) Πολιτικοτέρα ὀλιγαργία. *Ibidem.*

ont un conseil composé de six cents personnes qu'ils nomment *Timouques* (1), et qui jouissent de cette dignité durant leur vie. De ce nombre quinze président le conseil et sont chargés d'expedier les affaires courantes. Ceux-ci sont présidés à leur tour par trois d'entre eux en qui réside la plus grande autorité. Personne ne peut devenir *Timouque* qu'il n'ait des enfants et qu'il ne soit citoyen depuis trois générations. Les lois sont des lois Ioniennes et elles sont exposées en public, de manière que tout le monde peut en prendre connaissance (2). L'historien Ruffi ajoute qu'on les exposait aux places publiques, afin qu'elles fussent ponctuellement observées, et que si quelqu'un était convaincu de les avoir violées, il en fût sévérement puni (3).

La républiqne de Marseille jouissait d'une si grande réputation, qu'Aristote l'avait prise pour modèle, et que cet illustre instituteur d'Alexandre en avait fait un traité particulier; ce qui prouve combien, dès cette époque, on admirait les lois qu'elle s'était données. Que de traits intéressans fournirait cet ouvrage à l'histoire, si le temps l'eût respecté ! Mais il ne nous

(1) *Timouque*, à la lettre, signifie ceux qui possèdent les honneurs. En Egypte, à Neucratis, les magistrats avaient le même nom, ainsi que ceux des Messéniens; les Ioniens le donnèrent toujours à ceux qui les gouvernaient. Ce nom passa dans leurs colonies. Leur Diane s'appelait aussi *Timouque*. Voyez la note 2, pag. 10, du volume 11 de la trad. nouv. de Strabon.

(2) Strab. Géog. lib. IV.

(3) Hist. de Marseille, liv. I, chap. III.

en reste qu'un fragment qui ne semble être parvenu jusqu'à nous que pour exciter de stériles regrets (1) : la perte du code des lois nautiques paraît très propre à les augmenter, lorsqu'on pense, surtout, à celui des Rhodiens, qui avait mérité les suffrages de toutes les nations, et avec lequel celui des Marseillais devait avoir tant de rapports, puisque cette île et Marseille se ressemblaient si bien pour tout ce qui concerne les lettres et les arts, le commerce et l'industrie, l'éclat de leurs armes et la décadence de leur grandeur (2).

Marseille s'était particulièrement distinguée par la sagesse de son gouvernement; car Cicéron ne craint pas de dire, que non seulement dans la Grèce, mais même parmi les autres nations, rien n'était comparable à la sage police qu'on y avait établie. Cette ville, ajoute-t-il, si fort éloignée du pays, des mœurs et du langage de tous les autres grecs, placée dans les Gaules, au milieu des peuples barbares, est conduite si prudemment par les conseils de ses anciens, qu'il est plus aisé de louer l'excellence de ses lois que de les imiter (3).

Tacite en fait l'éloge en peu de mots, lorsqu'en parlant d'Agricola, son beau-père, qui reçut à Marseille, par les soins et l'affection de Procilla, sa mère,

(1) Arist. Politic. Voyez la lettre première de ce recueil.

(2) Plin. Hist. nat. Strab. Géogr.

(3) Ut omnes ejus instituta laudare faciliùs possint quàm emulari *Orat. pro Flac.*, n° 63.

une excellente éducation, dit dans son style mâle et concis : « ce qui lui épargna les dangers qui en-« traînent communément les jeunes gens dans le dé-« sordre, fut, outre son bon naturel, le bonheur « d'avoir pour école, dès son enfance, la ville de « Marseille, qui, par un heureux mélange, réunit à « la politesse des Grecs la simplicité et la retenue des « provinces (1). »

Cette ville, dit un ancien, austère gardienne de la sévérité des mœurs, exclut de son théâtre les comédiens dont les pièces roulent presque toujours sur des amours illicites, dans la crainte qu'en se familiarisant avec ces sortes de spectacles, on ne se porte enfin à les imiter. On n'y reçoit point ces hypocrites, qui, sous les dehors de la religion, ne cherchent qu'à mener une vie molle et oisive; on en bannit, avec soin, toute espèce de superstitions. Depuis la fondation de la ville on y conserve une épée dont on frappe les criminels, et quoique la rouille l'ait presque entièrement usée, et qu'elle suffise à peine à l'usage auquel elle est destinée, on la garde néanmoins pour montrer que, même dans les moindres choses, les anciennes coutumes ne doivent jamais être violées (2).

(1) Arcebat eum ab illecebris peccantium, præter ipsius bonam integramque naturam, quod statim parvulus, sedem ac magistram studiorum Massiliam habuerit, locum græcâ comitate et provinciali parcimoniâ mixtum ac bène compositum. *Tacit. in Agric. cap. IV.*

(2) Valer. Max. Lib. II. Cap. VI.

LETTRE QUATRIÈME.

MONSIEUR,

JE craignais que ma dernière lettre ne vous eût impatienté par sa longueur, et que le courage ne vous eût manqué dès le début de votre louable entreprise; car rien n'est moins rare dans le monde que de voir des personnes qui voudraient tout savoir sans prendre la peine de s'instruire : je n'aurais pas été fâché, néanmoins, d'obtenir, pour vous, quelques jours de repos, et de cesser, pour le moment, de citer des faits et des dates, qui piquent peu la curiosité du commun des lecteurs, et qui n'apprennent rien aux savants; mais je vois avec plaisir que vous aimez à connaître ce que les auteurs anciens ont écrit sur ma patrie, et que vous vous plaisez à parcourir les ouvrages qui vous en rappellent le souvenir. Je vous donne donc la suite des recherches que renferme le manuscrit dont je vous ai déjà parlé, et je vous félicite sincèrement de la constance dont le ciel vous a doué, pour en poursuivre la lecture jusqu'au bout. Je n'ignore pas qu'elle est un peu sérieuse, et qu'elle ne présente,

pour égayer l'esprit, aucun de ces sarcasmes indécents qui consolent les sots de la supériorité des hommes de mérite, et qui, selon eux, les dédommagent, par un trait injurieux, des talents qu'ils méconnaissent et qu'ils ne sauraient acquérir; mais je vous prie de ne pas oublier que vous voyez Marseille dans un lointain sans bornes; que jusqu'à ce jour, vous n'avez découvert des preuves de sa splendeur que dans les écrits de quelques écrivains dont peu de lecteurs seulement connaissent le nom, et qu'il y a, peut-être, autant de mérite à consulter ces monuments épars, qu'à se plaire à les mettre d'accord entre eux; mais comme il est essentiel de ne rien négliger de ce que fut jadis cette ville célèbre, lorsque nous aurons épuisé tout ce qu'en ont dit les anciens, s'il nous reste bien des faits sur lesquels nous ne puissions nous instruire, nous saurons, du moins, pourquoi nous devons les ignorer.

Vous sentez, d'ailleurs, qu'en rapprochant ce tableau du point où nous nous trouvons, nous en saisirons mieux les détails, et que ce changement de perspective diminuera les efforts que nous faisons, jusqu'à présent pour en distinguer les objets. Ne voyez-vous pas, en effet, que les siècles qui nous séparent de l'ancienne Marseille semblent interposer, entre elle et nous, un nuage épais qui arrête, à chaque instant, nos regards; et que ce n'est que dans les auteurs de l'antiquité que nous pouvons découvrir quel-

que trait de lumière capable de nous éclairer dans cette nuit obscure? Mais à mesure que la scène se rapprochera des spectateurs, ces ténèbres se dissiperont, et les personnages se montrant à découvert, chacun pourra s'intéresser à l'action qu'ils doivent représenter.

Vous avez donc vu ce que raconte Valère Maxime, des mœurs austères des anciens Marseillais, et de leur respect inviolable pour les coutumes qu'ils avaient adoptées. Lisez aujourd'hui ce qu'il rapporte de certains usages qui s'observaient chez eux, et notamment de leur hospitalité; elle s'exerce à Marseille, dit-il, avec le plus grand empressement, mais aucun étranger ne peut y entrer en armes; il est obligé de les laisser aux portes de la ville, et on les lui rend à son départ; car il est juste qu'ils n'aient rien à craindre de leurs hôtes, puisqu'ils les reçoivent avec tant d'humanité; cet usage, d'ailleurs, assure à tous la plus parfaite tranquillité. Ils peuvent remettre trois fois leurs affranchis en servitude s'ils en ont été trompés trois fois; mais on méprise leurs plaintes s'ils les accusent pour la quatrième fois, car on pense, chez eux, que c'est mériter l'injure que de s'y exposer si souvent (1).

(1) *Les Athéniens remettaient dans l'esclavage l'affranchi convaincu d'ingratitude envers son patron : Je ne veux pas, lui disait celui-ci, avoir un citoyen qui connaît si mal le prix de la liberté, et je ne saurais croire qu'un homme qui s'est rendu criminel envers son bienfaiteur soit utile à la république.* Val. Max., lib. II, cap. VI.

Il y a devant les portes de la ville deux cercueils, dans l'un desquels on met les corps des esclaves, et dans l'autre, ceux des personnes libres. On les porte sur des chariots au lieu de leur sépulture (1). La cérémonie des funérailles se fait sans pleurs, ni lamentations, et se termine, le jour même, par un sacrifice domestique, et par un repas entre les parents et les amis : car à quoi sert, disent-ils, de s'abandonner sans réserve à une douleur humaine, ou d'être jaloux de la Divinité de ce qu'elle n'a pas voulu partager avec nous son immortalité?

A Marseille, dit le même auteur, on garde publiquement de la ciguë préparée, pour en donner à ceux qui prouvent devant les six cents, c'est-à-dire devant le sénat, qu'ils ont des motifs suffisants pour se donner la mort. Cette indulgence des magistrats annonce la prudence la plus consommée, car, de cette manière, ils ne permettent à aucun citoyen de renoncer indiscrètement à la vie, et ils fournissent un moyen prompt d'en sortir à ceux qui prennent, avec calme, cette courageuse résolution, et qui veulent, avec le consentement du public, mettre un terme à une existence malheureuse, pour s'en procurer une autre plus fortunée, ou finir une vie trop heureuse, dans la crainte de devenir malheureux (2).

(1) C'est qu'on enterrait les morts fort loin de la ville. *Vid.* Ruffi, Grosson, *etc.*

(2) Valer. Max, lib. II., cap. V. On verra dans la suite de ce recueil une lettre sur cette prétendue coutume des Marseillais. Celui

Quant à la vie simple des Marseillais, et à la modération de leurs désirs, en voici une grande preuve, dit Strabon : chez eux la plus riche dot n'excède jamais la somme de cent pièces d'or ; ils en ajoutent cinq pour les habits, et autant pour les ornements en or (1).

Leur tempérance, leur sobriété, leur vigilance, furent tour à tour célébrées par les plus grands écrivains de l'antiquité ; et il n'est point surprenant que les Marseillais se fussent rendus recommandables par ces rares vertus, lorsqu'on pense à la situation critique dans laquelle ils s'étaient, si longtemps, trouvés, et surtout à la nécessité qui les leur prescrivait, non-seulement comme un moyen d'agrandir leur puissance, mais encore comme une condition nécessaire à leur salut. Ils ne pouvaient, en effet, se préserver d'une ruine totale, que par des lois capables d'imprimer à leurs âmes la plus grande énergie ; et l'on sait que ces hommes intrépides, qui abandonnent volontairement leur patrie pour aller se fixer sur un sol étranger, sont communément les plus propres à ressentir les effets de cette peine vive et secrète, de cette continuelle sollicitude que leur position inspire, et qui,

qui l'a écrite pense que Valère Maxime n'a imaginé cette histoire, dans sa compilation, que pour amuser le public. Rollin, qui se plaît à rendre hommage aux lois et aux coutumes des anciens Marseillais, passe celle-ci sous silence, ce qui prouverait qu'il n'y croyait pas. Voyez son Hist. ancienne, tom. V. pag. 116, édit. in-4°.

(1) Strab. Rer. geog. lib. IV. Du temps de Strabon les cent pièces d'or valaient 2,500 fr., et les cinq pièces, environ 125 fr.

seule, peut faire naître, au besoin, les plus vigoureuses déterminations. Ils s'appliquèrent donc à proscrire le luxe, à fuir l'abus des plaisirs, à honorer les bonnes mœurs; et, dans la crainte de tomber dans la mollesse, qui perd les individus et les états, les Marseillais adoptèrent cette législation austère propre à les faire triompher de leurs ennemis (1).

Les femmes qui, dans toutes les nations, doivent donner l'exemple de cette sage retenue qui forme leur plus bel ornement, et qui, par leur modestie et la régularite de leur conduite, ajoutent toujours un nouveau prix à leurs charmes, ne pouvaient, chez les Marseillais, boire du vin dans aucun cas, et leurs maris avaient le droit de les mettre à mort, s'ils pouvaient les convaincre d'avoir enfreint cette loi (2).

Mais les Marseillais se firent principalement remarquer par cette urbanité, cette politesse dans le langage et les manières qui distinguèrent toujours les nations civilisées; Cicéron, Valère Maxime, Strabon, et plusieurs autres écrivains également célèbres, ne tarissent point sur les louanges qu'ils leur prodiguent, lorsqu'ils parlent de leur aménité, de la pureté de leurs mœurs, de la bonté de leurs lois et de la sagesse de leurs institutions. Or, si l'on considère que ces illustres personnages vécurent tous à l'époque

(1) Pour désigner des mœurs irréprochables, Plaute les appelle des mœurs marseillaises. Vid. in Casin., act. V.

(2) Arist., lib. X, p. 429.

où Rome commandait au monde entier, et où cette capitale du grand peuple était devenue le centre du savoir et du bon goût, on verra combien leurs éloges doivent être flatteurs pour ceux qui en étaient l'objet.

Avant que Jules César fit le siége de Marseille, on y cultivait de préférence les arts utiles à la guerre, et la nécessité justifiait suffisamment ce choix; mais déjà des navigateurs courageux, des astronomes laborieux, des géographes, des constructeurs, en un mot, des hommes exercés dans toutes les sciences, avaient instruit les Marseillais, et les avaient formés pour être, un jour, les instituteurs des nations.

Ecoutons, un instant, Strabon, qui vivait sous Auguste, et qui n'avait aucun intérêt à les flatter. Leur prospérité, dit-il, a en grande partie diminué depuis que, dans la guerre de Pompée contre César, ils eurent embrassé le parti du premier. Cependant, ils conservent encore quelques traces de leur ancienne industrie, pour ce qui regarde la fabrication des machines de guerre, et de tout ce qui sert à la marine; mais ils s'en occupent avec beaucoup moins d'ardeur parce que ce genre d'occupation perd tous les jours de son intérêt à mesure que les Barbares, leurs voisins, soumis aux Romains, se civilisent, et quittent les armes, pour s'occuper d'agriculture.

Une preuve de ce que je viens de dire, ajoute le même auteur, est ce qui se passe aujourd'hui à Mar-

seille. Tous ceux qui y jouissent de quelque considération, s'appliquent à l'éloquence et à la philosophie; et cette ville, qui naguères était l'école des Barbares, et communiquait aux Gaulois le goût des lettres grecques, à tel point que ceux-ci rédigeaient, en grec, jusques à leurs contrats (1), oblige aujourd'hui les plus illustres Romains même, de préférer, pour leur instruction, le voyage de Marseille à celui d'Athènes. Les Gaulois, excités par cet exemple, et profitant, d'ailleurs, du loisir que la paix leur procure, emploient volontiers leur temps à des occupations semblables; et cette émulation a passé des particuliers à des villes entières; car non-seulement les personnes privées, mais les communautés des villes font venir,

(1) Strab. *ibidem*. Cet auteur copie Jules César, en cet endroit: comme en bien d'autres; mais César dit simplement qu'on trouva dans le camp des Helvétiens des registres écrits en caractères grecs, *Tabulæ repertæ sunt, litteris græcis confectæ;* et il ne dit pas qu'ils fussent écrits en langue grecque. Vid. de Bello Gallico, lib. I, cap. VII. Il n'y avait d'ailleurs que les nobles et les Druides qui pussent écrire; car le peuple, dit César, est esclave: *Plebs penè servorum habetur loco.* De Bell. Galli., lib. VI.

Sous les fondements de l'une des tours de l'ouest du cloître Saint-Victor de cette ville, on a, depuis peu, découvert une pierre sépulcrale fort curieuse et dont aucun antiquaire n'a encore parlé, puisqu'elle est tout récemment déterrée. Cette pierre, que possède le rédacteur de cette lettre, prouve qu'à Marseille, on a écrit la langue latine en caractères grecs, et qu'on a écrit non-seulement la même pensée, mais les mêmes mots avec des lettres de ces deux langues, sans penser à la bizarrerie de ce singulier mélange. Cette épitaphe est consacré aux Dieux Lares: au-bas on voit une hache, emblème de la mort: on se propose de publier ailleurs cette inscription.

à leurs frais, des professeurs de lettres et de sciences, ainsi que des médecins (1).

Les Romains, qui n'avaient pris que fort tard le goût des lettres et de la philosophie, accouraient donc à Marseille pour s'y instruire; car ces fiers conquérants avaient toujours dédaigné les sciences, et ce ne fut qu'après la mort de Caton qu'ils commencèrent de s'y livrer ouvertement. Ce censeur austère craignait que la culture des arts n'étouffât dans la jeunesse celle des talents militaires, comme si l'exemple du second Scipion l'Africain, élevé par les soins de Polybe, n'eût suffisamment dissipé cette injuste prévention : il fit néanmoins de graves reproches au sénat de ce qu'il souffrait que l'ambassade d'Athènes, à la tête de laquelle était Carnéade, séjournât si longtemps à Rome, et il hâta son départ dans la crainte que les philosophes, qui la composaient, ne répandissent, parmi les jeunes gens, l'amour des belles-lettres, qu'il regardait comme l'avant-coureur de la ruine des états (2).

Marseille, au contraire, cultivait, depuis longtemps avec succès, les sciences et les arts. Ses fondateurs, nés dans une contrée qui fut le berceau des connaissances humaines, en avaient apporté le goût avec eux; et la géographie, la médecine, les mathémati-

(1) Strab. *ibidem*. Trad. nouvell.

(2) Cic. de Orat., lib. II. Aulugell., lib. 7, cap. 14. Plutar. Cette ambassade ne remonte que vers l'an 155 avant J. C.

ques furent répandues, par leurs soins, dans les Gaules, avant que Rome eût des navigateurs, des astronomes et des médecins. L'astronomie se bornait, dans l'Occident, à la connaissance de quelques constellations, lorsque Pythéas écrivait déjà sur la variété des climats, sur la mesure de la terre, le mouvement des étoiles fixes, voisines du pôle, dont il donna une bonne description, sur l'obliquité de l'écliptique et les révolutions des corps célestes. Le commerce facilitait aux savants de Marseille les moyens de communiquer avec ceux de la Grèce, et l'on pense que, par cette voie, Pythéas et Euthymène connaissaient aussi bien que les disciples de Pythagore les causes des éclipses et le système planétaire, au centre duquel ils plaçaient le soleil. Ainsi Pythéas, qui, d'après l'aveu même d'Hipparque, connaissait mieux l'astronomie que le célèbre Eudoxe, que la Grèce plaçait au nombre des savants dont elle s'honorait le plus, traçait à Marseille le système du monde, tel qu'on l'enseigne de nos jours. Or, Pythéas était contemporain d'Aristote, s'il n'était plus ancien que lui ; et quoique Polybe et Strabon l'aient indignement outragé, quoique Bayle et M. Gosselin ne lui rendent pas mieux justice, il n'en est pas moins certain que le peu qui nous reste de ses ouvrages et de ses observations astronomiques, ne lui assigne encore aujourd'hui le rang qu'il a réellement mérité, et qu'il ne doive être placé à la tête des plus habiles et des plus anciens as-

tronomes connus; et si les deux relations de ses voyages, dont le premier se termina en Islande et le second au Tanaïs, existaient de nos jours comme au temps d'Etienne de Byzance, il n'y a point de doute que ce grand homme ne fût justement admiré comme le premier savant de l'univers (1).

Quoiqu'il ne reste que des fragments mutilés de l'architecture et de la sculpture des anciens Marseillais, on peut assurer, néanmoins, que les beaux-arts brillaient chez eux dans tout leur éclat, si l'on en peut juger par le style et le goût de leurs médailles. Tous les savants conviennent, en effet, qu'elles ne laissent rien à désirer, ni pour la gravure, ni pour le dessin, et qu'aucune médaille grecque n'offre, sous ces divers rapports autant de perfection. Or, si l'on considère que l'art de frapper les médailles suppose qu'on a déjà cultivé une foule d'autres arts, on jugera, sans peine, combien, dans ces temps reculés, les Marseillais avaient fait de progrès dans leur théorie (2).

Les plus anciennes médailles grecques qui soient parvenues jusqu'à nous, ne remontent qu'au cinquième

(1) Cicer. Acad. quæst., lib. XIV, cap. XXIX. Acad. des inscrip. tom. XIX. Lalande, Astron., tom. X. Strab., lib. I et II. Senec., controv., pag. 146. Gassendi. tom. IV. Papon, Hist. génér. de Prov., tom. I, pag. 563 et suiv. Polyb. XXXIV. Murray, Dissert. de Pythea Massiliensi in act. societ. litte. Coetingen, 1775, tom VI. Bayle, Diction., art. Pythéas. Gosselin, Géographie des Grecs analysée, pag. 46 et suivantes. De Zach, De l'attract. des montagnes, tom. II, *etc.*

(2) Sur les médailles de Marseille, voyez Goltzius, Sicil. et mag. Græ., pag. 319.

siècle avant notre ère, c'est-à-dire, à cent ans après la fondation de Marseille, ce qui pourrait indiquer que celles de cette ville sont, peut-être, les plus anciennes que nous possédions (1).

Quoiqu'il en soit, les médailles de Marseille sont d'une grande beauté, et fort différentes de celles qui ont été frappées à cette époque (2). Il est peu de villes anciennes qui en aient mis en circulation une aussi grande quantité; on en rencontre dans presque tous les cabinets, et on en a découvert en Provence, des dépôts considérables, tels que ceux qu'on trouva près de Tourves, dans le 14me siècle, et aux environs d'Aix, en 1771 (3). Celui-ci en renfermait 40 marcs de l'argent le plus pur; les orfèvres en ont fondu des masses, parce qu'on ne les payait qu'au poids; on en voit beaucoup plus en argent qu'en bronze, et on n'en connaît point en or, excepté celle qui est dans le médailler du Roi, et tout le monde sait qu'elle est fausse (4). Cependant, les antiquaires disent que Marseille avait des médailles ou de la monnaie d'or, d'argent et de cuivre (5). Les diverses collections de médailles d'argent qui se

(1) Papon, Hist. génér. de Prov., tom. I, pag. 651.
(2) Millin, Voyage dans les départ. du midi de la France, tom. III, page 274.
(3) Archiv. de la Chambre des comp. d'Aix, Papon, *ibidem.*
(4) Millin, *ibid.*, tom. III.
(5) *Vid.* Goltzius, op. cit. Bouche, Hist. de Prov. Raymond de de Soliers, antiq. de Marseille. Ruffi, Hist. de Marseille. Guesnay, Ann. Phoc. Papon, op. cit., *ibid.*

trouvaient à Marseille dans les établissements publics, et qui devraient, aujourd'hui, faire partie du cabinet qu'on voulut former en 1803, ont disparu pendant la révolution. Celles qui restent de ce métal ont la tête de Diane et un lion au revers. On ne sait pas encore pourquoi les Marseillais avaient adopté ce dernier emblème : ces médailles portent le nom des habitants de Marseille, quelquefois en entier, ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ et plus souvent en abrégé, ΜΑΣΣΑ ou ΜΑ. Outre cette légende, on voit, dans le corps de la médaille, des lettres initiales dont on n'a donné, jusqu'à ce jour, aucune bonne explication.

Les médailles de cuivre, qu'on regarde comme les plus anciennes, ont toutes la tête d'Apollon et un taureau sur le revers. Elles ont la même légende que celles d'argent, mais elles présentent plus de variétés dans le revers. Celles qui sont ornées d'une tête qu'on croit être celle de Jupiter, sont des raretés.

Parmi les médailles d'argent qui nous restent, on en trouve une grande quantité de fourrées, ce qui prouve que l'art de plaquer remonte à la plus haute antiquité; et l'on a cru que les faux-monnayeurs devaient être très nombreux à cette époque, vu le grand nombre de moules qu'on a découverts en divers temps, quoique les lois condamnassent à la peine capitale le délinquant (1). M. le comte de Caylus a, pourtant, conservé

(1) *Vid.* Leg. 1 et 2, Cod. de falsa moneta.

la figure d'un de ces moules, qui, étant visiblement destiné à couler des monnaies de cuivre fort petites, et de peu de prix, semblerait prouver que le gouvernement coulait lui-même ces sortes de monnaies (1), et que les faux-monnayeurs n'auraient pas voulu courir d'aussi grands risques pour un aussi mince profit; mais comme beaucoup de ces monnaies d'argent qui nous restent de l'ancienne Marseille sont plaquées, et n'étant pas croyable que l'état se rendit coupable de ce délit, il n'y a pas de doute, au moins, que les anciens n'aient connu ce genre de friponnerie (2).

Comme on a pensé que les monnaies de cuivre avaient été frappées les premières, chez les Marseillais, on a cherché à expliquer pourquoi ils avaient adopté le taureau pour être mis sur le revers de leurs médailles. Voici ce qu'on a écrit à ce sujet :

Étienne de Bysance cite un ancien géographe, nommé Apollodore, qui rapporte que le vaisseau destiné à porter la colonie marseillaise qui devait bâtir *Tauroentum*, avait un taureau pour enseigne, ce qui fit donner ce nom à cette ville (3). De là, plusieurs auteurs ont pensé que le taureau était l'enseigne de tous les vaisseaux de Marseille, que ce symbole était celui de la ville, et qu'enfin on l'avait adopté pour

(1) Recueil d'antiq., tom. 5, pag. 159.

(2) Mém. de l'Acad. des inscrip., tom. III. Savot, discours sur les médailles, pag. 31. M. le C. de Caylus, Recueil d'antiq., tom. I., pag. 286. Papon, op. cit., *ibid.*

(3) Steph. Byzant. Περὶ Πόλεων. in v° Ταύροεις.

être mis sur les monnaies qu'elle faisait frapper ; mais comme il est inutile de combattre cette singulière explication, chacun pourra, sur ce sujet, donner celle qui lui conviendra le mieux.

On trouve encore quelques médailles marseillaises avec la tête de Minerve, semblables à celles de Phocée, mais elles sont plus rares que celles de bronze avec la tête d'Apollon. M. Pelerin, qui possédait une collection considérable de médailles de Marseille, en avait une très précieuse, dont il a donné lui-même la description ; elle avait pour légende le nom du port de Marseille, *Lacydon*, qu'on ne trouve que dans Pomponius Mela, et dans le commentaire d'Eustathe sur Denis le géographe, ou le voyageur.

D'après ce qu'on vient de lire, il est donc certain que les Marseillais avaient perfectionné l'art de la gravure et du dessin, que l'art statuaire avait fait chez eux de grands progrès, puisqu'ils portaient leurs ouvrages à Éphèse et à Rome, où ils pouvaient être comparés avec les chefs-d'œuvre de l'antiquité, et que le commerce devait naturellement leur fournir les moyens de cultiver ceux qui appartiennent aux richesses et au luxe des nations ; mais les sciences exactes avaient, surtout, acquis chez eux, un très haut degré de perfection.... Euthymènes et Pythéas, comme nous l'avons déjà indiqué, y firent des pas de géant. Hérodote, qui regardait, sans doute, comme barbare

tout homme qui n'était pas né dans la Grèce, rapporte sans le nommer, l'opinion du premier sur les causes du débordement du Nil ; cet historien qui, dans peu de circonstances, se montre injuste envers les étrangers, le réfute avec une sorte de dédain (1). Euthymènes, cependant, dès le siècle d'Alexandre, s'était rendu célèbre dans la navigation, l'histoire naturelle et la géographie (2). La république de Marseille l'avait envoyé pour faire des découvertes dans le sud, comme Pythéas fut expédié vers le nord pour le même objet, à l'exemple de Carthage, qui avait fait partir Hannon pour faire le tour de l'Afrique, et Imilcon pour visiter la Bretagne (3).

Artémidore cite quelques fragments de la relation des voyages d'Euthymènes, qu'on lit avec le plus vif intérêt. Le voyageur marseillais s'explique en ces termes : « J'ai navigué dans la mer Atlantique ; c'est « de cette mer que le Nil reçoit son accroissement « durant le temps que les vents étésiens soufflent ; « car alors la mer est poussée au dehors par leurs efforts; lorsqu'ils se calment, le Nil reçoit moins de « l'Océan, dont les eaux se retirent et restent dans « leurs limites. Au reste, continue-t-il, les eaux de « cette mer extérieure sont douces, et on y voit de

(1) Euterpe, liv. II.
(2) Gassend. Op. om. t. II.
(3) *Ibidem.*

« gros animaux semblables à ceux du Nil (1) » Quoique cette physique ne puisse être soutenue de nos jours, on y voit, du moins, déjà, des efforts pour découvrir la vérité encore ensevelie dans d'épaisses ténèbres, et qui ne devait être connue que dans les siècles suivants (2). Gallien prétend qu'Euthymène est le premier qui ait reconnu l'influence de la lune sur les marées et la correspondance réglée que celles-ci ont constamment avec cette planète (3). Plutarque, cependant, qui copie Gallien en cet endroit, fait honneur à Pythéas de cette heureuse découverte; quoiqu'il en soit de l'opinion de ces deux grands philosophes, on voit toujours, avec plaisir, que c'est un marseillais qui a trouvé la cause d'un phénomène aussi important.

Euthymène avait composé une chronique; ou histoire des temps, dont Saint Clément d'Alexandrie s'était servi pour fixer l'époque où Homère avait vécu; il fleurissait au temps d'Hésiode, avait-il dit, il vivait sous Acaste, et il était né à Chio deux cents ans après la ruine de Troye; Archimède était du même avis (4). Artémidore d'Éphèse dit qu'Euthymène

(1) Senec. Quæst. nat., lib. IV. Galen. Hist. phil. Plutarq. De placitis philos., lib. IV.

(2) *Ibid. Vid, quoq.* Hist. de la Méd. et d'autres sciences naturelles de Marseille ancienne, par M. F. Raymond, Mém. de l'Acad. de Marseille, années 1766 et 1767.

(3) Galien, Hist. philo., pag. 16 Plutarq., De placitis philosop., lib. IV.

(4) Clém. Alexandr. Strom., lib. I. Εὐθυμένης δὲ, ἐν τοῖς χρονικοῖς, φήσί · συνακμάσαντα Ἡσίοδῳ ἐπὶ Ἀκάστου ἐν Χίῳ. . .

avait publié des ouvrages de géographie. Il avait écrit en grec, suivant l'ancien usage des Marseillais (1).

Mais Pythéas est le plus grand homme que l'Occident ait vu naître dans l'antiquité. Il recula les limites des sciences physiques et mathématiques, de l'astronomie, et principalement de la géographie, de la navigation et de l'histoire naturelle : comme savant, il ne fut au-dessous d'aucun de ceux qui l'avaient devancé, ou qui vivaient de son temps, et comme voyageur, son nom peut être inscrit à côté de ceux des Gama, des Colomb, des Magellan, des Bougainville, des Cook, etc. Il faut du génie, dit un académicien de Marseille qui aurait mérité une plus grande célébrité, pour reculer les limites des sciences de spéculation; mais les entreprises des mesures de la terre, la découverte de nouvelles régions, les travaux des longues navigations exigent une fermeté et une activité d'âme invincibles et supérieures à tous les obstacles (2). Je ne dois pas m'étendre davantage sur les connaissances de ce grand homme, qui durent avoir une si grande influence, non-seulement sur son siècle, mais encore sur la postérité; j'ai déjà suffisamment indiqué les ouvrages qu'on peut consulter sur ce point, et je ne puis m'appesantir plus longtemps, sur son mé-

(1) Athæneum Massiliense, article Euthymène, pag. 9 et 10.

(2) Raymond, ouv. cit. Bougain., Mém. des inscrip., tom XIX. Gassendi, tom. II, Propor. gnom. ad umbr. et tom. V, in vit. Peiresc. Rudbeck, Nouv. de la rép. des lettr., févr. 1685.

rite, sans sortir des bornes que je me suis prescrites dans ce travail. Au reste, les découvertes de Pythéas se retrouveront toujours dans celles que firent les anciens, sur la terre et dans le ciel (1).

Il n'y a pas de doute qu'à Marseille on eût fait de grands progrès dans la mécanique dès les temps les plus reculés, puisque Pythéas fait, déjà, mention de certains ouvriers en bois (2). Les Marseillais avaient des flottes nombreuses, et, comme nous l'avons observé ailleurs, d'après Strabon, une grande quantite de machines pour l'attaque et la défense des places (3). Elle avait un collége de dendrophores qui fournissait le bois nécessaire à la construction des vaisseaux et à celle des machines de guerre (4). Ce qui suppose que les arts, qui dépendent de la mécanique, y furent cultivés longtemps avant que les Grecs et les Romains eussent eu la pensée de s'y livrer.

Platon, disait que c'était avilir la géométrie que de l'appliquer à des objets matériels (5), les Grecs livraient les arts mécaniques à des esclaves : Archimède, lui-même, ne consentit à dresser des machines pour la défense de Syracuse, sa patrie, qu'à la prière d'Hiéron, qui en était le roi et son parent (6).

(1) Raym., opus cit., pag. 38 et suiv.
(2) Jul. Pollux, lib. VII.
(3) Strab. Rer. géogr., lib. IV.
(4) Voyez les inscriptions consacrées aux Dendrophores et conservées par Ruffi et Papon, Hist. de Prov., tom. I, p. 28 et suiv.
(5) Diogène Laër, in Vit. Archim.
(6) Plutarq., in Vita Marcell.

Cicéron traita Archimède d'homme de néant, parce qu'il n'était connu des Romains que par la balistique (1), et que la fierté de ceux-ci les avait empêchés de se plier à l'étude des sciences exactes, auxquelles ils ne se livrèrent, ainsi qu'à la culture des lettres et des arts, que vers le déclin de l'empire. . . .

(1) Cic. Tuscal., lib. IV.



LETTRE CINQUIÈME.

Monsieur,

Vous aurez déjà remarqué, que l'histoire politique et littéraire de Marseille présente, partout, des lacunes qu'il est impossible de remplir; mais vous n'ignorez pas, sans doute, que les villes, les plus célèbres du monde, sont, sous ce rapport, à peu près toutes dans le même cas. L'ignorance des peuples, la négligence des écrivains, la terreur des armes, les ravages du temps ont entraîné ce désordre. Les nations les plus civilisées offrent, comme les anciens Marseillais, des époques obscures et des temps peu connus. L'origine des peuples devient souvent l'objet de nos recherches, mais, semblable à celles de nos autres connaissances, elle se perd, malgré nous, dans l'obscurité la plus profonde, et nos efforts n'ouvrent fréquemment à l'esprit qu'un sentier pénible qui le conduit à l'erreur. Tel est, en général, le partage de l'homme, il oublie promptement le passé, il connaît peu le présent, il ignore l'avenir; mais il aime à tourner sa pensée vers le temps de sa

jeunesse, comme vers l'enfance des nations, et rarement satisfait du moment dont il jouit, il se transporte, avec délices, dans le vague des souvenirs. Voilà la cause, peut-être, de ce vif intérêt que nous inspire la lecture de l'histoire. Celle dont vous venez de parcourir les premières époques, n'a pu vous attacher, jusqu'à présent, que parce qu'elle vous a représenté une peuplade déjà civilisée, accourant des rivages de l'Ionie, vers les côtes de la Gaule, encore plongée dans la barbarie, et portant avec elle le germe des sciences et des arts, dans une contrée sauvage qui s'arma longtemps pour la repousser; mais cette nation grossière, insensiblement éclairée par ces généreux étrangers, suivit leur noble exemple et répandit, à son tour, la lumière dans l'Occident. Vous connaissez déjà les éléments et la marche de cette heureuse révolution. Vous avez vu que Marseille était, pour la Gaule, ce qu'Athènes fut pour la Grèce, et que les peuples qui l'entouraient y puisèrent ce goût des sciences, qui les plaça bientôt parmi les nations les plus éclairées.

Vous sentez donc que le consul Manlius, haranguant ses soldats, n'avait manifesté qu'une outrageante jalousie contre cette ville célèbre, lorsqu'il leur dit qu'il en était des Grecs transplantés dans la Gaule, comme des plantes et des animaux qui sont toujours altérés par l'influence du climat, quelque excellente qu'en soit l'espèce, et que Marseille, entourée de

Gaulois, avait contracté tous les vices de ses voisins (1).

Peu de temps auparavant, les ambassadeurs de Rhodes n'avaient pas craint de dire au sénat que si l'influence du climat avait pu dégrader le caractère primitif d'un peuple, depuis longtemps les Marseillais auraient contracté la barbarie des nations dont ils étaient environnés; mais qu'au contraire ils avaient conservé, non-seulement le langage et les habillements de leurs pères, mais encore leurs mœurs, leur génie, ce qui était beaucoup plus honrable pour eux, sans que la barbarie gauloise en eût altéré la pureté; et nous apprenons, ajouta l'orateur, que vous en faites, avec raison, autant d'estime que s'ils habitaient le centre de la Grèce (2). Le consul Manlius avait d'ailleurs d'autant moins de raison de s'exprimer de la sorte, sur le compte des Marseillais, qu'il manquait à la reconnaissance que Rome leur devait; puisque, à peu près dans le même temps, ils avaient envoyé des ambassadeurs pour apprendre au sénat que le prêteur Bébius, en partant pour se rendre à son département d'Espagne, avait été surpris par les Liguriens; que ceux-ci avaient tué la plus grande partie de ceux qui l'accompagnaient; que ce général, blessé lui-même, s'était sauvé sans licteurs à Marseille, et que malgré les soins que lui avaient procuré ces généreux alliés,

(1) Tit. Liv., Decad. IV, lib. VIII.
(2) Tit. Liv., Decad., IV, lib. VIII.

il était mort de ses blessures dans leur ville, au grand regret du peuple et des magistrats (1).

Mais Cicéron peignit bientôt, d'une manière plus énergique, l'ingratitude de Rome envers Marseille, lorsqu'il écrivit à son fils : « Après la ruine et la dé-
« solation des étrangers, nous avons vu. pour der-
« nière marque de l'extinction de notre république,
« porter dans un triomphe l'image de la ville de
« Marseille ; et l'on n'a pas eu honte de triompher
« d'une ville, sans le secours de laquelle nos géné-
« raux n'auraient jamais soumis les peuples qui sont
« au-delà des Alpes (2). »

Ce ne fut donc que plusieurs siècles après, qu'Agathias put dire que de ville grecque, Marseille était devenue barbare, puisque cet auteur assure, dans un autre endroit, que, jusqu'au VIe siècle, elle n'avait encore rien perdu de son ancienne splendeur ; mais quelle est la province d'Europe dont l'histoire, à cette époque, présente autre chose qu'un désert aride, où l'on ne rencontre plus ni génie, ni vertus patriotiques, et dont les mœurs et les goûts barbares ne soient tracés en caractères ineffaçables, dans les fastes des nations ?

Avant l'occupation de Marseille par Jules-César,

(1) Tit. Liv., *ibidem*, lib. VII.

(2) ..... Perditis exteris nationibus, ad exemplum amissi imperii portari in triumpho Massiliam vidimus, et ex eà urbe triumphari, sine qua nunquam nostri imperatores ex transalpinis bellis triumphàrunt. Cicer., de offic., lib. II, cap. VIII, ad init.

cette ville avait produit des hommes célèbres dans les lettres et les armes, dont César fit lui-même l'éloge dans ses écrits (1). Mais après cet événement, qui la priva de son influence sur la Gaule et sur la plus grande partie de ses colonies, et qui ne lui laissa, quoique ville *autonome*, qu'un simulacre de liberté, elle s'adonna, sans réserve, à la culture des sciences, du commerce et des arts, pour se dédommager, en quelque sorte, de la perte de cette supériorité qu'elle avait acquise dans l'Occident (2). Il régnait encore, dans le cœur de ses habitants, quelque étincelle de patriotisme; formés, depuis longtemps, à cette heureuse indépendance, qui seule produit de grandes vertus et des chefs-d'œuvre dans tous les genres, ils épuisaient, en inutiles efforts, ce que la croissante oppression de l'orgueilleuse Rome n'avait pu leur ravir de leur ancien génie; elle compta, dans son sein, des citoyens illustres, jusqu'à l'époque fatale où les hordes victorieuses des peuples barbares eussent tenté d'asseoir le despotisme et l'ignorance sur tous les trônes de l'Europe. Tant il est vrai que les chaînes de l'esclavage effarouchent les arts, et que la contrainte étouffe la pensée, lors même qu'elle voudrait encenser les tyrans. Vous allez bientôt vous convaincre de cette vérité, en parcourant ce qui me reste à vous communiquer du manuscrit dont je vous ai parlé,

(1) Julii Cesar., de bell. civil., lib. II.
(2) Strab., rerum geogra. lib. IV.

vous verrez que cette antique colonie des Phocéens ne perdit rien de sa splendeur dans les sciences, jusqu'au règne de Néron; car ce fut sous ce prince que les beaux-arts s'éclipsèrent dans tout l'empire, et qu'un lingot d'or fut plus digne d'envie que les ouvrages d'Apelle et de Phydias (1). Ce fut alors, ce qui fait la honte des peuples, que Lysippe expira d'indigence sur les traits d'une statue que la mort l'empêcha d'achever; et que le célèbre Myron, qui savait animer le bronze, mourut sans laisser de quoi payer ses funérailles (2). Mais je reviens à mon sujet.

On vit bientôt paraître Télon et Gyarée, ils étaient frères jumeaux, inséparables comme Castor et Pollux, et se ressemblant par les traits du visage autant que par leurs goûts, leur talents et le genre de leur mort. Ils vécurent environ 49 ans avant l'ère commune (3). Ils s'adonnèrent à l'étude des mathémati-

(1) Petron. Satyric. page 159.

(2) Plin. Hist., lib. XXXIII et passim.

(3) Les auteurs du dictionnaire des hommes illustres de la Provence qui ont consulté l'*Athæneum Massiliense*, disent que ces deux personnages vécurent 75 ans avant J. C. Cependant l'ouvrage que je viens de nommer, fixe 49 ans à l'époque où parurent ces deux jumeaux, et voici ce qu'on y trouve sur leur mérite et leurs talents.

« Solis, lunæ siderumque domos, non relictâ tellure illâ, quam calcamus permeare, eorum ortus, motus contemplari et apprimè cognoscere; ex iis quod futurum sit cœlum præsentire, tranquillâve serenâ, an perturbatâ et nubibus hispidâ fronte sese ostendet præsagire; quinam, insuper futuri sint venti, biduo atque etiam triduo prænuntiare, in navigandi arte, et condendarum navium non inter cæteros excellere, si qui ea omnia summo in gradu possident, pro

ques et à celle de l'astronomie, et ils avaient acquis une telle réputation dans la marine, à l'époque où César fit le siége de Marseille, qu'on leur confia le commandement des vaisseaux de cette ville, dans le combat célèbre dont Lucain nous a laissé une si pompeuse description. Célèbres, l'un et l'autre dans la science nautique, et déjà distingués par leur expérience et leur valeur, ils enflammaient l'ardeur des Marseillais, et la flotte romaine était sur le point de céder à leurs efforts, lorsque Télon, celui des Phocéens qui maîtrisait le mieux un navire dans la tempête, ayant brisé, du fer de sa proue, le flanc du vaisseau qu'il attaquait, fut percé d'un javelot. Le dernier effort de sa main défaillante fut de détourner son vaisseau.

Gyarée, qui voit tomber Télon, va le remplacer et saute sur sa proue, le trait mortel le frappe au moment qu'il s'élance, l'attache et le tient suspendu au navire même qu'il allait quitter; Télon, qui survit un instant à sa blessure, est témoin du malheur de Gyarée; il cherche le meurtrier de son frère, et dans le désespoir qui l'anime, étant privé des deux bras, il s'élance avec impétuosité sur un navire ennemi qui, surchargé de ce poids, disparaît au fond des eaux :

mathematicis et astronomis haberi non mereant, non equidem video quos egregiis illis titulis ac nominibus insignire deinceps poterimus. Tales profectò hâc illâ ætate fuere Telon et Gyareus, gemini fratres, ambo in rebus mathematicis peritissimi : ambo inclyti heroës. »

c'est là que Télon sut trouver la vengeance et la mort (1).

Tels furent ces deux guerriers illustres, qui réunirent à un si haut degré la science à la valeur. L'antiquité les regarda comme les citoyens les plus dignes de leur patrie. Heureux les gouvernements dont les hommes et les lettres se plaisent à défendre les intérêts ; mais plus heureux, sans doute, si ces intérêts sont toujours justes, et si les lettres peuvent s'applaudir un jour du bien qu'elles auront pu faire aux états qui les ont protégées.

C'est, à cette époque reculée que remonte la fondation de cette école célèbre, de cette académie de Marseille, dont les anciens auteurs ont parlé avec tant d'éloge. Elle était si parfaite, qu'au rapport des plus grands hommes de l'antiquité, elle servit de modèle à tous les autres, autant sous le rapport des

(1) Dirigit hùc puppim miseri quoque dextrà Telonis,
Quâ nullam meliùs, pelago turbante, carinæ,
Audivêre manum : nec lux est notior ulli,
Crastina, seu Phœbum videat, seu cornua lunæ,
Semper venturis componere carbasa ventis.
Hic latiæ rostro compagem ruperat alni :
Pila sed in medium venêre trementia pectus,
Avertitque ratem morientis dextra magistri :
Dum cupit in sociam Gyareus irrumpere puppim,
Excipit immissum suspensa per ilia ferrum,
Affixusque rati, telo retinente, pependit.
. . . .
Descdit in undas,
Vicinum involvens, contorto vortice pontum.
Phars., lib. III.

sciences et des arts que sous celui des bonnes mœurs et de la pratique de la vertu : aussi fut-elle appelée *l'athénopolis* des Marseillais. On la nomma, dans la suite, l'École du ciel et de la terre, parce qu'on y accourait de tous les pays connus. On y enseignait la grammaire, la rhétorique, la poésie, la philosophie, la médecine, la jurisprudence, la théologie, les mathématiques, l'astrologie, et l'on peut assurer qu'elle a produit des personnages célèbres dans chacune de ces parties (1).

On voit que l'astronomie, les mathématiques, la navigation, n'étaient pas l'unique objet des études des Marseillais; mais qu'ils cultivaient, avec un égal succès, toutes les sciences dont l'heureux ensemble ne peut être apprécié que par les peuples les plus éclairés. Il serait inutile et trop long, sans doute, de parler ici, en particulier, des hommes qui se sont rendus illustres dans les diverses branches des connaissances humaines, que Marseille vit naître dans son sein; nous nous bornerons à ne faire mention que de ceux qu'on ne peut passer sous silence, sans faire injure à ces temps éloignés.

Nous commencerons par la jurisprudence, qui paraît, au premier coup-d'œil, ne pas présenter une

(1) Ruffi. Hist. de Marseille, liv. 1, chap. 3, Strab., lib. IV, Plin. Hist. nat. lib. III, Cicer., Orat. pro L. Flacc. Olivier, Dissert. hist. sur l'ancienne academ. de Marseille. Mémoire de l'académie de Marseille, ann. 1727.

longue suite de savants qui l'aient illustrée. Il n'est pas sûr, en effet, que Marseille ait eu d'anciens jurisconsultes. On trouve, à la vérité, dans les auteurs, l'éloge de ses lois civiles, politiques et morales, et en particulier de celles qui regardent le commerce, dont il est fait mention dans Démosthènes, sous le nom de lois nautiques; mais on ne voit nulle part qu'aucun auteur les ait rédigées, ni commentées; peut-être n'en faut-il chercher d'autre cause que l'excellence de ces lois. Heureux le peuple dont les lois n'ont pas besoin d'interprète; plus heureux celui dont les mœurs peuvent lui tenir lieu de loi (1).

On vit paraître, cependant, chez les Marseillais, Ménécrate, Charmulœus et son fils Zénothémis qui ne fut ni moins savant, ni moins vertueux que son père. Ils étaient, l'un et l'autre, l'oracle et l'honneur du sénat. Zénothémis, à cause de son rare mérite, obtint, en sa faveur, une flatteuse exception à la loi, car il fut nommé *timouque*, quoiqu'il n'en eût point encore l'âge et qu'il ne fût pas marié, conditions rigoureusement exigées, avant qu'aucun citoyen pût se mettre sur les rangs pour parvenir à la magistrature, chez les anciens Marseillais (2). Mais Zénothémis acquit des droits encore plus précieux à l'estime de ses contemporains, lorsqu'il eut prouvé qu'il savait al-

(1) Olivier, Opus cit. Athæn. Massilien. p. 60 et seq. Ruffi. Hist. de Marseille, chap. III, p. 14.
(2) Strab. Rer. geogra. lib. IV, ad initi.....

lier, à l'éclat des fonctions honorables qu'il remplissait avec dignité, l'héroïsme de la plus rare constance dans l'amitié.

Il vivait, depuis longtemps, avec Ménécrate, dans la plus étroite intimité; celui-ci distingué, comme Zénothémis, dans le sénat de Marseille, y jouissait du plus grand crédit; mais, soit négligence, faiblesse ou prévarication, il ne refusa pas sa voix à l'injustice; il rendit un jugement inique. Soudain, le public indigné l'accuse, la loi le frappe, et ce magistrat, jusqu'à ce jour intègre, perd, en un instant, peut-être par une faute involontaire, sa fortune, son rang, ses espérances et son honneur. Il est voué pour toujours à l'opprobre et à l'indigence; une fille lui reste, mais sa corruption et sa laideur agravent la déplorable situation du père et mettent le comble à son désespoir. Zénothémis le presse dans ses bras, l'encourage et le console; et pour adoucir, autant qu'il est en lui le sort de son ami, il épouse sa fille, et ne craint pas de sacrifier ses penchants et ses goûts à la tendre amitié qui l'attache à Ménécrate, malgré sa faute et les malheurs dont il est accablé (1).

La médecine compta, chez les anciens Marseillais, des hommes célèbres qui étonnèrent Rome autant par leurs talents que par leurs succès (2). Démosthènes,

(1) Athæn. Massili. *ibidem*. Ruffi, Hist. de Marseille, liv. 1, ch. III. Diction. des hommes illust. de la Provence, tom. I et II, etc. Lucien Dialogue de l'amitié. C'est son *Toxaris*.

(2) Le premier médecin qui parut à Rome fut Archagatus, fils de

dont Asclipiade vanta les remèdes, était marseillais (1). Crinas, qui joignait à la connaissance de la médecine la science des mathématiques, était de la même ville, et se fit, dans la capitale du monde, une grande réputation de prudence et de religion, presque dans le même temps : il éclipsa l'orgueilleux Tessalus, qui tenait alors à Rome, pour me servir de l'expression de Pline l'ancien, la médecine sous ses lois (2). Crinas ne faisait prendre à ses malades aucun aliment qu'à certaines heures et dans certaines cir-

Lysanias. Il vint du Péloponèse dans cette ville, sous le consulat de Æmilius et de Marcus Livius, l'an de Rome 535. On lui accorda le droit de bourgeoisie, et on lui acheta, des deniers publics, une boutique, dans le carrefour Acilien. Il ne s'attachait qu'au traitement des plaies; ce qui le fit surnommer le *médecin vulnéraire*. Rome avait donc existé près de 600 ans sans médecins. Aussi Pline l'ancien disait que la médecine était le seul des arts de la Grèce que la gravité romaine ne leur laissait point exercer encore avec autant de fruit que cette nation; que peu de Romains s'en était mêlés, et que ceux qui s'y livraient étaient comme des transfuges qui étaient devenus tout-à-coup grecs eux-mêmes. Il serait inutile de citer ici les imprécations de Caton et de Pline contre les médecins. L'éloignement qu'ils avaient pour la médecine ne venait que de la haine qu'ils avaient contre la nation qui l'exerçait. Plutarque observe que Caton n'avait eu cette antipathie que parce qu'il avait vu dans Hippocrate que ce grand médecin avait refusé son secours à Artaxercès, disant qu'il ne guérissait pas les barbares ennemis de sa patrie. Plin. Hist. nat. lib. XXIX, cap. 1. Ad init. Plut. in Caton.

(1) On a souvent confondu ce médecin avec celui dont parle Galien. Celui-ci était disciple d'Alexandre *Philalette*, et il vivait sous Tibère. Dans la *France littéraire* on a commis la même erreur, et Leclerc ne distingue pas ces deux hommes illustres. Vid. Galen. de Compo. medi. per gener. lib. V. Ætius, cap. de carbon. Paul Æginet. Leclerc. Hist. de la méd. Raymond. Mém. de l'acad. de Marseille, année 1766, etc.

(2) Tessalus se donnait le nom d'*Iatronice* (vainqueur des médecins) et il le fit mettre sur l'inscription de son tombeau, placé dans la voie Appienne. Pline, *ibidem*.

constances, toujours réglées sur les éphémérides de l'astronomie, et, par ce moyen, il acquit encore plus d'autorité que Tessalus, qui jouissait d'un tel crédit, que lorsqu'il sortait en public il avait un cortége plus nombreux que celui d'aucun pantomime ou d'aucun conducteur de char. Crinas, qui ne l'imitait point dans ses prétentions, ni dans l'habitude où il était de parler contre tous les médecins qui avaient existé jusqu'alors, eut un tel empire sur les grands de Rome, qu'il acquit une fortune immense et l'estime du monde civilisé : aussi, de nos jours, ajoute Pline, a-t-il laissé, en mourant, cent fois cent mille sesterces, pour la construction des murailles de Marseille, après en avoir employé autant à bâtir dans d'autres villes (1). Heureux siècle, où des particuliers faisaient des établissements pour le public, au lieu que, dans la suite, le public ne fit des établissements que pour l'intérêt particulier (2).

Ruffi dit que, vers le milieu de la tour de l'église des Accoules, du côté du midi, il y avait, dans une niche, la statue en pierre d'un homme de la hauteur de cinq pans, qu'on croyait être celle de Crinas, et que cette statue fut enlevée, du consentement du chapitre, et donnée en présent au célèbre Peiresc (3).

(1) Cent fois cent mille sesterces font un million de notre monnaie.

(2) Plin. cit.... l'auteur de Marseille ancienne et moderne s'est trompé, lorsqu'il a dit que Crinas avait fait fortune à Marseille. Voyez son ouvrage, pag. 16.

(3) Histoire de Marseille, tom. II, pag. 53, liv. X, chap. II.

L'antiquaire Grosson ajoute que Crinas ayant fait reconstruire, à ses frais, les remparts de Marseille, il était probable que sa statue eût été placée dans cette ancienne tour, qui indiquait la nouvelle enceinte de la ville, en reconnaissance du bienfait que ce généreux médecin lui avait accordé (1).

Quoique ce point d'histoire ne soit pas bien éclairci, il est du moins certain que dans le temps même où Tessalus et Crinas, pour me servir de l'expression de Pline, gouvernaient la vie des hommes, dans la ville de Rome, on vit paraître, sur le même théâtre, Charmis, qui était aussi de Marseille. Il s'empara tout-à-coup de Rome, dit l'auteur que je viens de citer, en condamnant non-seulement tous les médecins qui étaient venus avant lui, mais jusqu'à l'usage des bains chauds. Il vint à bout d'établir celui de l'eau froide, même dans les plus grands froids de l'hiver. Il plongea tous les malades dans les lacs. On voyait de vieux consulaires se geler, par air, par ostentation (2), et nous avons même, sur cela, le témoignage de Sénèque, qui ne permet pas d'en douter (3). Il est donc

(1) Recueil des antiq. et mon. marseillais, discours prélimin., pag. VI.

(2) Frigidaque etiam hibernis algoribus lavari persuasit. Mersit ægros in lacus. Videbamus senes consulares usquè in ostentationem rigentes. Plin. Hist. nat., lib. XXIX, cap. I.

(3) Senec. epist. LIII. Il dit qu'il se baignait dans la mer. Horace, dont Ant. Musa était le médecin, prenait aussi des bains froids. On sait que cet usage avait été établi par Musa et son frère Euphorbe.

.... nam mihi Bajas
Musa supervacuas Antonius, et tamen illis
Me facit invisum, gelidâ cum perluor undâ
Per medium frigus.... Horat., lib. I, epist. XV.

certain que les médecins de Marseille étaient préférés alors, à Rome, aux médecins de la Grèce, et qu'ils s'étaient adonnés à l'étude de l'astronomie, de la physique et des simples, ce qui renferme le germe des connaissances que la médecine a recueillies dans la suite sur la théorie des saisons, les lois qui régissent les corps et la composition des médicaments.

L'agriculture fit également de grands progrès à Marseille. Ce furent les Marseillais qui apportèrent les oliviers dans les Gaules (1), avant qu'on les connut en Italie (2). Ils cultivèrent aussi la vigne avec succès (3) ; cet arbuste y parvenait, jadis, à une telle grandeur qu'on pouvait en faire des statues (4), ce qu'on ne voit pas de nos jours.

Pline dit qu'on voyait, de son temps, à Marseille une patère, et à Métapont toutes les colonnes du temple de Junon faites de bois de vignes (5). Aujourd'hui, ajoute le même auteur, on monte au temple de Diane, à Éphèse, au moyen d'un escalier dont tous les gradins ont été fournis par un seul et même cep de vigne de Chypre (6).

(1) Strab., lib. IV.
(2) Pline, Hist. nat., lib. XV, cap. I.
(3) Strab., *ibidem*.
(4) Plin., Hist. nat., lib. XIV, cap. I.
(5) Massiliæ pateram. Metaponti templum Junonis vitigineis columnis stetit. Etiam nunc scalis tectum Ephesiæ Dianæ scanditur una è vite Cypria. Plin., *ibidem*.
(6) Ferunt quoniam ibi ad præcipuam amplitudinem exeunt. Plin., *ibidem*.

La botanique dut aussi beaucoup aux recherches des savants de Marseille, et les plantes qu'ils préconisèrent portèrent le nom de cette ville célèbre, dans toute l'Europe et l'Asie mineure où elles étaient employées. Qui ne connaît, en effet, le *Seseli* de Marseille, qui est devenu si rare aujourd'hui, la *stœchas*, qui croissait aux îles qui lui donnèrent son nom, le *coronopus*, le *thymelea* ou *tartonaire*, qui eurent anciennement une si grande réputation? Toutes les plantes médicinales dont parlent Dioscoride, Galien, Pline, Ætius, Alexandre de Tralles, et qui croissaient dans la Gaule celtique, n'avaient-elles pas été signalées par les Marseillais, qui avaient civilisé cette contrée, et qui les exportaient dans tout le monde connu (1)? Telle était la saxiphrage qu'on employait dans le calcul, et plusieurs autres plantes dont l'antiquité se plaisait à raconter les effets merveilleux : car l'homme ne reçoit que trop souvent, avec avidité, ce qui se présente à lui sous des rapports exagérés.

A Marseille, on connaissait aussi le nard, qui entrait alors, comme de nos jours, dans la composition de la thériaque (2). La coutume où l'on était, dans cette ville, de faire mourir les criminels, ainsi qu'on le pratiquait à Athènes, en leur faisant prendre le suc de la ciguë, dut également contribuer à la recherche

(1) Galen. De sanit. tuend, lib. V, etc.

(2) Galen. De Antidot., lib. I; de simpli. medic. facult., lib. VIII, acti. de nard. Hipp. Dioscori.

de la propriété des simples. On sait d'ailleurs que les anciens s'exerçaient à ce genre de travail, que les rois même en avaient quelquefois le goût : ainsi Athalus Philometor fut curieux de connaître les qualités des plantes vénéneuses, telles que la jusquiame, la ciguë, l'aconit, le dorychnium, et se plaisait à les étudier (1).

Marseille fit surtout connaître une production qui se préparait dans la Gaule, et qui étonna tous les esprits : c'était une espèce de fil qui ne pourrissait pas, et qu'on recommandait spécialement pour la ligature des vaisseaux coupés (2). Cette ville sut aussi donner de la célébrité aux vins qu'elle préparait. Elle en avait en abondance, et ses voisins en faisaient leurs délices. Athénée dit qu'ils avaient du corps, et qu'ils ne souffraient pas beaucoup d'eau (3); mais Pline ne les trouve pas de son goût, parce qu'on était dans l'usage alors d'y mêler de la résine, ce qui ne pouvait plaire à tout le monde (4). Martial dit que les Romains ne les estimaient pas (5). A Marseille, comme en Ionie, on

(1) Plutarq., in vit. Demetri....

(2) C'était sans doute l'amiante. La chirurgie moderne paraît la dédaigner, soit qu'on ne puisse pas s'en procurer facilement, soit qu'on ait observé qu'on pouvait s'en passer sans inconvénient. Sur son usage, vid. Galen. Method. med., lib. XIII. Vid. quoq. F. Raymond, opus cit.

(3) Athen. deipnosoph., lib. I, p. 17....

(4) Italiæ pars aliqua rabulanâ pice : ac resinâ condire musta vulgare est eis provinciisque finitimis. Plin., Hist. nat., lib. XIV, cap. XIX.

(5) Fumea Massiliæ ponere vina potes. Mart., lib. XIII, epigr. CXXIII. Improba Massiliæ quicquid fumaria cogunt, accipit ætatem quisquis ab igne cadus. *Idem*, lib. X, epigr. XXXVI.

préparait des vins en les enfermant dans des lieux chauffés par la fumée ; ce procédé les rendait épais, et ils se conservaient longtemps (1). Le vin cuit de nos jours, qu'on obtient par un moyen plus court, paraît n'être que le résultat d'une amélioration introduite dans cette ancienne pratique.

Mais on ne fait plus aujourd'hui du vin mariné, qui se préparait avec une certaine quantité d'eau de la mer ajoutée au vin nouveau. Les anciens grecs estimaient ce mélange, et devaient en avoir communiqué le secret aux Marseillais. Les Grecs appelaient ce vin Ὀινος τεθαλαττομένος. On trouve dans Athénée la manière dont on préparait cette boisson. On met, dit Phanias, qu'il cite, une partie d'eau de mer sur cinquante parties de vin, et c'est ainsi qu'on obtient l'*anthosmias*. Le vin blanc avait de la réputation dans l'étranger, on l'employait dans les maladies extérieures, et Galien parle beaucoup de ses qualités (2).

Anacréon vanta le vin de Samos. Le Cécube et le Falerne montèrent souvent la lyre d'Horace, et l'on dirait que le génie de ces deux poètes s'est empreint, dans leurs vers, d'une manière toute particulière, pour immortaliser le sujet favori de leurs chants, mais aucun poète n'a encore chanté les vins de Marseille, et

(1) ..... Cocta fumis musta massilitanis. *Idem*, lib. III, epigr. LXXXII.

(2) Galen. de art. cur. ad Glamon., lib. II, cap. II.

leur réputation est restée au-dessous de leur mérite. Deux aimables voyageurs s'étaient contentés de dire, en parlant des environs de Marseille :

Mais pour le muscat adorable
Qu'un soleil proche et favorable
Confit dans les brûlants rochers,
Vous en aurez, frères très chers,
Et du meilleur sur votre table (1).

Cependant, longtemps avant César, les Marseillais cultivaient la vigne; mais chez les Gaulois il n'y avait que les riches qui bussent du vin, et ils le faisaient venir de Marseille : Athénée dit formellement que ce vin était bon, qu'il était couvert et vigoureux, et il ajoute qu'on pouvait le comparer avec les meilleurs vins connus. Cet auteur place, en effet, le vin de Marseille dans la longue série de ceux dont il fait l'éloge, et il lui assigne un rang très distingué (2).

Avant l'arrivée de Jules-César, les Gaulois ne cultivaient donc pas encore la vigne; la Bourgogne fit venir les ceps de la Provence, et la Guienne ne tarda pas à l'imiter. Ce fut à Marseille que la Gaule vint puiser la connaissance de cet arbuste, dont le produit la distinguera toujours des provinces voisines des deux extrêmes températures, et qui, peut-être, a contribué, plus qu'on ne pense, à ce haut degré de civilisation auquel elle est parvenue. Dès que les Gaulois

(1) Voyage de Chapelle et Bachaumont, p. 52.

(2) Ὁ Μασσαλιητες, καλός ὀλίγος δὲ γίνεται, πακυς σαρκώδης. Deipnosophi., lib. I, cap XLVIII, édit. Schweigh. Argentor...

eurent connu l'usage du vin, ils en furent si passionnés, qu'ils donnaient sans peine des bestiaux, leurs armes, des esclaves pour s'en procurer; et lorsqu'ils furent soumis aux Romains, ils se livrèrent avec si peu de réserve à la culture de la vigne, qu'ils négligèrent celle de leurs champs, au point que Domitien, dans une année de disette de blé, ordonna qu'on arracherait la moitié des vignes. Il est vrai que, suivant son usage, il n'insista pas sur la rigoureuse exécution de cette loi (1).

Les Gaulois, il est vrai, plantèrent beaucoup moins de vignes pendant quelques temps; mais ils n'en cultivèrent pas mieux leurs champs. Louis XV s'occupa du même objet : il ordonna que ceux qui voudraient, à l'avenir, se livrer à la culture de la vigne, eussent à s'adresser à ses ministres pour en obtenir la permission; mais les états de Provence, reconnaissant les inconvénients de cette mesure, demandèrent et obtinrent, en 1751, qu'on put s'adresser simplement aux intendants, ce qui était également contraire aux agriculteurs qui, seuls, peuvent connaître ce qui est utile ou nuisible à leurs intérêts.

Les côtes de la Durance et du Rhône, la Champa-

(1) Ad summam, quondam, ubertatem vini, frumenti verò inopiam, existimans nimio vinearum studio, negligi arva, edixit, ne qui in Italià novellaret : utque in provinciis vineta succiderentur, relicta, ubi plurimum, dimidià parte, nec exequi rem perseveravit. Suet. in Domit. §. VII.

gne et les bords du Var, la Bourgogne et la Guienne empruntèrent donc leurs ceps de vignes des Marseillais, et l'on voit aisément aujourd'hui dans quelle erreur tombent les crédules Provençaux qui, dédaignant l'art utile de mieux préparer le vin de leur sol, font venir, à grands frais, des provinces qu'on vient de nommer, des plans de cet arbuste, qu'ils prétendent naturaliser chez eux, pour en obtenir un vin plus délicat. Ce produit, d'abord forcé, ne présente aucun caractère distinctif pendant quelques années; et l'on peut assurer qu'il ressemble absolument au vin du pays, dès l'instant que la vigne, qui le donne, a pu s'acclimater dans leurs contrées (1).

Il paraîtrait qu'on doit douter si les anciens Marseillais retiraient l'escarboucle enfouie dans l'argile, au milieu des gorges de leurs montagnes, comme on a voulu l'assurer, d'après Pline (2).

Cet ancien naturaliste se contente de citer Bocchus, qui dit que l'escarboucle se trouvait également dans le territoire de Lisbonne, et qu'on ne pouvait se la procurer qu'avec beaucoup de fatigue, parce qu'elle était enveloppée d'argile, dans un terrain brûlé par le soleil (3). Et Pline ajoute, un peu plus bas, qu'il

(1) Essai sur l'hist. de Provenc. Coup-d'œil prélim., tom. I, p. 5 et suiv. Vid. quoq. Hist. de la France littér.

(2) Fr. Raym. Hist. de la méd. et des autres sciences nat. de Marseille ancien.; Mém. de l'Acad. de Marseille, ann. 1766, p. 57.

(3) Bocchus et in Olisiponensi eruit scripsit magno labore ob argillam sole adustis saltibus. Plin., Hist. nat., lib. XXXVII, cap. VII.

croit que ceux qui ont prétendu qu'on trouvait, dans la Ligurie, l'*anthracite*, qui ressemble à un charbon ardent, se sont assurément trompés, à moins qu'il y en eût seulement de leur temps; ce qui n'était pas suffisant pour assurer que les anciens Marseillais les trouvaient dans les gorges de leurs montagnes (1).

Ce qui est beaucoup plus certain, c'est que l'histoire naturelle dut, pour ainsi dire, sa naissance et ses premiers essais aux savants navigateurs de Marseille, et que celle de la mer, en particulier, paraît n'avoir été cultivée par aucune nation antérieure à cette antique colonie. On voit, en effet, par les fragments qui nous restent du voyage de Pythéas, que cet illustre voyageur avait soigneusement observé ce que la nature offre de plus curieux dans les diverses contrées qu'il avait parcourues; et, quoique le temps, la critique et l'envie aient défiguré ses ouvrages et dénaturé ses récits, on ne peut s'empêcher, néanmoins, d'admirer la force de son génie, et d'applaudir à la justesse de ses observations.

C'est en vain que Strabon, après avoir avancé que Pythéas en avait imposé à tout le monde, cite Polybe, qui accable notre voyageur de grossières injures, et blâme Ératosthènes d'avoir imprudemment adopté quelques-unes de ses opinions. « Pythéas, dit l'implacable Strabon, prétend avoir parcouru toutes les par-

(1) Ut et *anthracitis*..... falsum arbitror, quod et in Liguriâ nasci tradiderunt, nisi fortè tunc nascebantur. *Id. ibid.*

ties accessibles de la Bretagne, et il assure que la circonférence de cette île est de 4000 stades (1). » Polybe, pour rendre incroyable, à son avis, ce qu'avait raconté le voyageur marseillais, ajoute, dans son aveugle critique : « un particulier peu riche, comme « l'était Pythéas, a-t-il pu faire des voyages de si « long cours, tant par terre que par mer? Comment « Ératosthènes, doutant s'il devait, en général, ajou- « ter foi aux relations de ce voyageur, les adopte-t-il, « en particulier, à l'égard de la Bretagne, de Gadès « et de l'Ibérie? Autant et mieux vaudrait s'en rap- « porter à Evhémère (2) : au moins celui-ci ne pré- « tend-il n'avoir été, par mer, que dans une seule « contrée inconnue, dans sa Panchaïe, au lieu que « Pythéas se donne pour avoir visité toute l'Europe « septentrionale, jusqu'aux bornes du monde. Her- « mès, lui-même, se vanta-t-il d'en avoir fait au- « tant? on ne le croirait pas. Toutefois, Eratosthènes, « qui traite Evhémère de menteur, veut croire aux « récits de Pythéas, quand Dicæarque, lui-même, « n'y croit pas (3). »

Telle était l'injuste manière dont on traitait Pythéas, d'où l'on peut conclure que les auteurs anciens ressemblaient, sous beaucoup de rapports, à ceux de

(1) Strab., Rer. geog., lib. II, cap. III, ad. init.

(2) Le texte, dit le Messénien, mais il s'agit d'Evhémère, qui était de Messène.

(3) Strab, op., cit., *ibid.*

nos jours. Pythéas pourtant qui, le premier, détermina la latitude de Marseille et celle de plusieurs autres points du globe avait, déjà, fait les plus intéressantes recherches sur les riches productions de la Bretagne, et ce que Possidonius rapporte de l'étain qu'elle fournit, il n'avait pu le puiser que dans les récits de Pythéas, qui avait déjà donné une relation de cette contrée. Quant à l'étain, dit cet auteur, ce n'est point à la superficie de la terre qu'on le trouve, comme quelques historiens l'ont débité, mais on le tire également des mines. On trouve des mines de ce métal chez les peuples barbares qui habitent au-dessus des Lusitains, et dans les îles Cassitérides (1), et

(1) Strab., op cit., *ibid.* Les îles Cassitérides, ainsi nommées à cause de l'étain qu'on y trouvait, sont les îles Scilli ou Sorlingue, près du cap Land-End, le plus méridional de l'Angleterre.

Les îles Cassitérides, dit Strabon, au nombre de dix, sont situées les unes près des autres, en avant de la mer, au nord du port des Artabres : il y en a une qui est déserte. Ceux qui habitent les autres, portent des manteaux noirs de laine et des tuniques qui leur descendent jusqu'aux talons ; ils ont une ceinture autour de la poitrine, et se promènent avec des bâtons, en sorte qu'ils ressemblent aux furies qu'en voit dans les tragédies. La plupart vivent de leur bétail, à la manière des Monades ; ils troquent l'étain et le plomb qu'ils tirent de leurs mines, ainsi que les cuirs que leur fournissent leurs bestiaux, contre de la poterie, du sel et des ustensiles de cuivre qu'ils reçoivent des marchands étrangers. Autrefois c'étaient les Phéniciens qui leur apportaient ces marchandises de Gadès, ayant soin de cacher à tout le monde cette navigation. Les Romains voulurent suivre un de leurs navires, afin d'en apprendre le chemin ; mais le maître du navire, par jalousie, s'échoua volontairement sur des bancs de sable, et entraîna dans son naufrage ceux qui le suivaient. Pour lui, s'étant sauvé sur des débris, la valeur de ses marchandises lui fut payée des deniers publics ; malgré cela, les Romains, à force de tentatives, sont venus à bout d'apprendre la route des Cassitérides... Strab., lib. III, p. 175 et suiv.

l'on apporte aussi de l'étain des îles Britanniques à Marseille (1); mais puisqu'on ne peut douter que Possidonius n'ait parlé que d'après Pythéas des îles Britanniques, ainsi que les savants le prétendent (2), il est probable qu'il a également emprunté du même voyageur ce qu'il rapporte des mines de l'Ibérie. Il est vrai que Possidonius pourrait avoir visité ces parages, puisqu'il dit avoir observé, lui-même, dans son voyage d'Ibérie en Italie, un phénomène particulier à cette mer, savoir : que, depuis l'Ibérie jusqu'au golfe de Sardaigne, les vents d'est sont des vents éthésiens. Aussi, à peine, au bout de trois mois, avait-il pu aborder en Italie, d'où les vents le détournaient sans cesse, en le jetant tantôt sur les îles gymnésiennes (Majorque et Minorque), tantôt sur la Sardaigne, et tantôt sur les côtes de la Lybie, qui sont en face de ces îles (3). Cependant, comme Strabon, qui vivait environ trois cent cinquante ans après Pythéas et qui refusait de se rapporter à l'époque où celui-ci avait voyagé, met une extrême amertume à le critiquer, et semble tourner en ridicule les historiens qui ont adopté les opinions de cet illustre Marseillais; il n'est pas invraisemblable qu'il ait voulu déprécier l'autorité de Pythéas, en blâmant Possidonius au sujet de son récit sur les mines d'Ibérie. Ici le style de

(1) Diodore de Sicile ajoute et à Narbonne.
(2) Raymond, ouv. cit. Mém. de l'Acad. de Marseille, ann. 1766, pag. 40.
(3) Strabon, *ibidem*, p. 424.

Strabon décèle sa pensée. Les Gaulois, dit-il, prétendent que leurs mines, tant celles des Cévènes que celles des Pyrénées, situées de leur côté, sont meilleures; néanmoins les mines qui sont de l'autre côté des montagnes sont, en général, plus estimées. Parmi les paillettes on trouve parfois, à ce qu'on dit, des boules d'or du poids de plus d'une demi-livre (1), qu'on nomme *pales*, et qui n'ont guère besoin d'affinage : en coupant des pierres on y rencontre de petites boules de ce métal, semblables à des mamelons. Après avoir cuit l'or qu'on veut purifier au moyen d'une terre alumineuse, le résidu de cette opération est cet alliage d'or et d'argent, connu sous le nom d'*electrum*. On le remet sur le feu, qui sépare tout l'argent et laisse l'or pur ; car ce dernier métal se met aisément en fusion, et n'est point d'une dureté considérable.... (2). Aussi se liquéfie-t-il plutôt par un feu de paille dont la flamme, plus douce, convient mieux à la nature de l'or, qui obéit à son action et qui se dissout facilement, au lieu que celle du charbon, plus vive, en consomme une grande partie, en le liquéfiant trop tôt et en l'élevant en vapeurs. Quant aux lits des rivières, on en tire les paillettes, et on les y lave dans des baquets, ou bien on y creuse des puits tout au-

(1) Pline dit : inveniuntur ità massæ ; nec non in puteis etiam denas excedentes libras. *Palacras* Hispani, alii *Palacranas* ; iidem quod minutum est *balucem* vocant. Hist. nat.

(2) Strabon, lib. III, cap. II.

près, et on lave la terre qu'on en a retirée. Les fourneaux destinés à la fonte de l'argent sont construits ordinairement plus haut, pour que la vapeur pernicieuse de ce minéral puisse s'élever et se dissiper. Quelques mines de cuivre portent le nom de mines d'or, d'où l'on présume qu'autrefois elles fournissaient de ce métal (1).

Mais le même auteur ajoute immédiatement après, Possidonius, en parlant de la quantité et de l'excellence des mines de l'Ibérie, emploie les exagérations d'un enthousiaste, et n'oublie point les fleurs de rhétorique auxquelles il prend tant de plaisir. Il dit qu'il est loin de regarder comme incroyable ce récit fabuleux; savoir: comme nous l'avons déjà dit ailleurs, que par un embrasement des forêts (2), la terre étant liquéfiée, avait vomi sur sa surface les métaux d'or et d'argent qu'elle récélait, en grande abondance, puisque toutes les montagnes et les collines fournissent la matière des monnaies, comme si la fortune d'une main libérale l'y avait entassée. En un

(1) Strab., *ibidem*. Ce passage est remarquable par la conformité des procédés que les anciens peuples employaient dans l'exploitation des mines, avec ceux dont on se sert aujourd'hui pour le même objet; ce qui prouve que la cupidité n'admet aucun temps d'ignorance, et que dès les siècles les plus reculés, elle sut inventer les moyens les plus ingénieux et les plus propres à la satisfaire, dans le temps que l'esprit de l'homme fut si lent à découvrir les arts utiles à la vie, et surtout, à rechercher ce qui pouvait faire du bien à son semblable.

(2) Nous avons parlé, ailleurs, de ce récit. Diodore prétend que c'est de ce feu même πῦρ que les Pyrénées tirent leurs noms...

mot, ajoute-t-il, on pourrait, en voyant ces lieux, les nommer un trésor inépuisable de la nature, ou le dépôt toujours plein des richesses d'un souverain; car ce n'est pas seulement sur sa surface que la terre étale ses métaux; elle en recèle dans ses entrailles une si grande quantité, qu'on doit regarder ces régions souterraines non comme le séjour du dieu des enfers, mais plutôt comme celui du dieu des richesses. C'est dans ce style pompeux que Possidonius parle de ces mines, en prodiguant les expressions et les images poétiques, comme si, en effet, il les y puisait à pleines mains. Il en est de même de ce qu'il rapporte de l'industrie des ouvriers qui y travaillent. Il cite ce mot de Démétrius de Phalère, qui disait, au sujet des mines d'argent de l'Attique « *Que l'on creusait la terre avec* « *autant d'activité que si l'on se flattait de tirer de son* « *sein le dieu Plutus lui-même.* » Les Turditans, ajoute Possidonius, n'emploient pas moins d'industrie et de travail à creuser bien avant dans la terre, des conduits tortueux, et souvent à dessécher, au moyen des limaces égyptiennes, les fleuves souterrains qu'ils y rencontrent; mais leur sort, dit-il, est bien différent de celui des ouvriers qui travaillent aux mines de l'Attique. A ceux-ci on pourrait appliquer les expressions de cette ancienne énigme: « Ils n'ont point pris « tout ce qu'ils ont tiré de la terre, et ils ont laissé « ce qu'ils possédaient. » Au contraire, les Turditans tirent de leurs mines des profits énormes, puisque le

quart de la terre qu'on extrait de la mine de cuivre est du cuivre pur; et que les mines d'argent fournissent à des particuliers, en trois jours, une quantité de ce métal équivalant à un talent d'Eubée (1).

On vient de voir que Strabon se plaît à tourner en ridicule Possidonius, et que Polybe reproche sans cesse à celui-ci de ne pas partager sa haine contre Pythéas; mais Strabon et Polybe lui-même racontent, sur l'histoire naturelle, des choses tout aussi extraordinaires que Possidonius, sans que les auteurs qui sont venus après eux, les aient aussi grossièrement insultés. On ne sait, en effet, ce qu'aurait pu dire Possidonius des récits de Strabon et de Polybe sur les merveilleuses productions des côtes de la Baltique. On y voit, dit le premier, des baleines immenses, et l'eau, que lancent en l'air, sur ces parages, les physéters, les souffleurs, s'élève si haut, qu'elle représente, de loin, une nuée en forme de colonne; on y trouve des buccins et des murex de la capacité de dix cotyles, et des murènes de 80 mines, des polypes du poids d'un talent, et des calmars longs de deux coudées. « Des thons gras, ajoute Strabon, se portent « aussi en foule du reste de la côte extérieure vers « la Turdétanie, la Bœtique ou l'Andalousie. Ils se « nourrissent du gland d'une espèce de chêne qui

(1) Strab., *ibidem*. D'après l'évaluation de l'auteur du *Jeune-Anacharsis*, le talent d'Eubée vaut 6181 liv. et quelques sous de notre monnaie.

« croît au fond de la mer ; ces chênes, d'une taille « plus que médiocre, portent de très gros fruits. On « trouve même, au milieu des terres de l'Ibérie, « beaucoup de ces arbres qui ressemblent, quant à « la grosseur des racines, aux plus grands chênes, « mais dont la taille ne s'élève pas même à la hauteur « des arbustes. Ils portent des glands en si grande « quantité, que, répandus dans leur maturité, et re- « jetés par la marée, ils couvrent tout le rivage, tant « en deçà, qu'au-delà de Gibraltar (1). Ils dimi- « nuent, cependant, à mesure qu'on avance en-deçà. « Polybe prétend que la mer pousse ce gland jusque « sur les côtes du Latium, à moins, ajoute-t-il, qu'il « n'en croisse de semblables en Sardaigne et dans les « pays voisins de cette île. Les thons même qui vien- « nent de l'Océan, maigrissent à mesure qu'ils ap- « prochent du détroit de Gibraltar, parce qu'ils y « trouvent moins de glands pour leur nourriture. En « effet, ce poisson n'est plus gras que les autres pois- « sons que parce qu'il se plaît à cet aliment, qui l'en- « graisse d'une manière extraordinaire, et l'on a ob- « servé que les années les plus fertiles en glands, « sont aussi celles où les thons se voient en plus « grande abondance (2). »

(1) Ces chênes terrestres sont de la famille des chênes verts (*Ilex*). Souvent très remarquables par le contraste qu'on observe entre leur volume et celui des glands qu'ils portent. Vid. Bowles.

(2) Strab., lib. *idem.*, cap. *idem.*

LETTRE SIXIÈME.

MONSIEUR,

La paresse et le défaut de temps ne m'ont pas permis de continuer l'article de Pythéas, commencé dans ma dernière lettre; vous aurez observé, sans doute, que je l'ai un peu trop brusquement interrompu, et que j'ai laissé, pour ainsi dire, votre esprit en suspens; mais j'étais si honteux de laisser partir le courrier sans vous donner la suite de mon travail, que je ne balançai pas à vous adresser ce que j'avais déjà transcrit, me réservant de reprendre le même sujet dans la missive de ce jour.

J'ajoute donc, que vous n'auriez jamais pensé que les thons qu'on pêche sur les côtes de Provence, de Sardaigne et d'Italie, ne dussent leur embonpoint qu'au gland dont ils se nourrissent, et qu'ils préférassent ce fruit à tous les poissons que la mer peut leur offrir. Cependant, du temps de Strabon, comme de nos jours, les thons ne vivaient, et ne vivent encore, que de poissons, et principalement de ceux qui vont en troupe, comme les *harengs*, les *maquereaux*, les *exocets*, etc.; et il est étonnant que Stra-

bon l'ait ignoré (1), mais il est encore plus surprenant qu'il ait cru que les glands de la côte d'Espagne fussent portés en si grande quantité par les vagues de la mer sur le rivage d'Italie (2). Voilà pourtant ce que Polybe et Strabon ont sérieusement raconté, dans un temps beaucoup plus éclairé que celui où Pythéas écrivait, après avoir exhalé tant de bile et lancé tant de sarcasmes contre cet illustre voyageur.

Strabon dit quelque chose de plus vraisemblable, lorsqu'il assure que les lapins avaient ravagé toute la contrée qui s'étend depuis l'Ibérie jusqu'à Marseille; et que les habitants des îles Baléares, ne pouvant plus résister à ces animaux, avaient député vers le peuple romain, pour demander qu'il leur fut assigné une habitation plus commode (3); car il est possible, ajoute-

(1) Vide Cetti. hist. nat. della Sardi Spellanzani Viag. alle Due Sicili. On a fait dans tous les temps, et on fait encore en ce moment, beaucoup de contes sur les thons. Jadis on voyait des thons dans la mer Noire; il n'y en a plus aujourd'hui. L'Egypte n'en avait point; il y en a beaucoup de nos jours. S'il est des lieux de la Méditerranée qu'ils préfèrent à d'autres, c'est qu'ils sont plus favorables au développement de leur petits, et qu'ils leur fournissent une nourriture plus abondante. Vid. Nouveau Dictionnaire d'hist. natur. tom. XXII, p. 143 et suivantes.

(2) Strab. Rer. geog., lib. *idem*, cap. *idem*.

(3) Strabon, *ibidem*. Pline dit qu'il est constant que sous l'empire d'Auguste, de divine mémoire, les habitants des îles Baléares demandèrent à ce prince des troupes pour les délivrer de ces animaux. Hist. nat., lib. VIII, cap. LV. On a pensé que ces îles, peuplées d'une ancienne colonie celtibérienne, avaient conservé le même respect religieux pour le lièvre et le lapin, que César remarqua chez les habitants des îles Britanniques. Les uns et les autres s'abstenaient de tuer et de manger aucune espèce de lièvre, et le lapin était censé de ce nombre, de manière que les habitants des îles Baléares prirent le parti de faire demander à Auguste des troupes qui n'eussent point le scrupule de se rendre coupables du meurtre des lapins.

t-il, qu'on soit obligé de prendre ce parti dans une semblable extrémité, comme, en effet, il y a des exemples de pays abandonnés à cause des serpents et des mulots; mais ces cas, dus à une constitution pestilentielle de l'air, sont extrêmement rares (1).

On ne peut disconvenir que Pythéas ne raconte des faits d'un plus grand intérêt, et beaucoup mieux constatés. Cet illustre voyageur sort du canal de la Manche, cotoie la Germanie et s'avance jusqu'en Scythie: là, il prend des informations des habitants, pour connaître les terres plus voisines du pôle (2). Les barbares, dit-il, nous montraient les points de l'horizon où le soleil se couchait (dans le solstice

(1) D'après Pline, ces cas ne seraient pas aussi rares que le pense Strabon. Les animaux les plus méprisables, dit cet ancien naturaliste, se sont rendus célèbres par plusieurs calamités que l'espèce humaine a souffertes par eux. Marcus Varron écrit qu'une ville d'Espagne fut ruinée et bouleversée par des lapins, de même qu'une ville de Thessalie par les taupes; que dans les Gaules, une peuplade entière fut chassée de sa cité par des grenouilles *, et que les sauterelles causèrent un pareil désastre à une cité d'Afrique; que les habitants de Gyaros, l'une des Cyclades, furent contraints d'abandonner leur île aux rats; qu'en Italie, la ville d'Amyclès fut détruite par des serpents. En deçà des Ethiopiens Cynamolges, est un vaste désert, habité jadis par une nation qui en fut expulsée par les scorpions et les *solpuges* **. On voit dans Théophraste, que les Erétriens furent délogés de leur pays par des scolopendres (les chenilles). Pline, Hist. nat., lib. VIII, cap. XXIX.

(2) Strab., lib. I, II, III, IV.

* *Rana* est un mot celtoscythe qui veut dire plaie; Pline s'est donc trompé en le rendant par celui de grenouille. On sait, d'ailleurs, que ce fut la peste qui chassa les habitants de cette ville des Gaules.

** On ne sait pas ce que c'est que cet animal dont parle Pline en cet endroit. Lucain fait mention de la solpuge, lib. IX.
Quia calcare tuas metuat, solpuga, latebras. *Not. in Plin.*

d'été); car la nuit est tout-à-fait courte dans ces lieux; dans les unes elle n'est que de deux heures, dans d'autres de trois heures, tellement que le soleil tarde peu à se lever, après s'être couché (1).

Ces peuples étaient donc plus avancés vers le nord que ceux qui habitent les îles Orcades, où les place Bougainville, parce que, dans celles-ci, le plus grand jour n'est que de 19 heures. D'après ces observations, Pythéas conclut que le jour solsticial, à Thulé, était de vingt-quatre heures (2); découverte d'autant plus glorieuse pour lui qu'il n'y parvint que par la seule force du raisonnement, comme Gassendi l'a observé (3). Il plaça, en conséquence, la région de Thulé dans le parallèle où le tropique d'été tient lieu de cercle arctique. Il conclut, d'après la même théorie, qn'en delà de Thulé, ou à l'extrémité septentrionale de cette région, il y avait six mois de jour et six mois de nuit, car Pline lui attribue cette observation (4). Pythéas avait également observé la longueur des jours dans diverses autres latitudes, entre le Boristhène, ou plutôt dans la région

(1) Gemin. Isagog. cap. V.

(2) Plin. Hist, nat., lib. II cap. LXXV, lib. IV XVI. lib. XXVII cap. XXXIV.

(3) Gass., Op. philosop., tom. III. — Raym., Op. cit.; p. 42. — Strab., lib. II, p. 114.

(4) Solstitialibus diebus accedente sole propius verticem mundi, angusto lucis ambitu, subjecta terræ continuos dies habere senis mensibus, noctesque è diverso ad brumam remoto. Quod fieri in insulâ *Thule* Pitheas Massiliensis scripsit, sex dierum in septentrionem navigatione à Britannia distante. Plin. Hist. nat., lib. II cap. LXXV.

d'où ce fleuve tire sa source et la Celtique; et il mesurait les distances des lieux où il faisait ses observations, de Marseille: Hipparque adopta ces observations, et Strabon les rapporte d'une manière si confuse, qu'on ne peut douter qu'il n'eût que de fausses idées sur cette partie de la géographie (1). Pythéas avait donc observé que la longueur du jour allait en croissant du midi au nord, pendant l'été, et au contraire dans l'hiver, et il déduisit ainsi leur longueur dans les diverses latitudes jusqu'au pôle: il établit donc la distinction des climats, par la longueur des jours et des nuits: découverte qui supposait la connaissance de la sphéricité du globe et de l'obliquité de l'écliptique, et qui répandit le plus grand jour sur la géographie (2).

Ses observations sur la nature des pays septentrionaux ne sont pas moins curieuses que celles qu'il transmit à ses contemporains sur les lois des corps célestes. Il parle de la qualité des terres des nations du nord, des mœurs de leurs habitants, et des productions de leur sol, avec cette assurance et ce discernement qui n'appartiennent qu'à un homme habile qui s'est transporté sur les lieux. « A Thulé, dit-il, « et dans les régions situées sur la même latitude, « on élève peu d'animaux domestiques: les hommes, « aussi sauvages que les bêtes qui les entourent, s'y

(1) Lib. II, Rer. geogr. p. LXXII.
(2) *Ibidem.* Raym., op. cit., p. 44.

« nourrissent de fruits; mais de ces fruits qui peuvent « venir sans culture, dans ces âpres climats; ils « mangent du millet, des légumes grossiers et des « racines de plantes sauvages: dans les contrées où « les plantes céréales ne sont point inconnues, leur « boisson se compose de froment et de miel. Ils por- « tent leurs moissons dans de vastes greniers: car « les pluies abondantes et le défaut de chaleur du « soleil, les empêchent de battre les épis en plein « air (1). »

On lit encore, aujourd'hui, avec plaisir, les observations que fit ce grand homme sur l'histoire naturelle. Il disait, en parlant de la pêche de la murène, que se sentant prise, elle avalait plus que l'hameçon, et qu'ainsi elle rongeait et coupait la ligne (2). Mais l'un des fragments les plus curieux du Péryple de Pythéas est celui qui nous a été conservé par Appollonius de Rhodes, si versé dans la connaissance de la mythologie grecque: il y est dit que « Vulcain semblait faire sa résidence à Liparis et à Strongyle, « les îles d'Eole, car on y entendait le bruit et le fré- « missement du feu; il ajoutait qu'anciennement on « disait que ceux qui voulaient y porter une barre « de fer, pouvaient y retourner le lendemain et qu'ils « y trouvaient une épée ou tel autre ouvrage qu'ils « avaient commandé, ne leur restant plus qu'à

(1) Strab., lib. II, p. 202.

(2) Plin., Hist. nat., lib. XXXII, cap. II. Ovide, poème sur la Pêche, *Hallenticon*, vers XLII.

« payer la façon, on y voit encore que la mer en ce « lieu bouillonnait toujours (2).» En effet, il y a deux îles près de celles de Liparis qui portent encore, de nos jours, le nom des îles de *Vulcain:* elles présentent tous les caractères de volcans éteints, il paraît que du temps de Pythéas elles recélaient des feux souterrains qui produisaient les sourds mugissements dont il parle, et faisaient bouillonner, au loin, les eaux de la mer. Quelques-unes des îles de Liparis continuaient à vomir du feu du temps de Thucydide, de Possidonius, de Strabon (3) et même du temps de Pline (4). Pour ce qui regarde les épées ou les autres ouvrages dont parle Pythéas, il est probable que ces îles étaient pourvues de forges où on les fabriquait; le reste n'est qu'un embellissement inventé par celui qui raconte ce fait et qui se plaît à l'embellir.

Il est bien difficile de se faire une idée précise de ce qu'avait voulu dire Pythéas, de Thulé, lorsqu'il assurait que dans ces régions il ne subsiste plus ni terre proprement dite, ni mer, ni air, mais qu'on y trouve seulement une espèce de concrétion de ces éléments, semblable au poumon marin, matière, dit-il, qui, enveloppant de tous côtés la terre, la mer et toutes les parties de l'univers, est comme le lien commun, au travers de laquelle, néanmoins, on ne saurait

(2) Argonaut., lib. IV. Schol. sup., vers 761.
(1) Rer. geog., lib VI.
(1) Plin. cit., tib. III, cap. IX. Raym. op. cit,. p. L.

naviguer ni marcher ; et il ajoute que, quant à cette matière, pareille à la substance du *poumon marin*, il peut attester qu'elle existe, parce qu'il l'a vue, mais que le reste il le rapporte sur la foi d'autrui (1). Quoique MM. de Keralio et Herman (2) soient entrés dans de longues discussions pour expliquer ce passage, il n'en paraît pas moins incompréhensible : Strabon, lui-même, dans son examen de la géographie de Polybe, n'a pas besoin d'épuiser son éloquence pour en faire sentir toute l'obscurité, ce qui pourrait faire soupçonner qu'il a profité des fautes des copistes pour ajouter des ridicules aux récits d'un auteur qu'il n'aimait pas, et contre lequel il a souvent exercé une critique si peu éclairée qu'elle l'a fréquemment exposé à montrer presqu'autant d'ignorance que de mauvaise foi. Tout ce qu'on sait de ce passage, c'est que l'atmosphère, dans la contrée dont parle Pythéas, n'est rempli que d'un brouillard épais, une grande partie de l'année; que la mer y est couverte de montagnes de glaces spongieuses et vertes ; c'est pourquoi les Norvégiens lui donnent le nom de

(1) Strab., lib. II, p. 104.

(2) Le *Poumon marin* est une espèce de ver mollasse, du genre des *Méduses*, et personne ne peut comprendre ce qu'a voulu dire Pithéas en cet endroit. Voyez ce qu'ont écrit les deux savants que nous venons de citer, sur ce passage de notre Marseillais.

De Keralio, Mémoire de l'Acad. des inscrip. et bel.-lett., tom. XLV, p. 34, lu en avril 1780 et publié en 1793.

Hermann., Annot. ad Polyb., lib. XXXIV, édit. Schweighæns, tom. VIII, p. 116, publié en 1794.

mer du poumon (1). Ainsi, dit M. Raymond, ce paysage forme, en effet, une espèce de chaos qui dut frapper d'étonnement un voyageur l'explorant pour la première fois, et la peinture qu'il en fit dut tenir du merveilleux (2). On a donc raison de penser que Strabon critiquait, dans les écrits de Pythéas, ce qu'il ne comprenait pas, et que les descriptions du voyageur marseillais étaient puisées dans les tableaux que la nature offrait à ses regards dans ces climats glacés, et non dans les rêves d'un cerveau creux, ainsi que voulaient l'insinuer ses implacables détracteurs.

Mais revenons aux progrès qu'avaient fait les anciens Marseillais, dans l'histoire naturelle de la mer.

Avant qu'on s'en occupât dans le reste de l'Europe, les Gaulois ornaient de corail leurs glaives, leurs boucliers et leurs casques; Pline ajoute que l'exportation de cette matière l'avait rendue si rare, que rien n'était moins commun que de la rencontrer dans son propre berceau (3). Quoiqu'on en retirât de la mer de Perse et de la mer Rouge, où il est plus noir que le nôtre, dit le même historien, le plus estimé était celui du golfe des Gaules, aux environs des îles Stæcades. Le corail était alors un objet de luxe et de religion; il servait de parure et d'amulette, et la crédule

(1) Rudbeks. Nouvelle de la république des lettres, année 1685.

(2) Opus cit,, p. 45.

(3) Tanta penuria est vendibili merce ut per quàm raro cernatur in suo orbe. Hist. nat, lib. XXXII. cap. II.

antiquité l'employait contre les maléfices et la colique avec une assurance dont on ne peut que s'étonner (1). Dioscoride le recommandait contre le crachement de sang et les ophthalmies (2), et cette substance pulvérisée était, enfin, regardée comme un remède héroïque contre tous les maux qui viennent assaillir l'humanité.

Les naturalistes qui vinrent après Pline répétèrent ces erreurs et en ajoutèrent d'autres. Le corail fut regardé, tour-à-tour, comme une production minérale, ou comme une pierre végétante; mais, en général, on l'avait considéré comme appartenant au règne végétal. Dioscoride, Césalpin, Tournefort, pensaient que c'était une plante, parce qu'il avait des racines, un tronc et des branches. Le corail, dit Pline, affecte la configuration d'un arbrisseau à tige verte, et à baies blanches et molles tant qu'elles sont sous l'eau. Ces baies se durcissent et rougissent sitôt qu'on les a détachées de l'arbrisseau : elles ont la couleur et la forme des cornouilles (3).

Ce fut dans la mer de Marseille que le comte de Marsigli se livra, vers le commencement du dix-huitième siècle, à de nouvelles recherches sur le corail, et ne voyant qu'une plante d'un genre particulier

(1) *Ibidem.*

(2) Dioscoride, Vide quoque Marcell. Empiric., cap. XVI, p. 121.

(3) Forma est ei fruticis, baccæ ejus candidæ, sub aqua ac molles exemptæ, confestìm durantur et rubescunt, quasi corna sativa specie atque magnitudine. Plin., Hist. nat., lib. *idem.*, cap. *idem.*

dans cette curieuse production de la nature, cet estimable et savant observateur crut en voir les fleurs et la fructification, au fond des eaux; le journal des savants de 1708 s'empressa d'en publier la description. Cette conformité entre le corail lui-même et les autres plantes, dit-il, est ce qui me fait conclure que le corail est une plante effective (1). Rempli de cette idée, il écrivit à M. l'abbé Bignon que la mer, étant calme, il fut conduit par les pêcheurs de corail à un endroit nommé *la Grand'candelle*, à six milles de Cassis, en allant par le ponent, le long de la côte. Sur cette côte, ajoute-t-il, à la profondeur de 5, de 8, de 10 et de 11 brasses d'eau, on trouve des fourneaux où l'eau de la mer entre avec précipitation, et dont le rocher qui les forme est tout couvert de corail. On y fit usage de la machine destinée à le chercher et l'arracher; nous en rencontrâmes des pièces assez grandes pour pouvoir en examiner l'écorce, entre laquelle et la superficie de la substance du corail, je trouvai une sorte de matière laiteuse, ce qui m'était déjà arrivé au mois de juin de l'été dernier.

Dans la pensée qu'il était important de conserver aux branches de corail une humidité suffisante, pour pouvoir en observer, dans le cabinet, et hors de l'agitation, tout ce qui appartient à l'écorce, j'avais eu soin de porter avec moi des vaisseaux de verre,

(1) Mars. Hist. physiq. de la mer. part. IV, p. 171.

que je remplis de la même eau où l'on avait pêché, et dans laquelle je mis quelques-unes des branches. Pendant que je m'occupais à faires des observations sur la température de l'air et sur celle de l'eau tirée du fond de la mer, pour en connaître la différence, je m'aperçus que ces tubules de l'écorce s'étaient un peu gonflés, aussi bien que quelques-unes des gouttes de lait qui en sortaient. Cette altération m'obligea, dès mon arrivée au logis, de mettre les bouteilles remplies d'eau et de corail, dans un endroit où la température de l'air fût égale à celle du fond de la mer, dont l'eau, selon le rapport du thermomètre, m'avait paru plus chaude d'un degré que celle de la superficie.

Le lendemain matin, je trouvai mes branches de corail couvertes de fleurs blanches, de la longueur d'une ligne et demie, soutenues d'un calice blanc, d'où partaient huit rayons de même couleur, également longs, distants l'un de l'autre, lesquels formaient une très belle étoile, semblable au girofle, à la couleur et à la grandeur près.

Je voulus d'abord essayer de découvrir le pédicule de ces fleurs; et pour cela je fus obligé d'ôter l'eau de ces bouteilles, afin de pouvoir me servir plus commodément de la pointe du couteau et du microscope. Mais aussitôt je vis disparaître toutes mes fleurs, chacune rentrant dans son propre tubule, qui, durant quelque temps, parut découpé. Il est aisé de ju-

ger quelle fut ma surprise. Réfléchissant là-dessus, je pris la résolution de remettre sur les mêmes branches de corail de nouvelle eau marine; et à l'instant les tubules commencèrent à ressortir de la substance blanche et à croître sensiblement, en sorte qu'au bout d'une heure et demie leurs fleurs reparurent avec leur première forme et leur première beauté. Je réitérai la même expérience, et toujours avec le même succès, jusqu'au onzième jour du même mois, que ces fleurs commencèrent à prendre une couleur jaune comme du safran, et leurs feuilles à se ramasser ensemble, mais sans qu'il fût possible de les faire revenir à leur premier état, en renouvelant l'eau plus souvent; et de là je conjecturai que la force qui avait fait pousser le lait en forme de fleur s'était enfin dissipée.

Je n'oubliai pas d'agiter les branches de corail dans l'eau, pour essayer d'en détacher quelques fleurs flétries, et pour voir si elles surnageraient ou si elles tomberaient au fond de la bouteille, et comme je les vis toutes se précipiter au fond, je jugeai qu'elles étaient d'une matière pesante et toute différente de celle qui forme les fleurs des plantes terrestres, parmi lesquelles on aurait peine, je pense, à en trouver dont la fleur se précipitât au fond de l'eau.

Mais, au reste, la configuration des fleurs du corail étant très conforme à celle des plantes de la terre, fait espérer d'y trouver la semence qui, quoiqu'elle

ne m'ait pas été visible jusqu'à présent, pourra se manifester dans les nouvelles expériences que j'ai projetées; tant pour celles-ci que pour celles de nature de champignon, que l'on peut tirer en tout temps de la mer, avec l'assurance de les trouver fleuries, en la manière que nous avons déjà décrite.

J'ai dit que les plantes fleuries dans les bouteilles laissant enfin, au bout de douze jours au plus, tomber les fleurs, et que ramassant leurs feuilles, celles-ci prenaient la figure de petits globes qui se précipitaient dans le fond de l'eau.

Je songeai plusieurs fois si ce n'était pas là une semence, puisque je les voyais, et que regardant avec le microscope, ils paraissaient de la figure d'un œuf de couleur jaunâtre. Pour m'en éclaircir j'ouvris un de ces globes, et observant son intérieur avec le verre, je n'y distinguai aucune figure de graine, ou d'aucune chose approchant, mais seulement une substance glutineuse, de nature égale à celle que j'ai dit être en la partie intérieure des tubules de l'écorce.

Je crois aussi que les plantes pierreuses d'un seul calice ont des fleurs dans la mer, et que ces fleurs sont au sommet convexe de la substance glutineuse, qui se trouve disposée dans le creux de cette espèce de tasse, et il y a apparence qu'étant ainsi molle, d'une extension considérable, et toute sans la moindre apparence d'écorce, elle n'a pas la force de résister à la trop forte percussion de notre air, et que c'est

ce qui empêche de voir sortir en eux, et dans les madrépores, tous sans écorce, les fleurs des cellules et des trous qui sont remplis d'une substance glutineuse, quoique plus fluide que celle du corail. Une des principales marques, qui me donnent cette croyance, est l'orifice qui est à leur sommet convexe, lequel étant de forme ovale, a une espèce de lèvre qui se renverse en dedans, et qui a de petites incisions qui font juger qu'elle doit se diviser étant dans la mer, et se dilater en plusieurs feuilles; et que le calice où elles sont attachées s'élève et sort de ce creux que nous avons déjà dit être en la substance glutineuse; dans lequel, par une petite sonde, j'ai trouvé une profondeur raisonnable.

Tout ce que j'ai dit jusqu'à présent, touchant les fleurs et semences des plantes de la mer, est fondé véritablement bien moins sur une suite réglée d'observations que sur quelques fragments; mais puisque la chose dépend d'un double hasard, c'est-à-dire, qu'il faut que l'on rencontre les plans avec les rets, et que ce soit justement dans le temps qu'elles ont la fleur, on doit se contenter, ce me semble, du peu que l'on a trouvé, qui, d'ailleurs, ne laisse pas de nous avoir donné la connaissance qu'il y a dans les plantes molles des fleurs, des fruits et des graines de semence, et que dans les spongieuses et les ligneuses et les pierreuses les fleurs se trouvent aussi. Il se pourrait même, que pour le reste, la nature

cédât aux exactes recherches du microscope; au cas que ces plantes ne différassent pas des molles, par une sorte de semence renfermée dans leurs fleurs de substance glutineuse, plutôt fluide que solide, qui étant mûre pourrait tomber sur quelque corps solide, où elle formerait une nouvelle végétation; et, en ce cas, les feuilles même de la fleur lui feraient une cosse, l'enveloppant de la manière que j'ai rapporté, et que j'ai observée tant de fois aux fleurs de corail.

Me voici au bout de la tentative que j'ai faite de montrer le mécanisme que la nature a établi pour la végétation des plantes des trois classes que nous avons décrites. On voit donc comme elles vivent dans la mer sans racines, en s'appuyant seulement sur quelque sorte de corps dur, hétérogène; et comme ne pouvant ni ne devant en tirer aucnn aliment, la nature les a pourvues d'une organisation de glandules, ou de cellules répandues par toute l'extension de la plante, afin que chaque partie puisse prendre, par elle-même, la nourriture qui lui est nécessaire; de sorte que, comme je l'ai déjà dit, la plante est la racine, et la racine est la plante. Enfin on voit que comme toutes les parties des plantes de la mer sont également proches de l'aliment, puisqu'elles y nagent, il aurait été inutile que la nature leur eût donné une continuation de canaux, pour faire circuler le suc nourricier, ainsi qu'elle a dû

le faire aux plantes terrestres, qui, étant presque hors de l'aliment, ont besoin que celle de leur partie qui le reçoit, le leur distribue (1).

Telle était l'opinion de cet habile naturaliste, sur l'organisation des plantes marines; et il est naturel de penser qu'elle dût bientôt se répandre, et que l'autorité d'un observateur aussi éclairé dût la faire adopter, presque sans examen, dans le monde savant. Tant il est vrai que l'erreur, comme la vérité, n'acquièrent souvent du poids que par le crédit des personnages qui se plaisent à les publier. Les scrutateurs de la nature croyaient donc encore, au commencement du dernier siècle, que les coraux appartenaient au règne végétal, et que, semblables aux plantes dont la Providence embellit le sol que nous pressons sous nos pas, ils avaient des fleurs et des graines destinées à propager leur espèce, et des sucs particuliers circulant dans des vaisseaux convenables et préparés par une main invisible, comme une nouvelle sève, pour fournir à leur accroissement et à leur reproduction; mais la gloire de faire des découvertes dans cette branche de l'histoire naturelle, était encore réservée à un savant de Marseille; André Peyssonnel, d'une famille déjà distinguée dans les lettres, médecin du roi à la Guadeloupe, l'un des associés fondateurs de

(1) Avec quelle naïveté le comte de Marsigli raconte ses observations! Sa candeur, sa bonne foi doivent lui faire pardonner ses convictions. Le mot de l'énigme n'était pas encore trouvé.

l'Académie de Marseille, correspondant de l'Académie des sciences de Paris, publia, en 1727, son traité sur le corail, et sur les productions de la mer, pour servir à l'histoire naturelle. Cet ouvrage intéressant par sa nouveauté, et digne par son objet de fixer l'attention des savants, fut inséré, par extraits, dans les transactions philosophiques de la société royale de Londres, et fit particulièrement remarquer son auteur. Il y prouvait que le corail appartenait décidément au règne animal, et que tout ce que les naturalistes avaient publié, jusqu'alors, sur l'organisation de cette belle production de la nature, se trouvait anéanti par la masse imposante des faits qu'il avait recueillis et qu'il s'empressait de transmettre à l'une des compagnies les plus éclairées du monde savant. Mais, comme il n'arrive que trop souvent de nos jours, les plus brillantes découvertes ne sont pas toujours attribuées à ceux qui les ont faites, et Peyssonel se plaignit fortement à la société de Londres de ceux qui revendiquaient en leur faveur des observations qu'ils n'avaient pu connaître que par la publication de ses écrits.

Enfin, en 1741, M. Bernard de Jussieu, d'après les divers mémoires que M. Trembley venait de publier sur les polypes d'eau douce, ayant visité les côtes de Normandie, pour vérifier ce que Peyssonel avait avancé sur les polypes marins, dans l'ouvrage qu'il avait adressé à l'Académie des sciences, ne fit que

confirmer ce que ce savant marseillais avait vu et rapporté quatorze ans auparavant; mais on oublia bientôt le médecin de la Guadeloupe, pour donner à l'académicien de Paris tout l'honneur de la découverte; ce qui est également contraire à la justice et à l'intérêt des savants (1). Ainsi, de vastes contrées du monde portent, encore aujourd'hui, le nom d'ambitieux voyageurs qui ne les ont connues qu'après avoir été signalées par des hommes intrépides, plus modestes et presque ignorés.

Peyssonel fit donc connaître, le premier, la nature du corail, et, depuis, on n'a plus douté que cette production, la plus précieuse de la mer, après les perles, ne fût, ainsi que les gorgones et les genres voisins, de véritables loges d'animaux, des productions polypeuses formées sur les rochers recouverts par les eaux (1), et ces corps, que M. le comte de Marsigli croyait être de fleurs, furent ainsi reconnus pour être des insectes qui habitent dans le tronc et les branches de cette étrange végétation. Quant au fait, savoir si le corail fournit un suc laitenx en hiver, comme en été, M. Marsigli l'observa au mois de décembre, en-

(1) Transact., phil., année 1753. Mémoire de l'Acad. des sciences, année 1753. Athæneum Massi. Raym. opus. cit., p. 63. Marseille anc. et mod., p. 107 el 108. Dict. des hommes illustres de la Provence.

(1) Traité du corail, contenant les nouvelles découvertes qu'on a faites sur le corail, les pores, madrépores scharras, lithophytes, éponges et autres corps et productions que la mer fournit, pour servir à l'histoire naturelle de la mer, par M. Peyssonnel, D. M., lu à la Société royale de Londres, mai 1727.

tre l'écorce et sa substance, de la même manière qu'il l'avait fait au mois de juin précédent.

M. Peyssonel, désirant que l'idée qui résultait de la découverte ingénieuse du comte de Marsigli, par rapport aux fleurs du corail, se vérifiât, s'embarqua, étant à Marseille, dans l'année 1723, et alla en mer avec les pêcheurs de corail, bien instruit de ce que le comte de Marsigli avait observé, et de la manière dont il s'y était pris pour faire ses observations; aussitôt que le filet avec lequel les pêcheurs tirent le corail, fut près de la surface de l'eau, il y plongea un vase de verre, dans lequel il en fit entrer quelques branches: il remarqua plusieurs heures après, qu'il paraissait un grand nombre de petits points blancs. De tous les côtés de cette écorce, ces points répondaient aux trous qui la perçaient, et formaient une figure terminée par des rayons jaunes et blancs, dont le centre paraissait creux, mais ensuite elle s'étendait et présentait plusieurs rayons ressemblant à la fleur de l'olivier; ce sont les fleurs du corail décrites par M. de Marsigli. Ayant tiré le corail hors de l'eau, les fleurs rentrèrent dans l'écorce, et disparurent; mais ayant été remis dans l'eau, elles reparurent quelques heures après; elles ne lui semblaient pas aussi larges que le comte de Marsigli le rapporte, leur diamètre excédant à peine celui d'une grosse épingle; elles étaient molles, et leurs pétales disparaissent, dit-il, lorsqu'on les touche dans l'eau, et forment alors des fi-

gures irrégulières : ayant mis quelques-unes de ces fleurs sur du papier blanc, elles perdirent leur transparence, et devinrent rouges à mesure qu'elles séchèrent.

Peyssonel remarqua que les fleurs partaient des branches dans toutes sortes de directions, des branches cassées, comme de celles qui étaient entières; mais que leur nombre diminuait, à mesure qu'on approchait de la racine, et après plusieurs observations, il détermina que ce que le comte de Marsigli avait pris pour des fleurs étaient de véritables insectes.

Le corail est tout aussi rouge dans la mer que dehors; ce rouge est plus éclatant dans l'instant qu'il en sort, que lors même qu'il est poli; l'écorce du corail en se desséchant devient pâle en quelque façon; les extrémités de ses branches sont molles et tendres, l'espace de cinq ou six lignes; elles sont remplies d'un suc blanchâtre tirant sur le jaune; les pêcheurs dirent à M. Peyssonel qu'au mois de mai, cette liqueur paraissait, quelquefois, sur la surface de l'écorce; mais, quoiqu'il l'observât avec beaucoup d'attention, il ne put jamais la découvrir.

La substance du corail, quoique dure, semble cependant céder un peu, lorsqu'on la presse entre les doigts, cassée à différentes distances. Au moment où on le tire de l'eau, il sort toujours une petite quantité

de suc laiteux de quelques tubes qui paraissent tendres vers l'écorce.

Peyssonel trouva que le corail croît quelquefois perpendiculairement en bas, quelquefois horizontalement, et d'autres fois en haut : que sa substance ne présente aucun pore perceptible; qu'il sort moins de suc laiteux des grosses branches que des petltes, et que les premières étaient plus dures et moins compressibles.

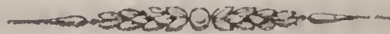
L'écorce du corail couvre toute la plante ; on peut l'enlever; mais seulement dans l'instant qu'il sort de l'eau, car dès qu'elle est exposée quelques moments à l'air, on ne peut la détacher sans la réduire en poudre. Cette écorce paraît percée de petits trous qui répondent aux cavités dont le corail est rempli. Lorsqu'on enlève un morceau de cette écorce, on remarque un nombre infini de petites tubules qui attachent l'écorce à la plante, et un grand nombre de petites glandes adhérentes à ces tubules ; mais ni les unes, ni les autres, ne paraissent distinctement que lorsque ces trous sont pleins de cette liqueur laiteuse; c'est de ces tubules et de ces glandes que sort l'humeur laiteuse du corail. On voit, en outre, dans un très grand nombre de points, l'écorce se lever en dehors, au même endroit où le corail se trouve comme creusé et formé en petites cellules, remarquées par *Boccone* et Marsigli ; c'est dans ces cellules qu'on voit de petits corps jaunâtres, de la longueur d'une demi-ligne, se ter-

minant aux trous qu'on remarque sur l'écorce, et c'est à ces trous que les fleurs en question paraissent. Notre auteur a trouvé des branches de corail qui, ayant été cassées, sont tombées sur d'autres branches; s'y sont attachées, et ont ainsi continué de croître ; que lorsqu'un morceau de pierre, d'écaille, ou d'autres corps durs, s'est rencontré entre les ramifications du corail il s'est étendu par-dessus ces corps et les a enveloppés dans sa substance. Il a vu des morceaux de corail croissant sur des roches détachées, sur des bouteilles de verre, des pots cassés et d'autres substances, desquelles la plante ne pouvait tirer aucune nourriture. Il a vu du corail croissant autour d'une pierre à fusil ronde, ce qui prouve qu'il avait végété en haut, qnoiqu'on eût assuré, avant lui, qu'il ne se formait que perpendiculairement en bas.

Peyssonel, enfin, après avoir examiné si le corail était, suivant l'opinion générale, une plante, une pétrification, ou une congélation, et après avoir rapporté les divers arguments qu'on avait allégués, pour soutenir ces diverses assertions, conclut que le corail, ainsi que toutes les autres plantes marines pierreuses, et les éponges, sont les ouvrages de différents insectes propres à chaque espèce de ces corps marins, qui travaillent uniformément selon la nature, et comme l'Être suprême l'a ordonné.

L'insecte du corail, qu'on appelle une petite *ortie*, *pourpre* polype, et que Marsigli avait pris pour des

fleurs, se dilate dans l'eau et se contracte à l'air, comme lorsqu'on le touche dans l'eau avec la main, ou qu'on verse dessus des liqueurs acides, ce qui est commun aux poissons et aux insectes de l'espèce vermiculaire.



LETTRE SEPTIÈME.

Monsieur,

En 1725, Peyssonel, se trouvant sur les côtes d'Afrique, eut la satisfaction de voir l'insecte du corail mouvoir les bras, et s'étendre dans un vase plein d'eau de la mer qu'on avait mis auprès du feu, et où l'on avait laissé quelques branches de corail : il augmenta le feu, fit bouillir l'eau, et par ce moyen, il le tint dans un état d'extension permanente, hors du corail, comme il arrive, lorsqu'on fait bouillir des testacés, soit de terre ou de mer. Ayant répété les mêmes observations, il vit clairement que les trous perceptibles sur l'écaille du corail, étaient les ouvertures par lesquelles ces insectes sortaient; ces trous correspondent à des petites cavités ou cellules qui sont moitié dans l'écorce et moitié dans la substance du corail; ces cavités sont les niches qu'habite l'insecte : dans les tubes se trouve le corps de l'animal, les glandules sont les extrémités de ses pieds, et le tout contient la liqueur ou le suc laiteux du corail, qui est

le sang ou le suc de l'animal. Lorsqu'il pressait cette petite élévation avec les ongles, les intestins et tout le corps de l'animal sortaient ensemble, et ressemblaient au suc épaissi, fourni par les glandes sébacées de la peau. Il vit que, lorsque l'animal voulait sortir de sa niche, il forçait le *sphincter* situé à son entrée, et lui faisait prendre la forme d'une étoile avec des rayons blancs, jaunes ou rouges; lorsque l'insecte sort sans s'étendre, ses pieds et son corps forment cette apparence blanchâtre observée par Marsigli; mais lorsqu'il sort et qu'il s'étend, il forme ce que cet illustre auteur avait pris pour les pétales des fleurs du corail; et le calice de cette fleur supposée, étant le corps de l'animal sorti de sa cellule, ce suc laiteux, dont on a déjà parlé, est le sang ou les liqueurs de l'animal, et il est plus ou moins abondant, à proportion de sa santé ou de sa vigueur. Lorsque ces insectes sont morts, ils se corrompent et communiquent à l'eau l'odeur du poisson corrompu.

En soumettant à l'analyse chimique la substance du corail, Peyssonel trouva que, seule et dépouillée de son écorce, à peine on y trouvait des vestiges de substances animales; que, lorsqu'on analysait le corail avec son écorce, il fournissait environ un quarantième de ces substances, et que son écorce, seule, dans laquelle les insectes se renferment, en contenait la sixième partie de son poids (1).

(1) Idem, opus cit.... Les pêcheurs et les marchands de corail

Vous me pardonnerez, je pense, d'être entré dans ces détails, et de n'avoir pas senti d'abord que le plaisir de vous parler d'un objet aussi intéressant pour les Marseillais, m'avait fait oublier le plan que je m'étais proposé dans mes récits; mais il s'agissait de l'un des points les plus curieux en histoire naturelle; d'une admirable production de la mer, que le luxe et la cupidité ont recherché, dans tous les temps, avec un égal empressement; il était question, surtout dans cet article, des belles découvertes de l'un des plus célèbres naturalistes de notre commune-patrie, et vous conviendrez, dès-lors, que je n'ai pas dû craindre d'être un peu long, au risque de déplaire aux lecteurs trop pressés.

L'ombre de Peyssonel sourit peut-être à mes efforts; il voit du moins qu'un Marseillais honore sa mémoire, et que s'il ne peut rien ajouter à son mérite, il rappelle à ses contemporains les titres que ce savant illustre offrit jadis à la postérité, pour mériter sa reconnaissance et perpétuer la gloire de son nom.

Impatient de répandre le goût de ses études, Peyssonel ne se contenta pas de s'y distinguer : il fit un appel honorable aux savants de toutes les nations; il les engagea, par son exemple, à s'y livrer sans réserve; et pour les récompenser d'une manière analogue à leurs recherches, il offrit des couronnes académiques

avaient dédié à Saint Eloi, dans l'église des Dominicains à Marseille, un autel orné des produits de leur industrie.

miques, et une médaille d'or, représentant un poisson, à ceux d'entre eux qui se distingueraient, dans ce genre de travail, par quelque nouvelle découverte; mais, comme il n'arrive que trop souvent dans les compagnies savantes, la forme absorba le fond : de vaines discussions arrêtèrent l'exécution de ce louable projet, et ce savant généreux n'eut pas même la faculté de fonder un prix destiné à l'encouragement de l'étude d'une science dont il avait reculé les bornes, et qui avait fait toute sa célébrité (1).

(1) M. Peyssonel soumit, à l'approbation de l'académie de Marseille, un projet de fondation d'un prix, en faveur de l'auteur de la meilleure dissertation sur un point de l'histoire naturelle de la mer; il s'était déjà présenté chez un notaire, pour assurer, par un acte public, les fonds nécessaires à cet objet; dans une séance spéciale, et d'après un rapport plein d'intérêt, l'académie s'était prononcée pour l'adoption de ce projet; elle en avait témoigné sa reconnaissance à l'auteur, lorsque, tout-à-coup, une tempête soulevée par de vaines discussions sur le mode d'exécution, vint jeter le trouble et la mésintelligence dans l'assemblée, qui se sépara en priant l'illustre naturaliste, de substituer à son plan, un poëme sur quelque point de l'histoire naturelle de la mer; trop sensible, peut-être aux observations de ses confrères, Peyssonnel, écrivit, une longue lettre à MM. de Buffon et d'Aubaton, dans laquelle il persistait à soutenir que Marseille, par sa situation topographique et ses ressources, était la seule ville de la Méditerranée, où l'on pût faire des découvertes dans l'histoire naturelle de la mer; il parle, dans cette pièce, des moyens que peuvent trouver à Marseille les amateurs de cette science; il cite les personnages qui l'ont cultivée, depuis longtemps, avec succès, et il n'omet pas de dire que les belles collections dans ce genre, recueillies avec soin par MM. Clary et Chevalier, n'avaient pas été trouvées indignes, par les plus grands savants du royaume, d'orner la bibliothèque et le cabinet du jardin du Roi : il ajoutait que l'académie des belles-lettres de Paris paraissait faire cas des dissertations historiques de son frère, consul français, à Smyrne, et qu'elle ne dédaignait pas les observa-

Dans ces derniers temps, Donati a fait d'excellentes observations sur le corail, et l'on va bientôt juger de ce que ce célèbre naturaliste a su récemment ajouter à celles de Peyssonel. Le corail, dit-il, est cannelé ou strié, selon que la partie qu'on examine est plus ou moins près ou loin de la racine; à ces cannelures ou stries s'attache immédiatement une pellicule ou tunique médiocrement molle, composée de petites membranes pleines de vaisseaux et de glandes. Toutes ces parties ensemble forment un corps réticulaire, accompagné de plusieurs petits vaisseaux remplis d'un suc blanchâtre, qui se répand dans ces interstices. A ces membranes sont aussi attachés plusieurs corpuscules fort menus, sphériques, et liés l'un à l'autre par d'autres petites membranes; c'est à ces corpuscules qu'il faut attribuer la formation de la partie dure intérieure, comme ils doivent eux-mêmes leur origine aux polypes.

L'écorce est formée de petites membranes très dé-

tions que lui, André Peyssonel, lui avait présentées sur les coraux et et sur d'autres points de l'histoire naturelle de la Méditerranée (*).

Il avait adressé, depuis longtemps, à MM. les échevins et députés du commerce de Marseille, ses *observations sur les courans de mer*, qui furent imprimées en 1726. Les échevins les accueillirent très-favorablement; ils engagèrent, à sa sollicitation, les capitaines de vaisseaux marchands à faire, sur ce sujet, de nouvelles recherches et à former un seul faisceau de toutes les observations isolées, comme le désirait Peyssonel; mais personne ne seconda ses vues, et cet utile projet est resté dans l'oubli (**).

(*) *Registre de l'académie de Marseille*, n° 1.
(**) *Archives de la maison de ville...*

liées, ou de petits fils auxquels sont attachés une immense quantité de corpuscules; elle est traversée, dans sa longueur, par des tubes cylindriques parallèles très rapprochés, desquels sortent, de côté et d'autre, des vaisseaux plus petits, qui communiquent avec les membranes de la tunique : de ces derniers coule une liqueur laiteuse.

L'écorce du corail nouvellement pêché est glissante et tuberculeuse, et s'enlève aisément; mais lorsqu'elle est desséchée on ne peut l'ôter qu'en la réduisant en poussière. Les tubercules ont des bases larges et rondes, et leur sommet est terminé par une petite lèvre divisée en huit parties. L'écorce du corail finit à l'extrémité de ces parties, qui sont creuses, tubuleuses et revêtues intérieurement par une duplicature de la tunique, jusqu'à la moitié de leur hauteur. Chacune de ces cellules donne retraite à un polype blanc, mou et un peu transparent. Il a huit tentacules égaux, coniques et munis d'appendices aussi coniques, qui sont rangées sur les deux bords opposés du même plan. La bouche est située au centre de ces tentacules; elle est évasée à son ouverture et sillonnée, dans sa longueur, par huit stries. Plus bas est le ventre de l'animal, très court, et ne tenant aux parois de la cellule que par un ligament très faible.

Dès qu'on tire de l'eau le corail, ou qu'on le touche, tous les polypes se contractent. Dans cette opération, les appendices des tentacules rentrent en elles-mê-

mes, ensuite chaque tentacule se replie sur le milieu, et la bouche se referme. Pour pouvoir observer cette manœuvre, il faut plonger le corail dans l'eau de mer aussitôt qu'il est pêché.

Donati a vu, au bas du ventre de quelques polypes, de petits corps jaunâtres qu'il croit être leurs œufs. Ces œufs se détachent, se fixent aux corps sur lesquels ils tombent, et il en naît un polype qui a une petite corne à sa base; ensuite il en naît un autre à côté, puis un troisième; enfin, il se produit un arbre de corail. Mais ces prétendus œufs ne sont que des bourgeons.

Ordinairement le corail est d'un rouge vif, quelquefois il est couleur de rose ou jaunâtre, mais toujours, ainsi que l'a observé Donati, la tunique intermédiaire est blanche, et l'écorce est de plusieurs teintes plus faiblement colorées que l'intérieur. Il paraît, d'après les observations de Spallanzani, que sa reproduction est assez rapide pour qu'en peu d'années un endroit épuisé par la pêche en soit de nouveau garni.

On a remarqué que, lorsqu'une branche de corail a été séparée de son tronc, elle continue à croître au fond de la mer, et s'y fixe de nouveau. Ne pourrait-on pas partir de ce fait pour faire, dans un lieu donné, une pépinière de corail, si on peut employer cette expression, et une ordonnance ne devrait-elle pas obliger les pêcheurs à rejeter à la mer, sur-le-champ,

les sommités de toutes les branches? Ces sommités leur sont inutiles, et peuvent cependant servir à produire de nouveaux coraux, qui croîtraient plus rapiment que ceux qui doivent leur origine à des bourgeons, et qui seraient placés dans des lieux déterminés et connus.

C'est principalement dans l'Orient qu'on débite le corail. Il y sert à garnir les armes des guerriers, à faire des bijoux aux femmes et des chapelets aux dévôts. Les Arabes n'enterrent pas un de leurs parents, sans lui mettre un de ces chapelets entre les mains. Il est également fort recherché dans l'Inde et en Afrique (1). Mais je m'arrête, et je termine cette digression pour revenir à nos anciens Marseillais.

Ils connaissaient le succin que les femmes estimaient autant que les plus belles perles. On en faisait alors des vases, des statues ou d'autres ouvrages d'un volume assez considérable. Cette production, sur laquelle les naturalistes ont fait tant d'inutiles raisonnements, venait à Marseille des bords de la Baltique, où Pythéas l'avait observée, et les Marseillais, qui la travaillaient comme le corail, l'exportaient ensuite dans les divers ports de la Méditerranée.

(1) Vid. Donati, Hist. de la mer Adriati. Spallanz., Viag. nelle due Sicil. Nouv. dict. d'hist. nat., tom. VI, arti. corail, etc., les modernes navigateurs dans les mers australes, racontent des faits merveilleux sur la rapide formation des montagnes de corail. Un vil insecte élève des continents au milieu des plus profondes eaux, l'air et l'eau combinés ensemble deviennent des rochers.

Mais l'une des branchés les plus riches de leur industrie fut la pêche; et leur mer, plus poissonneuse qu'elle ne l'est de nos jours, les engageait naturellement à puiser dans ses trésors. Leurs salaisons, qui, dès la plus haute antiquité, eurent tant de réputation, leur offrirent toujours un moyen d'échange, dont les étrangers ne savaient presque pas se passer. Comme aujourd'hui on préparait aux environs de Marseille des œufs de muges et d'esturgeons, les premiers portent encore le nom de *boutargues*, expression grecque qui signifie *œuf salé*, et l'on donna le nom de *caviar* aux seconds.

L'ancienne Marseille était ainsi le centre du commerce et de l'industrie des habitants des contrées voisines, et il est très vraisemblable que ce fut dans cette ville qu'on inventa le savon, appelé en provençal *saboun*, terme celtique, dont les Grecs firent celui de *sapon* : car ils étaient dans l'usage de substituer la lettre *p* ou *b* à la lettre *v*, qu'ils n'avaient pas.

Pline dit que le savon fut inventé dans la Gaule, et qu'on l'employait pour rendre les cheveux blonds; qu'on le faisait avec du suif et des cendres; que le meilleur était fait de cendres de hêtre et de suif de chèvre, et qu'il y en avait de deux sortes : l'un épais, l'autre liquide (1). Or, les Grecs appelèrent d'abord

(1) Prodest et sapo; Galliarum hoc inventum rutilandis capilis. Fit ex sebo et cinere. Optimus fagino et caprino : duobus modis, spissus cinere ac liquidus. Pline, hist. nat., lib. XXVIII, cap. XII.

celtique cette partie de la Gaule, qui est baignée par la Méditerranée, et qu'ils connurent la première; et ce ne fut que fort tard qu'on donna indifféremment aux peuples de toute la Gaule, le nom de Celtes, de Galates ou de Gaulois (1). Il est donc très probable que ce fut à Marseille ou dans ses colonies qu'on inventa le savon, puisqu'il est bien connu qu'avant l'arrivée de César dans les Gaules, les arts qui tiennent à l'industrie, n'étaient réellement cultivés, avec soin, que chez les Marseillais ou dans les villes qu'ils avaient eux-mêmes fondées, et que d'ailleurs cette utile découverte semble leur avoir exclusivement appartenu, dans les temps anciens comme de nos jours.

Théodore Priscien fait mention du savon gaulois (2). Martial l'appelle l'écume bataye (3), écume caustique (4), germanique (5). Tertulien parle du savon des Germains (6). Quintus-Serenus, Valère-Maxime, Galien et plusieurs autres écrivains de

(1) Strab., Rer. geogr., lib. IV. Raym., op. cit., p. 64 et suiv.

(2) De crementis capillorum, lib. I, cap. III; il y est dit : attamen gallico sapone caput lavabis.

(3) Et mutat latias spuma Batava comes; Martial, lib. VIII, epigr. XXXIII.

(4) Idem, Caustica Teutonicos accendit spuma capillos.

(5) Idem, lib. XIV, egpigram. XXVII.

Si mutare paras longævos cana capillos :
Accipe Mattiacas, quo tibi calva, pilas.

(6) Lib. II. Ad uxorem, cap. VIII. En parlant des Germains, il dit. *Cinerarios peregrinæ proceritatis.*

l'antiquité connaissaient parfaitement cette composition (1).

Les Celtes, qu'on appelle aujourd'hui Gaulois, dit un auteur grec qui vivait sous Jules-César, et suivant d'autres sous Trajan (2), ont une infinité de remèdes: dans l'*éléphantiasis*, par exemple, ils emploient de petites boules de nitre, dont on blanchit le linge; il n'y a rien de mieux que d'en frotter le corps dans le bain (3). On employait également les lotions savonneuses dans les maladies de la peau; et le savon devint la base d'une grande quantité de médicaments extérieurs (4). Les Arabes, enfin, furent les premiers à le prescrire comme un excellent remède intérieur (5). On fit primitivement le savon dans la Gaule, ainsi qu'on le pratique encore en Allemagne, en Angleterre, dans les Etats-Unis d'Amérique, etc., avec de la graisse ou du suif et du sel lixiviel (6). Dans le 7e ou 8e siècle, époque ou la science des Arabes brillait dans tout son éclat, on le composait encore de la même manière; on ajoutait seulement la chaux au

(1) Lib. II, cap. I, Valer. Max. Il dit des Romains : *Romanæ feminæ capillos cinere rutilarunt.* Vid. Gal. de simp. med., lib. I. Vid. quoq. Quint. Seren. de medic. et de remed., cap. III.

(2) Aræteus. Cappad.

(3) Idem, de curat. elephant. Les anciens entendaient par *nitre* les sels *alcalis*.

(4) Idem, de curat. carbun.

(5) Lib. de secret. Faussement attribué à Galien. Il est dans le style et le goût arabe.

(6) Galen., lib. de comp. pharm. secund. loc., lib. V, p. 597.

sel (1) ; et l'on pense communément que ce n'est que depuis ces temps fertiles en grotesques formules, en secrets merveilleux, qu'on a substitué l'huile d'olive à la graisse ou au suif, dans la composition du savon (2).

Dans le 17e siècle, Marseille tirait les sels de soude du territoire d'Arles, et cette production végétale était tellement abondante, dans cette fertile contrée, qu'elle suffisait encore à la consommation qui s'en faisait en Espagne et en Italie (3), mais l'usage du linge s'étant plus généralement répandu parmi les peuples d'Europe, et la consommation du savon devenant insensiblement beaucoup plus grande, on dut bientôt en fabriquer des masses immenses; et Marseille, qui puisait, pour ainsi dire, dans son enceinte tous les éléments de cette riche industrie, devint à son tour tributaire de l'Espagne et de l'Italie. Mais s'il est vrai qu'elle ne trouvait plus près d'elle les matériaux nécessaires à cette consommation toujours croissante, elle conservait, du moins, l'heureuse possession de

(1) Lib. de virib. simpl. med. ad patern., faussement attribué à Galien.

(2) Les auteurs de médecine du Nord prescrivent encore le savon de Venise, parce que cette ancienne république ayant acquis, par le commerce, une très grande influence parmi ces nations longtemps avant l'époque du renouvellement des lettres, elle s'était, pour ainsi dire, appropriée le droit de leur fournir cette marchandise. D'ailleurs, elle donna son nom au savon qu'elle fabriquait, comme à la thériaque dont elle inonde l'univers.

(3) Quiqueran, de laudib. provin., p. 294.

mettre en œuvre ceux qu'on venait lui offrir des royaumes étrangers; et l'on peut dire que les nations voisines de cette ville célèbre ont semblé rendre une sorte d'hommage au sol où naquit cette belle découverte, en lui fournissant, à l'envi, tous les moyens propres à l'entretenir et à la faire prospérer dans son sein.

En vain chercherait-on, dans l'histoire de Marseille, les diverses époques de la fabrication du savon, et la marche progressive que le commerce et les besoins des peuples imprimèrent à ce genre d'industrie; ce n'était ni le goût, ni l'intention de nos anciens historiens, et l'on dirait même qu'ils évitaient, avec soin, de parler de semblables sujets. On ignore donc quel fut le temps précis où l'huile d'olive entra dans cette combinaison, et surtout dans quel siècle le savon devint ce qu'on peut appeler l'objet d'une fabrication. On croit, en général, que les fabriques de Marseille ne remontent pas au-delà du 12e siècle, et que les plus anciennes étaient celles des cuirs, de peaux préparées et de salaisons. On y façonnait aussi des draps; mais ils n'étaient pas assez fins pour être recherchés par les étrangers, qui donnaient la préférence à ceux d'Italie (1).

On voit donc que l'art du savonnier ne peut remonter à une très haute antiquité, quoiqu'on prépa-

(1) Not. sur Jules Fauris de Saint-Vincens, p. 16, par M. le président de Saint-Vincens, son fils.

rât du savon à Marseille, dès les temps les plus reculés. Il paraît qu'on ne l'imagina d'abord que pour enrichir la *cosmétique*, puisque les dames romaines le recherchaient avec passion, pour donner la couleur de l'or à leur longue chevelure (1), et que, suivant la remarque des poètes, les petites maîtresses et les hommes efféminés qui leur ressemblent, s'appliquaient sérieusement, comme aujourd'hui, à dérober à l'œil indiscret ces rides importunes qui blessent tant de prétentions, et recouraient à cet art imposteur et ridicule, qui trahit leurs efforts impuissants, et ne signale que trop souvent le départ des grâces du bel âge et les ruines du temps.

La médecine, qui s'empare de toutes les découvertes pour exercer une plus grande influence, s'appropria bientôt le savon, et vanta son efficacité dans le plus grand nombre des maladies qui nous désolent; enfin on l'appliqua aux divers usages de la vie, avec un tel avantage qu'on fut surpris d'avoir pu s'en passer pendant si longtemps. Il est probable, pourtant, qu'avant d'avoir connu le savon, on avait fait usage, pour le même objet, des plantes savonneuses, des argiles douces, des marnes, des magnésies, de la lessive de cendres et même de quelques matières animales (2). Les anciens ont encore employé l'urine et le nitre, et

(1) Plin. op. cit. ibidem. Æti. de carbon, 393. Galen. de comp. pharm. secun, loc. idem.

(2) Telle que la bile, les excréments de porc, etc.

ils connaissaient également l'emploi du soufre pour blanchir les étoffes (1). Mais, comme nous l'avons déjà dit, le savon ne dût être un article important qu'à l'époque où l'usage du linge devint plus commun. Le retour des Croisés de la Terre-Sainte, pourrait servir à déterminer le temps où cette découverte acquit une grande extension; tant il est vrai que les divers points de la civilisation s'enchaînent, les uns les autres, d'une manière insensible, et qu'ils ne peuvent être isolés sans faire naître la plus grande confusion.

Mais ce qui paraît avoir le plus contribué à la consommation du savon, c'est l'introduction en Europe des toiles de coton. Vers le milieu du dernier siècle, la grande quantité de toiles peintes qu'on tirait de l'Asie, fit naître l'heureuse idée d'affranchir l'Europe de cet immense tribut; de nombreux ateliers se formèrent en France et dans les pays limitrophes, et l'on en vit sortir des ouvrages supérieurs à ceux de l'Inde, et présenter des bénéfices qui justifiaient les prétentions des hommes industrieux qui les avaient formés. Insensiblement on refusa les tissus étrangers : le coton brut suffit aux nouvelles entreprises, et dès-lors les toiles qu'on se hâta de produire furent aussi belles que communes, et purent être versées, avec abondance, parmi les classes les moins aisées de la

(1) Jul. Pollux, VII, 41. Apul. metam., lib. IX.

société : nos toiles indigènes purent souffrir la concurrence, et le coton filé sur notre sol remplaça promptement tous les anciens tissus. Le linge cessa d'être l'objet d'une grande dépense, et quoique pourvu d'une médiocre fortune, chaque individu put, sans peine, en posséder une plus grande quantité : de là, comme on le sent d'avance, l'agrandissement de l'échelle de la fabrication du savon. Les matières premières furent recherchées au loin pour y suppléer; les huiles de Provence ne pouvant y suffire, les côtes d'Afrique, les rivages de l'ancienne Grèce, ceux d'Espagne, d'Italie, versèrent, bientôt, par torrents, leurs flots d'or sur nos parages. Les soudes d'Alicante laissèrent encore désirer les cendres de Sicile et du Levant, le salicor de Narbonne et le natron du lac Mœris; et cette énorme masse de riches matériaux pouvait à peine remplir l'intention du fabricant et satisfaire aux pressantes demandes des consommateurs. La fabrication du savon liait ainsi entre elles toutes les parties du monde, les unes par leurs produits, les autres par leur industrie, toutes par leurs mutuels besoins.

Jusqu'ici la fabrication du savon de Marseille n'offrait pas encore de ces mélanges dégoûtants qui vont bientôt déceler une ambition déhontée. La combinaison de l'huile d'olive et de la soude formait tout le secret du savonnier. On employait de préférence l'huile commune, parce qu'elle *saponifie* mieux; et si la cu-

pidité de quelques fabricants avait devancé le torrent de ces procédés impurs, qui ont inondé, dans la suite, cet heureux genre d'industrie, elle était sur-le-champ démasquée, et les produits qui sortaient de semblables mains, étaient soudain frappés de l'empreinte d'une honteuse réprobation.

Cette fabrication en était à ce point, lorsque nos troubles politiques vinrent bouleverser les deux mondes. La guerre porta donc un coup sensible aux fabriques de savon de Marseille; les matières premières devinrent plus rares; les huiles montèrent à des prix excessifs; les soudes ne parvinrent sur nos côtes qu'avec les plus grandes difficultés, et la consommation dut nécessairement diminuer; mais ce qui paraissait devoir porter une atteinte plus cruelle encore à ce genre de fabrication, c'est que la paisible industrie, qui fuit le tumulte des camps, et s'éloigne sans cesse des tempêtes civiles, abandonnait insensiblement le sein qui lui donna le jour; l'Espagne et l'Italie paraissaient lui offrir un asile, et Marseille était à la veille de voir passer dans des mains étrangères le riche produit de ses antiques inventions. Mais en vain ces nations voisines tentèrent-elles d'exécuter ce projet; outre qu'elles ne firent que de faibles essais; on dirait que la fabrication du savon, semblable à ces productions végétales qui ne croissent que sur un sol déterminé, ne peut prospérer, en grand, que dans l'enceinte où l'on découvre son berceau. L'événement n'a

donc pas justifié la prédiction d'un savant voyageur, qui écrivait en 1808 : que le nombre des savonneries devait diminuer à Marseille, puisqu'il augmentait à Gênes et dans l'Italie ; et que les ports de Livourne, de Gênes et d'Espagne ne laisseraient pas porter à Marseille les huiles qu'on pourrait y manufacturer (1).

Nous touchons à une époque célèbre pour la savonnerie : l'isolement de la France au milieu des contrées de l'Europe, la réduisait à ses propres ressources : tous les peuples voisins opposaient de puissantes barrières à ses efforts renaissants, et s'obstinaient à lui refuser jusqu'au superflu de leurs aliments. Notre belle patrie déchirée, dans son sein, par ses parricides enfants, n'était entourée que d'implacables ennemis. Elle avait tout perdu, hors l'espérance et son génie : forcée de se suffire à elle-même, elle exhumait, pour ainsi dire, d'un sol qui la dévorait, les faibles moyens d'une existence défaillante; mais le besoin, ce père de l'industrie de tous les peuples, ne tarda pas à l'électriser, et tout ce que l'art ou la nature produisent sans peine dans de lointains climats, les Français le virent naître, pour la première fois, sur cette terre où l'on cueillait déjà tant de lauriers : que d'utiles découvertes, d'habiles inventions, d'ingénieux procédés, naquirent dans ces jours glorieux, dont l'aurore avait présagé tant de malheurs !

(1) Millin, voy. dans les départements méridionaux de la France, tom. III, p. 286.

De toutes les sciences nouvellement cultivées parmi les peuples policés, la chimie fut en France, dans ces derniers temps, la plus fertile en heureuses applications du talent, aux divers usages de la vie. En créant le langage des arts, elle en perfectionna tous les produits; et le génie de l'analyse, qui l'éleva bientôt au rang des sciences de démonstration, ouvrit, pour ainsi dire, aux savants le sanctuaire de la nature, et leur permit d'en dérober les secrets.

C'est ainsi que la France cessa d'emprunter de l'étranger, non-seulement les objets déjà manufacturés, mais encore la plus grande partie des matériaux destinés à l'être chez eux. La teinture, par exemple, trouva dans les opérations de l'art la richesse et la vivacité des couleurs travaillées par la nature. Les matériaux se combinèrent avec les productions végétales, et de l'heureuse association des trois règnes des êtres naturels, l'homme étonné vit paraître, dans l'instant, ce merveilleux dans les arts, qui présente un nouveau modèle de création, qui doit étonner les générations futures, jusques dans les âges les plus reculés.

La savonnerie dut se ressentir de cette heureuse influence, et participer aux bienfaits dont le génie de l'homme venait d'enrichir tant d'inventions utiles à la vie. La soude, reconnue dans le sel marin n'attendait, depuis longtemps, qu'une main habile qui sût l'en dégager; enfin, cette œuvre fut accomplie. Le

soufre du Vésuve et de l'Etna coula par torrents dans nos fourneaux comme au sein des volcans, et le produit de cette substance enflammée, versé sur les sels dont se couvrent les bords de nos deux mers, forma cette masse d'alcalis que la France payait si cher à ses voisins. Ainsi la chimie, vers la fin du dernier siècle, traça la route de la régénération des arts industriels et s'entoura de nouveaux éléments pour hâter et perfectionner leurs produits.

D'immenses ateliers de soude factice se sont promptement formés sur les côtes de Provence, et surtout aux environs de Marseille où la consommation les réclamait; et l'Espagne et l'Italie ont vu s'échapper de leur sein cette branche importante d'un genre de commerce que la nature semblait leur garantir, contre les tentatives de l'art, chez leurs ingénieux voisins. Le savon n'est donc plus cette mystérieuse préparation, inventée par les anciens, pour rajeunir la caducité; d'épaisses colonnes de vapeurs annoncent au loin la confection des matériaux qui le composent et l'on pourrait dire que les noirs apprêts de cette grande manipulation décèlent plutôt les forges de Vulcain que la présence de la paisible divinité qui préside à l'industrie.

On ne peut se dissimuler, en effet, que Marseille n'ait beaucoup souffert, dans ses riantes campagnes, de cette importante découverte; car personne n'ignore que les émanations gazeuses de ces vastes foyers,

n'aient été fréquemment l'effroi des cultivateurs.

Une législation incertaine ou mal observée, des considérations quelquefois intéressées, ou des idées d'industrie nationale vaguement comprises, semblaient abandonner au libre arbitre du fabricant les intérêts de toutes les autres industries : cet état de choses eut enfin un terme ; des mesures furent prises pour que les arts ne pussent mutuellement se détruire, et que l'agriculture, qui en est la reine, n'eût plus à murmurer de l'ingratitude de ses enfants (1).

Les divers procédés mis en œuvre pour obtenir du savon ne peuvent être exposés dans ces lettres. Les essais, les mélanges de cette foule d'éléments confusément employés pour multiplieer les produits de cette fabrication, ou pour enrichir le fabricant, ont été, tour-à-tour, moins l'objet de la science que de la cupidité : ici, comme dans beaucoup d'autres choses, l'avantage du public fut, dans tous les temps, l'ingrédient dont on n'a cessé de recommander l'économie.

Toutes les nations font du savon à leur manière ; toutes ont des succédanés pris dans la sphère de leurs moyens pour suppléer à cette combinaison artificielle que le besoin commande, et que l'intérêt sait re-

(1) Ce but fut à peu près atteint par les condensateurs imposés aux fabricants ; car on s'assura que cette mesure exécutée avec intelligence, en captivant les gaz, met la végétation à l'abri de leur pernicieuse influence.

produire sous les formes les plus variées; les terres grasses, les argiles, diverses substances végétales, les trois règnes de la nature, enfin, sont mis à contribution dans toutes les contrées, pour la conservation de la santé, et redonner les grâces et la vie aux vêtements, aux habitations, aux objets utiles ou agréables dont nous sommes environnés. Le sauvage habitant du désert, l'homme vêtu de sa nudité, sont involontairement entraînés par le même sentiment; tous découvrent sous leurs pas des ressources plus ou moins efficaces pour atteindre, sous ce rapport, aux résultats que l'état social n'a que perfectionnés. C'est, on peut le dire, cette éternelle vérité qui a fait dire à ce chimiste de génie, que la science vénère (1), qu'un jour on sera surpris qu'on ait fabriqué du savon pendant un si grand nombre d'années.

(1) Darcet.



LETTRE HUITIÈME.

Monsieur,

Il est vrai, que jusqu'à ce jour, je n'ai pu vous entretenir que des Marseillais qui s'étaient, jadis, distingués dans les hautes sciences et la navigation, ou qui s'étaient fait un nom dans leur commune patrie, par leur courage, leurs inventions ou leur dévouement. La succession des temps et le témoignage des écrivains de l'antiquité exigeaient cette longue série de preuves historiques, qui ne peuvent être agréables à tous les lecteurs; mais comment pouvais-je vous parler de ces temps obscurs, sans remonter vers des sources lointaines qui, seules, récèlent les faibles traits qui nous en retracent encore le souvenir? J'ai donc puisé dans le seul dépôt qui nous reste les matériaux que j'ai mis en œuvre pour seconder vos désirs.

Vous me demandez, aujourd'hui, de vous entretenir un instant de la littérature de notre ancienne patrie, et de vous en présenter simplement une légère esquisse, pour que vous puissiez, d'un coup-d'œil, en embrasser l'ensemble, et vous familiariser promp-

tement avec les sujets qui composent ce tableau. Je conçois très bien votre intention, et je pense que ce travail, lorsqu'il est fait, convient à beaucoup de monde, parce qu'il flatte la paresse, et qu'il fait voir beaucoup de choses en peu de temps; mais songez que cette méthode superficielle fait le plus grand tort au véritable savoir; et que pour être à la mode, elle n'en vaut pas mieux.

Je dois donc vous dire, qu'en cédant à vos instances, je ne fais que sacrifier au goût du jour; et que vous pourriez mieux faire que d'ambitionner de n'être qu'imparfaitement instruit sur une matière dont on aime tant à s'entretenir; mais, puisque vous l'exigez, n'oubliez pas, du moins, que je ne vous donne cet essai, que pour vous inspirer le goût de ce genre de recherches; et que ma condescendance ne peut trouver son excuse que dans le dessein de vous être agréable. Il serait inutile, je pense, de vous prévenir qu'en parlant ainsi de la littérature et des arts de l'ancienne Marseille, je nommerai, peut-être, involontairement, quelques personnages que la Provence a vu naître, et qui n'ont pas reçu le jour dans l'Athènes des Gaules; mais vous reconnaîtrez sans peine que le fond du sujet appartient à cette dernière ville; et que si je supprime ensuite beaucoup de détails, c'est que je m'efforce, d'après votre intention, de raccourcir le plan que je m'étais d'abord proposé.

Vous saurez donc, avant d'entrer en matière, que ce fut à Marseille que les Romains prirent l'usage d'accorder des honoraires aux professeurs publics; Quintilien qui, le premier, fut salarié par l'état, est une preuve que Rome n'adopta cette coutume que longtemps après les Gaulois, qui l'avaient empruntée des Marseillais. Marseille portait déjà le nom de sœur, de généreuse, de fidèle alliée de Rome; elle était regardée comme la ville par excellence, comme l'aimable séjour des personnages du bon ton, et le modèle des cités les plus polies. Les exilés même sollicitaient comme une grâce le bonheur de l'habiter, et ne se plaignaient point de la rigueur des lois, s'ils obtenaient la faveur de s'y fixer. Après la découverte de la conspiration, Catilina ose écrire au sénat qu'il consent à s'éloigner de Rome s'il peut se rendre à Marseille: le petit-fils de la sœur d'Auguste y termine doucement ses jours, et ne s'aperçoit point que la main qui l'y conduit veut le frapper en le caressant. Volcatius Moscus, exilé de Rome, choisit Marseille pour sa nouvelle patrie, et lui laisse, en mourant, l'immense fortune que ses délateurs n'avaient osé lui ravir. Après le meurtre de Clodius, Milon s'y réfugie, se croyant digne de l'habiter: peut-être même que l'avantage d'être à Marseille nuisit à sa cause, et que Rome et Cicéron furent moins sensibles au sort de l'accusé en apprenant le lieu de son exil. Apollodore de Pergame, accusé de sortilége et défendu

par Pollion, cet illustre ami d'Horace et de Virgile, se retire à Marseille, où, pour confondre ses juges, il fonde une école à jamais célèbre, et fait, du lieu qui lui offrit un asile, le théâtre de sa gloire et la honte de ses ennemis.

Mais je m'arrête pour reprendre la suite de mon sujet. L'empire des lettres a essuyé d'aussi fréquentes révolutions que les états les mieux affermis; comme ces derniers, elles ont eu leur siècle de barbarie, leurs triomphes et leur décadence. Elles étaient l'ouvrage des hommes, elles devaient en éprouver le sort. Marseille fut libre jusqu'à Jules-César; elle jouit même encore de quelque célébrité sous l'empire, et fut soumise à Rome jusque vers le 5me siècle. Sa situation géographique, comme nous l'avons déjà fait observer, et l'aridité du sol qu'elle avait à cultiver déterminèrent ses habitants à se livrer au commerce maritime: ses besoins firent naître son industrie; et les lois qu'elle se donna favorisèrent le prompt développement des connaissances qui lui manquaient, et dont elle ne pouvait se passer. Elle récompensait l'homme de lettres, le soldat et le marchand. Il dut résulter de cet ordre de choses, un perfectionnement rapide dans les moyens de prospérité qu'elle avait adoptés, puisqu'ils étaient nécessaires à son existence, et que le génie s'agrandit naturellement lorsqu'il a franchi les obstacles qui comprimaient son essor. Ainsi, les arts, qui dépendent de la guerre, de la navigation et de l'ar-

chitecture navale, furent en honneur à Marseille, presque dès l'époque de sa fondation.

Après que César en eut fait la conquête, et qu'il en eut embelli ses trophées, Marseille ne pouvant plus se distinguer dans la carrière des armes, s'adonna toute entière au commerce, aux arts, aux lettres, à la philosophie. Elle se gouvernait encore par ses propres lois, et bientôt elle obtint cette célébrité littéraire, cette réputation d'urbanité que Rome même ne pouvait égaler. Ce fut alors que les maîtres du monde la préféraient à Rhodes, à Athènes, à leur propre capitale, pour l'éducation de leurs enfants, et pour donner à leur brillante jeunesse ce ton d'aménité, cette politesse de langage, cette urbanité qui ne peuvent s'acquérir que par le contact du beau monde. On voyait à Marseille des preuves certaines de sa supériorité sur toutes les autres villes; et jamais la mécanique et les arts ne furent cultivés ailleurs avec plus d'éclat. Chaque page des auteurs anciens atteste cette vérité, qu'un grand nombre d'inscriptions grecques confirme encore dans ses murs.

Ce fut sous la domination romaine qu'elle se fit surtout remarquer par l'éloquence de ses orateurs; c'est à cette époque, célèbre dans ses souvenirs littéraires, qu'elle produisit ces grammairiens illustres dont parle Suétone avec tant d'enthousiasme. Ceux-ci portèrent à Rome le goût des lettres grecques, et

formèrent ces grands hommes qui firent tant d'honneur aux lettres et à leur patrie.

Marseille vit naître alors Cornelius Gallus, aussi grand capitaine que poète aimable; Gallus que Virgile consola de l'infidélité de Lycoris (1), lorsqu'elle le trahit pour suivre Marc-Antoine; Gallus, que l'amitié de Virgile et d'Auguste aurait dû rendre digne d'un meilleur sort (2). Valerius-Cato, Plotius et Guiphon, étaient également Marseillais (3). Ce dernier fut le maître de Cicéron et de Jules-César, et quoique les talents de ces deux élèves aient fait oublier ceux de leur maître, Marseille pourra toujours se vanter d'avoir formé les deux plus grands orateurs de l'empire romain. Cette ville, ou du moins ses environs, auraient pu s'applaudir d'avoir donné le jour à Pétrone, si cet auteur, plus jaloux de l'estime publique, eût fait autant d'honneur aux lettres par son respect pour les mœurs que par l'élégance de ses écrits (4).

Vous remarquez donc qu'en tombant sous la puissance romaine, si Marseille avait perdu la plus grande partie de sa gloire militaire, elle conservait encore l'empire des lettres et des arts; mais sur la fin du règne d'Auguste, le goût s'altéra de la manière la

(1) Virg. Eglog. X,

(2) Il se donna la mort dans son exil. Il s'était distingué dans le genre élégiaque; les fragments qui nous restent ont été dignes d'être conservés dans les recueils de Tibulle et de Catulle.

(3) Suet. de illust. gramm., cap. VII et XI; de clarit. rhet., cap. XI.

(4) Marseille ancienne et moderne, p. 15.

plus sensible. Auguste vivait encore ; mais Tibulle et Virgile n'étaient plus. Horace, dans ses vieux jours, fut témoin de cette décadence que ses ouvrages semblaient devoir éloigner pour toujours ; et les Marius et les Alpinus devenaient malheureusement les modèles et les juges des poètes et des littérateurs.

Les orateurs de Marseille, Oscus, Agrotas et Pacatus, par leur style affecté et leurs faibles harangues, préparèrent les esprits à s'enthousiasmer des ouvrages de Sénèque, de Lucain et de Florus, que Sénèque le père avait déjà beaucoup trop exaltés.

La physique, sous Démosthène, Crinas et Charmis, était encore cultivée, mais leurs succès n'eurent que peu d'admirateurs; après eux, le mot même de cette science semblait s'être perdu.

Les déclamateurs firent place aux sophistes; les paroles tinrent lieu de faits; le langage s'appauvrit, et Favorin, dont parle si souvent Aulugelle, acquit une très grande réputation: le genre de son talent ne décélait déjà que trop la révolution qui s'était opérée dans le goût.

Jusque vers le 2me siècle de l'ère vulgaire, on ne vit point de jurisconsulte à Marseille. Les lettres et les arts s'étaient évanouis. Leur chute datait depuis les Antonins. Le démembrement de l'empire romain et les progrès de la religion chrétienne donnèrent une nouvelle direction aux esprits. Les lettres commencèrent à être cultivées dans les cloîtres, et l'on

peut dire qu'elles s'y conservèrent soigneusement pendant les siècles les plus difficiles, et qu'elles y brillèrent d'un grand éclat.

Vous êtes surpris, sans doute, de mon silence sur l'ancienne Académie de Marseille; mais j'ai cru faire son histoire en vous parlant des savants qui ont reçu le jour dans cette ville. Marius Victor dit que, de son temps, ils se réunissaient encore dans la cellule du vieillard Thesbon, dans le cloître Saint-Victor; et que dans cette pieuse retraite ils se consolaient mutuellement de la décadence des lettres, et des malheurs qui pesaient sur leur patrie (1).

Les Bourguignons, les Vandales prennent et ruinent Marseille: les Visigoths s'en rendent maîtres et la gardent pendant vingt ans; on sent très bien que ce n'était pas le siècle des lettres. Les Ostrogots occupèrent, enfin, cette ville, et la cédèrent aux Français; Justinien confirme cette donation; mais les Lombards accourent, la ravagent, en sont chassés, et jusques à *Charles-le-Chauve*, elle est occupée par les Français. Les Sarrassins la dévastent à plusieurs reprises; les comtes, dont l'histoire est fort obscure, y règnent pendant 250 ans, et nous voilà parvenus, de révolutions en révolutions, jusqu'au 12me siècle, au milieu des ruines et de la barbarie.

Que de siècles écoulés dans l'oubli des lettres, le

(1) Olivier, Dissert. histoire sur l'ancienne acad. de Marseille, année 1727...

tumulte des armes, le malheur des conquêtes, le despotisme et la persécution des opinions ! Marseille partageait la détresse du reste de l'Europe. De féroces vainqueurs dispersaient les savants qu'elle avait encore dans son sein ; et l'odieux esclavage sous lequel elle gémissait, ne lui permettait plus de revoir ces jours de gloire qui brillèrent jadis autour des grands hommes qui l'avaient illustrée.

Il ne faut point oublier, pourtant, que depuis l'invasion des barbares elle a vu paraître un nouveau genre de savants, tels que Jean Cassien, qui fonda l'abbaye Saint-Victor : il était disciple de saint Chrysostôme, dont il fit connaître les ouvrages en Occident; et il se fit remarquer, surtout dans les conciles, par la rare éloquence avec laquelle il combattit la doctrine erronée des Nestoriens. L'Académie de Marseille avait également compté parmi ses membres le prêtre Gennade, qui continua l'ouvrage de saint Jérôme, dans lequel cet illustre père de l'Église a conservé le nom des auteurs ecclésiastiques, et des personnages célèbres qui l'avaient dévancé. Elle avait admiré Salvien, qui peignit de si vives couleurs la ruine de Rome par les Vandales, comme Jérémie peignit celle de Jérusalem par les Babyloniens ; elle avait encore plusieurs autres grands hommes qu'il serait trop long de nommer, et qu'il est impossible d'oublier. Ces écrivains sacrés conservaient, il est vrai, le goût des lettres, qu'un long oubli semblait avoir effacés de

la mémoire des peuples; mais ils luttaient vainement contre de puissants obstacles, et leurs efforts ne pouvaient s'opposer au torrent qui paraissait ramener la génération présente vers l'ignorance des siècles primitifs.

Les sciences et les arts éprouvèrent alors une véritable léthargie, et Marseille ne se doutait plus, elle-même, qu'ils s'étaient éclipsés. Les 8me et 9me siècles furent, surtout chez elle, les plus pauvres en écrivains, dans tous les genres: il semble, en les parcourant que l'on s'égare dans des déserts. A peine compte-t-on, pendant trois ou quatre cents ans, quelques moines laborieux, qui paraissaient n'avoir vécu que pour apprendre à la postérité que l'amour des lettres était sur le point de s'anéantir. Cette longue suite d'années pourrait être comparée à ces nuits sombres et silencieuses qui épouvantent le voyageur, et durant lesquelles une lueur faible et tremblante éclaire, au loin, ses pas incertains. Cette détresse générale se liait nécessairement avec les événements politiques du temps, qui ne laissaient plus à l'homme, en partage que la misère et les fers.

Mais insensiblement ces ténèbres se dissipent, le courage renaît, et l'on entrevoit déjà, dans le lointain, l'aurore d'un jour qui ne devait plus s'obscurcir. Les Troubadours annoncent, par leurs chants, l'heureux réveil des lettres, et les Muses provençales donnent le signal de leur triomphe et de leur pou-

voir. L'Italie surpasse bientôt ses modèles; le désir de plaire à la beauté fait naître des vers aimables: la chevalerie, dont Cervantès peignit les ridicules, servit alors à répandre le goût des lettres et de la poésie; tels furent les premiers pas que fit l'Europe pour se dégager des entraves qui l'avilissaient. Bientôt l'enthousiasme de la religion amena les croisades, et l'on sait combien les Provençaux, et Marseille en particulier, prirent de part à ces grandes expéditions; ce fut là que les peuples, à peine sortis de la barbarie, reconnurent, du moins, combien les arts et la civilisation étaient arriérés dans leur patrie.

Marseille se livre au commerce: elle acquiert de nouveau des richesses considérables, et les emploie, sans balancer, à s'affranchir de l'oppression sous laquelle elle était retenue par les comtes qui la gouvernaient. En 1214, elle redevint livre et cultiva les arts comme dès le temps de sa primitive splendeur. Les seigneurs, dont elle venait de briser le joug, avaient dû l'humilier sans ménagement, puisqu'à l'époque dont nous parlons elle faisait prêter trois fois le serment à tous les citoyens d'éloigner pour toujours les comtes des places de leur gouvernement; mais ces idées d'indépendance, cette énergique résolution ne furent pas de longue durée; elle se donna, bientôt après, à la maison d'Anjou, et lui rendit, pendant un siècle, les services les plus signalés. Son dévouement aux intérêts de Louis III, qui veut conquérir

le royaume de Naples, la livre aux Aragonais, qui la pillent durant plusieurs jours, et brûlent quatre mille maisons.

Parmi les amis des lettres, on ne voyait, à cette époque, que des fondateurs d'ordres, de pieux évêques, des prédicateurs médiocres, des médecins astrologues, des jurisconsultes hérissés de lois étrangères; mais on comptait beaucoup de guerriers intrépides, et quelques marins audacieux, qui faisaient grand honneur aux Marseillais. Ce fut alors que parurent les Porcelet, les Beaussan, les Jean de Matha, les Angelic, Arnaud-de-Villeneuve et Gantès, qui défit les *Tuschiens*, et que la reine Jeanne sut récompenser avec générosité.

Ici paraît Laure, dont la beauté fit connaître le génie de Pétrarque: les papes se fixent à Avignon, et leur cour attire et fait naître une foule d'artistes et de littérateurs distingués; mais on brûlait les hérétiques, ce qui prouve combien l'esprit humain marchait lentement vers des temps plus éclairés.

René, l'Henri IV des Provençaux, vint jouir, dans le repos, de l'amour de ses sujets. Le vase d'argent, dont la ville d'Aix lui fit présent, indique surtout que le dessin et l'orfévrerie commençaient à se perfectionner. René lui-même laisse quelques peintures qui ne sont pas sans intérêt; et le pinceau de ce roi bon et juste peut servir, du moins, à fixer, pour la Provence, cette époque de l'art. Claude et Guillaume,

nés à Marseille, se rendirent bientôt célèbres dans l'art de peindre sur verre, et peignirent les vitraux du Vatican; ceux de notre ancienne église des Accoules étaient de la main de Claude; c'était le seul ouvrage qui restait de cet artiste renommé; les Vandales de 1793 les ont brisés, comme le furent ceux du Vatican lors du sac de la capitale du monde chrétien.

Les châsses des saints peuvent également servir d'archives aux arts, pour en étudier les premiers essais; mais les colonnes de marbre blanc de l'église de la Major, qui furent envoyées à Henri IV, les beaux jaspes de l'ancienne porte d'entrée du même temple, que le cardinal de Richelieu reçut en présent de notre ville, annoncent que longtemps avant cette époque Marseille avait, dans la sculpture et dans l'architecture, des ouvrages dignes de parer les palais de la première ville du royaume.

A peu près vers le même temps, on commençait à conserver les livres avec un soin extrême. On les léguait, en mourant, comme les bijoux les plus précieux, et l'on parla, comme d'une chose fort extraordinaire, d'un certain bréviaire recouvert de velours et enrichi d'une agrafe d'argent dorée, que Jean Boniface, de Marseille, avait possédé jusqu'en 1405. L'attention des historiens à nous transmettre de semblables détails, démontre suffisamment leur importance, dans l'étude de l'enfance des arts; mais les guerres de reli-

gion en retardèrent longtemps les progrès; et les sciences et les gouvernements, qui paraissaient ne pouvoir s'accorder ensemble, semblaient constamment s'entrechoquer et se forcer mutuellement à se renverser.

Bientôt deux grandes découvertes vont changer la face du monde. La boussole et l'imprimerie reculent, en peu de temps, les bornes de l'entendement humain. Deux grands hommes, occupés du bonheur de tous, profitent habilement de cette heureuse disposition des esprits. Léon X et François Ier, restaurateurs et protecteurs des lettres, en recueillent soigneusement les anciennes productions et les nouveaux essais; ils encouragent, ils récompensennt les hommes studieux qui s'y distinguent, et méritent de donner leur nom au siècle qui les admira. Ainsi les sciences et les gouvernements, les arts et les souverains affermissent mutuellement leur empire; et leurs communs efforts concourent réciproquement à les immortaliser.

Cependant, depuis François Ier jusque vers la fin du règne d'Henri-le-Grand, les disputes et les guerres religieuses arrêtèrent encore en Provence, pendant plus d'un demi-siècle, les effets de cet élan, que les esprits venaient de recevoir; et les trois contagions pestilentielles dont Marseille fut affligée dans cet intervalle, et entre autres celle de 1581, qui, d'après nos historiens, ne laissa que trois mille âmes dans cette malheureuse cité, ne purent lui permettre de

jouir aussitôt des bienfaits dont les lettres venaient de s'enrichir.

La Provence eut alors de ces hommes illustres qui naissent pour la gloire de leur patrie, et l'admiration de la postérité; Palamède de Forbin, Jean de Pontevès, Adam de Crapone, appartiennent à leur siècle, autant qu'aux lieux où ils virent le jour. Les poésies de Michel Nostradamus et d'Arena, qui sont de la même époque, annoncent véritablement un goût barbare; mais pour les faire oublier, nous nous hâterons de citer les travaux de Jules Raymond, de Jean de Pena, l'éloquence d'Adam de Vento, et quelques poètes agréables, dont les ouvrages ne dépareraient pas le siècle où nous vivons.

Le commerce que Marseille faisait dans le Levant y prit bientôt un grand accroissement, et les Vénitiens et les Génois, établis depuis longtemps dans ces riches contrées, furent obligés de reconnaître notre supériorité; ils ne purent supporter la concurrence de nos manufactures, et nous abandonnèrent insensiblement cette fertile branche de leur ancienne industrie.

Jusque sous Louis XIII, pourtant, les Juifs, les Portugais, les Flamands, les Hollandais et les Anglais, firent tour-à-tour le commerce de la France, qui, seule, en ignorait les principes. A son avénement à la couronne, ce monarque n'avait pas un vaisseau; les villes étaient sans police et le gouvernement sans

argent; sous son règne, les forbans de la côte d'Afrique firent des maux innombrables aux bâtiments marchands de Marseille; et pour aller combattre ces féroces ennemis, nos courageux ancêtres armèrent, à leurs frais, une flotte bien équipée qui se couvrit de gloire, en exterminant cette renaissante bande de brigands, mais qui n'eut jamais d'autre récompense que celle d'avoir vaincu. Marseille avait, à cette époque, des hommes d'un rare mérite; mais ils n'étaient secourus, dans leurs entreprises, ni par les provinces, ni par l'état. Ils combattaient pour leur ville, et ils n'étaient rien pour la nation. Chaque cité formait un royaume à part, et se gouvernait d'après ses propres lois....

Marseille, à cette époque, ne voulut pas recevoir dans ses murs, les Maures, que Philippe III venait de chasser d'Espagne; et se priva, sans motifs, des arts utiles qu'elle n'avait pas, et que ces industrieux proscrits lui apportaient. Elle avait des richesses, elle donnait de brillantes fêtes aux souverains qui l'honoraient de leur présence; mais rien n'annonçait encore, pour elle, cette heureuse révolution qui devait bientôt s'opérer dans la nation.

Le siècle de Louis-le-Grand, enrichi des découvertes des siècles passés, a fait plus, dans certains genres, que tous les autres siècles réunis. Tous les arts, à la vérité, n'ont pas été plus loin que sous Auguste, Alexandre ou sous les Médicis; mais, comme il est

aisé de le voir, la raison, sous le règne de Louis XIV, s'est généralement plus perfectionnée. Marseille ne tarda pas à ressentir l'influence des vues utiles de ce monarque, et le commerce, la navigation, les sciences, les arts et les manufactures lui rappelèrent ces jours de gloire dont elle n'avait conservé que le brillant souvenir. La Provence vit naître Peyresc et Gassendi, dont les noms immortalisent la patrie; Marseille admire les voyages de Leblanc, la valeur et la fortune du chevalier Paul, cet habile et courageux marin qui détruisit successivement des escadres turques, espagnoles et qui ne balança pas à couler bas un vaisseau anglais qui lui avait refusé le salut (1).

Mascaron et Bourguignon servent de modèle aux orateurs de la chaire. Ruffi donne l'histoire de Marseille; son fils s'empresse d'en publier une édition plus complète; ces deux écrivains recommandables s'animent de la plus noble émulation, pour transmettre à la postérité les fastes ignorés de leurs ancêtres (2).

(1) Nous trouvâmes à Toulon, disent Bachaumont et Chapelle, M. le chevalier Paul, qui, par sa charge, par son mérite et par sa dépense, est le premier et le plus considérable du pays.

C'est ce Paul dont l'expérience
Gourmande la mer et le vent;
Dont le bonheur et la vaillance
Rendent formidable la France
A tous les peuples du Levant.

(2) Juqu'au bisaïeul de Ruffi, quoique Marseille eût produit tant d'habiles écrivains, aucun auteur n'avait tenté d'écrire l'histoire de cette ville célèbre. Quelques amis des lettres avaient à peine osé parler de ce qui s'était passé de plus remarquable de leur temps; et ces mémoires même isolés, rares et de peu d'étendue, ne formant entre eux

Puget fait revivre le siècle de Phydias : ses marbres portent l'empreinte du génie ; son ciseau rappellera toujours l'antique souvenir de la ville où il reçut le jour. Faudran retrace, dans ses ouvrages, les modèles dont la peinture enrichit l'Italie dans ses beaux jours. Les Parrocel soutiennent, dans un autre genre, la réputation des Provençaux. L'Astrée fait, pendant cinquante ans, les délices de l'Europe civilisées ; et les généalogistes, dont les talents furent si favorables

aucune suite, ne pouvaient fournir que des matériaux trop imparfaits, pour en tirer un parti véritablement avantageux.

Mais le bisaïeul de Ruffi avait soigneusement recueilli tout ce qui s'était passé d'important depuis l'an 1585, époque des divisions de la Provence, jusqu'en 1596, qu'elle se donna au roi. Il avait consulté, d'ailleurs, les cartulaires et les registres de l'abbaye Saint-Victor, et ceux des couvents et autres maisons religieuses de la ville et de la province. Cette immense compilation devenait ainsi une source féconde de faits intéressants, qui n'attendaient qu'une main habile pour en disposer d'une manière utile à la patrie. C'était dans les couvents, à cette époque, que se trouvaient les matériaux de l'histoire, et l'on peut dire que Ruffi l'ancien en avait épuisé les trésors.

Le père de notre historien trouva donc ce travail déjà préparé, et le fils, marchant sur ses traces, s'empressa de le continuer et de l'enrichir. Dans ce temps-là, les archives seules de Saint-Victor se composaient d'environ 4000 registres ou cahiers, sans compter les cartulaires et les bullaires qui étaient en très grand nombre (*). Cette abbaye étant, peut-être, la plus ancienne des Gaules, et les religieux qui l'habitaient ayant toujours cultivé les lettres, et pris des notes sur les événements du temps, il n'est pas douteux qu'elle ne fût devenue le dépôt de tous les monuments historiques de la province et de la cité. Tous ces titres et ceux qu'on y avait ajouté depuis Ruffi, notre historien, ont été pillés et détruits pendant les troubles de 1793. Il est aisé de voir, d'après ce qn'on vient d'exposer, que l'histoire de Marseille de Louis-Antoine de Ruffi, doit être réellement fidèle pour tout ce qui concerne la ville en particulier, et qu'elle contient des faits curieux, dont on ne trouve plus ailleurs la description.

(*) *Ruffi, hist. de Marseille, préfa.*, p. II

à la vanité, admirent les recherches de Pierre d'Hozier. Plumier, Tournefort, encouragés par un gouvernement qui savait si bien apprécier le mérite, font de la botanique une science nouvelle, et l'enrichissent de tous les trésors que leurs glorieux voyages leur découvrent dans les plus lointaines contrées; Marseille offre encore, à cette époque, une foule de talents distingués; mais leur nombre est peut-être le plus grand obstacle à leur célébrité : ils vécurent d'ailleurs dans un siècle où l'admiration était, pour ainsi dire, épuisée. Les sciences et les arts furent aussi protégés sous le règne suivant. Ils comptèrent, à Marseille comme ailleurs, beaucoup d'hommes illustres dans plus d'un genre; mais en bien moindre quantité que sous le règne précédent. Ce fut le siècle des philosophes. On écrivit beaucoup sous ce règne; dans l'autre on avait du génie, dit Voltaire. Le goût des lettres qui, jusqu'à cet époque, paraissait être uniquement le partage de la capitale, fut beaucoup plus généralement répandu; et les académies de province durent contribuer à opérer cette heureuse révolution. Des savants modestes, des poètes aimables, des littérateurs pleins de goût, fondent celle de Marseille, ou, pour mieux dire, continuent cette antique et célèbre fondation, L'académie française l'adopta, et, dès sa naissance, elle compta les plus illustres protecteurs. Elle eut, parmi ses membres, les premiers personnages de la province, sans que le mérite littéraire

cessât d'être le seul titre qui en ouvrit l'entrée. Des généraux, des ambassadeurs, des prélats, des antiquaires, des médecins, des avocats célèbres, furent les premiers ornements de cette société. MM. de Belsunce, de la Visclède, des Pennes, de Bausset, Peyssonel, Olivier, Bertrand, Gravier devaient nécessairement soutenir sa renommée, et la rendre l'émule des premières académies de l'Europe. Le séjour que fit Dumarsais dans la capitale, priva l'académie de Marseille de la présence d'un grammairien philosophe, qui aurait embelli ses séances, et qui ne put lui appartenir que par son utile correspondance, et les vœux qu'il ne cessa de former pour la gloire de cette compagnie. Le prix que celle-ci proposa, pour célébrer les écrits et la mémoire de cet illustre marseillais, était l'hommage le plus juste que ses membres pussent rendre à leur compatriote, et vous savez qu'ils ne tardèrent pas à reconnaître que les hommes de lettres les plus célèbres concouraient, par leur efforts, à seconder leurs nobles projets.

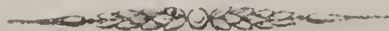
Antoine Nicolas, les frères la Roque, Antoine du Parc, Deidier, mathématicien célèbre, professeur d'artillerie à l'école de Lafère; Toussaint Gros, Dulard, Guieu, prouvèrent que la poésie, la sculpture, la peinture, la littérature et l'histoire n'avaient pas dégénéré chez les Marseillais. Leur ville, bientôt, vit naître un de ces hommes vertueux qui commandent toujours le respect. Le comte du Muy, devenu minis-

tre et maréchal, peut énorgueillir ses compatriotes; il fut chéri du roi martyr, qui l'honora d'une confiance sans bornes; et l'on a, je pense, suffisamment fait son éloge, en prouvant qu'il ne dut son élévation qu'à son mérite, dans un siècle où elle ne fut que rarement la récompense des talents et de la vertu. Ce nom, justement honoré, fut inscrit dans les fastes de l'académie; celui qui le portait à une époque assez rapprochée de la nôtre, et qui s'en était rendu digne par l'austérité de ses mœurs et le noble usage qu'il fesait de sa fortune, venait fréquemment embellir de sa présence, les séances solennelles de cette compagnie, pour applaudir, dans son cœur, aux efforts que l'amour des lettres n'avait cessé de lui inspirer.

Ce corps savant avait toujours compté parmi ses collaborateurs, les premier magistrats de la cité; ils étaient les témoins les plus flatteurs de son zèle; et l'on pouvait dire, en leur présence, qu'ils étaient les juges les plus éclairés des ouvrages qu'il se proposait de publier.

L'agriculture ne tarda pas à se ressentir de la diffusion des lumières, et devint l'une des branches des connaissances humaines les mieux cultivées. La mécanique enrichit les manufactures, et le génie de Vaucanson se reproduisit dans tous les ateliers; déjà la chimie s'était dégagée des nuages mystérieux qui l'enveloppaient, elle fut l'émule des sciences de dé-

monstration, elle perfectionna tous les arts, multiplia, par les procédés les plus simples, les jouissances de la vie, et répandit, par ses bienfaits, l'abondance dans toutes les classes du corps social. La physique, depuis Duhamel, fut soumise à l'expérience et à l'observation. Le commerce en se développant, s'établit sur de nouvelles bases et perfectionna sa législation; la nombreuse pléiade de savants, de poètes, de littérateurs, d'artistes, d'industriels, dont s'énorgueillit notre siècle; enfin, ce prodige de force et d'action qui dévore l'espace et dévance le temps; cette admirable création d'un monde nouveau qui confond le génie des siècles passés, assure, dès ce jour, des merveilles dont, à peine, la perfectibilité de l'homme peut calculer l'immense résultat.



LETTRE NEUVIÈME.

MONSIEUR,

Vous vous plaignez de mon silence au sujet de la religion des anciens Marseillais, et vous me soupçonnez de croire qu'ils avaient adopté celle de leurs barbares voisins. Vous pensez que les Druides, qui avaient la coutume de ne jamais rien écrire sur leur doctrine, étaient les ministres terribles de leurs autels et les sévères interprètes de leur cruelles divinités (1); mais sur quoi fondez-vous votre croyance? Comment ai-je pu faire naître chez vous de semblables idées? Je crains que vous n'ayez l'imagination remplie des fictions des poètes, et que l'effrayant récit de Lucain ne l'emporte, dans votre esprit, sur les faits les mieux établis. Je me propose, dans cette lettre, de répondre à vos observations, et de vous prouver que si je ne puis réussir à vous convaincre, j'ai tenté du moins, de vous ramener dans le sentier de la vérité.

(1) Suivant Ammien Marcellin, les Druides étaient sortis des Marseillais Phocéens, et leur doctrine, venue des Grecs et des Égyptiens, avait été adoptée par eux, avant de se répandre dans la Gaule. Amm. Marcelin, lib. XV.

Je sais que le vulgaire ne doute point que les roches arides qui bornent Marseille, du côté du sud, ne fussent jadis consacrées aux dieux sanguinaires qu'elle adorait; et que les sacrifices humains dont elles étaient le théâtre, ne formassent de leur sombre enceinte un vaste champ de carnage et d'effroi.

Non loin de la ville, dit le chantre de Pharsale, était un bois sacré, et dès longtemps inviolable, dont les branches entrelacées, écartant les rayons du jour, enfermaient, sous leur épaisse voûte, un air ténébreux et de froides ombres. Ce lieu n'était point habité par le dieu tutélaire des campagnes ni par les sylvains et les nymphes des bois. Mais il dérobait à la lumière un culte barbare et d'affreux sacrifices. Les autels, les arbres y dégoûtaient de sang humain; et, si l'on peut ajouter foi à la superstitieuse antiquité, les oiseaux n'osaient s'arrêter sur les rameaux de ce bois ténébreux, ni les bêtes féroces y chercher un repaire: la foudre évitait d'y tomber, et les vents craignaient d'en agiter les branches, Mais, sans leurs sifflements lugubres, la forêt porte son horreur avec elle. De ces noirs rochers découle une onde impure; les tristes simulacres des dieux qu'on y adore, sont informes et mutilés; leur attitude seule et la couleur livide de ces bustes, rongés par le temps, impriment une sombre épouvante. L'homme ne tremble pas ainsi devant des dieux qui lui sont peints sous des traits auxquels il est accoutumé. Plus l'objet de son culte lui est inconnu,

plus l'obscurité le lui rend formidable. Les autels de la forêt rendaient, disait-on, de longs mugissements; les arbres déracinés et couchés par terre se relevaient d'eux-mêmes; ils offraient, sans se consumer, l'image d'un vaste incendie; et des dragons rampants, à longs replis, embrassaient les tiges de ces vieux chênes. Les peuples y portaient leurs offrandes, mais sans en approcher jamais. Leurs dieux les en avaient chassés pour y habiter seuls en silence. Les prêtres eux-mêmes, soit le jour, soit la nuit, n'y pénètrent qu'en pâlissant; ils tremblent, saisis d'une profonde horreur, en approchant de leurs idoles (1).

Dites-moi, s'il vous plaît, si ce langage poétique était dans le cas d'acréditer une pareille erreur; voyez si jamais il porta l'empreinte de la vérité, et si vous regarderiez comme un homme sensé celui qui voudrait le réfuter? A-t-on jamais ajouté foi aux sé-

(1) Lucain, Pars., liv. III, trad. de Marmontel.
Lucus erat longuo nunquam violatus ab ævo,
Obscurum cingens connexis aera ramis:
Et gelidas altè submotis solibus umbras.
Hunc non ruricolæ panes, nemorumque potentes
Sylvani, nymphæque tenent; sed barbara ritu
Sacra deûm, structæ sacris feralibus aræ;
Omnis et humanis lustrata cruoribus arbos.
Si qua fidem meruit superos mirata vetustas,
Illis et volucres metuunt insistere ramis,
Et lustris recubare feræ: nec ventus in illas
Incubuit sylvas, excussaque nubibus atris,
Fulgura; non ullis frondem præbentibus auris,
Arboribus suus horror inest. Tum plurima nigris
Fontibus unda cadit, simulacraque mœsta deorum
Arte carent, cæsisque extant informia truncis, etc.

duisants récits de Tasse, lorsqu'il imita cette effrayante fiction du poète latin ? Le sang de Clorinde découlant du tronc du cyprès que veut abattre Tancrède; cette voix douce et plaintive qui partait des feuillages voisins; ce sang vermeil qui découle de l'arbre et qui baigne aussitôt les gazons d'alentour, peuvent, chez le poète, désarmer l'un de ses plus vaillants héros; mais, à coup sûr, ils ne seront jamais regardés comme des objets réels, et personne ne se trompera ni sur le lieu que l'imagination du peintre a voulu rendre, ni sur l'effet auquel il s'attendait.

Non loin du champ des Chrétiens, dit le Tasse, au milieu des vallées solitaires, s'élève une haute forêt dont les arbres antiques, noirs et touffus repandent autour d'eux une ombre funeste. Là, lorsque le soleil brille de tout son éclat, on ne découvre qu'une lueur incertaine, sombre et décolorée, telle que dans ces jours nébuleux, où elle laisse douter si le jour succède à la nuit, ou si la nuit prend la place du jour. Mais, dès l'instant que le soleil a disparu, la nuit la plus épaisse, les ténèbres, la plus profonde obscurité enveloppent ces lieux; les yeux sont frappés de cécité, le cœur se rempli d'épouvante. Là, jamais, ni le berger ni le bouvier n'osèrent mener paître leurs troupeaux. Aucun voyageur n'y pénètre sans effroi, mais il passe au loin et désigne cet endroit comme un objet d'horreur (1)....

(1) Sorge non lunge alle christiane tende

Soudain, du fond de la forêt il sort un bruit sourd, tel que celui dont retentit un terrain qui tremble sous nos pas : on entend le murmure des vents et le fracas de l'onde se brisant sur des écueils ; la bruyante réunion de ces sons tumultueux imite à la fois le rugissement du lion, les sifflements du serpent, les hurlements du loup, le frémissement de l'ours, le son de la trompette et les longs éclats du tonnerre.....

Les plus hardis guerriers reculent d'épouvante au redoutable aspect de cette forêt enchantée. Tancrède, lui-même, en éprouve une vive émotion ; il se présente néanmoins et brave les monstres effroyables qui

Tra solitarie valli alta foresta,
Foltissima di piante antiche orrende
Che spargon d' ogn' intorno ombra funesta.
Qui nell' ora che il sol più chiaro splende,
È luce incerta e scolorita e muta ;
Quale in nubilo ciel dubbio si vede,
Se' il di alla note, o s' ella a lui succede.
Ma quando parte il sol, qui tosto adombra
Notte, nube caligine, ed orrore,
Che rassembla infernal, che gli occhi ingombra
Di cecita, ch' empie di tema il cuore.
Nè qui gregge od armenti, a paschi all' ombra
Guida bifolco mai, guida pastore ;
Nè v'entra peregrin, se non smarrito,
Ma lunge passa, et la dimostra a dito.

(2) Esce allor d' ella selva un suon repente
Che par rimbombo di terren che treme.
E il mormoral degli austri, in lui si sente,
E il pianto d' onda che fra scogli geme :
Come rugge il leon, fischia il serpente,
Come urla il lupo, et come l' orso freme,
V' odi, e v' o di le trombe, e v' o di il tuono ;
Tanti et si fati suoni esprime un suono.

essayent de l'intimider. Il approche enfin du cyprès mystérieux sur lequel il lit ces mots qui l'attendrissent : « O toi, qui oses violer le domicile des ombres, si tu n'es pas aussi cruel que tu es vaillant, daignes ne pas troubler le repos de ces lieux solitaires : pardonne au moins à ceux qui sont privés de la lumière du jour; les vivants ne doivent plus faire la guerre aux morts (1)..... »

Tancrède réfléchit un instant au sens caché de ces paroles : cependant, du milieu du feuillage, il entend sans cesse un frémissement qui ressemblait à un concert de plaintes, de soupirs et de sanglots, et qui répandaient dans le cœur un sentiment mêlé de tendresse, de crainte et de douleur (2).

Lorsque vous lûtes la Jérusalem Délivrée, ajoutâtes-vous foi au langage des arbres éloquents que vous venez d'entendre? Non, sans doute; et le voyageur curieux ne cherchera jamais, près de la cité sainte, ce redoutable repaire des divinités infernales, susci-

(1) O tu che dentro ai chiostri della morte,
Osati por, guerriero audace, il piede;
Deh, se non sei crudel quanta sei forte,
Deh non turbar questa secreta sede.
Perdona all' alme o mai, di luce prive;
Non dee guerra con' morti avec chi vive.

(2) Fremere intanto udia continuo il vento
Tra le frondi del bosco e tra i virgulti;
....
E un non so che confuso instilla al cuore
Di pietà, di spavento e di dolore.
Torq. Tasso, Jer. lib., lib. XIII.

tées par un mage pour décourager l'armée des Chrétiens.

Il en est de même de la forêt sacrée que Lucain veut bien placer près de Marseille: elle n'a jamais existé que dans son imagination. César, pour construire ses tours et ses machines de siége, n'abattit point ces bois touffus, où le sang humain, suivant le poète, ruisselait de toutes parts. César dit, lui-même, qu'il commanda douze galères à Arles, et qu'elles furent faites et équipées en trente jours, à dater de celui où le bois fut coupé. Il ajoute qu'on les conduisit à Marseille, et que D. Brutus en prit le commandement (1).

D'après tout ce que vous venez de voir, vous ne croirez pas, je pense, aux récits du poète, lorsqu'il assure que les Marseillais offraient aux dieux des victimes humaines. C'est en vain qu'on chercherait ailleurs des traces de cette barbare coutume. Lucain seul en fait mention, et se livrant sans réserve au charme de son art, il n'y a point de doute que cette effrayante fiction, embellie des vers les plus pompeux, ne soit amenée dans la Pharsale, aux dépens de la vérité.

Comment, les Marseillais, qui descendaient des Phocéens, auraient-ils introduit chez eux, cette horri-

(1) Turres vimasque ad oppugnationem urbis agere, naves longas Arelate numero duodecim facere instituit, quibus affectis armatisque, diebus triginta, à quâ die materia cæsa est, adductisque Massiliam, his D. Brutum præfecit. Jul. Cæs. de Bell. civil., lib. I, §. VII.

ble coutume? Eux, dont les pères venaient d'une contrée où elle avait été abolie longtemps avant leur départ, et qui ne pouvaient ignorer qu'elle avait cessé dans la Grèce dès qu'elle avait été civilisée ? Ne savait-il pas, et Lucain lui-même avait-il oublié, qu'elle avait été proscrite à Rome sous le dernier des Tarquins (1) ? Ainsi le poète l'a rétablie chez les Marseillais de sa propre autorité, et il n'a pas balancé à transporter chez eux un détestable usage, qu'on suivait malheureusement encore chez les Gaulois, leurs voisins.

Il serait facile de démontrer de la même manière que Pétrone (2), quoique né, comme on le croit, èn Provence, n'a fait qu'une histoire de sa façon, en contant que lorsque Marseille était affligée de la peste, un pauvre s'offrait pour être nourri pendant une année entière, aux dépens du public, des mets les plus délicats, que revêtu d'ornements sacrés et couronné de verveine, il était ensuite promené par toute la cité, pour recevoir les exécrations publiques, pour que tous les maux de la ville retombassent sur lui, et qu'après cette cérémonie il était mis à mort.

Des historiens plus dignes de foi assurent que les Marseillais suivaient le culte religieux de leurs ancêtres (3). Valère-Maxime dit qu'ils croyaient à l'im-

(1) Macrob. Saturn.
(2) Petron. Arb. Satyric., p. 229 et 230.
(3) Strab. Geog., lib. IV.

mortalité de l'âme (1). Nous savons positivement qu'ils avaient élevé, dans leur ville, des temples à Diane, à Minerve, à Apollon; et que dans leurs maladies ils imploraient, comme les Grecs, la protection de ces divinités; ils avaient conservé les lois et la religion des Ioniens; dans les maux nombreux qui attaquent le sexe, ils avaient recours à la lune, comme les Romains, et l'on conserve encore une pierre gravée qui atteste qu'un citoyen avait fait un vœu à la lune pour en obtenir la guérison de sa fille (2). Nous avons également une inscription qui désigne un vœu acquitté à Esculape (3). Le même dieu avait, comme la déesse Hygiée, un culte et des autels à Lyon (4). Les Marseillais donnaient à leurs divinités protectrices des attributs analogues aux bienfaits qu'ils en attendaient: c'est ainsi qu'ils appelaient Diane la *prévoyante;* et Pausanias dit que dans le temple d'Ephèse on voyait une statue de bronze qui représentait cette déesse en cette qualité, et que cet ouvrage avait été donné par les Marseillais (5).

(1) Val. M., lib. II, cap. IV. Il ne faut point s'étonner, dit Bouche l'ancien, si les Gaulois ont suivi l'opinion de Pythagore, sur l'immortalité de l'âme, s'il est vrai, comme l'a dit Alexandre, suivant le rapport de St. Clément d'Alexandrie, que Pythagore eût été dans la Gaule, où il avait pu la puiser, ou peut-être, l'avoir enseignée aux Gaulois.

Bouche. Hist. de Prov. Chorog., lib. II, chap. II.

(2) Dissert. sur les eaux de Bourbonne, par M. Charles, etc., p. 17-20.

(3) Gassendi, in vit. Peiresc, p. 328.

(4) Maffei, Museum Veron., p. 110.

(5) Pausan. Phoc

Enfin, dans aucun monument, aucune médaille, aucun ouvrage digne de foi, on ne trouve des preuves de ces sacrifices horribles dont parlent Lucain et Pétrone, qui paraissent avoir été plus jaloux d'amuser que d'instruire les lecteurs. Les Marseillais suivaient certainement la religion de leurs fondateurs, et cette religion avait proscrit les sacrifices humains.

Antoine Ruffi a donc commis une erreur grave lorsqu'il a dit que les Marseillais s'étaient attachés à la religion des Phocéens, quoiqu'elle fût exécrable, et qu'ils avaient accoutumé d'immoler à Diane d'Ephèse des hommes, au lieu des victimes (1). Ruffi prit à la lettre les paroles du poète et les adopta, sans examiner si elles pouvaient s'accorder avec les autres preuves historiques qu'il eût aisément trouvé dans les auteurs.

Il parle en même temps de l'usage où l'on était à Arles de sacrifier, tous les ans, trois jeunes hommes pour apaiser les dieux qu'on y adorait. Il ajoute que cette coutume dura jusqu'au temps de saint Trophime, qui l'abolit. Je n'entreprendrai point de critiquer cette histoire, parce qu'elle sort évidemment de mon sujet (2).

Après avoir cité Pétrone, l'historien de Marseille a traduit Lucain, et il dit avec confiance que les Marseillais faisaient d'autres sacrifices dans un bois près de la ville, si touffu que le soleil n'y pouvait

(1) Ruffi, Hist. de Marseille, tom. 1, p. 15.
(2) Idem, ibidem.

pénétrer, et que là ils immolaient des hommes aux dieux inconnus. Ce qui étonne le plus, dans cet historien, c'est qu'il assure que non-seulement les Marseillais faisaient des sacrifices humains, mais qu'ils avaient appris cette horrible coutume à leurs voisins; il ajoute qu'ils avaient une grande dévotion aux dieux de la Grèce; qu'Apollon attirait particulièrement leurs hommages; qu'ils partageaient avec les Romains le culte de Jupiter; mais que la Diane d'Ephèse était leur divinité tutélaire (1). Quant au culte qu'ils rendaient au souverain des dieux, l'auteur de la vie de saint Victor dit que ce martyr foula aux pieds cette idole et qu'il refusa de brûler de l'encens en son honneur (2).

En 1704 on découvrit, à 16 pieds de profondeur, au bout du Cours de Marseille, un beau buste en bronze de Jupiter Sérapis : il était à trois pieds de distance d'une voûte où fut placée jadis une fontaine, près des anciens remparts. M. Gravier, antiquaire distingué de cette ville, avait donné de curieux détails sur cette découverte. Ce bronze se trouve aujourd'hui en Angleterre, comme tant d'autres objets d'antiquité de notre ville. Le mémoire de M. Gravier s'est perdu; mais M. Grosson, le Winckelmann de Marseille, a

(1) Pausan. Phoc., lib. X; Strab. Rer. geog., lib. IV; Ruffi, oc. cit.

(2) Hist. beat. Victor. Martyrol, lib. VII.

conservé, dans son ouvrage, la copie de ces beaux restes des temps anciens (1).

Il paraît donc certain que les Marseillais avaient les mêmes dieux que leurs ancêtres; et que les Romains, qui cherchèrent peu d'abord à faire des prosélites dans leur propre religion, retrouvèrent chez leurs alliés celle qu'ils avaient depuis longtemps adoptée. Mais bientôt, semblable à l'astre bienfaisant qui dissipe par degrés l'ombre de la nuit, la religion chrétienne précipita de leurs trônes fastueux ces impuissantes divinités. La vérité prit la place du mensonge, et la morale évangélique consola le cœur du juste du triomphe passager du méchant.

Il ne peut entrer dans mon sujet de décider si l'apôtre saint Paul, ayant été délivré de la prison, passa réellement par la Provence, pour se rendre en Espagne, l'an 60 de J. C. (2), s'il visita saint Trophime, envoyé dans la ville d'Arles en qualité d'évêque, par saint Pierre, l'an 48 de la même ère, et s'il le confirma, par sa présence, dans la doctrine et la foi de l'évangile, après avoir aboli les sacrifices

(1) Grosson, Recueil des antiquités et monuments marseillais, pag. 171.

(2) Cùm in Hispaniam profiscici cœpero, spero quod præteriens videam vos, et à vobis deducar illuc. Epist. ad Roman., C. XV, v. 24. C'était l'opinion des pères de l'église, que saint Paul avait passé par la Provence. Parmi les pères grecs, voyez Hippolyte, Athanase, Cyrille, Chrysostôme, Epiphane, Théodoret, Sophronius, et parmi les latins, Jérôme, Grégoire, Isidore, Bède, et plusieurs autres cités par Baronius.

humains qu'on faisait encore, dit-on, dans cette contrée. Je ne parlerai pas non plus ici de l'arrivée de saint Lazare; et je respecte le martyrologe romain lorsqu'il assure que le six des kalendes de janvier le bienheureux évêque Lazare, que Jésus-Christ ressuscita d'entre les morts, souffrit le martyre à Marseille, dans la Gaule, avec la plus grande résignation (1).

Mais on peut croire avec quelque fondement que la Provence étant voisine de l'Italie, et Marseille ayant de fréquents rapports avec Rome, devenue dans la suite le centre de la religion chrétienne, elles devaient naturellement recevoir la lumière de la foi beaucoup plutôt que les villes d'Espagne et même celles des Gaules, qui eurent toujours, à cette époque, des relations moins directes avec la métropole; et puisqu'on vit des martyrs en Espagne et ailleurs, dès le temps de Néron, on peut supposer, sans être soupçonné de prévention, que Marseille avait déjà produit des héros de ce genre, et que ses habitants s'étaient déjà distingués par leur attachement à la foi de J. C.

On voit par là que le christianisme s'introduisit à Marseille vers le milieu du Ier siècle, et que les tem-

(1) Vid. Bouche. Chorograp. de la Prov., lib. II, ad kal. jan. Massiliæ, in galliâ, beati Lazzari episcopi, quem Dominus in evangelia à mortuis suscitâsse legitur, dit le Martyrologe.

Dans les papiers de M. de Ruffi, auteur de l'Histoire de Marseille, on trouve une lettre de M. de Belzunce, dans laquelle cet illustre prélat recommande à l'historien, d'être circonspect, lorsqu'il parlera de l'arrivée de saint Lazare et sainte Magdeleine en Provence, parce que, dit-il, une tradition aussi bien établie mérite d'être respectée.

ples des divinités grecques y furent insensiblement renversées; mais on remarque dans l'histoire, que les prêtres et les évêques s'y établirent successivement, suivant les besoins, et qu'ils parvinrent à s'y maintenir par leur prudence et leur sage conduite, et non par une de ces révolutions subites qui changent tout-à-coup les mœurs et le caractère des nations.

On sentira donc aisément que Sulpice-Sévère n'a pu s'appuyer sur aucun témoignage digne de foi, lorsqu'il a dit que ce fut sous Aurélius, fils d'Antonin, qu'arriva la 5me persécution contre les Chrétiens, et qu'on vit alors, pour la première fois, des martyrs dans la Gaule; la religion chrétienne, ajoute-t-il, ayant été portée fort tard au-delà des Alpes (1); et M. Millin, qui se fonde sur cette autorité pour assurer qu'en effet cette religion ne pénétra que fort tard parmi nous, et que ce ne fut qu'en 177 de J. C. qu'on y compta de martyrs, paraît n'avoir que superficiellement examiné ce point d'histoire, qui intéresse vivement les Marseillais (2).

(1) Sub Aurelio Antonini filio, persecutio quinta agitata, ac tum primum intra Gallias martyria visa, serius transalpes dei religione suscepta. Sulp. Sev., hist., lib. II.

(2) Voyage de Millin dans les départements méridionaux de la France, tom. III, p. 195 et 196.

LETTRE DIXIÈME.

MONSIEUR,

DANS ma dernière lettre je n'ai prétendu blâmer ni Lucain ni Pétrone, j'ai simplement fait observer que le désir de se distinguer par de brillants épisodes, les laissant libres dans le choix de leurs sujets, ils avaient, l'un et l'autre, usé de cet aimable privilége, et qu'ils avaient préféré la route fleurie de la poésie à l'âpre sentier de la vérité. Mais ne croyez pas que je les accuse d'avoir blessé les lois du bon goût, en parsemant ainsi leurs ouvrages de tableaux fantastiques et de traits inattendus ; le merveilleux, dans ce genre d'écrire, produit toujours un heureux effet ; et vous savez, vous-même, que, pour ne point s'accorder avec l'histoire, il n'en a pas moins des admirateurs. Si j'exerce quelquefois une critique un peu sévère contre des récits qui choquent la vraissemblance et qui sont contraires à des faits bien connus, c'est que l'imposant témoignage d'un auteur de mérite est tou-

jours décisif, et qu'il est d'ailleurs honorable de combattre l'erreur, lors même qu'elle compte pour elle les plus illustres défenseurs.

C'est le motif qui m'engage à parler aujourd'hui contre un écrivain de l'ancienne Rome, qui fait souvent mention de Marseille, et dont l'opinion me paraît avoir subjugué la vôtre sur un point qu'il est important d'examiner.

Valère-Maxime dit que c'était la coutume, à Marseille, de garder publiquement une espèce de poison préparé avec de la ciguë, que l'on donnait à ceux des habitants qui venaient exposer et faisaient approuver au sénat les motifs particuliers qui les portaient à se donner la mort. Afin, dit le même auteur, que les citoyens ne pussent renoncer à la vie sans la permission des magistrats, et que cet acte important, ayant l'approbation des lois, ne pût être regardé comme une démarche téméraire contre les rigueurs du sort. Telle est l'opinion de cet auteur latin, que les traducteurs et les commentateurs ont publiée comme l'expression d'un fait indubitable, et qu'ils ont répandue sans critique comme sans examen.

J'essaye de prouver, par les auteurs anciens et par Valère-Maxime, lui-même, que cette prétendue coutume des Marseillais n'est qu'une histoire imaginée pour amuser la curiosité du lecteur, que les écrivains antérieurs à cet auteur ont gardé le silence sur ce point, qu'il est le seul de ses contemporains qui ait

consigné dans ses écrits une pareille fable, et qu'elle est racontée d'une manière et avec de telles circonstances qu'il n'est pas possible d'y ajouter foi.

Je vais combattre un auteur ancien et généralement estimé; je dois détruire une assertion adoptée depuis longtemps. Je n'ai d'autres armes que la critique et la raison ; c'est à vous de juger de mes efforts, si je ne puis vous rendre témoin de mes succès.

Valère-Maxime suivit à la guerre un des fils de Pompée; le même qui, malheureux dans les combats, fut assassiné par les ordres d'Antoine, en Arménie. Il fut soldat avant d'être auteur, comme il servit la cause de la liberté, avant de courber la tête devant les tyrans. Il écrivit dans un genre et sur des sujets qui comportent le moins d'exactitude et de vérité. Il parle des mœurs et des usages des nations. Il parle presque toujours sur les rapports d'autrui. Il cite des exemples isolés, des anecdotes piquantes, des traits curieux, dont il se dispense de citer les sources et de nommer les garants.

« Les recueils historiques et polygraphiques de Valère-Maxime et de plusieurs autres auteurs latins, a dit un littérateur distingué, sont assez semblables à nos *Ana;* ils offrent à la curiosité, qui ne veut que s'amuser, quantité de faits et d'anecdotes ; et à celle qui veut s'instruire, différentes sortes de recherches dont on peut extraire l'essentiel, en écartant le frivole et le minutieux. »

Valère-Maxime dédia son ouvrage à Tibère, et il ne le fit connaître qu'après la mort de Séjan, dont il dit beaucoup de mal, pour embellir son offrande et la faire mieux valoir auprès de celui qui la recevait. Tels étaient le sujet des études de cet auteur, la trempe de son caractère, l'époque à laquelle il vécut et la confiance qu'il pouvait inspirer à ses lecteurs. C'est dans le chapitre VI du second livre de ses œuvres, qu'il parle de cette coutume des Marseillais; c'est dans le même chapitre, intitulé: *Des coutumes et usages étrangers*, qu'il cite ceux des Spartiates, des Athéniens, des Gaulois, des Cimbres et de vingt autres peuples qu'il est inutile de nommer. Il dit un mot de chacune de ces nations, comme il cite ce trait des Marseillais; il règne, dans cet endroit de son livre, une telle confusion, qu'il est presque impossible de démêler la vérité. Il serait bien étrange, si le sénat de Marseille avait adopté l'usage dont parle Valère-Maxime, que les auteurs qui ont parlé le plus au long de cette république eussent gardé le silence sur ce point. Jean Philoponus, qui a écrit la vie d'Aristote, dit que ce philosophe avait beaucoup écrit sur la république de Marseille, sur ses lois, ses usages et la sévérité des mœurs des Marseillais; cependant, en parcourant les écrits de ce grand homme, on ne peut découvrir aucune trace de cette singulière coutume.

Varron, qui, selon saint Jérôme, a poussé plus loin

qu'aucun autre écrivain les recherches de l'antiquité, lui qui a qualifié du nom de triglottes les habitants de Marseille, parce qu'ils parlaient également bien le latin, le grec et le gaulois ou celtique; Varron, qui parla si bien des lois et des coutumes des Marseillais, garde le plus profond silence sur ce dont je vous entretiens aujourd'hui; Varron, dit saint Augustin, a lu un si grand nombre de livres, qu'on est étonné comment il a pu trouver le temps d'en composer lui-même, et il en a écrit une si grande quantité, qu'à peine conçoit-on qu'un seul homme en ait pu lire autant.

Cicéron, qui ne cesse de louer la république de Marseille, qui dit, en parlant de ses lois, qu'il est plus aisé de les imiter que de les suivre, et qu'il ne sait s'il ne doit pas préférer Marseille, non-seulement à la Grèce mais à toutes les autres nations. Après avoir loué le mérite, la franchise, la fidélité des Marseillais, après avoir cité les principales lois de ces alliés de l'empire romain, aurait-il oublié de parler de la plus remarquable, si celle dont parle Valère-Maxime eût réellement existé.

Fonteius était prêteur dans la Gaule narbonnaise: il fit une levée d'argent, de froment et de chevaux pour la guerre que le peuple romain faisait alors en Espagne. Il avait mis une imposition sur la vente des vins dans la ville de Narbonne. Ces nouvelles vexations excitèrent les peuples à la révolte; Fonteius fut

accusé d'avoir levé ces impôts pour son compte. Cicéron prit sa défense, et ne le crut point innocent. Il fait, pour justifier son client, l'éloge le plus pompeux des Marseillais. Il s'extasie sur l'excellence de leurs lois, sur leurs usages établis par la justice et la raison ; il cite plusieurs de leurs coutumes, et ne dit pas un mot de celle qui fait le sujet de ces recherches. Il observe le même silence dans sa belle défense de Flaccus, où la république de Marseille est citée comme le modèle de la législation la plus parfaite.

Dans la vie d'Agricola, Tacite dit que ce grand homme avait été formé à Marseille, ville composée de la civilité grecque et de l'épargne provençale. Tacite, qui, le premier, découvrit les mœurs des nations dans leurs lois, et les lois des peuples dans leurs mœurs, n'eût pas manqué de citer ce trait caractéristique de la législation des Marseillais.

Strabon, de tous les auteurs anciens, est celui qui a conservé le plus de particularités sur les lois et les coutumes des Marseillais : il a donné les détails les plus curieux sur l'autorité de leur sénat, sur la police de leur gouvernement aristocratique, sur la frugalité de ces descendants des Phocéens : il était contemporain de Valère-Maxime, aurait-il passé sous silence un trait si facile à saisir, et qui, d'ailleurs, entrait naturellement dans le sujet qu'il traite avec un rare talent ?

L'historien Justin, dont l'excellent extrait de l'ouvrage de Trogue Pompée fit oublier ce dernier; Justin, qui ne recueillit de cette histoire immense que les faits les plus piquants, les morceaux le plus curieux, n'a pas même daigné citer Valère-Maxime, et quoiqu'il écrivit environ 200 ans après lui, quoiqu'il traite particulièrement des lois de la république de Marseille, il ne cite nulle part celle qui concerne ce prétendu poison.

Mais ce qui doit prouver jusqu'à l'évidence que cette assertion de Valère-Maxime n'est qu'un conte amusant pour égayer les loisirs d'un tyran, c'est que Macrobe, dans son commentaire sur le traité de Cicéron, intitulé le *Songe de Scipion*, ne suppose même pas qu'il ait jamais existé une pareille loi. Or, tous les amateurs de la littérature ancienne savent que le XIIIme chapitre du premier livre des Saturnales ne roule que sur l'opinion qu'avaient eue les plus grands hommes de Rome, sur le prétendu droit qu'a chaque citoyen de se donner la mort. Et c'est dans cet endroit même que Platon, Cicéron, Plotin, et plusieurs autres philosophes décident, dans leurs entretiens, qu'aucune loi, aucune république, aucun individu, n'ont le droit d'infliger la peine de mort, que pour les crimes qui menacent la sûreté de tous; et que, sous aucun prétexte que ce soit, nul citoyen ne peut se la donner sans devenir criminel et sans se rendre coupable d'un plus grand excès que celui qu'il prétend

éviter. Or, Macrobe, qui a écrit environ 300 ans après Valère-Maxime, et qui certainement connaissait son ouvrage, en eût, sans doute, fait mention, s'il eût ajouté foi à la coutume fabuleuse que celui-ci raconte des Marseillais.

Je passe sous silence plusieurs historiens célèbres, tels que Pline l'ancien, Tite-Live, Velleius Paterculus; et plusieurs poètes, tels que Plaute, Juvénal, Martial: ces divers écrivains parlent avec enthousiasme des lois des Marseillais; mais ni la satire, ni le désir de briller par le choix des traits les plus intéressants, puisés parmi les nations dont ils cherchent à faire connaître le génie, ne laissent apercevoir aucun vestige d'un semblable usage, établi parmi les antiques habitants de la ville où nous vivons. Mais cherchons, dans Valère-Maxime lui-même, des preuves frappantes contre son assertion, et ne balançons pas à opposer ses paroles à son propre jugement. Cette coutume, dit-il, de garder publiquement du poison pour ceux qui le demandaient, n'a point pris naissance chez les Gaulois; mais j'estime qu'elle y est venue de la Grèce, parce que j'ai vu qu'on l'observait aussi dans l'île de *Cea.* Dans les temps, ajoute-t-il, que je suivais Sextus Pompée en Asie, j'entrai dans la ville de Julida de l'île de Cea, et là nous vîmes une dame de la plus haute condition, âgée de quatre-vingt-dix ans, qui, ayant exposé à ces concitoyens les raisons qui l'engageaient à se détruire par

le poison, voulut avoir Pompée pour témoin de sa mort, comme pour la rendre plus honorable. Celui-ci, ayant vainement essayé de la détourner de ce dessein, consentit enfin à ce qu'elle l'accomplît. Que les Dieux, ô Pompée! lui dit cette dame, ou plutôt ceux que je laisse après moi, te sachent quelque gré de ce que tu me conseilles de vivre, en assistant à ma mort. J'ai été heureuse pendant quatre-vingt-dix ans, je crains de cesser de l'être, et je veux aujourd'hui terminer mes jours; ensuite elle avala la coupe fatale et pria ses filles de lui fermer les yeux.

Telles sont les histoires que raconte Valère-Maxime; voyons si elles peuvent s'accorder avec des faits beaucoup mieux connus. Suivant les auteurs grecs, les Marseillais sont sortis de la Phocide ionienne, dans l'Asie Mineure; or, la Phocide était une colonie d'Athènes, d'après Ptolomée; tel est aussi le sentiment d'Athénée. On trouve, dans l'Archidamus d'Isocrate, que Marseille fut bâtie par des Asiatiques, sous les auspices de Diane d'Ephèse. Strabon et Valère-Maxime lui-même disent expressément que les Marseillais suivaient les lois de l'Ionie, que l'on tenait exposées en un lieu public, afin que tous les citoyens les ayant continuellement devant les yeux, y pussent conformer leur conduite et leurs mœurs.

Or, Valère-Maxime, après avoir assuré qu'on suivait à Marseille les coutumes ioniennes, dit que celle

du poison était venue de l'île de Céa (1), qui est dans la mer Egée; mais cet auteur ne pouvait ignorer que les habitants de Céa partaient également d'Athènes, et qu'ils devaient suivre les lois de la métropole. Or, il est prouvé qu'on ne connaissait point à Athènes cette coutume dont parle Valère-Maxime. Il résulterait du raisonnement de cet auteur que les Marseillais, ou les Phocéens, qui descendaient des Athéniens, dont ils suivaient les usages, eux qui avaient apporté les lois des contrées d'où elles tiraient leur origine, auraient pris pour modèle de leur législation, dans un point aussi essentiel, une colonie qui, descendant comme eux d'Athènes, se serait donné d'elle-même cette barbare loi.

Les Phocéens, dont le nom des temples rappelle si bien les usages ioniens, puisqu'ils n'avaient que ceux de Diane d'Ephèse et d'Apollon de Delphes, auraient couru de l'Ionie vers la mer Egée pour y puiser une loi qui ne peut s'accorder avec aucune de celles qui leur avaient procuré tant de célébrité; et Valère-Maxime, pour prouver qu'elle existait chez les Marseillais, cite cette dame qui s'empoisonne à Julida, parce qu'à

(1) L'île de Céos, ou Céa, devint si peuplée, qu'on y fit une loi bien cruelle dans sa singularité. Il fut ordonné que ceux qui passeraient 60 ans boiraient de la ciguë pour se faire mourir, afin que les autres trouvassent de quoi subsister dans le pays; cependant ce pays était cultivé avec le dernier soin, comme il paraît par les murailles qu'on avait bâties jusqu'à l'extrémité des montagnes, pour en soutenir les terres. Tournefort, Voyag. en Lev., lettre VIII, pag. 13. Strab. Rerum Geograph., lib. 10.

l'âge de quatre-vingt-dix ans, elle commence à se méfier des faveurs dont la fortune l'avait comblée.

On sait, depuis Socrate, que les Athéniens, dans certains cas, ordonnaient la ciguë; que plusieurs grands hommes de cette république célèbre se donnèrent la mort par le poison; que les anciens Romains préféraient de se détruire par le fer; mais on ne connaît aucune nation chez laquelle le suicide fût juridique, et où le magistrat permit au citoyen de se donner la mort. Nous savons, au contraire, que des peuples aussi polis que pouvaient l'être les anciens républicains Marseillais, regardaient comme coupables d'infamie ceux qui s'étaient détruits volontairement. Pline le naturaliste avait assuré qu'il y avait une contrée, dans le nord de l'Europe, dans laquelle l'air était si pur que la vie n'y finissait communément que par la volonté des habitants, lesquels étant enfin rassasiés de vivre, se précipitaient dans la mer; mais personne ne crut à cette histoire, et ceux qui ont avancé que dans l'île de Céa, ce n'était qu'après soixante ans qu'il était permis de s'abreuver d'aconit, ont avancé une chose aussi ridicule que le récit de Valère Maxime, au sujet de la ciguë que s'imposaient les descendants des Phocéens.

Personne n'ignore que le malheur inspire, quelquefois, de vagues idées de destruction, et qu'il est assez rare qu'elles ne puissent s'accomplir, s'il a quelque durée; mais n'est-ce pas à l'état maladif des organes

que, dans presque tous les cas, on peut attribuer cette fatale résolution.

Le suicide, devenu presque une mode nationale, paraît avoir pris naissance parmi les nations corrompues : aussi le voit-on régner, de préférence, dans les grandes villes, chez les peuples riches, et là, principalement, où l'affaiblissement des croyances religieuses, les mauvaises mœurs, une cupidité déhontée règnent sans contrainte, et souvent même sont honorés du suffrage public.

Mais, ne nous bornons pas à de vaines déclamations contre cette plaie sociale que la morale réprouve autant qu'elle en gémit, et remontons à l'époque où, suivant Valère Maxime, elle régnait parmi les Marseillais : c'est, dit-il, lorsque les six cents la gouvernaient; c'est-à-dire, d'après Strabon, lorsque toutes les nations connues pouvaient juger de l'excellence de ses lois, par l'intégrité des mœurs de ses habitants; c'était, suivant Tacite, lorsque les grands de Rome venaient y puiser cette urbanité, cette douceur dans les manières, cette politesse de langage, en un mot, tout ce qu'il y a eu d'aimable et de gracieux chez les Grecs.

Comment une semblable coutume eût-elle pu exister dans un temps où la frugalité, l'économie, la modestie des Marseillais étaient citées à Rome même, par le plus grand de ses orateurs, comme un exemple qu'elle aurait dû s'empresser d'imiter ? Est-elle com-

patible avec cette loi qui fixait la plus riche dot à cent écus d'or; la nourriture du citoyen le plus opulent, à cinq écus, et à pareille somme ses plus somptueux habits? C'est alors que, suivant Aristote, Elien et plusieurs autres auteurs anciens, les femmes de Marseille, pour conserver leur chasteté, se faisaient une gloire particulière de ne boire jamais du vin, à quelque âge que ce fût, et que leurs maris avaient le droit de les tuer, si elles tombaient dans cette faute.

C'était alors, surtout, qu'on appelait Marseille l'Athènes des Gaules, et qu'elle était regardée, par Tite-Live, comme une ville aussi polie, que si elle avait été au milieu même de la Grèce : c'est ce qui a fait dire à l'historien Papon, qu'on pouvait, dès ce temps, la mettre au rang des premières métropoles grecques, soit pour les progrès qu'elle avait faits dans les sciences et les arts, soit pour l'étendue de son commerce, ses colonies et la perfection de ses lois.

Il est aisé d'observer qu'avec une pareille législation, les paisibles habitants d'une telle république semblent être à l'abri de ces mouvements convulsifs qui les portent brusquement à se donner la mort. Sous la domination tyrannique de quelques empereurs romains, des citoyens vertueux et courageux, se dérobaient, il est vrai, par une mort volontaire, au spectacle douloureux de leur féroce gouvernement; mais à Marseille, sous l'administration paternelle de six cents sénateurs, il paraît impossible que la crainte

du despotisme ait jamais inspiré le dégoût de la vie, et qu'elle ait pu suggérer la pensée de faire légitimer le suicide par la majesté des lois.

Pierre Hendreich, dans son histoire de Marseille, copie mot à mot Valère Maxime, et il pense que les Marseillais avaient pris cet usage des Athéniens. Il se trompe, comme on vient de le voir, lorsqu'il croit que c'est aussi l'opinion de son auteur; mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que pour justifier cette loi des Marseillais, il cite une foule d'exemples qui sont totalement étrangers au fait qu'il voudrait établir. Il dit, par exemple, d'après Alexandre d'Alexandre, que les Ethiopiens donnaient aux sacriléges une certaine plante vénéneuse qui les agitait au point de les obliger de se tuer. Il ajoute que, chez les Egyptiens, certains prêtres étouffaient leur virilité dans des sucs empoisonnés, et que les Hiérophantes, à Athènes, étant parvenus au pontificat, étaignaient leurs passions dans la ciguë, pour offrir à leurs Dieux des sacrifices plus purs.

Antoine de Ruffi se trompe en copiant Valère Maxime. Il lui fait dire d'abord ce qu'il ne dit réellement pas; ensuite, au lieu du chapitre VI, il cite le 1er, où il ne ne dit pas un seul mot des Marseillais. Montagne qui fait pâture de tout, comme il le dit lui-même, ne manque pas de traduire à sa guise et d'embellir notre auteur. « En notre Marseille, dit-il, il se gardait, « au temps passé, du venin préparé à tout de la

« ciguë, aux dépens publics, pour ceux qui vou-
« draient hâter leurs jours. » Valère Maxime, dit que ce venin, comme l'appelle Montagne, était gardé publiquement. Au reste, Montagne, qui cite le vrai comme le faux[1], le bon et le mauvais, parle de cette coutume dans un chapitre rempli de choses si extraordinaires, qu'on ne doit point s'étonner d'y trouver une fable de plus.

Jules Raymond de Soliers ou Solery, de Pertuis, qui traite particulièrement de l'ancien état de la république de Marseille, dit en traduisant Valère Maxime, qu'on gardait cette ciguë, qui est une herbe fort vénimeuse et très froide, pour ceux qui, las de cette vie, cherchaient quelque honnête moyen d'en sortir. Cette coutume, dit-il, était louable, sans doute, pour des païens, mais pour nous c'est une chose pleine d'impiété. « Cet antiquaire ajoute que plusieurs hom-
« mes d'autorité et fort vieux, lui avaient assuré
« qu'on avait encore vu, il y a cinquante ans, la
« fenêtre en laquelle on gardait cette ciguë, au lieu
« où l'on tenait anciennement l'audience, qui fut
« démoli lorsqu'on parlait de refaire l'hôpital. »

Tout le monde sait que les antiquités de Marseille de Raymond, écrites sans le moindre esprit de critique, ont été détachées d'un autre ouvrage, et qu'elles ont été mutilées en plusieurs endroits; qu'elles ne furent traduites du latin et publiées par Charles-Annibal Fabrot, qu'environ vingt-cinq ans après la mort

de l'auteur; personne n'ignore que, dans cet intervalle de temps, des mains étrangères en ont singulièrement altéré le texte, et que l'auteur avait fait entrer, dans son histoire, une foule de puérilités qui déparent un écrit dont le célèbre Peyresc faisait d'ailleurs le plus grand cas.

Cette fenêtre, dont il parle, aurait existé dix-sept siècles, ce qui paraîtrait suspect, quand même on trouverait ailleurs des témoignages à l'appui de ce fait, et qu'il ne fût pas démontré, par toutes les preuves que nous avons alléguées, que l'histoire de Valère Maxime n'a été imaginée que pour rompre la monotonie de sa trop longue compilation.

LETTRE ONZIÈME.

Monsieur,

C'est en vain que vous chercherez, dans les auteurs, des traces bien marquées de l'ancienne manière de vivre des Marseillais. On suppose qu'ils détestaient l'ail, parce que les Grecs ne l'aimaient pas (1), et qu'ils buvaient de l'eau chaude, dans leurs repas, comme leurs fondateurs, et comme le pratiquent encore, aujourd'hui, les Chinois. Athénée dit que les Marseillais portaient l'habit long (2). Peut-être aussi portaient-ils la barbe longue (3). Comme les Grecs, ils faisaient leurs délices du poisson salé (4). Les Grecs estimaient tellement ce mets, que les Athéniens accordèrent le droit de bourgeoisie à Chæro-

(1) Athen. deipn. Lib. X. La postérité de nos Phocéens changea bientôt de goût, dit M. Raymond, op. cit.; leurs pères ne connurent peut-être point une espèce de pommade faite d'ail et d'huile d'olive, connue, dans nos contrées, sous le nom d'*aioli*. M. Raymond se trompe, les Grecs la connaissaient fort bien, puisqu'Athénée n'a pas oublié d'en parler. Aujourd'hui, les Pasisiens même, grâces aux Frères provençaux, ne la dédaignent pas.

(2) Athen. cit. lib. XII, cap. V.

(3) Raym. op. cit. Grosson. Monum. Marseillais.

(4) Nonnius. Athen. lib. I, cap. VIII.

phile, pour leur avoir appris l'art de saler le produit de leur pêche (1); comme les Hollandais élevèrent une statue à celui qui leur enseigna le secret d'encaquer les harengs. Les Marseillais, livrés d'abord à la pêche, qui leur offrait de plus abondantes ressources que les divers produits de leur sol, durent naturellement adopter les procédés dont leurs ancêtres s'étaient servis avec tant de succès. Ils usaient habituellement de divers grains, tels que le froment, l'orge, l'épeautre, l'avoine; ils connaissaient également le millet (2). Ils avaient des greniers publics; on y serre les blés, dit César, pour s'en servir en cas de siége: toute la ville, dit-il, ailleurs, ne vivait que de vieux millet et d'orge gâté, tenu en réserve dans les greniers publics, pour une circonstance pareille (3).

Il était d'autant plus nécessaire aux Marseillais d'avoir des greniers publics, qu'ils obtenaient très peu de grains de leur sol pierreux, dit Strabon, et quoique leur courage leur eût fait conquérir quelques plaines des environs, par les mêmes moyens qui leur valurent la fondation de leur ville (4), il est probable, néanmoins, que les grains étaient achetés des deniers

(1) Athen., lib. III.

(2) Frumenti quod inventum est in publicum conferunt. J Cæs. de Bell civil., lib. I.

(3) Panico vetere atque hordeo corrupto, omnes alebantur, quod ad ejusmodi casus, antiquitùs paratum in publicum contulerunt. Idem, lib. II.

(4) Strab. Rer. Geogr., lib. IV.

publics, pour être réservés en commun et distribués dans les premiers besoins.

Pour la salubrité de leur ville, il est difficile d'adopter toutes les idées qu'on a, depuis longtemps, émises sur ce sujet (1). Marseille, il est vrai, fut bâtie sur un terrain pierreux ; son port, situé au midi, au-dessous d'un rocher en amphithéâtre, était entouré de fortes murailles, ainsi que la ville entière, qui était d'une grandeur considérable (2). Mais on ne peut pas croire que la plus grande partie de cette ville célèbre, fut placée sur le penchant méridional d'une colline qui la mit à l'abri des vents du nord; que les principales rues fussent dirigées de l'est à l'ouest; et qu'elles pussent jouir de l'exposition du sud au nord, et du souffle des brises de la mer. Il est certain, au contraire, que le port était assez éloigné de la ville, et que celle-ci était située en totalité à l'ouest du port; que les rues se dirigeaient du sud au nord, et que cette exposition livrait les habitants à l'action des vents du nord et de ceux du midi, sans leur permettre de jouir ni des rayons du soleil du midi, qui sont fort recherchés dans cette ville, pendant l'hiver, ni du vent frais de la mer, qu'on respire avec tant de plaisir durant les grandes chaleurs.

Si la ville de Marseille eût été située comme on l'avait prétendu, il serait peu croyable qu'elle eût eu

(1) Raym. op. cit.
(2) Strab. ibidem.

l'étendue dont parlent César et Strabon; elle eût été réduite à de trop étroites limites, pour qu'elle eût mérité tant d'importance. Comment pourrait-on comprendre ce qu'a dit César, que la mer baignait, à-peu-près, trois côtés de la ville, et que le quatrième était accessible par terre; mais qu'en cette partie, ce qui avoisine la citadelle, était défendu par sa position et par un ravin très profond, qui exigeait un siége long et difficile (1).

Si Marseille eût été bâtie au-dessus du port, il serait prouvé qu'elle eût pu être attaquée, du côté de la terre, par plus d'un point; et que Jules César, pour la soumettre, n'eût pas dirigé ses forces vers les lieux les plus escarpés, et n'aurait pas négligé l'avantage que cette situation eût présenté aux assiégeans: en un mot, tout ce que les écrivains de l'antiquité et ce que les auteurs modernes, qui les ont bien compris, ont écrit sur la topographie de Marseille serait inintelligible, si cette antique et belle cité eût, jadis, occupé le point de la côte qu'on avait voulu lui assigner (2). Ne sait-on pas que la tour carrée qui sert de base au clocher des Accoules, et que dans les vieux titres on connaît encore sous le nom de Tour-de-Sauve-

(1) Massilia enim ferè ex tribus opidi partibus mari alluitur. Reliqua quarta est, quæ additum habet à terrâ. Hujus quoque spatii pars ea, quæ ad arcem pertinet, loci natura et valle altissima munita, longam et difficilem habet oppugnationem. De bell. civil., lib. I, cap. I.

(2) Strab.; J. Cæs.; Dion; Pomp. Mel.; Voss.; D'Aville, géog. des Gaules; Carri; Gravier; Dulard; Ruffi; Bouche; Martin, Mémoires de l'Académie de Marseille, année 1808, etc.

Terre, était un point d'observation fort éloigné de la ville, où l'on plaçait des sentinelles pour découvrir ce qui se passait au dehors, en temps de guerre(1) : or, en tirant, de ce point, une ligne perpendiculaire au port, on voit, sans peine, qu'elle tombe à peu près sur la maison de ville, ce qui prouve évidemment que la plus grande partie de l'ancienne ville ne pouvait avoir été bâtie, jadis, au-dessus de toute la longueur de notre port.

Son territoire était planté de vignes et d'oliviers, comme aujourd'hui (2). Mais il semble qu'on n'a pas encore prouvé que les montagnes qui l'entourent fussent couvertes d'arbres de haute futaie, et c'est à tort qu'on invoque, pour cet objet, le témoignage de Jules César, qui dit, partout, précisément le contraire. Écoutons ses propres paroles : César, dit-il, amène trois légions devant Marseille; il fait travailler à des tours et à des mantelets de siége, et commande à Arles douze galères, qui furent faites et équipées en trente jours, à dater de celui où le bois fut coupé; on les conduisit à Marseille, et D. Brutus en prit le commandement, le lieutenant Trébonius eut celui du siége. Celui-ci, pour avancer les travaux, fait venir de la province beaucoup d'hommes et de bêtes de somme, donne ordre d'amener de l'osier et du bois,

(1) Vid. archi. de l'Hôtel-de-Ville, sect. IV. Cartul. de Saint-Victor, n.° 116, archiv. des not. Maison-de-Ville. Sect. VII, archiv. de la Major, vol. 17.

(2) Strab., lib. IV.

et fait une terrasse de quatre-vingts pieds de haut (1).

Mais après que les Marseillais eurent détruit, par le feu, les machines dressées contre eux par ce général, il résolut, ajoute César, de réparer ces pertes, et les soldats s'y employèrent avec plus d'ardeur que jamais. En voyant le triste résultat de tant de fatigues, ils s'indignaient de ce que la violation de la trêve, rendait leur constance un objet de risée. Comme il ne restait aucun endroit d'où l'on pût tirer des matériaux, tous les arbres ayant été coupés et enlevés fort au loin à la ronde, on entreprit de faire une terrasse d'une espèce nouvelle et sans exemple : c'étaient deux murs de briques, épais de six pieds, avec une plate-forme, presque aussi large que celle de l'ancienne terrasse de bois (2).

S'il est vrai, comme on ne peut en douter, que Trébonius fut obligé de faire venir de la province le bois et l'oisier nécessaires pour la construction de la terrasse et des machines, et qu'après les avoir vu reduites en cendres, il ne trouva plus, ni près de la ville ni dans la province, les matériaux nécessaires pour les faire construire de nouveau; si César commanda des galères aux habitants d'Arles, et ne put se les procurer aux environs de la ville qu'il assiégeait, il paraîtrait certain que les montagnes qui la

(1) J. Cæs. de Bel. civil., lib. I; idem, lib. II, cap. II.
(2) J. Cæs., ibidem.

ceignent de toutes parts ne devaient point être couvertes d'arbres de haute futaye, quoiqu'en disent Lucain et les historiens qui l'ont cité sans examen. On pourrait donc assurer que les hautes montagnes de Marseille, dès le temps de César, étaient déjà dépouillées de leur parure, et que les besoins des habitants, et surtout la construction de leurs navires, dont le nombre était considérable, même avant cette époque, avaient fait abattre les forêts qui couvraient leurs arides sommets.

Il est fort incertain que l'air de la ville fut très salubre, puisque sa situation n'était certainement point celle que recommandaient les anciens (1). Et lorsqu'on assure que cet air était encore purifié par la culture des terres qui l'environnaient, on n'a pas réfléchi que ce terrain étant en pente et très pierreux, il n'exigeait pas une grande culture pour être assaini. On a dit encore que les anciens Marseillais ayant proscrit le luxe de leur ville, n'avaient point d'hôpitaux, parce qu'ils n'avaient pas de pauvres (2), sans penser qu'à cette époque il n'y avait nulle part de ces pieux asiles, même dans les cités où l'on voyait le plus de misère. L'établissement des hôpitaux vint beaucoup plus tard dans l'histoire des progrès de la civilisation; et cette religion sainte qui versa tant

(1) Vitruv. de architec., lib. 1, cap. VI. Hipp. de Acribus loc. et aqu.....

(2) Raym. op. cit.

de consolations et de lumières si pures dans l'esprit et le cœur de l'homme, n'avait point encore disposé nos semblables à consacrer le fruit de leurs veilles à ces nobles et utiles institutions.

Vers le cinquième siècle de l'ère vulgaire, au rapport d'Aœtius qui l'observa, les charbons devinrent très fréquents à Marseille ; et ce fut depuis cette époque que la peste s'y fit cruellement et fréquemment sentir. La première fois que ce fléau désola cette ville, fut l'an 49 avant l'ère vulgaire, et jusqu'en 503 de J. C. les Marseillais n'en furent plus atteints; mais cette cruelle maladie les frappa fort souvent, jusqu'au seizième siècle : Papon, qui s'était spécialement occupé des époques de la peste, a prouvé, dans un ouvrage posthume, qu'elle avait affligé Marseille neuf fois; qu'elle avait été terrible cinq fois; mais que les quatre autres, elle avait exterminé presque toute sa population (1).

M. Raymond, de l'Académie de Marseille, avait calculé que la durée de la vie moyenne des habitants de Riez, était de 50 ans, et que celle de la vie des anciens Marseillais devait, durant leur république, égaler celle des habitants de Riez; dans le temps que, de nos jours, la durée moyenne de la vie de nos compatriotes n'est que de 30 ans, et par conséquent plus courte de deux cinquièmes que celle de

(1) Collect. des hist. de France. Pap. époq. de la pest. tom II.

leurs fondateurs (1). Mais les raisons de cette longévité, alléguées par cet écrivain, ne peuvent être admises aveuglément : et lorsqu'il prétend que la salubrité de la contrée et la facilité de la subsistance devaient nécessairement produire cet heureux résultat, on lui répondra que les mêmes causes existant aujourd'hui, il est fort surprenant qu'il n'en résulte pas les mêmes effets. On pense que la population d'une ville croît à proportion de la durée de la vie de ses habitants ; c'est ce qui fut cause, dit-on, que Marseille envoya diverses colonies sur divers points de la côté, depuis l'époque de sa fondation jusqu'à celle où César la soumit, ce qui renferme un espace d'environ 550 ans. Quoiqu'il en soit de cette opinion, il est certain que ce fut avant l'arrivée de Jules César, dans les Gaules, que Marseille avait fondé tous les établissements qui l'ont tant illustrée dans l'histoire, et qu'elle s'était rendue si célèbre, autant par la sagesse de ses lois que par l'éclat de ses richesses et les bonnes mœurs de ses habitants.

Les Marseillais faisaient le plus grand cas des bains, et, comme leurs ancêtres, il en usaient fréquemment. Grosson prétend que les neuf grottes souterraines, sur lesquelles on bâtit jadis, sur la place de Lenche, l'abbaye des dames de Saint-Sauveur, étaient des bains construits par les Romains (2), et qu'elles servaient de

(1) Raym. Mém. de l'Acad. de Marseille, 1763.
(2) Monun. marseillais, pag. 228.

casemate au besoin; mais quelque soin qu'il ait pris de lever le plan géométral de cet édifice, il n'a rien pu déterminer de positif sur son ancien usage; nous lui devons cependant de nous avoir conservé le dessin d'un monument qui n'est plus, et je pense qu'il a, sous ce rapport, les droits les plus sacrés à notre reconnaissance.

Ruffi pensait que les salles dont nous parlons, bâties de grands quartiers de pierres, et communiquant toutes à une pièce d'une plus grande dimension, appartenaient au collége des Dendrophores, établi à Marseille avant l'arrivée des Romains; et il cite des inscriptions et des monuments antiques, trouvés dans ce lieu, qui semblent appuyer son opinion. Il écrivit son histoire environ 80 ans avant l'ouvrage de Grosson, et il combat le sentiment de ceux qui avaient avancé que cet édifice renfermait les salles des bains de César, en disant que César se rendit à Rome dès l'instant que Marseille fut en son pouvoir (1). Il est donc démontré qu'il n'existe à Marseille aucun monument de ce genre, et que puisqu'on est convenu de la ruine totale de ses anciens temples, de son gymnase et de ses remparts, on peut avouer sans peine que les édifices qu'elle consacra jadis à ses thermes ont, depuis longtemps, cessé d'exister.

Les maisons de bains qu'on voit aujourd'hui dans cette ville, n'ont été construites que de nos jours; il

(1) Hist. de Marseille, tom. II, pag. 317 et 318.

y en avait, dans le dernier siècle, auprès de la grande boucherie *(macellum de accuis)*, et dans les actes du douzième siècle, on trouve un statut relatif aux bains, qu'il n'est pas inutile de citer : il y est dit que les femmes débauchées ne pouvaient y aller que le lundi, et les Juifs le vendredi, à peine de soixante sols d'amende (1).

Il paraît, au reste, que les Juifs étaient à Marseille un sujet continuel de sollicitude pour les évêques de cette ville. Vers le milieu du sixième siècle, dit Ruffi, il y avait plus de Juifs dans notre ville que dans aucune autre ville de France. Ils y avaient établi la plus célèbre de leurs synagogues, de sorte que ces obstinés y couraient de toutes parts; saint Avit, évêque de Clermont, en ayant converti environ cinq cents dans l'Auvergne, ceux qui persistèrent dans leur erreur vinrent habiter Marseille. Virgile, évêque d'Arles, et Théodore, évêque de Marseille, à l'exemple de saint Avit, avaient formé le dessein de reduire ce peuple au giron de l'Église, soit par la voie de la douceur, soit par la force : mais saint Grégoire-le-Grand leur écrivit qu'ils ne devaient employer que le moyen le plus efficace de la religion chrétienne; c'est-à-dire, la prédication; car ceux qui recevaient le baptême contre leur gré retournaient aussitôt à leurs vieilles superstitions, dans le temps, que ceux qui,

(1) Idem, ibidem, tom. II, pag. 307. Cart. de la Maj., n° 116.

de bon cœur et de leur gré, embrassaient la foi de J. C. ne retournaient jamais à leur vomissement (1).

Dans les siècles suivants, les Juifs se multiplièrent tellement à Marseille, qu'ils y firent bâtir deux synagogues; elles étaient situées entre l'église Saint-Martin et celle des Prêcheurs. Ils avaient, non loin de la ville, un cimetière qui, par lettres-patentes datées du 13 mai 1495, fut donné par Charles VIII, roi de France et comte de Provence, à un particulier qui fit présent à la ville des tombeaux dont il était orné, pour réparer les rives du port (2).

Les Juifs avaient encore à Marseille diverses aumônes administrées par des recteurs; et l'on trouve, dans les actes des notaires de l'année 1471, qu'un israélite fit un légat aux pauvres de sa religion, par lequel il laissait à perpétuité, toutes les années, quatre mesures de vin pur et un *escandal* d'huile, pour être distribué la veille du grand jeûne, qui a lieu le dix de septembre (3).

Mais bientôt les Provençaux élevèrent, contre ces infortunés, la plus cruelle persécution; Charles VIII fut obligé de les prendre sous sa protection. Partout on les massacrait sans pitié. On cassa les obligations faites en leur faveur, de manière qu'ils se hâtaient de fuir et d'emporter leur fortune dans des pays loin-

(1) Ruffi, ibidem. Bullar., n° 134 et suiv.
(2) Archiv. de la Maison-de-Ville, fol. VII, sect. 1117.
(3) Quatuor metretas vini puri, et unum *escandaleum* olei, annis singulis et perpetuis temporibus. Mor. notar. ann. ut sup.

tains, lorsqu'il parut une ordonnance royale qui leur défendait de s'évader (1).

Cependant, en 1489, un édit fulminant contraignit les Juifs à sortir du royaume, sous les peines les plus rigoureuses : cet édit ne fut exécuté qu'en 1501. Alors plusieurs d'entre eux se firent Chrétiens, et le gouvernement avait la faiblesse de préférer ces misérables apostats à des citoyens laborieux, qui supportaient la persécution plutôt que d'abandonner leur antique religion; mais Marseille perdait, dans cette circonstance, des richesses considérables, car les Juifs fugitifs, enfreignant les ordonnances de nos rois, portèrent sans peine, ailleurs, leur fortune et leur obstination. La crise où se trouva cette nation avide lui fit inventer les lettres de change, et dès lors ils purent tromper hardiment l'ambition, l'injustice et l'aveugle politique des souverains. A Marseille on forçait les Juifs à porter un bonnet jaune ou une pièce de drap de la même couleur, pour les distinguer à la première rencontre et les signaler sans cesse à la vengeance publique. Tout ce qu'on peut imaginer pour humilier

(1) *Mandamem es de part lo Rey, nostre sobeyran segnor, et per part de Moussu lo viguier que degun jusiou, ni jusieva, de qual estat o condition que sia en la cioutat de Marseilla, ni en son terrador e drestrech, daissi en avant, non ausa, ni presumesca s'en anar, ni transportar per mar, ni per terra, foras del païs de Provença, ni en personna, ni en bens e encara non ausa, ni presumescar vendre, ni alienar deguna causa de sos bens à degun christian, ni altra personna, sotta la pena de la confiscation de corps et de ben per cascun et cascuna, et quel fara al countrari aplicadous à la cour royal.* Recueil des ordonn. archiv. de la Maison-de-Ville, ann. 1471.

ses semblables, fut mis en usage contre eux sans commisération. La communauté des Juifs payait, annuellement, une certaine somme au prieur de l'église Saint-Martin et de Saint-Jacques de *Corregeria;* et, par une transaction de l'an 1240, qu'on trouve encore parmi les papiers de l'historien de cette ville, la synagogue s'obligea de donner vingt sols royaux, pour les oblations de l'église, pendant l'année qu'on vient de désigner. Mais ce qui désola davantage le sanhédrin, c'est qu'il fut obligé de députer un juif, tous les dimanches et fêtes de l'année, à l'heure de vêpres, à l'église de la Major, pour entendre la parole de Dieu, et de payer, pour cet objet, cinq sols de redevance par an (1).

(1) Grand cartul. de la Major, fol. 127; Mém. du temps sur les persécut. des Juifs; Ruffi, Hist. de Marseille, tom. II, pag. 309; Hist. des Juifs en Provence, manuscrit, pag. 141.

LETTRE DOUZIÈME.

Monsieur,

Les anciens Marseillais, à l'exemple de leurs fondateurs, n'ensevelissaient pas les morts dans l'enceinte de leur ville, et les bûchers sur lesquels ils brûlaient les corps devaient en être éloignés au moins de deux mille pas (1). Ils suivirent l'article des lois des douze tables, qui prescrivait cet usage (2). L'église primitive conserva longtemps l'ordre établi par ces lois. Ce fut sous le pontificat de Grégoire-le-Grand qu'on se permit de les violer (3). En 381 de l'ère chrétienne, l'empereur Théodose les remit en vigueur dans les villes municipales, et il ordonna que même les cendres des morts ne pourraient être déposées dans leurs murs.

Les tombeaux des Marseillais n'étaient point placés

(1) Dion. lib. 48.

(2) Hominem mortuum in urbe ne sepelito.

(3) Du temps d'Ostat, la coutume ne s'était pas encore introduite d'enterrer les morts dans les églises. Lib. III, de Schism. Donatist. p. 57, édit. 1700.

sur les grands chemins, comme à Rome; mais, comme dans cette dernière ville, ils les élevaient dans le champs de Mars. Vers la fin du 16me siècle, on en découvrit un grand nombre chargé d'inscriptions grecques et latines, à la plaine Saint-Michel, lieu où la jeunesse Marseillaise se formait aux exercices militaires, et où se tenaient les assemblées générales de la ville; car c'était l'usage, alors, de s'assembler dans un champ. Dans le 12me siècle, on appelait encore *via de Campo Martii* le chemin qui conduisait à la plaine Saint-Michel, qui ne prit ce nom, dans la suite, que parce qu'on y bâtit une église sous l'invocation de l'Archange Saint-Michel. Ce lieu fut jadis, chez les Marseillais, ce qu'était le champ de Mars pour les Romains (1). C'était au champ de Mars que ceux-ci déposaient les corps de leurs rois, de leurs empereurs et ceux des personnages les plus illustres. Auguste y fit élever un magnifique tombeau pour lui et sa postérité (2).

Il est peu de villes où l'on ait découvert un aussi grand nombre de tombeaux qu'à Marseille. Jusqu'à la renaissance des lettres, rien n'avait pu retirer cette ville de l'oubli dans lequel l'avait plongée la barbarie des temps, lorsque quelques hommes instruits exhumèrent, pour ainsi dire, sa renommée avec les mo-

(1) Archives de la Maison-de-Ville. Ruffi, Hist. de Marseille, lib. XIII, p. 297. Idem, lib. I, cap. III, n° 10. Antiq. d'Arles, par M. Seguin.

(2) Vid Sueton. in August.

numents de tout genre, qu'elle récélait sous ses fondements. Des inscriptions grecques, latines, gothiques, arabes leur rappelèrent son origine et les bouleversements qu'elle avait éprouvés : dès lors on étudia ses titres sur les pierres sépulchrales, comme on recherche ceux des villes dans leurs archives. Mais ce fut vers le milieu du 16me siècle qu'on fut étonné des mausolées qu'on découvrait à chaque pas qu'elle faisait pour s'agrandir. Marseille souterraine répandit le plus grand jour sur les premiers temps de sa splendeur. Dans toutes les fouilles, les curieux étaient arrêtés par la foule de témoignages honorables que cette terre classique offrait à leurs regards. Ainsi, les rues latérales du Cours, la rue Paradis, celles de la Darce, de Saint-Ferréol, de l'Arbre, de Noailles, des Réformés, la Canebière, les allées de Meilhan, et principalement la rue Sainte, furent trouvées encombrées de tombeaux, qui ne laissaient aucun doute sur leur ancienneté. On ne tarda pas à reconnaître que plus d'un édifice public avait été construit de débris de sarcophages, de tronçons de colonnes antiques ; et que les murs de nos plus anciennes églises étaient parsemés d'épitaphes placées à rebours ou perpendiculairement, presque toutes tronquées, ayant appartenu à des monuments profanes, que le zèle des premiers Chrétiens s'était hâté de renverser (1).

(1) L'église souterraine de Saint-Victor présente encore des murs très épais, construits de fragments de tombeaux antiques, sciés dans

On reconnut des baignoires, des bénitiers, des fonts baptismaux, des cuves, des conques de fontaine, des auges, qu'on avait creusés jadis pour des tombeaux; et Marseille offre encore aujourd'hui un grand nombre d'exemples de ce genre, qui excitent la curiosité des savants (1).

Mais la plupart de ces monuments, si précieux pour l'histoire, ont été détruits, soit par la main du temps, soit par l'ignorance ou l'avidité des générations qui les découvrirent, et qui ne virent, dans ces objets, que d'inutiles débris ou des matériaux qu'elles pouvaient destiner, sans regret, aux plus grossiers usages; et l'on ne peut douter que, malheureusement, dans ces contrées, on ne se soit toujours occupé de les anéantir.

M. Millin s'est trompé lorsqu'il dit que les tombeaux grecs qu'on montre encore aujourd'hui à Marseille avaient tous été retirés de l'étranger (2). Il aurait pu s'assurer du contraire sur la place de Lenche, à la rue des Carmes, et au Musée de la ville; il

différents sens; et portant des inscriptions coupées et disposées d'après la direction du mur, et non d'après celle qu'exige l'écriture pour être lue.

(1) Telle est le bassin de la fontaine de l'Aumône; c'était un beau tombeau trouvé dans le cimetière de Paradis, et placé, par les anciens comtes de Provence, dans leur palais du quartier de Rive-Neuve. Ils en avaient orné leur salle à manger. C'est dans ce palais qu'habitait le bon roi René, dans ses vieux jours; il y fit son testament. Telle est encore la cuve qui sert de fonts baptismaux dans l'église de la Major. Puget destina ce tombeau à ce saint usage. Ruffi, Hist. de Marseille, liv. XIII, p. 300. Gross., cit., pag. 125 et suiv.

(2) Voyage dans les provinces méridionales de la France, tome III

aurait pu découvrir plus d'un tombeau de ce genre dans divers endroits de la ville et acquérir la preuve qu'ils avaient été trouvés autour de Marseille et très près de son enceinte. L'auteur de cette lettre aurait pu lui en montrer deux qui furent découverts en 1678 aux environs de l'église de la Major, et il aurait aisément reconnu que les inscriptions grecques dont ils sont ornés indiquent qu'elles furent gravées à Marseille et non dans l'étranger.

Dans le Musée de la ville, on trouve également plusieurs tombeaux romains; mais les plus curieux, pour l'histoire de l'art, sont ceux qui datent des premiers siècles du christianisme, et qui ont été retirés de l'église et du cloître Saint-Victor, des églises de l'Observance et de la vieille Trinité, du couvent des Minimes, de plusieurs autres monastères et du cimetière Paradis. Je ne puis entrer, ici, dans le détail des révolutions qu'essuya la sculpture à cette époque; il est certain que l'introduction de la religion chrétienne fut très influente sur les beaux-arts, s'il faut en juger d'après les ouvrages des premiers Chrétiens. Les dessins de leur tombeaux sont, en général, d'un mauvais goût, lorsqu'on les compare avec ceux des siècles qui les avaient précédés; et leurs compositions paraissent si défectueuses, que, sous leurs mains, l'art semblait s'être évanoui. Il est vrai qu'aux premiers rayons du christianisme les arts avaient beaucoup perdu de leur éclat, et qu'une religion qui

proscrivait les nudités du paganisme, en prêchant la décence et la modestie, devait captiver l'artiste dans de bornes d'un autre genre et donner une autre direction à son génie. Il serait donc injuste d'avancer, comme on n'a pas craint de le faire, que la religion chrétienne avait appauvri les arts en étouffant le goût; bientôt le siècle de Léon X, de François Ier, de Louis XIV, la vengèrent de tant d'outrages et prouvèrent, d'une manière invincible, que les chefs-d'œuvre qu'elle fit éclore ne le cèdent en rien à ceux des plus beaux temps de l'antiquité.

Les pierres sépulchrales des anciens portaient, comme celles de nos jours, des témoignages irrécusables de la vanité des vivants: car l'homme a trop de fierté pour descendre sans murmure dans le sein de cette mère commune, qui forme et reçoit tour-à-tour sa dépouille. Jaloux de dérober quelques restes de sa fragile existence à l'oubli qui l'attend, son orgueil brave la destinée et semble, pour ainsi dire, le mettre au-dessus des lois qu'elle lui a imposées: telle est l'origine des inscriptions et surtout des tombeaux. C'était pour se consoler de leur mortalité que les Egyptiens se bâtissaient des maisons éternelles (1). C'est ainsi qu'ils appelaient le lieu de leur sépulture, tandis qu'ils ne donnaient à leurs palais que le nom

(1) Spon. Recherches curieuses d'antiquités, pag. 256.
Perpetuas sine fine domos, mors incolit, atra,
Æternosque levis possidet umbra Lares.

d'hôtellerie, pour le peu de temps que nous demeurons en cette vie, en comparaison du séjour que nous faisons dans le tombeau. C'est donc la vanité qui fit imaginer les superbes mausolées, qui perpétuent également le souvenir de l'homme juste et du méchant.

Licinius repose dans un mausolée de marbre, Caton n'a qu'un chétif tombeau; Pompée n'en a point. Est-ce ainsi que nous croyons qu'il existe des immortels (1)? Cestius serait dans un éternel oubli, sans la pyramide qui portent son nom (2).

Cicéron dit que l'aspect des beaux monuments d'Athènes l'étonna moins que le souvenir des grands hommes qui l'avaient illustrée, mais qu'il contemplait avec délice les tombeaux qui leur furent dressés par leurs contemporains (3).

Les anciens imprimèrent un caractère de sainteté à la sépulture et aux cérémonies qui l'accompagnent: de là, ces lois politiques et religieuses que nous admirons encore, cette vénération qu'on avait pour les tombeaux, et la sévérité des peines qu'on infligeait à ceux qui osaient les violer (4).

Tous les peuples épuisèrent les ressources de leur imagination, pour varier les lois, le forme et les bi-

(1) Marmoreo Licinius tumulo jacet, at Cato parvo,
Pompeius nullo : credimus esse Deos?

(2) Voyez M. de Caylus, sur la pyramide de Cestius.

(3) Cicer. De legib., lib. II.

(4) Voyage d'Anacharsis en Grèce, tom. II, p. 115 et 116.

zarreries de leur sépulture. Partout elles présentent une esquisse de leur croyance et de leur civilisation, de manière que l'histoire des morts n'est pas toujours inutile pour connaître celle des vivants.

Marseille, comme les autres métropoles des nations anciennes et modernes, offre les mêmes variétés; et les divers peuples qui l'ont subjugué ont laissé, dans leurs tombeaux, des vestiges permanents de leur domination.

Les anciens Marseillais avaient la coutume de ne pas porter les esclaves dans le même cercueil que les personnes de condition libre, et ils ne pleuraient pas les morts (1). Mais ce dernier usage ne peut se rapporter à toutes les époques de l'histoire de cette ville, puisqu'on découvre fréquemment des lacrymatoires dans les tombeaux qui datent certainement du temps des Romains (2). A Marseille, comme à Rome, on commença par brûler les corps; dans la suite on les déposa dans la terre (3).

Les tombeaux des anciens Marseillais étaient construits de diverses manières, les uns étaient élevés au-dessus du sol, les autres étaient pratiqués dans l'épaisseur des murs, plusieurs étaient faits en forme de bière, avec un couvercle par-dessus : les plus anciens ont été découverts autour de l'abbaye Saint-Victor

(1) Valer. Max., lib. II, p. VI.

(2) Grosson, Recueil des antiquités et monuments marseillais. Guesnay, Provinc. Massil. ac reliq. Phocen. annal.

(3) Ruffi, Hist. de Marseille, tom. I, pag. 13.

(1). On trouve quelquefois, à des profondeurs considérables, deux larges briques placées en talus sur la tête des morts (2). Mais on ignore à quelle époque on a commencé ou cessé de suivre cet usage.

On sait simplement qu'on trouva plusieurs tombeaux de ce genre, en 1770, vers les allées de Meilhan, tout près de l'église des PP. Réformés (3). Il paraît que cette manière d'ensevelir les morts remonte aux temps les plus anciens. On l'observe parmi les Orientaux (4), on la retrouve chez les habitants du nord de l'Europe (5). Rien ne doit paraître minutieux sur un pareil sujet; et le silence de nos historiens, sur ce point, doit nous engager à faire des recherches qu'ils ont négligées: ne voit-on pas d'ailleurs que les monuments qui paraient jadis cette belle cité ont entièrement disparu, et que les morceaux d'antiquité qui faisaient l'ornement des cabinets des savants distingués qu'elle comptait dans son sein, par une fatalité dont on ne saurait trop se plaindre, ont été dispersés pour passer dans des mains étrangères, comme ces précieux héritages que d'imprudents enfants s'empressent de dissiper (6).

(1) Idem, tom. II, liv. XIV, pag. 392.
(2) Grosson, loc. cit., pag. 92, et les vignettes, p. 89 et 181.
(3) Idem, Mon. Marseil., pag. 195.
(4) Tavernier, Voyage en Perse, liv. V, chap. 19, tom. 1er.
(5) Olearius, Voyage en Russie.
(6) Ruffi, Histoire de Marseille, tom. II, pag. 212, dit qu'on trouvait fréquemment, à Marseille, de beaux morceaux d'antiquité; mais qu'on les emportait aussitôt pour parer, dans d'autres villes, les cabi-

On sait que Marseille a compté, hors de son enceinte, un grand nombre de cimetières: ces lieux s'appelaient les *Champs Élisées.* L'un des plus anciens était celui qui s'étendait depuis la rive gauche de l'Huveaune jusqu'aux collines de Montredon; il est prouvé qu'il a subsisté jusqu'au commencement du XIme siècle, et qu'il existait déjà sous Tibère. Un écrivain de cette époque dit qu'à Marseille on portait les morts sur des chariots au lieu de leur sépulture (1).

nets des curieux, parce que dans celle-ci on comptait peu d'amateurs de ce genre d'antiquités.

Ceux des Carri, des Ailhaud, des Gravier, des Grosson, etc., etc., ont été vendus. M. le comte de Caylus avait possédé plusieurs morceaux d'antiquités trouvés dans les fouilles de cette ville. M. l'abbé Barthélemy avait une grande quantité de nos médailles. Voyez Caylus, Muratori, Guesnay, Annal. Phocen., Grosson, etc.

(1) Corpora ad seputuræ locum, plaustro devehuntur, Val. Max. liv. II, cap. VI.

LETTRE TREIZIÈME.

Monsieur,

Marseille, comme vous l'avez déjà remarqué, s'était distinguée dans la navigation et le commerce. Elle avait avantageusement combattu contre Carthage, secouru Rome, poli une grande partie de la Gaule, et porté le goût des lettres dans le sein même de l'Italie; mais il est certain que ce fut au commerce qu'elle dut l'éclat dont elle avait brillé pendant plusieurs siècles; et que les sciences qu'elle avait cultivées furent la véritable source des trésors que la fortune lui avait réservés.

Issus d'une colonie grecque, les anciens Marseillais en conservaient le génie. Les sciences jouissaient, chez eux, d'une considération dont les peuples modernes n'ont que très rarement renouvelé l'utile exemple. Les magistrats, les guerriers étaient choisis parmi les hommes les plus instruits; et tous les historiens attestent qu'ils ne furent embarrassés que du choix (1). De tous les Grecs, ils furent les premiers à

(1) Strab. Lib. IV. — Tacit. in Agric. — Cicer. Pro. fonct., *etc.*

se livrer à des voyages de long cours; ils apprirent aux autres colonies grecques la route de la Mer Adriatique. On sait, d'ailleurs, qu'ils connaissaient les côtes d'Espagne au-delà du détroit (1). Il était donc naturel de croire qu'un port sûr, dans la Méditerranée, leur deviendrait d'un grand secours, pour établir des relations commerciales avec les peuples des contrées qui leur étaient inconnues. Ils fondèrent donc la ville de Marseille, qui leur fit bientôt oublier leur métropole, et profitant, habilement, des ressources que leur offrait cette nouvelle colonie, ils en firent le centre de leurs opérations, l'objet de leur politique, et la source de la puissance dont ils devaient jouir jusque dans les siècles les plus reculés.

Les Phocéens sentirent vivement qu'ils ne pouvaient se maintenir dans leur établissement, que par de bonnes lois, des mœurs austères, une discipline sévère, par la culture des sciences utiles à leurs voisins, et par un commerce réciproque, qui tînt pourtant le plus fort et le moins civilisé dans la dépendance du plus faible et du plus adroit; mais pour atteindre ce but, il fallait perfectionner la navigation, ce qui suppose la réunion d'une foule d'autres connaissances qu'on ne peut rencontrer que parmi les nations déjà fort avancées dans la civilisation : il fallait découvrir d'autres peuples qui leur fournissent des

(1) Strab. lib. IV. — Diodore de Sicile, liv. VI.

échanges, et avec lesquels ils pussent entretenir des rapports, fondés sur des besoins réciproques, et nécessaires au bonheur de tous. Les Tyriens et les Carthaginois, depuis plusieurs siècles, s'étaient exclusivement emparés de toutes les branches de commerce, et tenaient sous leurs lois presque tous les peuples connus. Leurs nombreux vaisseaux couvraient, tour-à-tour, la Méditerranée; et le seul espoir des Marseillais était dans la découverte de nations lointaines, avec lesquelles ils pussent avantageusement trafiquer. Le désir secret d'étendre leurs relations, par des voyages de long cours, est la preuve la plus solide qu'on puisse donner de leurs progrès dans les arts et l'industrie, et surtout dans les sciences exactes, sans lesquelles l'enfance des peuples est d'une éternelle durée.

On ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration, lorsqu'on pense à ces longs et périlleux voyages, exécutés avec des instruments qu'on sait à peine avoir existé: la construction des vaisseaux, les provisions de mer nécessaires pour de telles entreprises, ou du moins, les moyens d'échange pour s'en procurer, parmi les nations barbares; l'hygiène navale, la rigueur des climats qu'on parcourait, le peu de connaissances qu'on avait alors de la géographie, tout enfin, devient un sujet de surprise, lorsqu'on réfléchit surtout que, depuis à peu près vingt-deux siècles, les Davis, les Baffin, les Ross, les Bougainville, les Du-

mont-d'Urville et plusieurs autres navigateurs, avec les ressources et les moyens inventés depuis, protégés par tous les gouvernements, voyageant commodément et sûrement, trouvant appui et protection auprès des souverains de toutes les nations, n'ont cependant pu s'avancer que de quelques degrés de plus vers le nord, quoiqu'ils aient fait faire de très grands pas à l'hydrographie (1).

Le commerce fit ainsi connaître des peuples nouveaux, avec lesquels on n'a cessé, depuis, d'entretenir des rapports réciproquement avantageux. L'astronomie, la géographie, virent reculer par de tels

(1) Le voyage, entrepris par ordre de l'amirauté de Londres, pour chercher un passage par le nord, a eu lieu en 1819. Le capitaine Ross, qui commandait l'expédition, partit avec l'*Alexandre* et l'*Isabelle*, et reconnut la baie de Baffin, sur laquelle il paraît que l'amirauté n'avait pas des idées très précises, s'il faut s'en rapporter au récit de cet habile navigateur; il a prouvé qu'il ne fallait pas chercher un passage par cette baie, puisqu'elle est environnée de terres adjacentes, dans toute son étendue; et quoiqu'il ait été pressé, pendant assez longtemps, par deux grandes montagnes de glace qui serraient fortement les deux flancs de son vaisseau, et par une troisième montagne qui vint se joindre aux deux autres et lui fermait entièrement le passage, pour se soustraire au danger qui le menaçait; néanmoins, à force d'adresse, de patience et de bonheur, il put se dégager de la pression de ces masses mouvantes, et il continua sa route dans la baie. Il en a mesuré l'étendue, et il a donné une relation très curieuse des mœurs des Esquimaux qui en habitent les bords glacés. Le capitaine Ross s'est avancé jusqu'au soixante-seizième degré de latitude nord, sans avoir pu découvrir le passage qui était l'objet de cette importante et périlleuse expédition. Il est donc certain que, depuis Pythéas, les nations civilisées n'ont fait que renouveler ce que la république de Marseille entreprit, il y a plus de deux mille ans.—Journal des voyag. Ann. 1819.

efforts, les limites de leur domaine, et la navigation, devenant plus sûre, fut, de jour en jour, la source la plus féconde de la prospérité des nations.

Les célèbres Gassendi et Peyresc, en 1636, Dominique Cassini, en 1672, et ensuite en 1694, lorsqu'il revint à Marseille avec son fils Jean-Jacques, pour déterminer la latitude de cette ville, M. de Lonville, en 1714, M. de Chazelles, en 1686, le père Laval, en 1702, le père Pezenas, en 1729, et l'illustre de Zach, qui, en 1814, liant triogonométiquement les deux points de Notre-Dame-des-Anges et de l'île de Planier, par quelques points intermédiaires, étendit un réseau de triangles sur la ville de Marseille et sur son territoire : tous ces astronomes, justement célèbres, aidés des instruments les plus parfaits, n'ont trouvé que très peu de minutes de différence entre leurs calculs et ceux qui nous restent des temps anciens; encore faut-il ajouter que la plupart d'entre eux, prévenus contre les assertions de l'ancien astronome Marseillais, sont tombés dans des erreurs graves qui font encore plus ressortir le mérite du personnage qu'ils avaient constamment dédaigné. Nous avons déjà vu, ailleurs, combien Strabon et Polybe s'étaient efforcés de calomnier notre compatriote; mais leur injuste accusation est retombée sur eux-mêmes, et les véritables savants de nos jours les ont aisément convaincus d'ignorance ou de mauvaise foi. Ainsi le génie triomphera toujours des persécutions qu'il éprouve.

et la postérité le vengera tôt ou tard de l'injustice de ses ennemis (1).

Marseille ne se contenta pas d'envoyer un habile navigateur dans le Nord, elle en fit partir un autre pour faire des découvertes dans les mers du Sud. La république le chargea de reconnaître les côtes occidentales de l'Afrique; il arriva bientôt, en effet, à l'embouchure du Sénégal, où il remarqua les mêmes espèces d'animaux que dans le Nil, et les mêmes débordements périodiques que dans ce dernier fleuve :

(1) Peyresc, cet illustre procureur-général des sciences, comme l'appelle Bayle, vint à Marseille avec Gassendi, en 1636, pour répéter l'observation de Pythéas. Ils choisirent, pour cet objet, le collége de l'Oratoire de cette ville, appelé le collége de Ste.-Marthe, dans la rue de ce nom. Cet édifice était, alors, en construction, et ils prirent, pour leurs opérations, un mur qui a été entièrement détruit en 1817, par l'acquéreur de ce domaine national. Ce mur se présentait en face de la grande porte d'entrée qui conduisait à la cour et formait la façade du logement des Pères de l'Oratoire de cette maison. Gassendi et Peyresc obtinrent de François de Cadaret de Bourgogne, chargé de la surveillance de la bâtisse, la permission de faire découvrir un certain endroit du toit, pour placer convenablement leur gnomon; en 1804 on voyait encore distinctement le lieu qu'il avait occupé. Le consul donna les ordres nécessaires, sans qu'il fût besoin d'une délibération expresse du conseil de ville; ce qui est cause que les registres de nos archives ne font aucune mention de ce fait.

Dominique Cassini fit ses observations à l'hôtel de la Croix de Malte; M. d'Alouville les fit chez les R. P. Jésuites, à leur maison de Ste.-Croix, qui est l'observatoire d'aujourd'hui. Le père Feuillée fit les siennes à la place des Minimes, et M. de Zach, dont les travaux peuvent servir à dresser une excellente carte de Marseille et de son territoire, fit ses observations sur les lieux mêmes dont il assigne les diverses latitudes; il opéra sur la rive gauche de Jarret, dans une maison de campagne appartenant, alors, à M. Flenri, receveur des douanes à Marseille. Voyez, pour ces détails, son ouvrage de l'attraction des montagnes, tom. II. pag. 542 et suiv.

il paraît probable qu'il poussa beaucoup plus loin son voyage : qui sait même s'il n'avait pas doublé le cap de Bonne-Espérance? et si le portugais Barthélemi Dias fit autre chose, en découvrant cette route, en 1487, que de faire flotter, sur ces mers, le pavillon d'une nation que l'antique Marseille avait devancé de dix-huit cents ans. La relation de ce voyage s'est égarée; mais les Marseillais, dont les vaisseaux avaient pénétré si loin dans le nord, ne devaient-ils pas chercher également à s'ouvrir un passage par la pointe la plus méridionale de l'Afrique, comme ils l'avaient tenté, par le nord-ouest de l'Europe (1)?

Ne sait-on pas, d'ailleurs, que plus de six cents ans avant J.-C., les Phéniciens, partis du golfe Arabique, par les ordres de Néchao, roi d'Égypte, cotoyèrent l'Afrique, doublèrent le cap de Bonne-Espérance, et entrèrent, après trois ans de navigation, dans le détroit de Gibraltar; ils connaissaient, à la vérité, la propriété qu'a l'aimant d'attirer le fer ; mais ils ne savaient pas qu'il avait celle de se diriger vers le nord; ils ignoraient les retours des vents généraux et leur usage dans la navigation. Cependant ils exécutèrent des voyages qui étonnent encore l'imagination. Pline assure que, dès le temps d'Alexandre, on avait fait le tour de l'Afrique, que dans la mer d'Arabie, on avait reconnu des débris de vaisseaux espa-

(1) Senec, Nat. quæst., lib. V., cap. 11. Plut. de Plac. phil., lib. IV, cap. 2.

gnols, et que l'on faisait, par mer, le commerce d'Espagne en Éthiopie (1).

Il est certain que les Carthaginois faisaient le commerce des côtes d'Afrique, et qu'ils achetaient des nègres comme on le pratique de nos jours (2). Les Marseillais suivaient attentivement leur navigation et leurs découvertes, et cherchaient avidement à s'approprier tous les genres de relations qu'ils s'étaient efforcés d'établir avec les peuples inconnus aux autres navigateurs. Ceux-là avaient, depuis longtemps, profité des voyages entrepris, jadis, par des vaisseaux phéniciens qui avaient reçu l'ordre du roi d'Egypte d'entrer, à leur retour, par les colonnes d'Hercule, dans la mer Septentrionale, et de revenir de cette manière en Égypte; ils savaient que ces Phéniciens s'étant embarqués sur la mer Érytrée, naviguèrent dans la mer Australe; que lorsque l'automne arrivait, ils abordaient à l'endroit de la Lybie où ils se trouvaient et y semaient du blé; qu'ils attendaient, ensuite, le temps de la moisson, et qu'après la récolte, ils se remettaient en mer; enfin, qu'ayant voyagé pendant deux ans, la troisième année ils doublèrent les colonnes d'Hercule et revinrent en Egypte. Ils n'avaient pas oublié que ces voyageurs racontèrent, à leur arrivée, qu'en faisant voile autour de la

(1) Hérod. Hist. in Clio, Plin. Hist. nat., lib. VIII.

(2) Scylax. Hérodot. Hist. Melpom., lib. IV., pag. 154 et suiv. Trad de l'Arch., tom. III.

Lybie, ils avaient eu le soleil à leur droite, et que c'était de cette manière que, pour la première fois, on avait fait le tour de la Lybie (1).

Les Carthaginois racontaient que depuis cette époque, Sataspes, fils de Théaspis, avait reçu l'ordre de faire le tour de la Lybie, mais qu'il ne l'acheva pas: rebuté par la longueur de la navigation, et effrayé des déserts qu'il rencontra sur sa route, il revint sur ses pas : car, disaient-ils, Sataspes étant sur le point d'être mis en croix pour avoir fait violence à une jeune personne, fille de Zopyre, fils de Mégabyse, sa mère, qui était sœur de Xercès, demanda sa grâce, promettant de le punir plus rigoureusement que le roi ne le voulait, et qu'elle le forcerait à faire le tour de la Lybie, jusqu'à ce qu'il parvint au golfe Arabique. Xercès lui ayant accordé sa grâce à cette condition, Sataspes vint en Égypte, y prit un vaisseau et des matelots du pays, et s'étant embarqué, il fit voile par les colonnes d'Hercule. Lorsqu'il les eut passées, il doubla le promontoire Soloëis, et fit route vers le sud; mais après avoir mis plusieurs mois à traverser une vaste étendue de mer, voyant qu'il lui en restait encore une plus grande à parcourir, il retourna sur ses pas et regagna l'Égypte. De là, il se rendit à la cour de Xercès. Il y raconta des choses auxquelles on ne voulut pas croire, et il ajouta qu'il n'avait point

(1) Idem, Ibidem.

fait le tour de la Lybie, parce que son vaisseau avait été arrêté, et n'avait pu avancer. Xercès, persuadé qu'il ne lui disait pas la vérité, fit exécuter la première sentence, et il fut mis en croix, parce qu'il n'avait pas achevé les travaux qu'on lui avait imposés.

Les Marseillais étaient instruits de toutes ces relations et les mettaient à profit. Ils savaient, même, que lorsque les Carthaginois arrivaient sur les côtes d'Afrique, ils étalaient sur le rivage les objets qu'ils voulaient échanger, et qu'ensuite, remontant sur leurs vaisseaux, ils annonçaient aux habitants leur arrivée par des signaux. Ceux-ci apportaient de l'or et de l'argent auprès des marchandises, et s'éloignaient à quelque distance, sans les perdre de vue. Alors les Carthaginois descendaient à terre de nouveau, considéraient le prix qu'on leur offrait, et s'ils en étaient contents, ils l'emportaient, mais dans le cas contraire, ils remontaient sur leur vaisseau, jusqu'à ce que les Africains eussent apporté la somme convenable pour terminer le marché. Hérodote assure que ces derniers mettaient, dans ce genre de négoce, une bonne foi digne des plus grands éloges. Avec de tels renseignements, les Marseillais désiraient ardemment étendre la sphère de leurs relations commerciales : enfin le moment leur parut favorable, et ils entrevirent, dans un prochain avenir, tout l'éclat que leurs constants efforts allaient faire rejaillir sur leur industrieuse patrie.

Tyr venait de succomber sous la puissance d'Alexandre, Carthage essuyait, en Sicile, des pertes qu'elle ne pouvait plus réparer, et la fortune de Marseille allait infailliblement s'élever sur les ruines des deux seules villes du monde dont elle redoutait la rivalité. Elle touchait à l'heureux moment où elle pourrait établir, sans concurrence, des points de communication avec les côtes occidentales de l'Afrique ; et c'est ce que lui permit d'exécuter la destruction de Tyr et de Carthage. Les côtes d'Afrique offraient, aux marchands, des peaux de cerfs, de lions, de panthères, des cuirs et des dents d'éléphants (1), et les marchands donnaient en échange des vases de terre, des parfums d'Égypte, et des bijoux de peu de valeur, pour les femmes ; mais ce qu'on en retirait de plus précieux, c'était la poudre d'or que les étrangers recherchaient avec avidité.

L'ancienne Marseille, arrêtée par la barbarie des nations, ne put donner, d'abord, à son commerce tout l'élan qu'elle eût désiré ; trois cent vingt ans avant J.-C., les peuples qu'elle fréquentait n'étaient pas encore capables de seconder ses efforts. Il fallut donc qu'elle marchât lentement vers son but. Elle tourna ses vues vers l'Espagne, et fonda la ville d'Empurias, dont nous avons déjà parlé (2).

Nous avons déjà fait mention également de la ma-

(1) Acad. des inscrip., tom. XXVI, pag. 24.
(2) Diod. de Sic. Hist., lib. IV.

nière dont les mines des Pyrénées furent découvertes. Nous ajouterons seulement que les naturels du pays ignoraient l'usage des métaux qu'elles renfermaient, et que les Phéniciens, qui en connaissaient le prix, leur donnèrent, en échange, des marchandises qui n'en avaient point. Transportant ensuite l'argent dans l'Asie, dans la Grèce et dans d'autres endroits, ils en retirèrent des profits immenses. Leur avidité pour ce métal fit qu'une fois, en ayant amassé plus qu'ils n'en pouvaient charger sur leurs vaisseaux, ils s'avisèrent d'ôter tout le plomb qui entrait dans la fabrique de leurs ancres, et d'employer à cet usage l'argent qu'ils avaient de trop. Les Phéniciens ayant continué fort longtemps ce commerce, devinrent si riches, qu'ils purent fonder un grand nombre de colonies dans l'Afrique, la Sardaigne et même dans l'Ibérie. Mais, enfin, les Ibériens ayant connu les avantages de ce métal, creusèrent des mines et en retirèrent de l'argent pur, en assez grande quantité, pour se faire des revenus très considérables (1). Ainsi les Espagnols faisaient avec les Phéniciens le commerce qu'ils exploitèrent, eux-mêmes, dans la suite, avec les habitants du Pérou, du Potosi et du Chili, qui leur donnaient des morceaux d'or et d'argent pour des serpes, des marteaux, des aiguilles, et qui s'estimaient fort heureux d'échanger des métaux inu-

(1) Diod. de Sicil., tom. II., lib. V

tiles contre des instruments dont ils avaient le plus pressant besoin; mais les Phéniciens n'égorgeaient pas les Ibériens pour en obtenir de l'or, et les Pyrénées ne virent jamais, dans leurs flancs déchirés, ces scènes d'horreur dont l'insatiable avarice des Espagnols épouvanta l'univers (1).

Diodore de Sicile dit qu'une chose digne de remarque, parmi les Ibériens, c'est qu'on ne voyait aucune de leurs mines qui fût nouvellement ouverte, mais qu'elles l'avaient été toutes par l'avarice des Carthaginois, du temps que ces peuples étaient les maîtres de l'Espagne. C'était par le moyen de l'argent qu'ils tirèrent de ces mines, ajoute-t-il, qu'ils eurent à leur solde des soldats courageux, dont ils se servaient dans leurs grandes expéditions; car les Carthaginois avaient pour maxime de ne se fier jamais ni à leurs propres soldats ni à ceux de leurs alliés. Combattant à force d'argent, ils ont prodigieusement inquiété les Romains, les Siciliens et les Africains. Au reste, il semble qu'on puisse dire que la passion des Carthaginois pour les richesses leur a fait chercher tous les moyens d'en acquérir, et que celle des Romains fut de ne rien laisser à personne (2).

Marseille expédiait donc, alors, des vaisseaux en Espagne pour en retirer l'or, le cuivre, le plomb et le fer; mais, comme leur nombre était souvent

(1) Vid Hist. de la Découverte de l'Amérique, par Robertson.
(2) Diod. de Sicil., ibidem.

trop grand pour être chargés de ces métaux, ils revenaient, quelquefois, dans leur port avec du miel, du poisson salé, de bonnes saumures, des laines, des étoffes de lin, des toiles et des sparteries, comme de nos jours, ce qui leur était aussi avantageux que les lingots. Marseille obtenait, dans ce genre de trafic, les avantages que les nations actives et industrieuses conservent toujours sur les peuples indolents et grossiers qui cèdent, sans difficultés, des objets d'une grande valeur contre des bagatelles dont on ne cesse de leur vanter l'agrément (1).

La ville de Marseille était la plus puissante des villes de la Gaule, dont aucune alors ne comptait vingt mille âmes. Ses forces maritimes étaient formidables, et ne le cédaient qu'à celles de Carthage; ses vaisseaux lui attirèrent l'alliance des Romains, qui cherchaient partout des amis, pour avoir bientôt des sujets ou des esclaves. Ces fiers conquérants se lièrent avec Marseille, environ vers l'an 340 depuis la fondation de Rome, au moment même où les Carthaginois, maîtres de la Sardaigne et de presque toute l'Afrique, menaçaient d'engloutir leur puissance. Jaloux et despotes, ils divisaient les nations pour les soumettre, et travaillaient sourdement à l'affermissement de leur grandeur, en isolant des peuples dont les forces réunies les eussent infailliblement

(1) Strab., lib. IV. Justin., lib. VLIII et XLV. Pap, Hist. de Pr., ibidem., p. 538.

vaincus. Ce qui décida Rome à protéger Marseille et son commerce, ne fut donc que l'effet de la crainte qu'elle éprouvait de la voir s'allier avec Carthage ou se soumettre à ses lois ; mais, dès que celle-ci fût détruite, Rome, en favorisant l'industrie commerciale de Marseille, s'assurait un appui dans les Gaules ; sa générosité décélait déjà son avarice ; elle contemplait les vaisseaux qui sortaient de notre port, comme une proie qui ne pouvait lui échapper, et les richesses de Marseille n'étaient qu'un appât qui ne devait pas tarder à l'appeler dans ses murs. En effet, vingt ans après l'abolition de Carthage, elle vint prendre possession d'une contrée qui lui avait rendu les plus signalés services, qui lui fut toujours fidèle, et dont la glorieuse image finit par orner le char de ses triomphateurs.

Les Marseillais étaient alors sans rivaux sur les mers ; Rome guerrière n'avait des vaisseaux que pour ravager les côtes, et crut toujours indigne de sa gloire de descendre dans les vils détails du trafic. Il était, d'après son génie, plus aisé de piller les peuples que de commercer avec eux ; et les encouragements qu'elle donnait à Marseille, pour amasser des trésors, étaient évidemment l'effet de la résolution secrète qu'elle avait prise de bientôt les enlever (1). Marseille, à son tour, quoique ville *autonome*, n'en avait pas moins

(1) Voyez Mengoti du comm. des anc.

perdu sa liberté, et cherchait dans l'amour des lettres et des spéculations commerciales à se consoler de la perte de son indépendance et de l'ingratitude qu'elle venait d'éprouver.

C'est alors qu'on trouvait chez elle tout ce que le commerce apportait des climats les plus lointains. C'était le plus riche entrepôt que l'on connut dans l'Occident, et les anciens ne balancent pas à dire que cette ville était comme le centre de tous les produits de l'univers (1). Le succin ou l'ambre jaune, découvert sur les bords de la Baltique, et dont on faisait des bijoux; l'étain d'Angleterre, dont on était partout jaloux à cette époque; les chiens, dont la noblesse gauloise faisait tant de cas; le corail, que les femmes recherchent encore aujourd'hui avec empressement; la cire, le borax, le vermillon, les peaux, l'écarlate, tous les parfums d'Arabie, les pierres précieuses de l'Inde, qu'on tirait de l'Egypte lorsqu'Alexandrie fut devenue le rendez-vous de tous les commerçants de l'Europe et de l'Asie; enfin tout ce qui est devenu un commerce important parmi les peuples civilisés, tout ce que le luxe des nations achète aux dépens de la vie ou de la liberté, Marseille le répandait avec profusion, dans toutes les contrées qui commençaient à sortir de la barbarie dans laquelle l'Europe était encore plongée (2). Le lin fut encore, pour

(1) Pline, lib. XXXVII, cap. 11. Acad. des inscript., tom. 19, pag. 160, Diod. de Sici., lib. VI, cap. VIII.
(2) Hist. du comm. d'Egypte, pag. 28 et suiv. Papon, opus cit.

Marseille, l'objet d'un grand commerce ; elle le tirait de l'Egypte, où la toile qu'on en faisait était si fine, qu'on voyait aisément la couleur de la chair de ceux qui en étaient couverts. Il servait à faire des cuirasses, des filets pour la chasse au sanglier ou celle des bêtes fauves ; mais surtout on en faisait des voiles de navire, qui étaient fort vantées, et l'on remarquait communément que les vaisseaux qui en étaient munis, marchaient avec plus de rapidité.

Mais cette antique cité, en accumulant chez elle, par le moyen de ses vaisseaux, les riches productions de toutes les parties du monde, ne négligeait pas cependant les siennes propres, telles que les plantes salutaires, que la médecine ne cessa de préconiser et que la nature répandait, comme aujourd'hui, en abondance dans ses environs ; les diverses espèces de salaisons qu'elle sut toujours perfectionner, les laines, les draps, l'huile d'olives, le vin qui, fort estimé d'abord, fut décrié par la suite, parce qu'on l'altéra grossièrement. On ne doute point que les Phocéens n'aient eux-mêmes apporté la vigne dans la Gaule ; mais il paraît qu'il s'écoula plusieurs siècles avant qu'elle fut cultivée par les Gaulois ; car le vin qu'on buvait dans leur pays, du temps de César, venait des côtes d'Italie ou du voisinage de Marseille (1).

(1) Strabon, lib. IV ; Martial, epigr. VIII, lib. III ; Pline, Hist. nat., lib. XIV, cap. VI ; Strabon, lib. XI ; Athen., lib. IV, cap. XII.

LETTRE QUATORZIÈME.

MONSIEUR,

DÉJA les divers peuples de la Gaule ne se croyaient plus seuls dans l'univers : ils entendaient parler de nations voisines qui avaient un langage, des mœurs et des goûts différents des leurs. Ils commençaient enfin à sentir ce désir secret qui porte les peuples entiers à sortir de leur enfance, et que l'on peut regarder à juste titre comme l'aurore de la civilisation. L'exemple de Marseille les séduisait, et l'on peut dire que la pensée de l'imiter fut peut-être le premier pas que forma leur raison pour briser les entraves qui les captivaient. Ils accoururent donc dans cette cité pour en connaître les délices, en partager les richesses et porter ensuite sur le sol qui les vit naître les germes de cette sage législation qui, rappelant l'homme du fond des forêts, le réunit à son semblable, et resserre, pour adoucir ses peines, ces liens dont la nature elle-même traça l'ineffaçable empreinte dans son cœur.

Après que Marseille eut été soumise, cette ville fut le rendez-vous des peuplades de la Gaule; elle était pour elles ce que fut l'Amérique pour les Européens. On y venait de toutes parts y chercher un asile, du travail, un salaire : toutes les professions, tous les bras y étaient employés, et cette surabondance de population la mit bientôt en état d'étendre son commerce et de multiplier ses colonies. Les Espagnols, qu'elle fréquentait, et les Gaulois, qui accouraient dans son sein, ne se rassemblaient pas encore dans des villes. Errants dans leurs sauvages contrées, ils ne songeaient qu'au moment présent et ne faisaient aucun cas du superflu. Que l'on juge de leur surprise, lorsque, pour la première fois, ils contemplaient le riant aspect d'une ville opulente, peuplée, et dont les fortunés habitants semblaient ne former, à leurs yeux, qu'une nombreuse famille charmée de leur embarras.

Les Marseillais, à leur tour, profitant de l'ignorance et des besoins de leurs voisins, créaient ces fabriques devenues si célèbres dans la suite; ils s'adonnaient à l'agriculture, dont les produits étaient enlevés par tant de consommateurs; ils perfectionnaient les arts mécaniques, au point que les Romains en furent étonnés. Ils encourageaient et récompensaient avec magnificence les arts libéraux et les services publics. En parlant de la Province, dont Marseille était la métropole, Pline l'ancien dit qu'on ne

saurait lui préférer aucune autre province, soit pour la culture des terres, soit pour les habitants, soit pour les richesses, soit pour les mœurs; car sous tous ces rapports, ajoute-t-il, c'est moins une province qu'une véritable Italie (1).

Les Marseillais introduisirent, dans les Gaules, l'usage de porter des brasselets, des colliers d'or et d'argent, et les autres ornements dont les personnes de considération se paraient avant l'arrivée des Romains (2). Marseille seule offrait, à cette époque, des ouvriers assez habiles pour travailler ces bijoux; et la ville d'Arles qui, dans la suite, acquit tant de célébrité par son commerce, ses manufactures, ses broderies et ses ouvrages d'or et d'argent, rappelle encore, dans les atours des jeunes filles, le souvenir de ces antiques et pesantes parures dont les Gaulois avaient puisé le goût chez les Marseillais (3). « Les « Gaulois, dit Strabon, joignent à leur franchise et « à leur vivacité naturelle, beaucoup d'ostentation, « d'imprudence et d'amour pour la parure. Tous « ceux qui sont revêtus de quelque dignité portent des ornements d'or, tels que des colliers, des « bracelets et des habits de couleur travaillés en « or (4). » C'est peut-être à cause de leur penchant

(1) Vid. Cicer. pro. Flacc. Plin., Hist. nat., lib. III, cap. IV.
(2) Diod. de Sic., lib. VI.
(3) Pap., Hist. de Prov., tome I, liv. I, pag. 542 et 543.
(4) Strab., Geog., liv. IV, trad. nouvel., imp. r., pag. 69 et 70.

décidé pour la parure qu'ils établirent, dans leurs assemblées, un usage si singulier, qu'il ne sera pas inutile de le rappeler ici. Strabon qui, probablement, l'avait puisé dans Possidonius, est le seul auteur qui en fasse mention : « Dans leurs assemblées, dit-il, ils « observent un usage qui leur est particulier. Si quel- « qu'un trouble ou interromp celui qui a la parole, « un huissier s'avance, l'épée à la main, et lui or- « donne, avec menace de se taire ; s'il persiste à « troubler l'assemblée, l'huissier répète ses menaces « une seconde, puis une troisième fois, et enfin, s'il « n'est point obéi, il lui coupe du manteau un assez « grand morceau, pour que le reste ne puisse plus « servir (1). »

Dès cette époque, Marseille, profitant de son heureuse situation, faisait avec les Gaules un commerce très avantageux. Elle transportait dans l'intérieur des terres, par la navigation du Rhône et celle des rivières qu'il reçoit, les marchandises qu'elle tirait de l'étranger par la Méditerranée. « Je le répète, dit « le géographe que je viens de citer, ce qu'il y a de « plus remarquable dans cette contrée (il parle de la « Gaule), c'est la parfaite correspondance qui règne « entre ses divers cantons par les fleuves qui l'arro- « sent et par les deux mers dans lesquelles ces der- « niers se déchargent ; correspondance qui, si l'on y « fait attention, constitue, en grande partie, l'excel-

(1) Idem, pag. 70.

« lence de ce pays, par la grande facilité qu'elle « donne aux habitants de communiquer les uns avec « les autres ; et de se procurer réciproquement tous « les secours et toutes les choses nécessaires à la vie. « Cet avantage devient surtout sensible en ce mo-« ment où, jouissant du honheur de la paix, ils s'appli-« quent à cultiver la terre avec plus de soin, et se « civilisent de plus en plus. Une si heureuse dispo-« sition des lieux, par cela même qu'elle semble être « l'ouvrage d'un être intelligent, plutôt que l'effet du « hasard, suffirait pour prouver la Providence. On « peut remonter le Rhône bien haut, avec de grosses « cargaisons, qu'on transporte en divers endroits du « pays, par le moyen d'autres fleuves navigables « qu'il reçoit, et qui peuvent également porter des « bateaux pesamment chargés. Ces bateaux passent « du Rhône sur la Saône, et ensuite sur le Doubs, « qui se décharge dans ce dernier fleuve : de là les « marchandises sont transportées, par terre, jusqu'à « la Seine, qui les porte à l'Océan, à travers le pays « qui conduit à son embouchure, éloignée de l'An-« gleterre de moins d'une journée.

« Cependant, comme le Rhône est difficile à remon-« ter, à cause de sa rapidité, il y a des marchan-« dises que l'on préfère de porter par terre, au « moyen des chariots; par exemple, celles qui sont « destinées pour l'Auvergne et celles qui doivent être « embarquées sur la Loire, quoique ces cantons avoi-

« sinent en partie le Rhône. Un autre motif de cette « préférence est que la route est unie et n'a que 800 « stades environ (1). On charge ensuite ces mar- « chandises sur la Loire, qui offre une navigation « commode (2). »

C'était de cette manière que Marseille faisait écouler les riches marchandises dont l'Afrique et l'Asie s'empressaient de charger ses vaisseux : on sait que déjà du temps de Strabon elles parvenaient non-seulement dans la Franche-Comté, mais encore sur les bords de la Seine. C'est de Marseille que les peuples de la Gaule et de la Germanie durent recevoir les premières lueurs du commerce et des arts, et qu'ils apprirent ensuite que ce n'est que par la libre communication des nations entre elles et par l'échange réciproque de leurs communs produits qu'elles peuvent enfin sortir de la barbarie. Marseille, par ses constants rapports avec les peuples du Levant et par ses relations avec le nord de l'Europe, semblait alors disposer à son gré des trésors du monde entier. Ce fut à cette époque qu'elle fit frapper cette prodigieuse

(1) Cette mesure paraît prise depuis Lyon jusqu'à Bourbon l'Auci, sur la Loire. Ces villes sont éloignées l'une de l'autre de 1° 20, qui valent 800 stades olympiques. Not. du trad. de Strab.

(2) Strab, cit., pag. 35 et suiv., lib. IV. Les peuples appelés *Averni* par Strabon n'étaient pas seulement les Auvergnats d'aujourd'hui ; on donnait aussi ce nom aux habitants du Forêt et du Velai. Voyez Danville, Géogr. ancienne.

quantité de monnaies, qu'elle augmenta de beaucoup dans la suite, et qui atteste encore aujourd'hui son antique puissance, l'étendue de son commerce et la perfection qu'elle avait acquise dans les arts (1).

Elle connut l'usage des monnaies longtemps avant Rome : cette dernière ville l'emprunta de la Gaule, et ne le vit s'établir chez elle que l'an 585 de sa fondation, sous la dictature de Fabius-Maximus. Rome eut alors des monnaies d'argent et ne connut celles d'or que plus d'un demi-siècle après. En soumettant Marseille, elle les mit en circulation ; mais celles de la ville conquise, beaucoup plus nombreuses et mieux travaillées, ne cessèrent point d'avoir cours. On ne connaissait pas encore l'art usurier d'amoindrir les monnaies des peuples vaincus, en leur imposant la même valeur. Les gouvernements dédaignaient cette imposture, et les peuples ne demandaient pas encore à transiger avec les souverains, pour renoncer à ce droit (2). Les monnaies de Marseille continuaient à circuler, et ne perdaient rien de leur primitive valeur. Les premiers marquis, ducs et comtes de Provence n'eurent aucune monnaie particulière, quoiqu'ils s'attribuassent tous les droits des souverains. Ce ne fut que vers le milieu du douzième siècle qu'ils s'avisèrent d'en faire frapper à leur coin.

(1) Voy. l'abbé Pellegrin. Recueil de médailles, de peuples et de villes, 1763.

(2) Voir l'Hist. de France, Philippe-le-bel.

Les peuples du Nord qui vinrent désoler la Provence y trouvèrent les monnaies romaines et les y laissèrent : Charlemagne y fit circuler les siennes, et les premières disparurent. Celles de Charlemagne durèrent jusqu'à Charles-le-Chauve. Sous ce prince on battit monnaie à Arles. Celle de Bozon, premier roi du royaume de ce nom, était semblable à celle de Charles-le-Chauve.

Dans le dixième siècle, les sols et les deniers, frappés par les souverains d'Arles et de l'empire, eurent le plus grand cours. Les monnaies d'or et d'argent étaient rares dans toute la France. La richesse consistait en lingots, qui étaient devenus le prix des ventes et des échanges. Ni Bozon II, ni ses successeurs, jusqu'aux princes de la maison d'Aragon, n'ont fait battre monnaie. Othon y fit connaître les sols, qu'on appela sols d'Othon. Ils étaient composés de douze deniers : ils appartenaient à Othon-le-Grand.

Dans les douzième et treizième siècles on vit circuler en Provence les deniers frappés au coin des comtes de Toulouse, qu'on appelait les raymondins. Les melgoriens qu'on frappait à Melgueil étaient aussi très communs. Les comtes de Folcalquier firent courir les guillermins, et l'on se servit de leurs deniers jusqu'au commencement du quatorzième siècle.

On pense communément que les comtes de Provence n'eurent le droit de battre monnaie qu'en l'an

1246. En recevant cette investiture, Raymond de Baux reçut aussi de Conrad III le droit dont nous parlons ; mais par des circonstances qu'il n'est pas nécessaire de rapporter ici, il ne put jamais en jouir. Dans l'année 1178 on battait monnaie en Provence, et les deniers royaux couronnés y étaient en circulation.

On n'a aucune preuve que, sous les princes de la maison d'Aragon, on ait frappé des monnaies d'or en Provence. Jusqu'au treizième siècle la monnaie d'or y fut très rare ; mais à cette époque l'or et l'argent y devinrent communs. On y connut alors les deniers, les sols, les oboles d'or. Vers la fin du treizième siècle les florins n'y étaient pas rares : le commerce qu'on faisait avec l'Italie en attirait une grande quantité; on s'y servait déjà des *menus* et des *gros marseillais.* On croit que cette monnaie fut frappée sous Charles Ier. Les croisades et les provinces françaises que possédaient les Anglais firent connaître en Provence les *bezans* et les *deniers sterlings.* Les premiers étaient une monnaie d'or des Empereurs de Constantinople; les seconds appartenaient aux rois d'Angleterre, et c'est une des plus anciennes de l'Europe.

En 1246, la ville d'Arles avait des livres, des sols et des deniers raymondins; les comtes de Provence n'avaient aucun droit dans cette ville pour le cours des monnaies, elles étaient toutes sous l'inspection de l'archevêque et des consuls.

Charles Ier fit connaître les tournois aux Provençaux. Sous son règne, les monnaies étaient fort grossières; mais après la conquête du royaume de Naples, en devenant abondantes, elles furent d'une matière affinée, tant en or qu'en argent. Depuis Charles Ier jusqu'à Charles III on se servit d'*angevins* et de *mailles*.

Plusieurs évêques, seigneurs et barons de la province eurent le droit de faire battre monnaie; mais, à l'exception du prince d'Orange, on ne voit, par aucune monnaie, qu'aucun d'eux en ait fait frapper.

Charles III fit connaître les sols renfoncés et la monnaie connue sous le nom de salut. Philippe-le-Bel, en diminuant de moitié l'aloi de sa monnaie, introduisit des abus et de grands changements dans le système monnétaire des Provençaux, ils firent battre les sols renforcés.

Sous le roi Robert, on voyait la monnaie blanche et noire : les lis, les doubles lis, etc., étaient la monnaie blanche; les oboles, les pittes étaient la monnaie noire.

Ce fut ce prince qui, le premier, fit frapper des monnaies de cuivre pur.

Les monnaies de la reine Jeanne furent belles : on admirait ses *lis d'or*. Comme ses prédécesseurs, elle fit venir en Provence une grande quantité de monnaie frappée à Naples. Les florins, originaires de Florence, furent communs sous la reine Jeanne, comme

sous tous les princes des états du Midi. Cette monnaie était recherchée par toutes les nations, et les Florentins en firent, pendant longtemps, un commerce très lucratif.

Louis Ier, Louis II, Louis III firent frapper à-peu-près la même monnaie. Louis Ier en perdit une grande quantité dans son expédition de Naples. Il fit frapper des monnaies d'or à son coin, et n'abolit pas celles de ses prédécesseurs.

Les monnaies du bon roi Réné furent les plus belles pour la matière. On en frappa en Provence et à Naples. Les Provençaux connurent, sous son règne, les monnaies d'or, d'argent et de cuivre, des écus, des blancs simples et des blancs à la couronne, des *magdalins d'or*, et presque toutes les monnaies de Louis-le-Jeune.

Charles III fit frapper deux monnaies nouvelles d'argent et une en or; il laissa subsister celles de Réné. Depuis Charles Ier jusqu'à Louis Ier, on connut en Provence les monnaies des Rois de France; depuis Louis Ier jusqu'à Louis III, elles y furent abondantes, ainsi que celles des Papes, qui en faisaient frapper à Avignon, mais en petite quantité et grossières. Leur usage diminua jusqu'à Charles III; à cette époque, celles de France y circulèrent; mais ce ne fut qu'après Charles VIII que l'usage des monnaies particulières à la Provence se perdit pour toujours.

On ne connaît aucune monnaie des vicomtes de Marseille; avant et après la réunion de la Provence à la couronne, cette ville eut parfois la liberté de faire battre monnaie au coin du prince; mais ce ne fut, pour ainsi dire, qu'en passant et dans des circonstances particulières (1).

Je n'ai point parlé de toutes les espèces de monnaies qui ont eu cours à Marseille, depuis l'arrivée des Romains jusqu'à nos jours. Ce point de son histoire m'eût conduit trop loin. Je me suis borné à rappeler les principaux changements qui sont survenus dans les espèces courantes, et je crois en avoir assez dit pour n'y plus revenir.

Nous venons de dire que l'usage de la monnaie passa de la Gaule à Rome, et qu'à Marseille on la connut longtemps avant la Gaule. On sait d'abord, par les livres saints, que dès l'an du monde 2320 on connaissait l'usage des monnaies (2), et l'on est surpris lorsqu'on apprend, des auteurs les plus dignes de foi, qu'à Rome la première monnaie qu'on y vit

(1) Honoré Bouche, Hist. de Prov., liv. II, chap. III, tom. I, pag. 75 et suiv.; Antoine de Ruffi, Hist. de Mars., tom. II, lib. XIII, chap. IV, pag. 323 et suiv..., Pap., Hist. de Prov., tom. I et tom. III; Bouche l'avocat, Essai sur l'Hist. de Prov., tom. I, pag. 92 et suiv.; Pellerin, cit., *etc.* Archives de la cour des comptes d'Aix, fol. 41. Archives de la maison de ville de Marseille, sect. V. cah. LIV. Cartul. de l'église St.-Victor, n° 101.

(2) Dans les *nombres*, le *lévitique*, l'*exode*, il est parlé des sicles, des oboles, et dans la *génèse* il est fait mention de l'argent que les marchands ismaëlites donnèrent aux frères de Joseph pour l'acheter, et de celui que ces mêmes frères portèrent de la terre de Chanaan pour se procurer du blé, *etc.*

battre remonte au règne de Servius Hostilius; qu'elle était en cuivre et de peu de valeur; que l'argent ne fut employé au même usage que sous le consulat de Q. Fabius; et que ce ne fut que soixante-deux ans après, qu'on y frappa des monnaies d'or. La monnaie de cuivre y fut donc connue l'an 187, celle d'argent l'an 585, et celle d'or 647 ans après sa fondation (1).

Or, environ 630 ans de la fondation de Rome, Bituitus, roi des Averni (Auvergnats), fut vaincu par Domitius Ænobarbus, en Provence, vers le confluant de la Sorgue et du Rhône. La domination des Auvergnats s'étendait jusqu'à Narbonne et jusqu'aux frontières de Marseille; ils commandaient à plusieurs peuples jusqu'aux Pyrénées, au Rhin et à l'Océan. On dit que Lucrius, père de Bituitus, qui combattit contre Fabius-Maximus et Domitius Ænobarbus, s'était tellement distingué par ses richesses et par son luxe, que, pour en donner des preuves à ses amis, il se promenait dans les champs, assis sur un char et jetant à droite et à gauche des pièces d'or et d'argent qu'ils ramassaient à sa suite (2).

Les historiens font également mention du char

(1) Plin., Hist. nat., lib. XXXIII, cap. III.

(2) Strab., Géogr., lib. IV, cap. II; Athen., lib. IV, pag. 152, dit, d'après Possidonius, que Lucrius, voulant se rendre populaire, se promenait dans les champs assis sur un char, et jetant à droite et à gauche de l'or et de l'argent à plusieurs milliers de Gaulois qui le suivaient. Strabon ne raconte probablement ce fait que d'après Possidonius, et les copistes auront sans doute substitué les mots *à ses amis*, au lieu de dire *à la populace*. Not. du trad. de Strab., lib. IV, pag. 44.

d'argent dont Bituitus se servait pour prouver à ses sujets que les trésors de Lucrius n'étaient pas épuisés (1).

Il est donc prouvé que celui-ci distribuait, par ostentation, une grande quantité de monnaies d'or et d'argent, ce qui suppose qu'elles existaient, depuis quelque temps, dans ces états. L'époque à laquelle il en était si fier, remonte au moins à cinquante ans avant que les Romains eussent vaincu son fils Bituitus et les Allobroges, alliés de celui-ci; et dès lors l'usage de ces monnaies chez les *Averni* aurait été commun l'an 158 après la fondation de Rome, tandis que dans cette dernière ville on ne connut d'abord celles d'argent, d'après le témoignage de Pline, que plusieurs années après le règne de Bituitus, ensuite celles d'or, comme on vient de le voir, soixante-deux ans après celles d'argent, et par conséquent environ soixante et dix ans après la défaite des Auvergnats.

Or, si les *Averni*, voisins de Marseille, connurent les monnaies d'or et d'argent, si longtemps avant le peuple romain, pourquoi douterait-on qu'elles ne fussent plus anciennes encore chez les Marseillais, eux dont la ville avait toujours été regardée par les Gaulois comme la métropole du commerce, des sciences et des arts, et comme le foyer d'où sortirent les premiers traits de lumière qui durent éclairer, après une

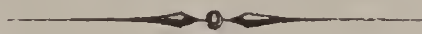
(1) Florus, lib. III, cap. II

si longue nuit, les peuples de l'Occident? Les antiquaires savent très bien qu'on ne trouve aucune médaille frappée sur les lieux, avant l'arrivée des Romains, qui rappelle le souvenir des Celtes, des Liguriens, des Auvergnats, des Allobroges, des Gaulois; et quoique jadis, dans la Gaule, et particulièrement en Provence, il y ait eu des monnaies de diverses espèces; cependant il ne nous reste aujourd'hui que celles dont on se servait à Marseille avant que Rome ingrate l'eût soumise à ses lois (1).

Les plus anciennes de ces médailles représentent la tête de Diane, celle d'Apollon, de Minerve ou d'Aristarché, cette dame d'Ephèse à qui Diane apparut en songe lors du départ des Phocéens, fondateurs de Marseille. Le revers de ces médailles porte l'empreinte tantôt d'un lion, tantôt d'un tauréau qui se défend avec ses cornes, tantôt celle d'un trépied ou d'une aile d'oiseau, pour montrer que la gloire de Marseille devait se répandre, un jour, dans toutes les parties du monde: quelquefois, outre les signes dont nous venons de parler, ces médailles sont ornées d'une étoile, d'un croissant, d'un rameau d'olivier ou d'un poisson, qui annoncent d'une manière sensible, dit un antiquaire distingué, la nature des travaux auxquels se livraient les anciens Marseillais (2). Les riches collections de ce genre, faites jadis par les

(1) Bouch. cit., tom. I, liv. II, chap. III, pag. 77.
(2) Goltzius, Hubert, sic. et mag. græc. ex pris. numis. *etc.*

savants Provençaux, à commencer par celle du célèbre Peyresc, formée à Aix par le professeur Chappart, ont été dispersées ou vendues à des étrangers. Le cabinet des médailles de Paris en renferme pourtant un grand nombre en cuivre et en argent, et l'on peut s'assurer, en le parcourant, que celles de Marseille l'emportent, pour le fini de la gravure, sur toutes celles qui nous restent des temps les plus reculés.



LETTRE QUINZIÈME.

MONSIEUR,

Vous venez de voir, que les monnaies de Marseille étaient aussi anciennes que son commerce, et que sa situation lui permit de créer ce genre d'échange, longtemps avant que les peuples de la Gaule eussent eu la pensée de l'imiter. L'or et l'argent étaient pourtant fort communs chez les Gaulois; mais ils le gardaient en lingots et le dérobaient ainsi plus aisément aux recherches de leurs ennemis. Leurs richesses étaient déposées dans des lieux sûrs, et ils se battaient avec autant de courage que d'opiniâtreté, pour défendre la place où ils les avaient enfouies. Le vainqueur, par ce moyen, ne profitait pas de la victoire, et le vaincu revenait jouir de ses trésors.

Pour donner une idée de ceux qui se trouvaient dans la Gaule narbonnaise, on n'a qu'à rappeler le souvenir des *Tectosages*. Ce peuple, originaire des Cévènes, dans le voisinage des Pyrénées, réuni avec des hommes d'autres pays, envahit la Phrygie, voisine de la Cappadoce et de la Paphlagonie. Les uns et les au-

20

tres eurent part au sac de Delphes (1). Les trésors trouvés à Toulouse par Cœpion, faisaient partie des richesses de Delphes, et ces richesses avaient été considérablement augmentées par les offrandes que les habitants y ajoutèrent, pour appaiser le courroux du dieu dont ils avaient pillé le temple (2). Ce fut pour y avoir touché que Cœpion finit misérablement sa vie (3), ayant été chassé de sa patrie, comme sacrilége, et laissant pour héritières des filles qui, au rapport de *Timogène*, périrent honteusement, après avoir été prostituées (4).

Cependant, ce que dit Possidonius des trésors de Toulouse paraît plus vraisemblable. Ils se montaient, suivant lui, à quinze mille talents environ (5); mais

(1) L'expédition de Brennus date de 279 ans avant l'ère chrétienne.

(2) Justin dit que les Tectosages, de retour de leur expédition, furent attaqués à Toulouse, leur patrie, d'une maladie pestilentielle, et qu'ils n'en furent délivrés qu'après avoir suivi le conseil de leurs devins, qui portait de jeter dans le lac de cette ville, tout l'or et l'argent qu'ils y avaient apporté. Just., lib. XXXII, cap. III.

(3) Suivant Aulugelle et Justin, le pillage du trésor de Toulouse fut autant funeste à Cœpion qu'à l'armée avec laquelle il combattait. Aulugelle ajoute que cette punition donna lieu au proverbe *aurum tolosanum*, que les Romains appliquaient aux choses qu'il était dangereux de prendre. Noct. att., lib. III, cap. IX. Valère-Maxime dit que Cœpion mourut dans les fers, et que son corps fut déchiré par le bourreau et traîné jusqu'aux degrés gémoniens. Lib. VI, cap. IX, v. XIII.

(4) Timogène avait écrit l'histoire des Gaulois, et suivant Ammien Marcellin, il fut le premier qui rédigea en un corps d'ouvrage tout ce qu'il avait recueilli de divers écrivains, concernant l'origine des Gaulois. Lib. XV, cap. IV.

(5) En parlant des trésors de Toulouse enlevés par Cœpion, Justin s'exprime en ces termes : *Fuere autem argenti pondo centum decem millia. auri pondo quinquies decies centum millia.* Lib. XXXII, cap. II. En sup-

c'était de l'or et de l'argent en lingots, déposés en partie dans les temples, et en partie dans les lacs sacrés : or, ajoute-t-il, à l'époque où les Gaulois attaquèrent le temple de Delphes, il ne s'y trouvait plus de richesses de cette espèce; les habitans de la Phocide les avaient déjà pillées durant la guerre sacrée; et le peu qu'ils en auraient pu y laisser, avait dû se partager entre un grand nombre de personnes. D'ailleurs, il n'est pas même probable, dit-il, que les Gaulois, après avoir pillé ce temple, soient retournés chez eux, puisque leur mésintelligence, jointe au déplorable succès de leur expédition, les réduisit à se disperser en divers lieux.

Il est donc plus naturel de penser, avec d'autres écrivains, qu'à Toulouse, comme dans plusieurs autres cantons de la Gaule, on n'a trouvé des trésors que parce que les Gaulois, habitant un pays qui abondait en or, étant d'ailleurs superstitieux et vivant avec beaucoup d'économie, avaient la coutume d'enfouir leurs richesses. Pour cet effet, ils avaient choisi de préférence les lacs, comme des lieux plus sûrs pour y déposer des lingots d'or et d'argent. Les Romains, ayant ensuite conquis ce pays, y vendirent, au profit du fisc, ces lacs, dans lesquels plusieurs des acheteurs trouvèrent des masses énormes d'argent. Quant à la

posant que ce fussent des talents attiques, cette somme aurait été de quatre-vingt millions de notre monnaie. Voyez, sur cette différence, les notes sur Justin, notes sur Strabon, tom. II, p. 34.

ville de Toulouse, elle possédait de plus un temple fort respecté de tout le canton; et c'est précisément à cause de ce respect que les richesses s'y accumulèrent davantage; beaucoup de dévots y faisant des offrandes, et personne n'osant y toucher (1).

Mais d'où venaient, chez les Gaulois, ces masses d'or et d'argent qu'ils cachaient dans des lacs? Nous avons vu d'abord que les Pyrénées en avaient fourni, depuis longtemps, une grande quantité aux peuples limitrophes, et que le pays habité par ceux du nord et de l'ouest offraient des mines dans lesquelles ils pouvaient les puiser. Ils les gardaient sans les faire frapper, et les employaient en nature dans les échanges, parce que leurs rois, n'étant point héréditaires et dépendant toujours du caprice des peuples qui les appelaient au commandement, ils n'osaient jamais usurper le droit de faire battre monnaie à leur coin, dans la crainte d'exciter l'envie et d'être déchus de leur pouvoir. Il n'en était point ainsi de Marseille : cette république, par son commerce et son industrie, attirait tout l'or et l'argent de la Gaule, dans son sein; elle les convertissait en monnaie facile à transporter; et divisant ainsi ces lingots, si peu commodes, pour de petits échanges, elle se les appropriait insensiblement tous, et son nom seul était empreint sur toutes les monnaies de ces temps reculés.

(1) Strab. Rer. Géog. Lib. IV, cap. II, p. 34.

On ne peut douter, d'après le grand nombre de témoignages qui nous restent, que Marseille, dès le temps même de Philippe, père d'Alexandre, ne fût déjà le théâtre d'importantes opérations commerciales avec l'ancienne Grèce et les îles les plus considérables de la Méditerranée, puisque, dès cette époque, elle avait à défendre, avec le sénat de Céphalonie et Démosthènes, devant l'aréopage, les points les plus délicats de la jurisprudence commerciale, et les droits les plus sacrés des nations qui se livrent au commerce des mers. La cause que je vais bientôt citer est moins importante par elle-même, que parce qu'elle fut plaidée par le plus grand des orateurs de l'antiquité; elle est d'ailleurs fort peu connue du commun des lecteurs, et je dois en faire mention ici, parce qu'elle entre naturellement dans mon sujet.

Demon d'Athènes prêta une somme d'argent à un marchand nommé Prothus; celui-ci en acheta du blé à Syracuse, et le fit charger sur le navire d'Hégestrate de Marseille. Ce navire part de Syracuse, essuie une violente tempête, court risque d'être naufragé et n'arrive à Céphalonie qu'avec la plus grande difficulté. A peine a-t-il jeté l'ancre, que Zénothème, de Marseille, pilote du navire, eut, ainsi que les autres Marseillais qui avaient fait le même voyage, quelque différend avec les Athéniens navigant sur le même bord.

Les Marseillais prétendaient qu'on devait conduire

le navire à Marseille, où les marchandises devaient être transportées, et que c'était seulement dans cette ville qu'on jugerait le procès qu'on était sur le point d'intenter, vu que les principaux officiers du vaisseau et le plus grand nombre des intéressés étaient Marseillais : les Athéniens, au contraire, soutenaient qu'il fallait ramener le navire dans le port d'Athènes, d'où il était parti. La discussion devenant trop vive, l'affaire fut portée devant le sénat de Céphalonie, qui prononça d'abord en faveur des Athéniens. Dès que le navire eut mouillé dans le port d'Athènes, Zénothème fit saisir le blé, prétendant qu'il lui appartenait comme étant créancier d'Hégestrate, et mit en cause Demon, qui soutenait, avec raison, avoir des droits sur la même marchandise, puisque Prothus l'avait achetée de l'argent qu'il lui avait prêté.

Démosthènes, beau-frère de Demon, n'oublia rien de son art pour rendre Zenothème criminel. Il avança que ce pilote, d'acord avec son compatriote Ségestrate, avait formé le dessein de faire périr le navire pour ruiner leurs créanciers, après avoir envoyé secrètement à Marseille tout l'argent qu'ils avaient pu se procurer par la vente d'une partie de la cargaison; que, pour cet effet, deux ou trois jours après leur départ de Syracuse, Ségestrate descendit, pendant la nuit, au fond du navire, et le perça de telle sorte, en divers endroits, qu'il entra sur-le-champ une très grande quantité d'eau; mais qu'ayant été surpris

lorsqu'il consommait ce crime, pressé par les remords de sa conscience, et redoutant la juste punition de ce forfait, il voulut prendre la fuite, et, cherchant à se jeter dans un esquif qui était tout près du navire, il tomba dans la mer, où il resta.

Nous n'avons malheureusement que ce fragment du discours de Démosthènes, et nous ne connaissons ni la défense de Zénothème, ni le jugement du sénat; mais on peut présumer pourtant que cette affaire n'était pas telle que Démosthènes la raconte; car de quel front Zénothème eût pu se présenter devant un tribunal composé de personnages dont l'équité fut universellement connue! Comment aurait-il eu le courage de lutter contre un orateur aussi célèbre, dans un pays où celui-ci comptait autant d'admirateurs que d'habitants? D'ailleurs, si le vaisseau faisait eau de toutes parts, si Zénothème était d'accord avec Ségestrate, pourquoi Zénothème aurait-il voulu s'engloutir dans les eaux, et n'aurait-il pas cherché à prendre la fuite avec le compagnon de son crime et le confident de ses coupables projets? Il suivit pourtant sa route jusqu'à Athènes, où le navire devait se rendre, d'après le jugement du sénat de Céphalonie; ce qui fait croire que les Marseillais étaient fondés dans leurs droits, et qu'ils avaient à se défendre contre les perfides inventions et toutes les ruses des Grecs.

Il est donc certain que, dès la plus haute antiquité,

Marseille fréquentait les mers de la Grèce, comme il est prouvé qu'elle avait épié les vaisseaux de Tyr et de Carthage, pour partager, avec ces deux villes, le commerce du monde entier. On sait que Carthage fut jalouse un instant de la prospérité de Marseille; mais cette fière république succombant enfin sous les efforts d'une puissance inflexible, n'opposa plus d'obstacle à l'ambition de la nouvelle Phocée, dont le commerce acquit réellement alors de la splendeur.

Rome, orgueilleuse et guerrière, préféra toujours le pillage au travail : une bataille, même injuste, la flattait plus qu'une utile industrie. Tel fut le génie de ce peuple roi, qui subjugua tant de nations et qui ne put résister à sa propre grandeur. Il méprisait les sciences et le commerce, et lors de la prise de Carthage, il fit distribuer aux princes, ses alliés, tous les livres dont cette ville malheureuse avait rempli ses bibliothèques : il ne conserva que les ouvrages d'agriculture de Magon, que Decius Sillanus eut ordre de traduire : toujours fidèle aux maximes qu'il avait adoptées, il était persuadé que les lettres amolissaient le courage et qu'elles ne convenaient qu'aux nations esclaves. Il favorisait le trafic des peuples qu'il voulait soumettre, parce qu'il savait, par expérience, que des hommes occupés ne sont jamais à craindre; et qu'il était plus aisé d'ailleurs de les dépouiller que de les imiter.

Après l'abolition de Carthage, Rome médita la

conquête des Gaules ; sa politique l'engageait donc à protéger Marseille pour s'assurer un appui ; ainsi les bienfaits de ce peuple ingrat et perfide cachaient toujours les piéges les plus dangereux, et son apparente amitié n'éclatait qu'en faveur des nations qu'elle projetait d'asservir à ses lois. En effet, les armées romaines, vingt ans après la destruction de Carthage, accoururent parmi des alliés qui finirent par orner leurs triomphes, après avoir répandu leur sang pour en relever l'éclat.

Marseille, cependant, quoique dépouillée de ses biens et de sa liberté, ne se livrait pas au commerce avec moins d'ardeur : celui des Gaules, dit un écrivain distingué, se faisait à Marseille du temps de César (1), et s'il faut en croire un historien du sixième siècle (2), cette ville, à l'époque où il écrivait, n'avait encore rien perdu de sa prospérité. Le célèbre Grégoire de Tours vivait dans le même siècle ; ce savant écrivain qui mérita le nom de père de l'Histoire de France, dit que, de son temps, on allait acheter à Marseille les fruits secs et les vins préparés (3). D'après les plus anciens titres, il est constant que les Marseillais tiraient de l'étranger des parfums, du papier d'Égypte, des chevaux d'Espagne, des étoffes de soie, des épiceries (4), et que, vers le commencement du neuvième

(1) Huet, Hist. du comm., p. 193.

(2) Agathias, Hist., lib. I, cap. V. Tametsi, hoc tempore videatur non admodum pristinâ dignitate defectior.

(3) Hist., lib. VI et VII.

(4) Mabillon, diplom., lib. I, cap. VIII.

siècle, les commerçants de Lyon, unis à ceux de Marseille, allaient, deux fois l'année, à Alexandrie, d'où ils apportaient les épiceries de l'Inde et les parfums de l'Arabie. Une partie de ces marchandises étaient déposées à Marseille pour être vendues en France ou en Espagne; et l'autre, plus considérable, remontait le Rhône et la Saône : on les embarquait ensuite sur la Moselle, qui les distribuait par le Rhin, le Mein et le Neker, jusqu'aux extrémités de l'Allemagne (1).

(1) Poul. de Lumin. In Agath., lib. II.

LETTRE SEIZIÈME.

MONSIEUR,

DÉSOLÉE par des nuées d'habitants du Nord, et plus souvent encore par l'hypocrite amitié de Rome, jamais Marseille ne négligea le commerce. Son port, sa situation géographique, relevaient son courage et ranimaient ses espérances. En effet, les barbares ne détruisent que les monuments présents, la flamme ne peut éteindre le génie; le despotisme n'afflige que passagèrement l'humanité : ce feu créateur qui forme les cités comme les grands empires, peut être retenu captif un instant; mais semblable à la vapeur légère qui s'échappe insensiblement du foyer qui la recèle, il s'élève et répand de nouveau l'espérance et le bonheur. Le commerce, comme l'a dit un écrivain du dernier siècle, ressemble beaucoup à l'esprit de conquête; il produit les révolutions les plus étonnantes, et finit par inspirer aux peuples le goût de la plus absolue liberté; il tend à subjuguer les nations; il s'empresse de leur donner des lois; mais alors les

mœurs simples disparaissent, les fortunes s'entrechoquent et s'anéantissent, et l'esprit de l'homme revient au point d'où il était parti.

Le choix des règlements maritimes, rédigés du temps de saint Louis, prouve certainement que Marseille était au rang des premières villes de commerce. Ceux qui forment ce qu'on appelle de nos jours le consulat de mer, sont l'ouvrage de nos anciens navigateurs. On vantait jadis le code des Rhodiens; mais il n'existe plus, et l'on ne saurait trop dire que celui de Marseille a été généralement adopté par toutes les nations qui fréquentent les mers, et qu'on a regardé comme inutile d'ajouter quelque chose au recueil des lois dont il est composé (1).

Les premiers établissements du commerce dans le Levant sont dus aux Marseillais : ils avaient des consuls dans les diverses échelles, longtemps avant que leur ville fût réunie à la Provence; et lorsqu'elle en fît partie et qu'elle dépendît de la couronne, elle conserva le droit de nommer les consuls du Levant et des côtes de Barbarie.

En 1130, le seigneur de Beyrout, (l'ancienne Bérite), voulant reconnaître les services que les Marseillais avaient rendus aux Croisés, les exempta des droits d'entrée et de sortie, et leur permit d'avoir, dans ses états, des consuls qui étaient les juges par-

(1) Dissert. d'Artaud, p. 152, Mém. de l'Acad. de Marseille, année 1767.

ticuliers des procès des négociants. Le souverain ne se réserva que la connaissance de l'homicide.

Le pape Urbain II, ayant fait décider au concile de Clermont le voyage d'outre-mer, pour conquérir la Terre-Sainte, les Marseillais prirent une part très active à cette grande expédition. Ils se trouvèrent à la prise de Jérusalem, et à celles des villes les plus importantes de la Palestine. On y remarqua, entr'autres personnages illustres de Marseille, Aicard, petit-fils du vicomte Geoffroi, et le prêtre Pierre Barthélemy. Les Marseillais secoururent, dans toutes les occasions, les rois de ce nouvel état; et Foulques, comte d'Anjou et du Mans, qui régnait à Jérusalem en 1150, leur accorda une décharge et franchise perpétuelle de toute sorte de droits et impositions dans ses états (1).

En 1152, Baudoin III donna aux Marseillais, par lettres-patentes, une grande maison à Jérusalem, appelée *Rame*, avec tous les meubles qui s'y trouvaient et les bestiaux qu'elle possédait, parce qu'ils l'avaient secouru contre les ennemis qui étaient sur le point de lui reprendre Ascalon et Jafa, en lui prêtant une somme considérable, dont il avait le plus pressant besoin. Aussi les lettres de donation disent-elles *que les Marseillais avaient secouru les rois ses prédécesseurs, de leurs biens et personnes, par terre et par mer, en la*

(1) Baron., Evil. Tyr. Rob., mon., lib. II; Rai., d'Agil., lib I; Ruffi, Hist. de Mars., tom. III, lib. V.

conquête de Jérusalem et de Tripoli (1). Le prince déclare qu'il veut que les Marseillais aient à Jérusalem, à Acre et dans toutes les villes maritimes, qui lui sont soumises, une église, un four et une rue, avec toutes les maisons qui y seront situées, avec pouvoir d'en disposer, et les rendant francs de tout droit. Il fit, en outre, confirmer et signer ces patentes par tous les princes et seigneurs francs qui se trouvaient dans la Palestine. Elles furent approuvées par Clément III et par Innocent IV, sept ans après qu'il eût été élevé sur le trône de Saint-Pierre (2).

Les Marseillais possédaient, dans la ville d'Acre, en 1163, un château nommé *Romadet*, qui leur fut cédé par Rodulphe, évêque de Bethléem (3). L'an 1187, le comte de Tyr leur fit expédier des lettres-patentes en vertu desquelles ils pouvaient négocier dans la ville de Tyr sans payer aucun droit, leur laissant la liberté d'établir un consul pour leur administrer la justice. Ils furent ainsi récompensés pour avoir défendu Tyr contre les efforts des Sarrasins, et ce fut d'après l'avis du grand-maître des Templiers qu'ils reçurent cette nouvelle faveur.

Mais ce qui prouve surtout combien les princes croisés faisaient cas des Marseillais, c'est la conduite

(1) Archiv. de la maison de ville de Marseille, Hist. des crois., liv. 1er. Ruffi, ibidem.

(2) Ibidem.

(3) Archiv. de la mais. de ville. Ruffi, ibid., p. 92.

que tint alors Grégoire VIII à leur égard ; ce pontife, pour les engager à se rendre promptement dans la Palestine, les prit sous sa protection immédiate, et il écrivit à l'archevêque de Narbonne, aux évêques de Toulon et d'Antibes *de lancer les foudres d'excommunication contre ceux qui les vexeraient par procès* (1). Le port et les vaisseaux de Marseille offraient aux croisés les plus grandes ressources ; et cette ville, qui avait depuis si longtemps de fréquents rapports avec l'Égypte et la Syrie, indépendamment de la valeur et de la loyauté de ses habitants, avait encore, pour soutenir cette guerre sainte, des moyens pécuniaires presqu'inconnus aux autres villes de l'Occident. Elle prêtait de grandes sommes aux preux chevaliers; elle les portait sur le champ d'honneur, et partageant les mêmes périls, ses courageux enfants, commerçants et guerriers, parcouraient avec constance la double carrière de la fortune et de la gloire. Aussi voit-on que Gui de Lusignan, roi de Chypre, par lettres-patentes données au siége d'Acre en 1190, accorde aux Marseillais qui habiteraient Acre et à une lieue loin, l'exemption des droits d'entrée et de sortie, les réduisant seulement à un pour cent sur chaque cent pesant, pour ce qui viendrait par voie de mer; leur permettant de construire des bâtiments, les radouber et les conduire où ils voudraient sans rien payer ;

(3) Fleuri, Hist. eccl. Archives de la maison de ville. Hist. de pap. Balus. Ruffi., Hist. de Mars., ibid.

d'avoir dans Acre des consuls ou vicomtes de leur nation, pour leur administrer la justice, à condition qu'ils prêtassent serment entre les mains du roi, leur donnant droit de connaître de toutes leurs causes tant civiles que criminelles, excepté pourtant *des crimes de vol, de rapt, homicide, fausse monnaie et trahison* (1).

Amauri de Lusignan, frère de Gui de Lusignan, qui avait acheté, pour la somme de trois cent mille francs, l'île de Chypre, des Templiers ou de Richard, roi d'Angleterre, monta snr le trône de Chypre après la mort de son frère, et l'année 1197 il *confirma aux Marseillais tous les dons, octrois et concessions que ses devanciers, rois de Jérusalem, leur avaient faits*; il leur *accorda le privilége de pouvoir négocier au royaume de Chypre avec toutes libertés, sans être obligés de payer aucun droit, et leur fit présent d'un château appelé Flacci, avec tous les meubles et bestiaux qui s'y trouvaient* (2).

En l'année 1197, Philippe de Montfort, seigneur de Tyr, confirme aux Marseillais les droits que ses prédécesseurs leur avaient accordés.

(1) Ruffi, cit. Arch. de la mais. de ville. Les Marseillais qui, sous Gui de Luzignan, se distinguèrent au siége d'Acre, étaient Bertrand, Sarde, Anselme de Marseille, Estienne Jean, Raimond de Porquères, Raimond de Saône, Hugues Fer, neveu d'Anselme Fer, Pierre Anuda, Gautier Anglic, Guillaume et Bérard Gati, Bertrand Caminal; Guillaume de Porquères, Pons du Revest, Berenguier et Fulco Rostang, et Bertrand Anuda...

(2) Archiv. cit.

Jean de Brienne, roi de Jérusalem, fut couronné dans la ville d'Acre en 1212. Les consuls marseillais établis en Syrie, se présentent devant le prince, pour réclamer une rue que la nation possédait dans Acre; après une enquête qui constata que cette rue était près de l'église de Saint-Démétrius, ce prince leur fit expédier des lettres-patentes portant confirmation du privilége et de la possession de cette rue (1).

En 1217, les Marseillais avaient à Bougie (Afrique) un quartier qu'on nommait le *Fandigue*, où leurs marchands avaient leurs demeures, ce qui revient aux camps de nos jours (2).

Enfin, jusqu'à l'époque où les princes croisés cessèrent de régner dans la Terre-Sainte, les Marseillais y jouirent des plus grands priviléges, et regardaient cette contrée comme un bien de famille qui leur appartenait de temps immémorial.

On vient de voir que Marseille avait toujours eu dans le Levant, une supériorité marquée sur tous les peuples qui le fréquentaient; que le commerce de cette ville avec l'Égypte et la Syrie était antérieur à l'époque où les successeurs d'Alexandre firent d'Alexandrie le centre des rapports de toutes les parties du monde, et que les relations qu'elle entretenait avec ces belles parties du globe furent, dans tous les temps, la principale source de sa prospérité. Ce com-

(1) Arch. civit.
(2) Ruffi, cit., p. 101.

merce s'était perpétué d'âge en âge jusqu'à nos jours ; et quoiqu'il ait éprouvé, dans ces derniers temps, des maux considérables par la force des circonstances qu'elle n'a pu maîtriser, elle pourrait néanmoins y reprendre incessamment son ancienne prépondérance, si le gouvernement tournait sérieusement ses vues sur son heureuse situation.

Le temps n'est plus où Marseille fréquentait seule les côtes d'Égypte et celles de Barbarie ; ses vaisseaux, reçus avec joie sur ces riches parages, y portaient l'abondance, les goûts de l'Europe, l'amour du luxe et la bonne foi. Le Musulman s'abandonnait sans méfiance à la loyauté des Marseillais ; aujourd'hui même, il aime encore cette franchise qui plaît à toutes les nations et qui lui donne, dans les traités, la préférence sur plusieurs de ses rivaux. Les lieux où furent Tyr et Carthage, Athènes, Sparte, ainsi que la Macédoine, les côtes de la Natolie, les îles de la Grèce, sont inondés de nos jours par les peuples de l'ourse ; ils accourent du pôle du nord vers ces rivages toujours célèbres, toujours fertiles, et traversant l'immensité des mers, ils viennent ravir à l'antique Marseille une branche d'industrie, dont plus de vingt siècles de possession semblaient devoir lui garantir la propriété.

Mais revenons un instant aux avantages qu'elle retirait jadis de ses relations avec le Levant ; car si l'histoire des temps anciens a laissé sur ce point une la-

cune de plusieurs siècles, et ne nous a transmis que des notions vagues et sans liaison, il convient de chercher, dans les titres des époques plus voisines de la nôtre, des faits assez intéressants pour nous dédommager d'un pareil oubli.

Dès le onzième siècle, Marseille faisait le commerce des épiceries : elle les tirait d'Alexandrie et les répandait dans l'Occident. On en faisait alors en Europe une très grande consommation ; car non-seulement on les employait pour relever le goût des aliments, mais on les donnait encore comme des remèdes excellents. Les mets indigestes, dont on usait à cette époque, exigeaient sans doute de forts assaisonnements, aussi les répandait-on avec profusion. En parlant du luxe de la table des cardinaux et des évêques, un écrivain du onzième siècle dit qu'elles étaient couvertes de pyramides de viandes relevées de toutes les épiceries de l'Inde (1). Il est donc naturel de croire que ce genre de commerce devait procurer de grands bénéfices aux marchands de Marseille, puisqu'il était si considérable, et l'on sait d'ailleurs qu'il fut, dans tous les temps, l'une des branches les plus lucratives de leur profession (2).

Il paraît même que la ville en retirait, pour son

(1) Pierre Damien, Lettres sur divers sujets.

(2) Voy. Etienne Bertrand, jurisconsulte du quinzième siècle. *Multi, in hoc sæclo* (decimo quinto) *et prœteritis temporibus, aromatorii insignes et divitiis affluentes.* Ce sont ses expressions.

compte, beaucoup de profit, puisqu'elle avait frappé d'un très fort droit l'entrée du poivre, du girofle et de la cannelle; il est vrai que sur ces droits, les consuls donnaient, tous les ans, aux communautés religieuses, une certaine quantité d'épiceries; mais, comme tout le monde en faisait un usage journalier, ils pouvaient continuer cette largesse sans inconvénient (1).

Bientôt, pour donner aux aromates un peu plus d'énergie, ou pour les rendre plus agréables au goût, peut-être, on y mêla du sucre, dès que cette substance fut connue. On le tirait également d'Alexandrie, et il est certain que vers la fin du treizième siècle on le connaissait dans nos contrées. On le mêlait avec le poivre et la cannelle pour se garantir des maladies contagieuses (2).

Il conste, par l'état de dépense de la cour du pape Jean XXIII, qui résidait à Avignon, que ses officiers en firent venir de Marseille vingt livres pesant, pour le prix de 45 francs de notre monnaie; et le trésorier d'Humbert, dernier dauphin du Viennois, passe, en 1333, douze livres de sucre blanc, pour le prix de 17 de nos francs.

La Provence est le pays des Gaules où le sucre a d'abord été le plus répandu. Dans le tournoi que le bon roi René donna dans la ville de Tarascon, on fit

(1) Statuts de la ville de Marseille de l'année 1253.

(2) Lettre d'un frère de Pétrarque, chartreux de Montrieux, année 1318.

porter aux dames du vin et des conserves ou confitures, faites avec des épices et du sucre. On regardait le sucre comme un remède propre à fortifier l'estomac, et on le préférait au miel, qui surcharge cet organe et ne manque jamais de l'affaiblir (1). Tandis que la première de ces deux substances est appelée, par un chimiste moderne, un aliment nutritif (2), parce qu'il se digère avec une extrême facilité, et qu'il convient à tous les âges et dans toutes les circonstances, à l'homme malade comme à l'homme sain, à l'enfant qui vient de naître comme au vieillard.

L'auteur de l'article *sucre*, inséré dans le nouveau dictionnaire d'histoire naturelle, Paris, 1805, n'est pas exact, lorsqu'il dit qu'avant la découverte de l'Amérique l'usage du sucre n'était point connu en Europe, et qu'ainsi ce nouveau besoin, introduit chez les peuples de cette partie de l'ancien continent, ne remontait guères qu'à trois siècles, tandis qu'il est prouvé que les croisés transportèrent les cannes à sucre en Sicile; qu'elles furent ensuite cultivées dans les parties les plus méridionales de l'Espagne, d'où elles passèrent à Madère, et enfin en Amérique. Les anciens, il est vrai, ne connurent le sucre que comme une espèce de sirop, et ils ignoraient l'art de le dur-

(1) Mérindol, dissert., 1633. Cet habile médecin naquit à Aix en 1570, et mourut en 1624.

(2) Morveau.

cir et de le blanchir par la cuisson; mais il est certain que les croisés trouvèrent du sucre à Tripoli : ils l'appelaient *zucar*, qui est le nom arabe, et ils nous transmirent la méthode que suivaient les habitants du pays, pour cultiver la canne à sucre et pour en exprimer le suc, qu'ils mettaient dans des vaisseaux appropriés à cet usage, pour lui donner le temps de se durcir.

Lorsqu'il a pris une certaine consistance, dit Albert, d'Aix, il a la forme d'un sel blanc; les habitants du pays l'étendent alors sur du pain ou le fondent dans l'eau, et il devient un remède fort agréable. Il est meilleur au goût et plus salutaire que le miel (1).

Les Marseillais ont fait venir du sucre du Levant jusqu'au milieu du dix-septième siècle, et ce sucre valait autant, si non mieux, que celui dont nous nous servons aujourd'hui (2).

Enfin, dans le quinzième siècle on fit des essais sur la culture de la canne à sucre en Provence; et, avant le milieu du seizième siècle, à Hyères, on avait attendu jusqu'à la troisième année pour en faire la récolte, mais il paraît qu'elle ne réussit pas au gré des cultivateurs (3).

(1) Hist. de la prem. crois, , tom. 1.

(2) Lettre de Peiresc à Doni, savant italien. Voy. Mém. sur l'état du commer. en Prov, dans le moyen âge, par Fauris de Saint-Vincens, p. 7 et 8.

(3) Quinqueran, évêq. de Senés. de *Laudib. provin.*

Marseille faisait aussi le commerce de la soie. On ignore précisément l'époque où l'on a commencé à la récolter : dans presque toutes les villes d'Europe, les lois somptuaires défendaient les habits de cette étoffe, et les statuts de Marseille, dont nous avons déjà fait mention, n'en permettaient l'usage aux femmes qu'aux bords de leurs manteaux, et fixaient à cinq sols la façon d'une robe de soie. Cependant, dès le treizième siècle, les femmes en étaient vêtues; et l'on sait positivement qu'en 1345 on porta, pour la reine, à Paris, douze livres de soie de Provence, achetée à Montpellier, soixante-seize sols tournois la livre, et teinte de couleurs différentes (1). Les papes firent venir, de Gênes à Avignon, des fabricants d'étoffes de soie, qui n'y travaillaient plus dès le quinzième siècle; mais tandis que les lois proscrivaient la soie en France, les Italiens la prodiguaient dans leurs meubles et leurs vêtements dès le siècle précédent. Les robes des femmes, les capuchons des hommes étaient de velours et d'une ampleur démesurée dans les villes d'Italie; et, dans une procession qu'on fit à Gênes vers le milieu du quinzième siècle, on vit jusqu'à mille personnes en habit de soie (2).

Marseille, dans le moyen âge, faisait déjà le commerce des pelleteries. Il paraît, par les anciennes

(1) Hist. du Languedoc, tom. IV, pag. 519.

(2) Jean de Musso, de Morib., Placen., Fauris de St.-V., ibid.

peintures et par les dessins gravés sur divers monuments, que l'usage des fourrures remonte à la plus haute antiquité. Dans les treizième et quatorzième siècles, les prélats, les guerriers, les souverains, les nobles et les riches particuliers en ornaient leurs vêtements; et dès la première croisade, plusieurs familles mirent l'hermine et le vair dans leurs armoiries (1). Mais cette dernière fourrure ne fut plus communément répandue que dans les temps postérieurs, à cause de sa cherté. Dans le quinzième siècle, en Provence, les habits de cérémonie des personnes de qualité, étaient garnis de fourrure. Tous les portraits du roi René le représentent avec une épaisse fourrure autour du col. Dans les temps modernes, on voit la magistrature, l'université, certaines dignités ecclésiastiques, des corps entiers, dans les armées, conserver des traces plus ou moins marquées de cet ancien usage; mais, parmi les simples particuliers, les fourrures ne sont plus que des objets de fantaisie ou de nécessité.

La ville de Marseille était encore, dans le quinzième siècle, un riche entrepôt de verreries pour les

(1) Les peaux d'hermine étaient connues à Marseille sous le nom d'*hermélie* ou d'*herménie*, parce qu'elles venaient d'Arménie, qui était alors appelée *Hermenia*. Les Romains tiraient les fourrures de l'Inde et de la *Parthie*, c'est pourquoi ils nommaient *parthiarii* ceux qui les vendaient. Dans la suite on les appela *pelletarii*, comme les tanneurs. Dans le quatorzième siècle, les Marseillais faisaient venir les peaux de la Bretagne, où ces animaux avaient fort multiplié. Vid. Acta not. Massi., Ruffi, Fauris St.-Vincens, cit.

provinces d'Espagne et le Levant. Cette branche d'industrie fut introduite en Provence par le roi René; et la première fabrique de verre fut établie, par ses ordres, dans le village de Goult, près d'Apt. Il avait fait venir des ouvriers du haut Dauphiné. Jaloux de faire prospérer cet art dans ses états, il accorda les plus grands priviléges à ceux de ses sujets qui voudraient s'y livrer. Il se plaisait à voir travailler les ouvriers, et l'on montre encore de nos jours, la chambre de cet excellent roi, dans la maison où fut la fabrique de Goult.

Avant cette époque, on ne mettait que très peu de verre aux fenêtres des maisons, du moins en Provence; ce qui prouve qu'il fut employé très tard à cet usage, quoique les anciens s'en fussent servis pour le même objet (1). Grégoire de Tours et le poète Fortunat, sont, après Sénèque, les plus anciens auteurs qui fassent mention du verre mis aux fenêtres. On sait que les Anglais, dans le huitième siècle, ne fabriquaient pas encore du verre, puisqu'à cette époque, ils firent venir des vitriers de France pour arranger les fenêtres des églises (2). Pour les verres fabriqués en Provence, il paraîtrait qu'on devait en faire beaucoup de cas à Paris, puisqu'il conste que le roi René en acheta pour cent florins à la fabrique de Goult, *moult bien variolés et bien peints,* pour être

(1) Pauper sibi videtur, nisi vitro absconditur camera. Senec.
(2) Bède de Werstmensthcrensi monasterio, lib. I, cap. V.

envoyés au roi de France, Louis XI, son neveu (1). On montrait, dans le cabinet de la famille Fabri Borilli, d'Aix, un verre à boire qui avait servi à René : il est curieux par sa forme et par sa capacité (2).

Ce prince, ami de son peuple et des arts, répandit en Provence le germe de l'industrie manufacturière, qui élève les nations au plus haut point de leur grandeur, lorsqu'elle est sagement protégée par les souverains (3).

Nous avons déjà suffisamment parlé de la fabrication et du commerce du savon de Marseille, de ses salaisons et des bénéfices que cette ville a toujours retirés de ces divers objets (4).

Le commerce des peaux préparées n'a été, pour Marseille, ni moins ancien, ni moins lucratif; dès le

(1) Archives de la cour des comptes du parl. d'Aix, aujourd'hui aux archives des Bouches-du-Rhône, à Marseille.

(2) On voyait, dans le fond de ce vase, Sainte Magdeleine aux pieds du Sauveur. Elle était debout sur les parois, et on lisait, sur les bords, ces vers écrits en lettres gothiques d'or :

Qui bien boira
Dieu verra,
Qui boira tout d'une haleine
Verra Dieu et la Magdeleine.

(3) L'auteur de ces lettres possède une ordonnance autographe du roi Réné, datée du XXIII octobre 1468, par laquelle ce prince accorde à noble Jean Bottareti, citoyen de la ville d'Aix, la permission d'exploiter, dans ses états, les mines d'or, d'argent, de plomb, d'étain, de mercure, d'alun, de soufre, de charbon, etc. Cette pièce, peu connue jusqu'à ce jour, annonce un prince qui avait sur cette branche d'administration, des connaissances qu'on chercherait inutilement dans d'autres écrits de ce temps.

(4) Statuts cit., lib. I, cap. XXXVIII; lib. II, cap. XLI; lib. III, cap. XII.

treizième siècle, elle s'y livrait avec succès ; un quartier de la ville assez étendu fut consacré aux tanneries ; et cette branche d'industrie était devenue si importante dans les quinzième, seizième et dix-septième siècles, qu'une partie des consuls était choisie parmi les citoyens qui s'y distinguaient (1) ; mais ce qui fit encore plus d'honneur aux tanneurs, c'est qu'ils firent dériver, à leurs frais, les eaux de la rivière d'Huveaune, d'abord pour leurs fabriques et ensuite pour les fontaines publiques. La commune, il est vrai, les aida dans leur entreprise ; mais ils firent les premières avances. Les peaux préparées s'écoulaient sur les côtes de la Méditerranée, et principalement en Espagne et en Italie ; mais les impôts dont on les frappa, firent cesser en partie ce commerce en 1760.

Ce qui procura, dès le douzième siècle, des profits considérables à la ville de Marseille, fut le départ des croisés pour la Terre-Sainte. Aussi fit-elle des règlements pleins de sagesse, pour que les passagers eussent toutes les commodités possibles, dans la traversée. On s'embarquait, deux fois l'an, dans les mois de mars et d'août. La commune nommait trois officiers pour régler tout ce qui concernait les vivres, les chevaux et les guerriers (2). Après les croisades, les pèlerins continuèrent leurs voyages

(1) Mém. de l'Acad. de Mars., ann. 1760.
(2) Stat., idem., ibidem,

dans la Palestine, et venaient s'embarquer à Marseille; ces pieuses entreprises durèrent jusqu'à la fin du seizième siècle; qu'on juge des sommes que durent coûter à l'Europe, seulement pour le fret des vaisseaux, des expéditions de cette nature, durant l'espace de cinq siècles. Marseille en avait tout le profit, et le méritait par sa noble conduite et son dévouement.

Pendant ce long espace de temps, c'était le ton de passer en Syrie : les princes, les grands seigneurs, les simples particuliers allaient se prosterner sur le calvaire, et n'auraient, en mourant, éprouvé d'autre regret, que celui de n'avoir pu contempler le tombeau de J.-C. Ce pèlerinage leur paraissait assez méritoire pour effacer toutes leurs fautes, et lorsqu'ils ne pouvaient s'y rendre en personne, ils chargeaient leurs héritiers de les faire remplacer (1) : d'autres nommaient eux-mêmes le pèlerin qui devait se rendre, pour leur compte, au Saint-Sépulcre (2). Cet enthousiasme fut profitable aux Marseillais.

L'une des causes qui contribuèrent puissamment à la prospérité de leur commerce, dans le treizième siècle et les suivants, fut l'adoption de la pensée libé-

(1) Le roi René chargea ses héritiers d'envoyer au Saint-Sépulcre, un homme, à sa place, pour remplir un vœu qu'il avait fait, et de lui donner pour son voyage, 3,000 ducats.

(2) Catherine de Médicis envoya un pèlerin à Jérusalem, avec la condition de faire, à son arrivée, trois pas en avant et un en arrière. Brant. in Medis.

rale, d'après laquelle les nobles pouvaient se livrer au commerce, sans déroger aux titres dont ils étaient revêtus. Ainsi l'esprit de ce siècle, plus éclairé peut-être qu'on n'aurait osé l'espérer, renversait un préjugé qui n'eut jamais dû se reproduire, et mettait en circulation des ressources faites pour donner au commerce une nouvelle vie (1).

Les Juifs et les Grecs établis à Marseille, dans le moyen âge, entretenaient, entre cette ville et la capitale de l'empire d'Orient, les rapports les plus avantageux, et se mirent en relation avec Pise et Venise qui commerçaient avec le monde entier.

Un fait particulier à cette époque, est que les Juifs, en Provence, faisaient exclusivement le commerce de la cire, alors très important. Ils fournissaient le luminaire des églises, ils éclairaient les maisons des particuliers; et l'on trouve, dans nos archives, qu'ils vendirent, pour les funérailles de Saint-Louis, évêque de Toulouse, faites à Marseille, cent cierges de dix livres chacun. Il paraît qu'ils étaient épiciers, et qu'ils avaient saisi les branches les plus lucratives du commerce, un peu avant que Louis XII eût eu l'intention de les chasser de notre cité (2).

(1) Discours sur le négoce des gentilshommes, par Marchetti, prêtre de Marseille, 1761.

(2) Mém. sur les Juifs de Provence, par le P. Bougerel.

LETTRE DIX-SEPTIÈME.

MONSIEUR,

JE ne puis vous dissimuler l'embarras qu'a fait naître dans mon esprit la lettre dont vous m'avez récemment honoré. Vous exigez des détails sur l'emplacement qu'occupait jadis, à Marseille, le temple de Diane; vous voulez savoir s'il n'en existe plus aucun vestige, et si l'église de Sainte-Marie-Majeure, connue sous le nom de la Major, telle qu'elle existe aujourd'hui, n'aurait pas été construite des débris de ce temple, et sur le lieu même où nos fondateurs l'avaient élevé. Je vous dirai franchement que la solution de ces questions tient à la connaissance d'un grand nombre de faits, qu'il est très essentiel de bien classer; et que ce n'est que de l'appui qu'ils peuvent mutuellement se prêter, qu'on doit attendre les éclaircissements que vous désirez.

Si vous aviez assez de loisir pour consulter, sur ce point, nos meilleurs historiens, vous verriez qu'ils se bornent à parler de la tradition, et que jusqu'à ce jour

ils se sont plus occupés des faits qu'elle nous a transmis que de la recherche des preuves sur lesquelles ils sont fondés.

Que le temple de Diane ait existé dans notre ville, et que les anciens Marseillais aient répandu le culte de cette divinité dans tous les lieux de leur domination, c'est un point d'histoire dont il n'a jamais été permis de douter. Mais à quelle époque ce temple a-t-il changé de destination? ou dans quel temps a-t-il été renversé, pour faire place au temple du vrai Dieu? Voilà le point de la difficulté, je me hâte de l'aborder.

Nous avons dit ailleurs que Sulpice-Sévère s'était trompé lorsqu'il avait prétendu que la religion chrétienne n'avait été portée que fort tard dans la Gaule, et qu'on n'y compta des martyrs que du temps de la persécution d'Aurélius, fils d'Antonin (1). Cette erreur d'un historien fort estimé servit quelquefois d'argument à des écrivains superficiels, pour révoquer en doute l'arrivée de Magdeleine et de Lazare en Provence (2). Il est certain pourtant qu'on ne

(1) Hist. Sulp. Sev. lib. 11.

(2) Voyez l'ouvrage intitulé *de Commentitio Magdalenæ in Provinciam appulsu*. Et la réponse d'Honoré Bouche, Aix an. 1644. Cet ouvrage, condamné à être brûlé par le parlement de Provence, était du docteur Jean de Lannoi, surnommé le *dénicheur de saints;* le même qui répondit, en parlant des jacobins qu'il avait blessés, dans ses livres, *qu'il craignait plus leur canif que leur plume.* Tous les écrivains qui ont nié l'arrivée de Ste. Magdeleine et de St. Lazare à Marseille, ont copié cet auteur. Voy. Bailli, jug. des savants, tom. II. Baylo dict. art. Lannoi. Bouche, Hist. de Prov. liv. 11. Sub. 11 p. 482 et suiv.

peut nier ce fait, sans accuser d'imposture une foule d'illustres personnages qui en ont garanti l'authenticité (1).

Vers l'an 62 de l'ère vulgaire, sous l'empire de Néron, les juifs de Jérusalem suscitèrent, contre les chrétiens, une horrible et nouvelle persécution. Saint Jacques-le-mineur fut précipité du haut du temple de cette ville, et son corps fut brisé à coups de bâtons. Les disciples de Jésus-Christ furent inhumainement poursuivis, et ceux qui ne succombèrent pas sous la rage des persécuteurs, cherchèrent leur salut dans de lointains climats. Les Marie, Jacobé et Salomé, Sara, leur servante; Marthe, Magdeleine, Marcelle, leur servante; Lazare, Cidoine, qu'on croit être l'aveugle-né de l'évangile, et Maximin, Roffus et Cléones, si l'on en croit la commune tradition, furent du nombre des fugitifs; ils arrivèrent sur les côtes de Provence, et prirent terre vers l'embouchure du Rhône, à l'endroit qui porte encore aujourd'hui le nom du *Port des Trois-Maries*, et dont l'église est appelée, dans les vieux titres, *Sainte-Marie-de-la-Mer*, ou de *Ville-Mer* (2).

La tradition qui, d'en âge en âge, a transmis jusqu'à nous cette histoire, mérite, sans doute, une attention particulière; et prétendre la repousser d'une

(1) Baron, bibliot. manus. du Vat. et chron. Leg. rom. brev. Aq. etc.

(2) Arch. roy. de la ville d'Aix, leg. de l'église de Ville-Mer, etc.

manière dédaigneuse, sous le frivole prétexte que les auteurs profanes ne l'ont point confirmée, c'est interpréter leur silence en faveur d'une hypothèse qui ne peut sourire qu'à des esprits irréfléchis. L'époque à laquelle on rapporte l'arrivée de Magdeleine et de Lazare en Provence ne heurte ni la chronique du temps, ni la vraisemblance des faits; et n'adopter, pour la combattre, que de vaines subtilités ou d'indiscrètes dénégations, c'est indiquer d'avance, d'une manière précise, quelle sera dans tous les temps, sur ce point, l'opinion des esprits impartiaux.

Pourquoi les disciples de Jésus-Christ n'auraient-ils pas abandonné la Judée? Leur innocence même leur attirait les châtiments les plus atroces, et leur courage héroïque irritait leurs bourreaux. Des ordres barbares étaient donnés contre eux par l'autorité souveraine; partout on s'empressait de les suivre et même d'en augmenter la cruauté. Néron incendie Rome, et punit les chrétiens d'un crime dont il est l'auteur (1). Les hommes les plus sages et les plus vertueux les regardent comme des ennemis de l'état (2). Ils trouvent l'opprobre et la mort dans toute l'étendue de l'empire romain. Ils fuyent, et jusqu'aux extrémités de la terre on apprête contre eux des supplices inouïs.

Lazare, traîné devant les dieux du paganisme, ré-

(1) Vid. Tacit. annal. lib. XV, année de l'ère vulgaire 62.
(2) Vid. Suet. in Néron.

pond à ses bourreaux qu'il aime mieux perdre la vie que de renoncer à celui qui la lui a rendue (1); son exemple enflamme le zèle des chrétiens, et Marseille voit naître dans son sein des générations fidèles, qui cueillent la palme du martyre et professent la foi de leur premier pasteur.

Il paraît certain que les saints personnages dont nous venons de parler abordèrent au port des Maries (2), et, qu'après avoir remercié le Ciel de leur heureuse arrivée, chacun d'eux se rendit dans le lieu que la Providence lui assigna pour prêcher la parole de J.-C. (3). Magdeleine et Lazare vinrent à Marseille, Lazare en fut le premier évêque (4) et Magdeleine alla pleurer dans les antres des rochers de la Sainte-Baume (5).

(1) Vid. l'ancien brév. de l'égl. de Mars., in fest. St. Lazar. Le martyre de ce saint eut lieu sous Dioclétien, l'an. 91 de J.-C. Vid. quoq. leg. sanct. martyrol. rom. Bouche, cit. liv. 2, sect. 2, p. 492.

(2) Ruffi prétend, d'après une histoire manuscrite d'Angleterre, qui, suivant Baronius, serait au Vatican, si depuis lui, cette bibliothèque n'a pas été pillée, que Lazare et ses compagnons abordèrent directement à Marseille. Voyez son Histoire, tom. 2, liv. 10, chap. 1, pag. 2.

(3) Bouche suppose qu'au port des Maries, les disciples de J.-C. offrirent au ciel des actions de grâces, dans le temple de Diane, que les Marseillais avaient élevé, près de cet endroit, suivant Strabon, lib. IV. Vid. Hist de Prov. cit. pag. 481, liv. 2.

(4) Hist. des évêques de Marseille.

(5) Leg. sanct. Bouche et Ruffi, ibidem. Ce dernier dit que Ste. Magdeleine prêcha d'abord l'évangile, à Marseille, avec St. Lazare; qu'elle se retira ensuite dans une grotte voisine, sur laquelle on a bâti l'abbaye St.-Victor; que de là, elle fut au quartier des Aygalades; mais comme elle était exposée aux importunités du peuple, elle se retira à la Ste.-Baume.

C'est la commune opinion que Marseille reçut la foi l'an 62 de J. C. (1). Les cruelles persécutions qu'éprouvaient les chrétiens les forcèrent d'abord à dérober leur culte au public: ils se cachaient, avec soin, dans des lieux retirés, et s'attendaient à une mort certaine toutes les fois qu'il s'unissaient pour honorer le seigneur. Aussi, lorsqu'on lit les actes des martyrs, on s'aperçoit que jusqu'à la fin du troisième siècle il y avait encore peu de chrétiens dans notre cité (2); mais elle eut la gloire d'être l'une des premières villes des Gaules à renoncer au paganisme (3). Elle conserva cette religion pure que lui apporta Lazare, et ne tarda pas à voir tous ses habitants l'embrasser avec transport, et puiser, dans les consolations qu'elle prodigue, ce courage qui leur devint si nécessaire, dans les siècles suivants, pour supporter les maux qui les affligeaient.

On voit par là que ce ne fut que par degrés, et comme d'une manière insensible, que la religion chrétienne s'établit parmi nos ancêtres, et que les temples du paganisme ne furent pas inopinément renversés. On sait encore qu'elle ne devint dominante qu'à l'époque où Rome, affaiblie, n'eut plus le

(1) Voyez l'ouvrage d'Honoré Bouche déjà cité, dans lequel ce savant auteur prouve cette assertion, par le témoignage des écrivains de chaque siècle. Hist. de Prov., tom. 1, liv. II, sect. II, p. 482.

(2) Papon, Hist. Gén. de Prov., tome I, p. 337.

(3) St. Trophime, dès l'an 78 de J.-C., fut envoyé, par St. Pierre, dans la ville d'Arles, pour y prêcher la foi. Histoire d'Arles, Bouc. cit. 480.

pouvoir de s'opposer à ses progrès. Un arrêt irrévocable avait frappé cette puissance colossale, son heure était marquée; mais avant cette catastrophe, elle devait servir, par son aveuglement même et sa fureur, à l'affermissement d'une croyance dont le partage était la résignation, la souffrance et la mort.

Il ne paraît pas vraisemblable que les premiers chrétiens se soient réunis dans le voisinage du temple de Diane, comme le porte une vulgaire tradition : ils eussent éveillé la curiosité, la haine ou la jalousie des payens. Il est plus probable, quoiqu'on ignore absolument le lieu de leurs premières réunions, qu'ils s'assemblaient dans le souterrain de l'autre côté du port, sur lequel on bâtit, bientôt après, le monastère Saint-Victor (1).

Mais, dans quel temps quittèrent-ils cette sombre retraite? à qu'elle époque s'assemblèrent-ils publiquement? C'est ce qu'on n'a pu savoir jusqu'à ce jour. La tradition porte qu'ils changèrent le temple de Diane en un temple du vrai Dieu (2). Mais, où se trouvait ce temple? Serait-ce l'église de la Major, comme le dit l'historien de Marseille (3)? Cette église, dans tous les temps le siége des évêques, méritait, sans doute, qu'on lui conservât cette primauté; mais serait-elle bâtie des débris du temple de

(1) Pap. cit. ibidem.
(2) Ruffi, cit. tom. 11. liv. X. p. 3.
(3) Idem. ibidem. p. 5.

Diane? et sur le lieu même où cette déesse fut adorée? C'est ce que la tradition nous apprend. J'en étais là de mes recherches, lorsque je reçus la lettre qui suit :

Monsieur,

J'apprends avec plaisir que vous seriez bien aise d'avoir quelques renseignements sur l'église de la Major et sur le temple payen qu'elle a jadis remplacé. Je me suis longtemps occupé des antiquités de notre ville, et comme je m'intéresse vivement à son histoire, je saisis cette occasion pour vous communiquer les documents que j'ai pu recueillir sur le point que vous vous efforcez d'éclaircir en ce moment.

Vous le dirai-je, Monsieur? je suis un vieux habitué de la rue de l'*Évêché;* mes forces, affaiblies par l'âge, me permettent à peine d'aller jusqu'à la rue *Rouge*, ou à celle de la *Vieille-Trinité*, dont la mer a dévoré le centre, comme vous le savez. Ce n'est qu'avec les plus grands efforts que je parviens encore à la rue *Jean-Galant*, dont le nom figure si mal avec mon style et mes cheveux blancs. C'est là pourtant que, dans l'aimable société de plusieurs octogénaires, j'entends parler depuis nos guerres de 1744, des environs de l'église de la Major, des ruines du temple de Diane, et des trop sensibles empiètements de la mer, qui nous entoure de toutes parts.

Vous voyez que nous nous occupons d'objets qui

datent de loin; mais, comme nous sommes, peut-être, ce qu'il y a de plus ancien dans la contrée, nous avons pensé que nous pouvions, sans inconvénient, parler, pour ainsi dire, de notre propre bien, et vous faire part des réflexions que l'église de la Major et le temple de Diane ont fait naître, depuis bien d'années, dans l'esprit des vénérables membres de notre assemblée.

Marseille moderne, il est vrai, n'offre plus rien de ce qu'elle fut dans le temps de sa splendeur. Cette antique rivale d'Athènes ne présente plus que quelques débris épars de ses anciens monuments. Les historiens en ont suffisamment indiqué la raison. Toutes les villes qui s'agrandissent sont dans le même cas; mais laissons ces généralités qui pourraient s'appliquer à tant d'autres villes célèbres; et puisque nous ne trouvons plus, parmi nous, de ces pompeux édifices qui font l'ornement des cités, ne jetons pas, du moins, un voile impénétrable sur le peu qui nous reste et sur les lieux qu'ils ont jadis occupé.

Lorsque dans notre académie de vieillards, j'eus l'imprudence d'avancer que ce n'était que d'après la tradition, qu'on présumait que l'église de la Major avait remplacé le temple de Diane, je crus un instant qu'on allait voter mon exclusion. Soudain les membres de l'assemblée se levèrent, et comme ces vieillards dont parle Homère, qui, réunis sur les remparts de Troye, ressemblaient à des cigales, en parlant tous

à la fois sur les futures destinées de leur patrie, ils ne pouvaient s'entendre, tellement leurs confuses citations décélaient de dépit.

Comment, dit, enfin, le Nestor de cette grave compagnie, suivant une tradition seulement, l'église de la Major aurait remplacé le temple de Diane! Je sais très bien que plus d'un écrivain superficiel s'est contenté de cette preuve; mais je n'aurais jamais pensé qu'un membre de notre assemblée, eût pu tenir un semblable langage. Ne voit-on pas, que d'après ce récit, il n'y a plus que des gens simples qui ajoutent foi à ce point d'histoire, et que ce n'est que sur les vains contes de bonnes femmes, qu'on a créé le temple en question? Oh! mes amis, ajouta-t-il, c'est en parlant des monuments d'une manière aussi vague, qu'on parvient à les faire oublier, et qu'il n'en reste plus qu'un souvenir confus, souvent pire que l'erreur, puisqu'il enfante le mépris. Croyez qu'une tradition qui n'a rien perdu de sa force, depuis plus de deux mille ans, doit être fondée sur des faits incontestables : et qu'on peut la recevoir avec confiance, sans être accusé de trop de crédulité. Lorsqu'en parlant de celle-ci, un écrivain du dernier siècle (1), dit qu'il était plus facile de la combattre que de la détruire, il m'a paru qu'il énonçait précisément le contraire de ce qu'il avait l'intention d'insinuer; car si, depuis tant de siècles, il

(1) L'abbé Expilli, Dict. géogr. hist. et polit. des Gaules et de la France, tom. IV. p. 577.

n'a pas été possible de la détruire, il faut supposer qu'elle est mieux établie, que les raisonnements qu'on peut imaginer pour la renverser.

Ne vaudrait-il pas mieux garder le silence que de parler de semblables faits, d'une manière si négligée? Mais tel est le goût de la plupart des hommes; ils ne veulent que d'imperceptibles extraits, ils craignent le travail, et c'en est un fort grand que de s'instruire, ils veulent jouir vîte et de tout, et l'on ne connaît plus rien. Pardonnez-moi, si je m'appesantis un peu trop sur un point qui intéresse de si près le voisinage de mon antique asile, et si je m'élève avec force, contre une manière de présenter les objets, qui renverse toutes mes idées; les vieillards, vous le savez, sont presque tous entêtés.

Alors un de nos anciens, fort versé dans la connaissance de notre histoire, observa que véritablement l'historien de Marseille avait assuré que le temple de Diane, dès le premier siècle de l'Église, devint un temple du vrai Dieu (1), et que ce temple était notre église de la Major. Mais il est certain que ce n'est pas l'église, telle qu'on la voit aujourd'hui, qui formait le temple de Diane, si vanté par les écrivains de tous les âges; puisqu'il est bien prouvé qu'elle fût bâtie l'an 207 de J.-C., et qu'il est très probable que depuis longtemps les chrétiens se réunissaient dans ce temple payen que cette église avait remplacé; dès

(1) Ruffi, Hist. cit. lib. 11. pag. 111.

lors il est inutile d'ajouter que dans l'église de la Major, il ne reste rien absolument de *l'ephesium* des Grecs. Il ajouta que relativement aux colonnes de granit, à leurs chapiteaux et leurs bases d'ordre corinthien, déposées dans cette église, on verrait qu'on les retira des ruines du baptistère, construit de celles du temple de Diane; que ce baptistère était dans le jardin de la prévôté, près de la Major, et qu'en 207 de J.-C. on les plaça dans cette église, comme on eût pu l'embellir des ruines des temples d'Éphèse ou d'Héliopolis.

Ruffi n'a point parlé de l'époque où l'église de la Major fut bâtie, pour la première fois; il n'en avait point trouvé les titres, ni ceux du temps où le chapitre de cette église fut établi. On sait qu'en 813, Charlemagne convoqua, dans la ville d'Arles, un concile dans lequel on régla la police de la discipline ecclésiastique; il y fut arrêté que les prêtres qui desservaient les cathédrales se renfermeraient dans les cloîtres, et qu'ils seraient séparés du monde.

On sait encore qu'en 817, Louis-le-Débonnaire convoqua un autre concile à Aix-la-Chapelle, pour le même objet, et qu'on y rédigea des règlements par lesquels il était permis aux chanoines de manger de la viande, de porter des chemises, de posséder le bien des églises et celui qui leur appartenait en propre. Louis fit adresser aux métropolitains ces règlements, où furent fixés irrévocablement la mesure

de vin et le poids du pain qu'on devait donner aux ecclésiastiques, ainsi cloîtrés. Or, comme Marseille et la Provence appartenaient à Charlemagne et à ses fils, et que l'archevêque d'Arles était le métropolitain de l'évêque de Marseille, cette vie canonique, qui donna bientôt son nom à ceux qui la suivaient, fut longtemps observée par les ecclésiastiques de la Major; on voit, dans un titre de 1163, qu'à cette cathédrale il y avait deux réfectoires, l'un vieux, l'autre nouveau. Nous apprenons ensuite, par une charte de l'an 1204, que le cloître était à l'endroit où se trouvait, naguères, la maison du prévôt. D'ailleurs, dans une bulle de Grégoire IX, de l'an 1235, il est dit que les chanoines de la Major, étaient tous religieux, à l'exception du prévôt; mais on y remarque qu'ils n'étaient pas moines : car la cuculle leur fut expressément défendue, dans le concile, que nous venons de citer. Depuis longtemps ces chanoines avaient été sécularisés; mais on n'a pu découvrir les titres qui les avaient rendus à la société (1).

Un autre membre de notre coterie prouva, de la manière la plus convaincante, qu'anciennement les baptistères étaient hors des églises (2); que les cathédrales, ou les *églises-mères* avaient seules le droit d'en

(1) L'abbé Fleuri, hist. ecclec., tome X, p. 139, idem p. 199. Cette assemblée fut tenue le 10 juillet. Le principal auteur de ces règlements fut St. Benoît d'Aniansé. Vid. quoq. Ruff. cit. p. 2 et 3.

(2) On voit encore à Rome, à St. Jean de Latran, à Pise, à Florence, à Aix en Provence, de superbes édifices de ce genre

avoir; que celui de la Major avait été bâti dans le jardin de la prévôté; qu'il en existait encore un mur, à côté de l'orgue de cette dernière église; qu'il avait été construit des débris du temple de Diane; que les tronçons de colonnes et autres objets de sculpture antique, dont ce terrain a été longtemps jonché, prouvaient évidemment qu'il avait appartenu à un temple embelli d'ornements fort anciens; et que lorsqu'en 207 de J.-C., on bâtit l'église de la Major, on s'empressa de l'orner de tout ce qui restait de mieux conservé, dans le baptistaire dont nous venons de parler (1). Il fit sentir ensuite combien on avait eu tort de dire que la Major, telle qu'elle est de nos jours, ne remontait pas au-delà du 13e ou 14e siècle (2), ce qui ne peut être prouvé par aucun monument.

Un autre habitué de notre assemblée ajouta que, dans les jardins de la prévôté de la Major, où l'on avait trouvé tant de morceaux d'antiquité, provenant des ruines du temple de Diane, on découvrit presqu'en entier la forme de ce temple, dont les fondements présentaient la figure d'une rotonde; et qu'en creusant les fondements de la chapelle située en face de la principale porte d'entrée de l'église, les ouvriers trouvèrent des fragments de marbre, portant des inscriptions attestant que ce terrain faisait par-

(1) Cartul. de l'église et du chap. de la Major, de l'an. 1160. Grosson, recueil des antiquités et mon. marseillais, p. 168.
(2) Papon, cit. p. 337, tome 1.

tie d'un édifice consacré, par les payens, à leurs divinités (1).

Pour ce qui regarde les colonnes de granit dont on vient de parler, toute l'assemblée convint que les ouvriers, par ignorance, les avaient enduites de plâtre, lorsqu'ils les virent dans les pilastres de l'église, dans laquelle on les laisse encore aujourd'hui sans emploi (2).

Cette dissertation, Monsieur, produisit un excellent effet. Vous eussiez vu tous nos vieillards se ranimer, encore un instant, au souvenir de leurs anciennes études, et faire preuve d'une rare érudition : tant il est vrai qu'il est difficile de détruire des idées fondées sur la vérité, et confirmées par le témoignage unanime de ceux qui nous ont précédé. Chacun s'efforçait de prouver que la Major était réellement bâtie sur l'emplacement du temple de Diane. Dans la chaleur de la discussion, on s'emporta même contre les écrivains qui ne savaient alléguer que la tradition, lorsqu'il s'agissait de constater ce fait. On trouva que c'était fort commode, pour quelqu'un de pressé; mais que dans le fond, cette manière devait être rejetée. Que voulez-vous, Monsieur, on touchait à l'arche sainte, on avait attaqué le point le plus essentiel de

(1) On y découvrit également une grande urne de terre cuite, parfaitement travaillée, qui renfermait 800 médailles, parmi lesquelles il y en avait de Jules-César et de Brutus. Ruffi, Hist. cit. tome II, lib. XIII, p. 317.

(2) Grosson op. cit.

leur croyance. Il fallait donc s'attendre à tout, puisqu'on avait contrarié des vieillards, et qu'on les accusait, indirectement, d'avoir vieilli dans l'erreur.

Je ne puis oublier les graves réflexions de l'un d'entr'eux qui, jusqu'alors, avait gardé le silence. Après s'être beaucoup plaint de la légèreté des Marseillais de nos jours, et de leur insouciance à étudier leur histoire : les auteurs anciens, dit-il, ont assuré que le temple de Diane était, à Marseille, dans la citadelle. Or la citadelle était au nord du port, vers l'endroit où César fit asseoir son camp (1). Jules-César, lui-même, ne laisse aucun doute sur la situation de ce temple, et le place au même endroit (2). Il dit que Trébonius, son lieutenant, voyait, de son camp, les enfants, les femmes et les vieillards, levant les mains au ciel, allant aux temples des immortels, implorant leur protection pour le salut de la république (3). Or, le camp de Trébonius était sur les hauteurs du nouveau lazaret, qui conservent encore le nom de *la Joliette* ou *quartier de la Joliette* (Julii statio). D'ailleurs, si vous y faites attention, ajouta-t-il, vous verrez qu'il n'y a que cet endroit d'où l'on puisse découvrir le terrain de la Major, et celui de la place de *Lenche* où se trouvait le temple d'Apollon Delphien; puisque le *Roc des Moulins*, l'élévation de la *Plate-*

(1) Strab. lib. IV. Pompon. Mela. lib. 11, cap V

(2) De bell. civil. lib. 11.

(3) De bell. civil. lib. X.

forme et la colline du Panier bornent là vue, pour voir tout autre endroit de la ville : d'où nos vieillards conclurent qu'il n'était pas possible que le temple de Diane fût ailleurs que sur le terrain où se trouve aujourd'hui l'église de la Major.

Enfin, Monsieur, le plus jeune de ce nouvel aéropage, nous démontra, par l'astronomie ancienne et moderne, que le temple dont nous parlons était positivement sur l'emplacement que nous venons d'indiquer.

Un astrononome illustre, cherchant à connaître, il y a peu d'années, sur quel point de la ville de Marseille, 350 ans avant l'ère vulgaire, Pythéas avait fait son observation solsticiale dont on s'est servi, pendant si longtemps, pour décider la fameuse question de la diminution de l'obliquité de l'écliptique, prouve, d'une manière incontestable, que notre compatriote n'avait pu faire cette observation, que devant le temple de Diane ou celui d'Apollon Delphien, situé sur l'emplacement de l'abbaye Saint-Sauveur, fondée par Saint-Cassien en 420 de notre ère. Mais par le rapprochement des calculs de ces deux astronomes, il est aisé de voir que l'observation en question, a été faite devant le temple de Diane et non devant celui d'Apollon, c'est-à-dire qu'elle a été faite devant l'église de la Major et non à la place de *Lenche*, devant le temple d'Apollon. La latitude observée par Pythéas est de 43' 17' 56°; et

l'astronomé dont nous parlons a trouvé que la latitude de la Major était de 43' 17' 56°. Il sera donc certain que Pythéas a fait son observation sur la place du temple de Diane, puisque la latitude du point où se trouvait celui d'Apollon, a été trouvée 43' 17' 48° 8, et qu'elle ne s'accorde pas avec celle de la Major. D'où toute l'assemblée conclut que les cieux même, attestaient la vérité que nous venons d'énoncer, et qu'il était peu convenable de se contenter de faire mention de la tradition, lorsque pour démontrer un fait de cette nature, on pouvait fournir des preuves auxquelles il était impossible de répliquer.

L'assemblée décida que cette démonstration, dont personne n'avait encore fait usage, parce qu'en général les érudits connaissent peu l'astronomie, méritait la plus grande attention, quoiqu'elle fût invoquée, peut-être, pour la première fois pour constater cette identité topographique. Honneur, honneur et reconnaissance, s'écrièrent tous nos vieillards, à cet astronome, dont les belles observations honorent la science qu'il cultive, et rappellent aux modernes Marseillais les brillantes époques de l'illustration de leurs pères. (1).

Je voudrais, Monsieur, pouvoir vous dire le nom de cet orateur; mais notre réunion, semblable à cette assemblée auguste, qui n'admet pas dans son sein un

(1) M. le baron de Zach. L'attraction des montagnes, et ses effets sur les fils-à-plomb : ou sur les niveaux des instruments d'astronomie. Tom. 2. p. 515.

public indiscret, (ce qui dérobe à l'inquiète curiosité des oisifs le nom des personnages qui l'éclairent) ne peut trahir le secret qu'elle s'est volontairement imposé.

D'après ce que je viens de dire, vous sentez, qu'on s'offensa grandement de ce que j'avais eu l'air de douter de la réalité d'un fait, dont je fus, alors convaincu. Ne savez-vous pas, ajouta-t-on, que les belles colonnes de marbre blanc, dont notre ville fit présent au bon Henri IV, peu de temps avant sa mort; que celles qu'on donna au comte de Tende, pour le connétable de Montmorenci, qui soutenaient la voûte de la porte pratiquée sous l'orgue de la Major; que les marbres du mausolée du seigneur de Vins, élevé dans la métropole d'Aix, vis-à-vis celui de Charles d'Anjou, dernier comte de Provence, avaient été puisés dans le jardin de la prévôté, où se trouvaient entassées les ruines du temple de Diane, employées jadis à la construction du baptistère? N'auriez-vous pas dû vous assurer, surtout, que les marbres antiques de la chapelle Saint-Lazare, qui, dans tous les temps, ont fixé l'attention des curieux, avaient été découverts dans la même source (1)?

Mais je reviendrai, si vous me le permettez, à l'histoire de cette chapelle, où je fais ma prière, depuis 60 ans, et je vous adresserai, là dessus, une autre

(1) Ruffi, cit. liv X, pag. 5. Gross. cit. p. 170.

lettre, si je suis encore en vie, lorsque vous parlerez, de nouveau, de la Major.

Je vous prie, Monsieur, de ne pas oublier, au sujet de cette église, que la porte d'entrée d'aujourd'hui, a été faite longtemps après l'édifice ; car la porte primitive était sous l'orgue, comme l'indique l'ordre d'architecture qu'on suivit, en construisant ce temple. C'est du seuil de celle-ci, que Charles IX jeta, dans l'église, la toque de velours noir, de son cousin Henri, roi de Navarre, pour l'obliger à y entrer, mais comme celui-ci avait été instruit dans la nouvelle opinion, il se contenta de saluer Charles IX, et se retira.

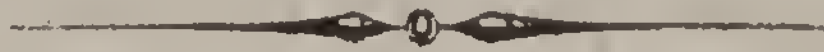
Vous reconnaîtrez donc, que cette porte latérale, dont on se sert aujourd'hui, ne fut ouverte que lorsque la mer ayant enlevé les terres qui se trouvaient du côté de l'ancienne entrée, il fut impossible de se rendre à cette église par cet endroit : ce qui justifie suffisamment, comme vous l'avez dit, les empiétements des vagues, sur ce point de la cité (1).

Je finis, Monsieur, car je reconnais que j'ai été trop long, je suis sur le point de terminer ma carrière ; mais j'éprouve la douce satisfaction de n'avoir jamais dit que du bien de la ville où je suis né. Continuez à nous faire part de vos recherches ; je m'intéresserai toujours à vos lettres ; publiez celle-ci, si vous

(1) En 1400, Paul de Sade avait fait embellir la grande porte, d'un si beau jaspe, que le cardinal de Richelieu désira qu'on lui en fit présent... idem. ibidem.

la trouvez utile, et croyez que je vous eusse devancé dans cette honorable entreprise, si mes affaires commerciales m'en eussent laissé jadis le loisir.

Horace enchanté des bords fleuris de l'Anio et des jardins de Mécène, ne voulait chanter que Tibur, moi, Monsieur, semblable à Isocrate, je pourrai vous dire, en mourant, qu'il est toujours beau de chanter sa patrie, et de la rendre encore célèbre, par de brillants souvenirs, lors même que ses anciens monuments ont disparu.



LETTRE DIX-HUITIÈME.

MONSIEUR,

IL est juste que je vous devance, au moins une fois, et que je réponde, par anticipation, à la demande que vous ne tarderez pas à m'adresser, car je m'imagine que la description de l'église de la Major vous a déjà fait penser à celle de l'abbaye Saint-Victor : je me détermine donc à vous accorder, de gaîté de cœur, ce que je n'oserais refuser à vos instances, et je veux avoir la satisfaction de prévenir vos sollicitations, prévoyant que je n'aurai pas la force de résister à l'empire qu'elles n'ont cessé d'exercer sur ma volonté.

Cette abbaye, célèbre dans l'histoire du moyen âge et dans le monde chrétien, plusieurs fois renversée par les nations barbares qui ravagèrent, à diverses époques, les provinces méridionales de l'Europe (1), fut toujours restaurée par le même esprit qui en avait jeté les fondements; mais elle a été détruite, de fond

(1) *Gens pagana et barbarica*, disent les titres du XVme siècle.

en comble, par les vandales du dix-huitième siècle; et ses débris employés, à la hâte, à des constructions profanes, déroberont aux générations futures la connaissance du pieux usage auquel ils furent destinés. De nouvelles rues, des places publiques sont tracées dans sa vénérable enceinte, et l'étranger cherchera vainement les ruines d'un monastère qui, dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, renferma tant d'illustres personnages, fournit les modèles des plus rares vertus, et concourut puissamment, dans la Gaule, aux progrès de la civilisation, en faisant aimer cette religion sainte que les hommes éclairés se hâtaient d'embrasser.

Ce fut de ce foyer que partirent, pendant plus de dix siècles, ces rayons constamment purs qu'on admirait dans les monastères de l'Europe. C'est là que se formaient des cardinaux et des papes également recommandables par leur science et leur piété: et l'on y vit, à la fois, des réformateurs d'ordres, des savants distingués, des guerriers courageux, d'austères cénobites et des sujets capables de gouverner sagement l'église et l'État. Ce lieu n'est pas même couvert de ruines, et ne tardera pas d'échapper aux recherches des curieux.

Déjà nos contemporains enveloppent de nuages impénétrables l'emplacement de ce berceau de tant d'hommes illustres. Des tours, des remparts, des masses d'édifices de ce monastère existaient encore en

1808, et l'on écrivait, pourtant, « que l'abbaye Saint-
« Victor, dont on attribuait la fondation à Cassien, en
« 408, avait été bâtie au milieu des champs....., et
« que la sainteté de ce cloître avait fait donner à tout
« le terrain qu'il occupait le nom de *Paradisus* : c'est
« pourquoi, ajoute le même auteur, la plus longue
« rue du quartier-neuf de Marseille, qui passe sur cet
« ancien sol, est appelée rue Paradis (1) ». Il serait difficile, je pense, de faire entrer plus d'erreurs dans un aussi petit nombre de mots; car il est aisé de voir que la mer d'un côté, et les flancs arides des rochers de l'autre, ne laissaient qu'un très petit espace de terrain, et que sur le lieu même où cette abbaye célèbre fut bâtie, il n'y avait d'autres champs que la base rapide d'une montagne qui s'enfonce brusquement dans les eaux. Ce voyageur pouvait donc se passer de raconter que cet édifice, dont l'historien de Marseille assure n'en avoir pu connaître précisément l'étendue (2), avait été construit au milieu des champs, ce qui suppose un espace de terre et des plaines considérables, qui ne peuvent pas même être soupçonnées dans le local dont nous parlons; vous verrez, d'ailleurs, dans la suite de cette lettre, que cette abbaye, fortifiée plusieurs siècles après sa fondation, servait à défendre Marseille autant du côté de la terre

(1) Millin, voyage dans les départements du midi de la France, tome 3, pag. 192.

(2) Hist. de Marseille, tom. 2, liv. 11, pag. 117

que de celui de la mer, et que si on l'eût bâtie au milieu des champs, elle n'eût jamais pu servir à cette double destination. Pour ce qui est de l'origine du nom de *Paradis* qu'on a donné dans la suite à l'une des plus belles rues de notre ville, il est évident que notre voyageur s'est encore trompé, et qu'il a confondu la *rue Sainte*, qui allait en droite ligne à l'abbaye, avec la *rue Paradis*, qui tient son nom d'une chapelle dont nous parlerons bientôt, et dont la direction n'est pas vers celle du cloître qu'il a si mal décrit. Je n'ose relever ce que le même écrivain ajoute à cet endroit, lorsqu'il dit « qu'une antique religion avait « consacré ce monastère, et que les reliques de son « riche trésor étaient célèbres. » Je sais bien que ce cloître dut son existence à la religion chrétienne qu'on peut nommer sans se compromettre; mais j'ignore ce qu'il entend par les reliques d'un trésor.

C'est de cette manière, Monsieur, qu'on altère le souvenir des plus précieux monuments, et que le désir immodéré de plaire, porte une atteinte mortelle aux droits sacrés de la vérité.

J'avais environ vingt ans, nous disait un habitant du quartier, lorsqu'on démolit la plus grande partie du cloître Saint-Victor : des insensés portèrent leurs profanes mains sur ce pieux asile, et l'État vendit bientôt à vil prix les matériaux d'un édifice qu'il eût pu conserver comme un objet de curiosité, sans beaucoup nuire à ses intérêts : dès-lors, la cellule de Cassien,

celle du vieillard Thesbon furent souillées; ces murs que la main du temps n'avait pu détruire, et sur lesquels étaient gravés tant de noms célèbres, furent impitoyablement renversés. La cupidité pénétra jusques dans les entrailles de la terre, et la soif de la destruction ne put s'éteindre qu'en arrachant les fondements même de ces temples isolés, dont la voix du juste faisait retentir, jadis, les voûtes des louanges du Seigneur.

J'étais sensiblement touché de la prochaine destruction de ce cloître, et j'allais fréquemment en parcourir les ruines, pour en conserver un plus long souvenir. Je me trouvais souvent au milieu d'ouvriers intrépides, qui se défiaient mutuellement à qui précipiterait le plus de muraille à la fois; et j'avais, pour ainsi dire, en admirant leur adresse, gagné leur amitié. Je les vis un jour sérieusement occupés à faire écrouler une voute épaisse que surmontait une maçonnerie inutile en apparence. Soudain la voûte tombe avec la masse qu'elle supportait, et je vis, à mon grand étonnement, un nombre considérable de vieux registres, rouler avec ces décombres, et s'amonceler à mes pieds. Je les jugeais d'abord peu dignes d'attention; mais le hasard m'en fit découvrir un, fort grand, dont la couverture en parchemin jauni par le temps et la fumée, portait ces mots écrits en caractères gothiques : *Cod. Actor. Monast. St.-Vict.*, num. LVII, an MCII. C'est dans ce manuscrit, Monsieur, que j'ai

puisé les renseignements que vous me demandez; vous ne sauriez trouver, ailleurs, ni des faits mieux prouvés, ni des détails plus précis.

Dès l'an 140 de l'ère chrétienne, on connaissait sur la rive droite du port de Marseille, en entrant du côté de la mer, une grotte profonde, auprès de laquelle les nouveaux chrétiens avaient construit un autel dit de la *Confession*. Cet oratoire, éloigné des regards des payens, acquit insensiblement une grande célébrité, et le lieu solitaire où ses fondateurs l'avaient élevé, contribua puissamment à l'éclat dont il fut environné. Il était regardé comme le berceau de la religion chrétienne, depuis près de trois siècles, lorsqu'en 410, Jean Cassien, quittant Constantinople, et cherchant une retraite paisible, pour y terminer sa carrière, y jeta les fondements du monastère qui prit bientôt le nom des reliques de Saint-Victor, qu'on y conservait soigneusement. La réputation de ce pieux fondateur l'avait déjà devancé dans la Gaule, et sa maison fut aussitôt peuplée de saints personnages qui se glorifiaient d'être soumis à cet austère instituteur (1). C'est en vain qu'on a prétendu que ce monastère avait été l'ouvrage d'Étienne, roi de Bourgogne, récemment converti à la religion chrétienne, qui fit transporter à Marseille la croix de Saint-André. L'histoire de Bourgogne dément cette assertion,

(1) Ruffi, Hist. de Mars. tom. II. lib. II. pag. 115 et suiv,

et la chronique du temps la rend inadmissible, sous quelque rapport qu'on veuille la considérer; Marseille n'étant tombée sous la puissance des Bourguignons, du temps du roi Gondioch, qu'en l'année 444 (1); le prêtre Gennade, de Marseille, qui continua l'histoire des hommes illustres, commencée, le siècle précédent, par saint Jérôme (2), nomme Cassien, fondateur du monastère Saint-Victor; or, Gennade vivait sur la fin du Ve siècle : d'ailleurs, les chartes du VIIIe siècle ne laissent aucun doute sur ce point (3).

On avait présumé que Cassien, qu'on avait longtemps connu sous le nom de Jean, était de la petite Scythie, l'une des provinces de la Thrace (4); mais on pense communément qu'il était gaulois et natif de Provence (5); car la description qu'il fait des beautés et de la fertilité de son pays, ne peut convenir aux déserts de la Scythie, en le voyant, d'ailleurs, écrire si purement le latin, on se résout avec peine à le croire étranger, c'est-à-dire, né dans une contrée où cette langue était ignorée. Cassien témoignait sans cesse le désir de revoir sa famille, et lors-

(1) Hist. de Bourg. Hist. Bisan. Pierre de St. Julien du Vair.

(2) Hist. littéraire de la France. certi. Genn. tom. 11. pag. 632 et suiv. Ruffi. ibidem.

(3) Vid. cart. de St. Vict. numb. 16. vid. quoq. Ruff. cit ibidem.

(4) Gennade. Virib. illust. cap. 61. Tillem. Hist. ecclésias. tome 14 pag. 158, 738, 740.

(5) Hist. litt. de la France. tom. 2. pag. 215. Noris Hist. Holst.

qu'on apprend qu'il vient se fixer à Marseille, on est naturellement porté à le croire originaire de ce lieu ou de ses environs. Il faudra donc ajouter que le prêtre Gennade s'est trompé, ou que les copistes ont mal rendu ses écrits.

Cassien naquit vers l'an 350 ou 360 de J.-C. Ses parents paraissent avoir été recommandables par leur naissance autant que par leur piété (1). Dès sa jeunesse, il fut élevé par les moines de la Palestine et par ceux d'Égypte. Sa première retraite fut dans le monastère de Bethléem, en Syrie, où il reçut les premiers éléments de la religion chrétienne. Il se mit sous la discipline de saint Jean-Chrysostôme, évêque de Constantinople, où il s'était rendu en 404, mais ce saint évéque ayant été exilé, l'église envoya Cassien à Rome, au pape saint Innocent, en 405, pour lui porter cette fâcheuse nouvelle (2). Il vint enfin en Provence en 415.

Il fonda deux couvents à Marseille, l'un d'hommes, l'autre de femmes. Ils subsistaient encore tels qu'ils furent établis, lorsque Gennade écrivait (3). Le premier de ces couvents est l'Abbaye Saint-Victor; Fleury dit qu'il en fut le premier abbé, et qu'il

(1) Tillem. cit. ibidm. Cassien. Colloq. 24. cap. 1. pag. 855, instit. prop. p. 3.

(2) Till. ibidem. Cass. incar. lib. VII. cap. XXXI. pag 1130. p 1. dial. p. 13 et 14. Till. ibidem. p. 173, tom. 11, pag. 310 et suiv.

(3) Genn. vir. illust. ibidem. Cass. inst. lib. 11. Gall. chron, nov, tom. 1. p. 679. Hist. litt. cit. p. 217 et suiv.

avait sous sa discipline jusqu'à cinq mille moines (1). Quoiqu'il ne paraisse pas impossible qu'il ait eu un aussi grand nombre de religieux sous le même toît, ou dans le même monastère, on pense néanmoins que cette nombreuse famille était probablement répandue dans la ville de Marseille et ses environs, et des écrivains vraiment dignes de foi, ajoutent qu'elle était dispersée en divers endroits, et qu'elle reconnaissait seulement Cassien pour son chef, comme les supérieurs généraux des divers ordres monastiques avaient un plus ou moins grand nombre de religieux sous leur direction (2). Ce qu'il y a de certain, c'est que Paulin, petit-fils d'Ausone, se retira à Marseille vers l'an 420, et qu'il y avait dans cette ville un très grand nombre de personnes qui, à cette époque, faisaient profession d'une piété particulière et de renoncement au monde. St. Castor, évêque d'Apt, qualifie Cassien de père des serviteurs de Dieu, disant qu'il leur faisait observer les pratiques des monastères d'Égypte et de la Palestine (3). Il n'y a pas de doute que le nombre de ces personnes pieuses n'ait toujours été fort considérable à Marseille, puisqu'au commencement du douzième siècle, on comptait encore soixante et douze religieux dans l'abbaye dont nous parlons, qui contribuèrent à l'élection de l'abbé Pierre (4). Il paraît qu'il y en eut

(1) Fleuri. Hist. cit. tom. 5. pag. 630. Hist. cit. pag. 218.
(2) Ruffi. cit. tom. 11. pag. 133.
(3) Hist. litt. cit. pag. 418.
(4) Cart. de l'églis. de St.-Vict. n° 10, p. 16. ann. 1111.

davantage dans le siècle suivant, quoique dans ces derniers temps, il n'y en eût plus que quarante, sans compter l'abbé (1).

Nous venons d'assigner, à peu près, l'époque de la fondation de l'abbaye Saint-Victor; car la date que nous avons donnée, ne résultant que du rapprochement de plusieurs faits historiques, il serait possible qu'elle ne fût pas de la plus rigoureuse exactitude. Nous assurons, pourtant, qu'elle est dans les limites que nous avons fixées, et qu'on chercherait inutilement des monuments qui pussent mieux nous renseigner sur ce point.

On sait positivement que les deux églises de ce monastère furent consacrées par saint Léon, qui monta sur le trône apostolique l'an 440. Ce pontife consacra l'église supérieure sous le titre de Saint-Pierre, de Saint-Paul et de tous les Apôtres, et dédia l'inférieure à la Sainte-Vierge et à Saint-Jean-Baptiste : c'est pourquoi les papes adressaient leurs bulles à l'abbé du monastère des apôtres Saint-Pierre et Saint-Paul, et ils ajoutaient : *où l'on croit que repose le corps de saint Victor*. Cependant ce cloître porte souvent, dans les titres, le nom de monastère de Saint-Cassien, conjointement avec celui de Saint-Victor; mais enfin l'usage prévalut de lui donner ce dernier nom (2).

(1) Ruffi cit. p. 133.
(2) Collect. Bull. tom. cart. St. Vict. nº VII. Ruff. cit. p. 117.

Cassien fut chargé de combattre Nestorius (1). Son ouvrage parut en 430; il le dédia à saint Léon; il portait pour titre : *De l'Incarnation*, et fut composé à Marseille, où il mourut après l'avoir terminé. On croit que ce fut sous l'empire de Valentinien III; ce qui nous conduit de 426 jusqu'en 450. Il est certain qu'il vivait encore en 433. Dupin met sa mort en 440, Baillet, en 448, et il dit qu'il avait alors 97 ans (2). Cassien écrivit les conférences qu'il avait eues avec les pères du désert; il en avait promis la suite aux moines des îles d'Hyères (3).

Le cloître Saint-Victor subsista jusqu'en 464, les Visigots le détruisirent. Ces barbares ayant pris la fuite, il fut bientôt rétabli et paraissait ne devoir plus être renversé; mais les Normands, qui désolèrent tant de nations vers le neuvième siècle, après avoir pénétré par la Seine et la Loire, jusqu'au cœur de la France, firent une irruption en Provence,

(1) Genn. ibid. Barb. bibliot. ann. 430. Till. cit. p. 136. Hist. litt. cit. pag. 218, 219.

(2) Vid. Genn. ibid. Till. Hist. cit. p. ibid. prosp. in collo. cap. 1, 2. — N° 3. cap, 21. N° 1. Dupin. Bib. tom. IV, p. 35. Baill. 2, 5 juillet pag, 377. Hist. litt. cit. p. 119.

(3) Dans ces derniers temps, de tous les moines de l'île d'Hyères, il ne restait plus qu'un hermite qui vivait dans celle qu'on nomme *île du Levant*. St. Honorat engagea Cassien à continuer ses conférences et fonda le monastère de Lerins, vers l'an 410. L'île sur laquelle il le fonda porte encore aujourd'hui son nom. Honorat était d'une famille distinguée de Provence, puisqu'elle y avait été élevée à l'honneur du consulat; il avait été, ainsi que son frère Venantien, sous la conduite d'un hermite nommé Capraise qui habitait les îles de Marseille. Fleury, Hist. ecclés. tom. V, p. 632.

par les bouches du Rhône, s'emparèrent de Marseille et détruisirent tous ses monuments. L'épouvante qu'inspira le souvenir de ces hordes féroces, ne décèle que trop la barbarie de leurs mœurs : l'Europe entière se ressentit de leur audace : les peuples consternés supportaient leurs fureurs avec une sorte de stupidité : la civilisation parut s'anéantir ; à des générations éteintes dans le carnage, succédèrent, pendant longtemps, des races dégénérées, qui durent languir dans la misère, l'ignorance et la terreur.

Le monastère de Saint-Victor fut donc saccagé par cet essaim de peuples effrénés qui, dans leur aveugle fureur, s'imaginaient transporter dans les mers du Nord, la science et l'adresse des Marseillais, comme les barbares navigateurs des côtes d'Afrique, aspiraient à la suprématie des mers, lorsque, naguères, ils dépouillaient nos vaisseaux de leurs instruments nautiques, dont ils n'osaient même tenter de grossières imitations. Ce cloître devint l'asile des plus vils reptiles, et l'ouvrage de Cassien paraissait détruit pour toujours. Mais, Guillaume, premier du nom, vicomte de Marseille, et son frère Honoré, évêque de cette ville, s'efforcèrent de le relever de ses ruines; et le célèbre Isarn y mit enfin la dernière main. Il ne restait plus qu'à le consacrer. C'était une pieuse cérémonie qui, dans ces temps reculés, se faisait avec une grande solennité (1). Celle-ci eut lieu en 1040, par le pape

(1) Euseb. in Eccles. Tyr. p. 119.

lui-même, Benoît IX. Il fut assisté par cinq archevêques, dix-huit évêques, un grand nombre d'abbés et de religieux : Geoffroi et Bertrand, comtes de Provence, Guillaume et Fulco frères, vicomtes de Marseille, y furent présents, ainsi qu'une grande partie de la noblesse du pays, et environ dix mille personnes de l'un et l'autre sexe. Cette église, qui ne datait, comme on vient de le voir, que de l'année 1040, avait été sans doute d'une mauvaise construction, puisqu'elle ne dura qu'environ cent soixante ans ; on voit, en effet, qu'en 1200 on se hâta de la rebâtir et qu'elle fut terminée en 1279 (1), et l'an onze de son pontificat, Nicolas III expédia, à tous les prieurs de cette abbaye, une bulle pour les engager à contribuer aux frais de cette entreprise (2). Ce monastère, quelque temps après, menaçant de nouveau de tomber en ruine, Urbain V en fit revêtir les murs de pierres taillées, et y joignit des tours, comme aux places fortes de son temps : ce sont les mêmes dont il existe encore quelques débris. L'église, sous ce souverain pontife, fut également reconstruite et rendue beaucoup plus grande qu'elle ne l'avait jamais été. Marguerite d'Ecosse voulut aussi contribuer à cet ouvrage en laissant, après elle, un légat de mille florins d'or. Cet acte est de l'an 1374. Urbain fit construire le clocher en forme

(1) Ruff. ibid. Cartal. de St.-Vict., n° VIII.

(2) Collect. bull. tom. V.

d'une grande tour carrée, et y fit mettre 23 cloches : c'est le même qui existe aujourd'hui et sur lequel on découvre encore l'empreinte des boulets qui l'atteignirent, lors du siége du connétable de Bourbon.

Urbain V appartenant, par sa mère, à la maison de Sabran, avait été abbé de Saint-Victor, et fut nommé pape l'an 1362. Ce fut lui qui transféra le saint-siége à Rome, d'où Benoît XI, en 1304, l'avait fixé à Avignon (1). Il eut, toute sa vie, une prédilection particulière pour le monastère de Saint-Victor, et ne cessa de l'enrichir de magnifiques présents. Il fit de très grandes dépenses pour les châsses des saints de cette église; car celle de Saint-Victor, seulement, lui coûta quatre mille écus d'or, sans compter les pierreries dont elle était ornée (2). Mais ce pontife se rendit surtout cher à son siècle par les abondantes aumônes qu'il savait habilement distribuer aux indigents, et par les secours de tout genre qu'il accordait aux familles honorables tombées dans le malheur. Ce fut à son insçu qu'on apprit qu'il entretenait à ses frais mille écoliers, dans diverses universités, et qu'il fournissait secrètement des sommes considérables d'argent aux personnes que d'injustes procès menaçaient de précipiter dans la pauvreté (3). Il fonda, à Mont-

(1) Balus. Vit. Pap. in urb. V.

(2) Cette châsse était d'argent et pesait sept cent cinquante livres. Vid. Cartul. cit. Ruff. cit. p. 119.

(3) Balus ibid. Hist. manus. des Abbés de St.-Vict p. 110.

pellier, un collége particulier, pour douze étudiants en médecine. Il mourut à Avignon, son testament porta que son corps serait déposé dans l'église du monastère qu'il avait tant aimé (1).

Vers les commencements du quinzième siècle, ce cloître possédait de très grands biens. Les vases sacrés d'or et d'argent, les pierres précieuses, les perles, les diamants brillaient de toutes parts dans son église. Des princes pieux, des seigneurs qui suivaient leur exemple, de riches commerçants, des veuves charitables et opulentes, des célibataires âgés et pénitents, y versaient fréquemment leurs trésors; mais l'heure du pillage allait sonner. En 1423, Alphonse d'Aragon surprend Marseille et la livre à la fureur du soldat; ces précieux reliquaires sont enlevés et mutilés; les Aragonais souillent ce temple si longtemps révéré. Les actes de cette époque prouvent cependant que la soldatesque avide n'enleva pas tout le butin, parce qu'elle avait été devancée par des Marseillais prévoyants, qui avaient dérobé beaucoup de reliques d'un grand prix. On y voit en effet que des gentilshommes, s'étant noirci le visage, avaient pénétré dans l'enceinte du monastère, et s'étaient saisis d'une partie du trésor (2).

(1) Son tombeau se trouvait dans l'église supérieure, au côté droit du grand autel. Louis XI, roi de Naples et comte de Provence, fit donation de plusieurs lampes qui devaient brûler à perpétuité près de ce tombeau.

(2) Ruffi parle de la procédure qu'on leur intenta, et cite ensuite

Avant cette catastrophe, le monastère était tombé dans un tel relâchement, qu'en 1196, le pape Célestin III fit partir un légat, pour y rétablir la discipline et remettre en vigueur les anciens règlements. On en fit un nouveau, dont un article, entr'autres, portait que les religieux ne pourraient se servir *de linge en leurs lits ni en leurs habillements*; d'autres articles défendaient les cabales contre l'abbé et les religieux, et ne permettaient pas à ceux-ci de dormir hors de leurs appartements (1). Ces statuts furent bientôt oubliés, et retouchés en 1208; en 1227, on excommunia les religieux qui garderaient de l'argent en leur particulier; en 1517, 1525, 1531, on refit les règlements. Le dernier de tous, qu'on l'ait bien ou mal observé, est de l'an 1549. Il défendait l'entrée du monastère aux femmes de mauvaise vie, fixait la ration de pain, de vin, de viande, d'huile, de poisson de l'abbé, des prieurs, des officiers et de leurs serviteurs : il ordonnait aux religieux de dormir dépouillés dans le lit, avec des linceuls, et leur permettait de porter des chemises de toile, et des robes honnêtes de drap, avec le scapulaire par dessus, lorsque l'office divin serait célébré (2).

Nous venons de voir que les règlements de ce monastère avaient été aussi souvent refaits que ses bâti-

une requête du 20 janvier 1441, contre d'autres prévenus. Ibid. p. 122 et suiv.

(1) Règl. manus. de St.-Vict. p. 15. Ruff. pag. ibid.

(2) Règl. cit. ibid. Hist. manus. de St.-Victor, p. 116.

ments; mais l'édifice le plus marquant et le plus fréquenté, était l'église inférieure, dont la nature avait elle-même creusé l'enceinte et dessiné les sombres contours. Deux roches scabreuses en forment l'entrée. Leurs flancs inégaux présentent d'abord l'aspect d'une voûte irrégulière; et les divers angles qui sont grossièrement indiqués par leurs bords, laissent voir des excavations qui paraissent être l'ouvrage de l'art, et s'adaptent merveilleusement à l'objet de leur destination. C'est là que sont les différents autels dont cette grotte est ornée. Le ciseau de l'artiste a peu fait pour cette église souterraine : il a tenté, pourtant, de l'embellir. Les circonstances difficiles où se trouvaient les premiers chrétiens qui la fréquentèrent, les profondes ténébres qui les y dérobaient aux poursuites de leurs ennemis et qui exaltaient leur imagination, durent suffire pour préconiser cet antre et le faire préférer aux plus magnifiques temples de l'univers. Sa direction est d'abord du nord au sud; et se détourne ensuite de l'ouest à l'est; il ne manque pas d'une certaine régularité, et peut contenir près de deux mille personnes assez commodément. Situé près du rivage de la mer et sur le penchant d'une montagne, le terrain supérieur a dû recouvrir le roc vif qui en forme la voûte : et c'est sur le plateau formé par la chute des terres, qu'on a construit dans la suite l'église supérieure qui, dans l'espace de mille ans, fut si souvent pillée, détruite et refaite.

Simples et timides, les premiers chrétiens se réunissaient dans les flancs de la grotte dont nous venons de parler; mais vers le cinquième siecle, la religion chrétienne ayant triomphé de ses oppresseurs, leva son front radieux et subjugua les nations qui s'étaient le plus ouvertement déclarées contre elle. Les édifices religieux des payens furent renversés et leurs débris employés à la construction des temples du vrai Dieu. A l'enthousiasme d'une croyance révélée et d'une morale sublime, se joignit une haine implacable contre les vaincus, et la nouvelle loi compta malheureusement des interprètes dont les passions n'étaient pas tout-à-fait anéanties. Le vif empressement qu'on mit à détruire les temples des divinités renversées, décélait moins les divins préceptes de l'évangile, que les sentiments de la faible humanité. Quoiqu'il en soit, l'église et le cloître de Saint-Victor offraient un bizarre mélange de débris des temples payens. Des pierres tumulaires antiques, des tronçons de colonnes, des chapiteaux mutilés, des frises disparates, sortant des cimetières, des maisons de bains, des lieux où furent adorées les divinités de la Grèce et de Rome, embellirent à l'envi les chapelles et les fonts baptismaux des disciples de J.-C., des inscriptions grecques rappelant le souvenir de traits mythologiques, décoraient nos saints lieux. La foudre de Jupiter, le trident de Neptune passèrent dans les mains des héros de notre religion, et l'ignorance parvint à un tel point, que l'a-

malgame des emblèmes des deux croyances, laissait souvent à deviner laquelle des deux avait enfin triomphé.

On a vu, de nos jours, le péristyle qui régnait autour de l'intérieur du cloître; on y comptait 87 colonnes, dont très peu se ressemblaient entr'elles, par la matière ou la grandeur. On remarquait sur leurs grotesques chapiteaux des objets de sculpture qui blessaient la moins austère pudeur. Les noms de Diane, de Mercure, d'Apollon se lisaient distinctement sur des fragments de socles employés à des travaux de maçonnerie: sur le revers d'une pierre sépulcrale on a pu reconnaître des allégories de la mythologie grecque, et l'on peut montrer, encore aujourd'hui, la première marche d'une tour de ce monastère, qui recouvrait, jadis, la cendre d'une jeune épouse, que son inconsolable mari recommandait au dieu des enfers.

Il n'y a donc point de doute que le monastère et l'église Saint-Victor n'aient été bâtis des ruines des édifices payens, et que le zèle des premiers chrétiens ne les ait portés à détruire des monuments qu'avec un peu moins d'enthousiasme de leur part, on verrait peut-être encore parmi nous.

Il serait injuste d'oublier de dire qu'il fut un temps où les religieux de Saint-Victor s'adonnèrent à l'étude des lettres; ils avaient formé une bibliothèque consi-

dérable (1), et c'était dans la cellule de quelques-uns d'entre eux, que se réunissaient les savants Marseillais, qui conservaient le goût de l'instruction (2). En 1198, il fut ordonné, dans un chapitre général, que tous les livres dispersés dans l'abbaye seraient réunis dans un seul endroit. Tous ces livres ont disparu; à peine en conserve-t-on le souvenir dans le titre que je viens de citer, dans les catalogues sur vélin qu'on n'a pu détruire, ou dans quelques feuilles des œuvres des SS. Pères : la plupart des manuscrits de cette bibliothèque furent portés à Paris vers le 16e siècle. Le célèbre Peiresc avait recouvré des annales de ce monastère depuis 539 jusqu'en 1563. Elles étaient écrites en latin; c'est l'ouvrage qu'on connaît sous le titre de *Chronicon Sancti Victorii* du p. Labe. Les moines qui l'avaient composée y laissèrent des lacunes irréparables, et y firent entrer le récit de plusieurs événements arrivés à Marseille et en Provence. Giboin, qui composa la vie des anachorètes de France, était moine de Saint-Victor. On ne trouve plus son ouvrage. Rostang de Brignoles et Hilaire des Martins, sont également deux auteurs sortis de la même abbaye (3).

Nous avons déjà dit qu'elle avait été bâtie sur les bords de la mer; voici, sur le point qu'elle occupa,

(1) Ruffi, cit. p 140

(2) Manus. de l'Acad. de Mars. de M. Autaud, ann. 1727.

(3) Lettre de Peyresc. Cartul. St.-Vict. Ruff. ibid.

les renseignements que nous fournit l'histoire et que la tradition a confirmés. Au pied de la montagne sur laquelle elle semble adossée, était jadis un cimetière, qui servit longtemps, à la fois, aux payens et aux chrétiens. Ce fut des tombeaux qui couvraient ce vaste asile des morts, qu'on embellit l'église Saint-Victor, comme l'attestent encore les objets de sculpture antique dont ils sont décorés. La fameuse grotte où se réunissaient les premiers chrétiens était dans cette enceinte. C'était là qu'on avait déposé les restes de Victor et de ses compagnons : chez les hébreux et chez plus d'un peuple idolâtre, les condamnés subissaient leur peine sur le lieu même de leur sépulture (1). Ce fut donc sur cette place, que Victor avait cueilli la palme du martyre, et Cassien désira fonder son monastère sur le même endroit. Il obtint aisément une portion de ce cimetière, et il donna la préférence au lieu qui fut arrosé du sang des martyrs marseillais.

Ce cimetière servit encore longtemps à la même destination ; et, suivant l'usage de la primitive église, on y construisit une de ces chapelles destinées à rendre les cimetières plus dignes de respect, et dont les prêtres étaient commis à la conservation des sépulcres. Cette chapelle fut nommée l'*Église de Saint-*

(1) Le Calvaire était également le lieu des sépultures et des supplices. Le lieu appelé à Rome *Sextertius* était consacré au même usage. Vid. Lips.

Pierre de Paradis. Dans un titre de l'an 1044, on voit qu'elle fut ainsi désignée, parce qu'on y avait enseveli plusieurs martyrs; on l'appela, dans les siècles suivants, l'Église Sainte. Ce fut cette chapelle qui donna son nom à tout le quartier où elle se trouvait, et la belle rue qui le porte encore aujourd'hui, indique à peu près le lieu qu'elle devait occuper (1). Pour la rue Sainte, son étymologie paraît trop précise, pour l'indiquer de nouveau.

En 904, l'empereur Louis l'Aveugle céda au monastère Saint-Victor toutes les terres que la couronne possédait au quartier Paradis, ce qui prouve que ce quartier portait ce nom avant le bienfait du vicomte Fulco (2). La grande quantité de tombeaux qu'on y découvrit dans tous les temps, empêche de douter que ce ne fut jadis un cimetière, que les Grecs appelaient communément les Champs-Élysées (3); que les Romains désignaient sous le nom de sépulcres, et que les chrétiens ont souvent nommé Paradis : Marseille, d'ailleurs, dès l'aurore du christianisme, eut la gloire de compter un si grand nombre de martyrs, qu'elle donna le nom de *Paradis* au lieu même où reposaient leurs cendres. Dans l'ancienne église, on appelait le Paradis, les grandes places qui étaient à l'entrée des

(1) Ruffi. Hist. tom, 2, p. 179. Grosson cit. p. 101.

(2) Ruffi. p. 170.

(3) Un ancien cimetière d'Arles, s'appelle encore Elis-camp. (Elisei campi).

chapelles, du côté de l'Orient. C'est de ce nom qu'on fit ensuite celui de *Parvis* (1). On y ensevelissait les morts (2); et c'est parce qu'anciennement on vendait ces places à ceux qui le désiraient, pour s'y faire enterrer, qu'on eut l'injustice de débiter que les moines vendaient des places dans le Paradis. . . . .

La règle que Cassien avait établie, dans le monastère de Saint-Victor, était celle des anachorètes de la Thébaïde; mais tout s'altère ici-bas. Les grands établissements portent avec eux les éléments de leur ruine. Il en est du monde moral, comme du monde physique, une pente commune les entraîne sans cesse hors de la sphère qui leur était assignée.

« La suprématie du monastère Saint-Victor sur toutes les églises de Marseille, se trouve empreinte dans tous les titres de cette époque; et l'on vit ces religieux abbés, du fond de leur retraite, dicter impérieusement des lois au clergé séculier de la cité. Les princes, les vicomtes, les seigneurs versaient le fruit de leur patrimoine et de leurs extorsions dans ce cloître privilégié. Les religieux devinrent riches et fainéans; l'opulence les rendit inutiles et vains; les priviléges éveillèrent leur ambition, et le respect dont ils étaient entourés augmenta leurs prétentions, et leur inspira

(1) Roman, in descript. baril. Rat. cap. XL. Brow. Antiq. perd, diction. d'Architect. actic. *parvis*.

(4) Chronic, Mont. Cassi. cap IX au sujet d'Otthon, dit : *mortuus est et Romæ in paradiso, id est in atrio ecclesiæ B. P. Apost. depositus est, anno Domini* 987, *et in lib. III, cap. XXVI.*

l'idée la plus avantageuse du mérite qu'on leur supposait : insensiblement la ferveur s'éteignit; l'indolence fit oublier le zèle de leurs fondateurs ; les réformes firent naître une foule d'abus, sans anéantir ceux qui les provoquaient ; la décadence fut prompte et soutenue ; et rarement les monastères, comme les empires, se relèvent-ils, pour longtemps, des chutes dont la cause essentielle réside dans le relâchement des mœurs.

« Les cénobites de Saint-Victor devinrent des chanoines élégants ; l'hermine remplaça le cilice ; et les solitaires de la grotte, où firent pénitence les premiers chrétiens de Marseille, se replongèrent dans le siècle pour devenir le futile ornement des cercles à la mode et les vains oracles des plus oiseuses sociétés ; la noblesse seule pouvait être admise dans cette antique demeure de la vertu ; la religion exigea donc des parchemins ; des chantres gagés remplissaient les devoirs des abbés titrés ; et les rentes primitivement consacrées au soulagement du pauvre, furent destinées à l'entretien du luxe et de la parure de ceux dont les vœux les proscrivaient. »

Ce cloître, avec le temps, devint, par ses richesses, ses abus et sa position, le boulevart de notre ville ; parqué de tours immenses et de solides remparts, il eut souvent des abbés guerriers et courageux. Il avait des propriétés dans tous les environs, et semblait faire la guerre pour son compte, lorsque Marseille était

menacée; cette citadelle exigeait un siége en règle; les moines étaient ainsi les premiers défenseurs de l'État (1). Mais depuis longtemps, ils n'étaient plus que de riches particuliers, qu'eût fort importuné le brûit des armes et le soin des paroisses; ils vivaient heureux et désœuvrés; et durant la contagion de 1720, s'enfermant soigneusement dans le monastère, ils refusèrent obstinément d'affronter le moindre danger, et de partager les travaux et la gloire des autres membres du clergé (2). Ce coupable égoïsme déparerait leur histoire, quand même, depuis cette époque, ils n'eussent prouvé qu'elle ne pouvait plus lui offrir que des traits peu dignes de son burin.

« Saint-Père, écrivait au pape, le roi René :

« J'ai appris que l'abbé de Saint-Victor avait l'intention de résigner son abbaye en faveur de quelqu'un qui ne peut nous convenir : or, comme cette affaire pourrait être pernicieuse à mes états, vu que ce monastère, à cause des fortifications dont il est entouré, doit être justement considéré comme la clé du port et de la ville de Marseille (2), j'ose prier votre Sainteté de ne recevoir cette résignation qu'en faveur de l'évêque de Marseille, qui m'est connu depuis sa jeunesse, qui a presque été élevé dans ma maison, et dont le mérite et les vertus sont appréciés depuis longtemps par tous les hommes de bien. Il a été d'ail-

(1) *Ut portus civitatis, Massiliæ dicatur.*
(2) Recueil de lettres manuscrites inédites du roi René.

leurs mon secrétaire, et je n'ai jamais balancé à lui confier des affaires et des négociations d'une grande importance. L'abbé d'aujourd'hui me paraît ne pas bien entendre les intérêts de cette abbaye, car une partie de ses édifices est prête à tomber en ruines : ainsi que votre Sainteté veuille bien accueillir ma demande, et nommer, si le cas se présente, l'évêque que je viens de désigner, etc. A Angers, le dix-huit juillet 1468 (1).

« *Signé* RENÉ.

« Par mandement : PIERRE PUIG. »

(1) Recueil de 290 lettres manuscrites inédites du roi René.

LETTRE DIX-NEUVIÈME.

MONSIEUR,

VOTRE ami m'a paru satisfait de son voyage; il a parcouru l'ancienne et la nouvelle Marseille, avec le charme que fait naître la nouveauté et que l'imagination prête, avec tant de largesses, aux jeunes voyageurs : vous désiriez lui faire connaître cette antique enceinte dont plus de vingt siècles n'ont pu faire perdre le souvenir, je devais donc lui prouver combien votre recommandation m'était chère, et suppléer quelquefois, par de courtes digressions, à l'absence des objets dont il convenait de l'instruire; car vous le savez, Monsieur, Marseille n'offre plus de ces imposantes ruines, qui commandent l'attention, et qui portent les curieux qui les visitent, à se retourner encore vers elles, pour les contempler de nouveau, lorsqu'ils s'en sont éloignés. Il ne reste ici, que des lieux dépouillés de leurs anciens ornements, et des souvenirs de l'éclat dont ils furent jadis environnés : j'avais donc à retracer des tableaux qui n'existent

plus ; et pour en faire revivre les principaux traits, je devais, si j'ose le dire, exhumer les objets qui semblent encore en conserver l'empreinte. Voici, pour atteindre ce but, la route et la méthode que j'ai fait suivre à votre ami.

Le 15 janvier, je me rendis à l'hôtel de la Croix de Malte, où je savais qu'il était arrivé : j'étais impatiemment attendu, et je le surpris lisant les lettres dont vous m'avez si souvent entretenu. — Monsieur, lui dis-je, vous ne vous doutez pas, sans doute, que ce fut sur le toit de cet hôtel que Jean-Dominique Cassini, le restaurateur, ou pour mieux dire, le créateur de l'astronomie en France, vint d'abord en 1672, pour déterminer la latitude de Marseille, d'après les observations de Pythéas et de Gassendi (1); et qu'il y revint ensuite, pour répéter la même observation avec son fils Jean-Jacques, en 1694, lors de son passage par cette ville, pour se rendre en Italie (2). Vous voyez que vous êtes dans un lieu célèbre; car le travail dont je parle fit connaître ces habiles astronomes de tous les savans de l'Europe; d'ailleurs, dans ces derniers temps, pour être utile à ceux qui pourraient, dans la suite, revenir sur les observations de ces illustres étrangers, un astronome du plus grand mérite a fixé la position géographique de ce même lieu ; ce qui

(1) Anciens mém. de l'Acad. r. des scien., tom. X, pag. 59.

(2) Voyez les observations astronomiques faites en France et en Italie, en 1694, 1695, 1697. vid. quoq. l'hist. de l'Acad. tom. II, pag. 268, et mém. tom. VII, pag. 463.

suffirait pour perpétuer le souvenir des opérations astronomiques dont il fut le théâtre ; il a trouvé sa latitude 43° 17' 53 : 6, et sa longitude 23° 2' 26 : 9 (1).

Après m'avoir remercié des renseignements que je venais de lui donner, votre recommandé me demanda s'il ne convenait pas de commencer nos courses par la vieille ville. — C'est mon intention, lui répondis-je, et nous nous transportâmes immédiatement sur les lieux. Nous voici devant l'Église St.-Martin : croiriez-vous qu'on a perdu le titre de sa fondation (2) ? Un acte du douzième siècle, porte qu'elle dépendait depuis longtemps de la cathédrale. Un autre de l'an 1163 apprend que le bâtiment de cette église venait d'être reconstruit, ce qui suppose que l'ancien édifice tombait en ruines. On fit bâtir le presbytère en 1475 des deniers que Jacques de Passis, maître d'hôtel du roi René, avait laissé, depuis peu, par son testament. Le corps de ce gentilhomme fut déposé dans le chœur, où son tombeau subsista jusqu'au temps de nos troubles politiques.

La nouvelle porte d'entrée et les deux petites nefs qu'on remarque dans cette église, furent construites dans des temps postérieurs ; les pinceaux de Défaudran, de Parrocel, de Serre, avaient embelli ce temple : leurs chefs-d'œuvre ont disparu.

(1) L'attraction des montagnes, par M. le baron de Zach, tom. II, p. 578.

(2) Ruffi, hist. de Mars. Tom. II, p. 48.

Mais voyez l'édifice de cette place voisine, remarquez cette foule empressée, qui en assiége les degrés, prêtez un instant l'oreille aux mordants propos qui partent de cette tumultueuse assemblée : c'est le Mont-de-Piété. Un gentilhomme Marseillais, en 1695, laissa, généreusement, par son testament, la somme de soixante-neuf mille francs, pour former cet utile établissement, à l'exemple de ceux de ce genre, qui existaient alors en Allemagne et en Italie. Dans ce temps-là, Monsieur, le Mont-de-Piété recevait de grandes aumônes : le pauvre n'y venait pas pour satisfaire d'inutiles besoins, et témoignait plus de reconnaissance à ceux qui le secouraient.

Passons à cette halle qui est devant nous; c'est l'ouvrage de Puget. On reconnaît ce grand homme jusque dans ses moindres travaux. A gauche était, jadis, le cimetière des juifs : dans le 15[e] siècle, il fut condamné. Suivez, à gauche, cette ligne que je trace avec le doigt; c'était-là que passaient les remparts de la ville, et se détournant, à droite, ils se prolongeaient, le long des jardins des Présentines, pour se joindre à ceux de la Plate-Forme, vers la porte d'Aix (1). Ces rempart subsistèrent jusqu'au siècle de Louis-le-Grand.

Portez vos regards sur cette rue étroite, sale et perpendiculaire; c'est la rue de l'*Escale* (l'Echelle);

(1) Ruffi, Hist. de Marseille, tom. II, p. 293.

c'est là qu'en 1720, on vit les premières victimes de la contagion. C'est de là, Monsieur, que cet horrible fléau se précipitant comme un torrent au milieu de la cité, la couvrit, dans peu de temps, de deuil et d'effroi.

Arrêtez-vous, un instant, sur cette élévation; il rappelle des faits historiques du plus haut intérêt. C'est au-dessus du jardin des Présentines, qu'en 1536, on fit élever cette plate-forme, qui ne fut démolie que vers le milieu du dix-septième siècle : c'était une redoute qui défendait la partie de la ville le plus fréquemment attaquée par les ennemis. Voyez, à deux pas d'ici, *la tranchée des dames :* elle fut pratiquée le long du boulevard qui conserve encore aujourd'hui leur nom.

En 1524, le connétable de Bourbon, ayant abandonné les drapeaux de François Ier, son maître, et s'étant rangé sous ceux de Charles V, assiégeait Marseille, pour son nouveau souverain : une redoutable batterie fut dressée par ses ordres sur les hauteurs même où, jadis, César avait assis son camp, et portait la terreur et la mort sur l'endroit que vous voyez entre le couvent des Présentines et celui de Sainte-Claire. L'attaque et la défense étaient extrêmes; mais les assiégés, solidement retranchés derrière leurs murailles, exterminaient les assiégeants, et souffraient moins de leurs efforts : ils avaient placé leur artillerie sur les remparts de la ville, sur le clocher de la Major, le roc des Moulins et la tour de la Grand'Horloge, construite sur cette élévation. Cette heureuse disposition

les mettait à même de pouvoir faire cesser le feu de l'ennemi. Les mémoires du temps disent que les Marseillais avaient vingt canons, tous de fonte, et que dans ce nombre, il y en avait un qui ne pouvait être servi que par soixante hommes et qui lançait des balles de cent livres, avec un horrible fracas. Cette artillerie était commandée par Gabriel Vivaut et Jean de Caux, deux capitaines Marseillais très distingués par leur valeur (1).

Les troupes de Charles V souffraient donc extrêmement de la position qu'elles avaient prise, et le marquis de Pescaire, qui servait sous le Connétable, voyant le peu de succès de cette entreprise, fut le premier à conseiller de l'abandonner et de retourner en Italie; cet avis piqua vivement le général; et l'on s'aperçut qu'il ne continuait le siége que parce qu'il n'aimait pas à être contrarié dans ses projets, et qu'il avait trop légèrement promis de soumettre une place dont il avait également négligé de calculer les forces et l'avantageuse position. Une vanité mal entendue devenait donc le mobile de ses opérations, et les railleries qu'il redoutait autant que l'ennemi, venaient l'assaillir tous les jours, avec moins de détours, parce qu'elles avaient plus de fondement.

Un boulet de la ville ayant, un jour, tué deux gentilshommes dans le logement du marquis de Pescaire

(1) Mém. manus. d'Honoré de Valbelle, 1526.

et un prêtre célébrant la messe ; le Connétable entendit le bruit et en demanda la cause, le marquis lui répondit : *Monsieur le général, ce sont les consuls de Marseille qui vous apportent les clés de la ville* (1).

Irrité de ce propos, et voyant mourir ses meilleurs soldats, désespérant d'ailleurs de réduire Marseille par le canon, le Connétable résolut d'en faire sauter les remparts à l'aide de mines habilement pratiquées. Il avait, dans son armée, des Italiens et des Espagnols forts exercés dans cet art; il les mit à l'œuvre sur-le-champ, et l'ouvrage avançait avec rapidité ; mais les Marseillais s'en aperçurent. Deux édifices considérables, la maison épiscopale et l'église de St.-Cannat étaient là, entre les ruines de ces deux vieilles tours, à l'endroit où vous voyez ces deux fabriques de tannerie : elles touchaient les remparts ; elles sont immédiatement démolies. On creuse des fossés très profonds ; ce sont les dames qui travaillent à cette importante opération, et qui animent les soldats à suivre leur exemple. Voyez la terre qui est sous vos pieds, elle fut transportée par leurs bras délicats : elles se précipitèrent dans la tranchée ; leur généreux

(1) Arn. Ferron. in vit Franç. 1er., Joseph de Valb. manus. Cit. Ruffi. Cit. p. 312, tom. I. Avalos, marquis de Pescaire, d'une maison illustre de Naples, était originaire d'Espagne. François 1er en faisait le plus grand cas, Il avait pris pour dévise un bouclier avec ces mots : *aut cum hoc, aut in hoc.* Il mourut à Milan à l'âge de 36 ans. De viris illus. Ital. Davi. d, tom. II.

dévoûment déconcertant bientôt les noirs desseins de l'ennemi, elles méritèrent dé graver leur nom sur ce lieu; et la postérité rappellera toujours, avec reconnaissance, le souvenir des services éclatants qu'elles rendirent à la patrie (1).

Le Connétable, cependant, incapable de fléchir sous l'opiniâtreté de l'ennemi, résolut de pratiquer une brèche, pour intimider les assiégés, et donner enfin l'assaut. La rage, disent les manuscrits de cette époque, avait plus de part aux délibérations que la raison. Il fit ordonner aux batteries de faire feu sans relâche, et dans peu, une brèche de vingt-cinq toises de largeur par le haut, et de sept par le pied, semblait lui fournir les moyens d'exécuter son projet; mais au même instant, des claies, d'énormes poutres, des gabions, des ballots de laine la réparent, et ses propres soldats effrayés, résistent à ses ordres, et refusent d'affronter la mort. Les récompenses, les punitions, rien ne peut les engager à l'obéissance. Le canon continue ses ravages sur le même point, mais le Connétable déconcerté et craignant d'être surpris dans cette position, ordonne la retraite, et disparaît à jamais d'une terre qu'il eût dû protéger, et qui lui reprochera toujours la guerre sacrilége dont il fut l'injuste instigateur.

Voilà la place de cette brèche; elle occupait l'en-

(1) Mém. du temps, Ruffi, cit. p. 310.

droit près de ce reste de bastion, dont une fabrique de savon noircit journellement les vieux créneaux. Avant la dernière démolition des remparts, on reconnaissait à l'état des pierres, l'étendue de murailles qu'on refit à cette époque, et le mur neuf indiquait très distinctement, le mal que l'ennemi avait fait sur ce point.

C'est ici, Monsieur, que se battirent les soldats de Bayard; après la mort de ce brave, les fidèles guerriers qui avaient combattu sous ses ordres en Italie, passèrent sous le commandement de deux vaillants capitaines qui s'enfermèrent avec eux dans notre ville, et n'en sortirent qu'après le départ de Bourbon (1).

Marseille acquit alors beaucoup de gloire; mais elle souffrit presque autant que si elle eût été prise d'assaut; car après la levée du siége, ses propres troupes firent encore plus de mal que celles de l'ennemi. Son territoire fut entièrement dévasté.

Jetez un coup-d'œil sur cette vaste cour qui est devant vous : c'est le couvent Sainte-Claire; mon sang se glace d'effroi; l'homme de bien frémit à l'aspect de ce lieu, et ne doit jamais s'y arrêter s'il ne sait pardonner ! c'est là, Monsieur, qu'au malheureux

(1) Ruffi. Hist. cit, p. 315. Les seigneurs de Barbesieux et de Laval, dit cet historien, s'enfermèrent dans la ville et y demeurèrent tant que le siége dura. Les compagnies de soldats qu'ils avaient sous eux avaient été, autrefois, commandées par le seigneur Bayard.

temps de nos trop longues dissentions politiques, nos bourreaux enfermaient leurs victimes pour prolonger leurs supplices et savourer leurs tourments; mais éloignons-nous promptement....

Voyez-vous cette porte isolée? elle rappelle l'entrée dans Marseille de Jules-César et de Louis-le-Grand. Elle fut réparée dans le 15e siècle, parce qu'alors elle chancelait, comme aujourd'hui, sur ses vieux pilliers (1). On l'appela la porte de l'*Ourse;* mais elle conserve encore le nom du vainqueur des Gaules, et servira toujours de preuve historique, dans le récit du mémorable siége qu'essuya Marseille, pour avoir refusé de subir le joug de ce vaillant usurpateur. Sous son antique voûte, où jadis des soldats intrépides repoussaient les efforts des Romains, on ne voit aujourd'hui que des gardes infirmes de l'octroi de bienfaisance, dont la fâcheuse institution conserve, peut-être seule, cet ancien monument: remarquez-en l'entablement et la corniche, ils étaient en pierre dure, l'air de la mer les a dévorés. Le bélier de César, le canon du Connétable, ne sont rien auprès de cette puissance, presqu'insensible, qui ruine avec le temps les édifices les plus solides et les durs métaux. Ce cylindre d'airain qui, jadis, relevait la herse, est rongé jusqu'à l'axe, qui s'échappe de sa prison.

Vous aurez un nouveau sujet de réflexion, si vous

(1) Archives de la Maison-de-Ville.

portez vos regards vers cet angle que baignent, près d'ici, les eaux de la mer. Voyez comment s'y prennent les vagues pour l'assaillir ; examinez de quelle manière elles en sappent les fondements ? elles se glissent sous le roc qui en soutient l'édifice, et malgré nos jetées, toute cette portion du rivage sera bientôt submergée. Ainsi disparaissent les cités les plus florissantes; et le sable et la mousse recouvrent enfin l'humble chaumière et les palais des rois.

L'adresse et la constance des flots, leur souplesse et leurs secrets efforts, leur marche sourde et caressante, ne vous offrent-ils point l'image des perfides manœuvres de l'envie ? comme eux, elle flatte, elle caresse sa victime, elle l'entoure et l'endort par sa feinte douceur ; mais sa trompeuse main travaille sourdement à sa ruine, lorsqu'elle semble s'efforcer de mieux affermir ses pas.

Voici les nouvelles boucheries ; elles sont construites à côté de deux anciens bastions et sur l'emplacement de l'église de la *Vieille Trinité.* Une rue, jadis, partait de ce point, et se prolongeait jusqu'à l'Église Majeure, qui est au sud. Aujourd'hui, vous ne voyez que l'extrémité méridionale de cette rue ; la mer en occupe le centre, et depuis l'époque du siége dont je viens de vous entretenir, elle forme, sur ce point, un arc très considérable, qui ne peut manquer de s'agrandir.

Voyez cet édifice qui tombe en ruines, c'était l'église

de l'Observance, on la démolit avant qu'elle ait été achevée. Tels sont la plupart de nos ouvrages; l'homme compte toujours sur ses forces et rarement sur sa mortalité. Voyez-vous cette jolie coupole, s'élevant au sommet de l'édifice qui borne notre vue? Nous la devons au Michel-Ange Marseillais. Lorsque vous visiterez, en détail, le temple saint dont il fait l'ornement, vous serez surpris agréablement des justes dimensions que le génie sait donner à ce genre de travail.

La maison qui touche à ce temple est l'hôpital de la Charité; il ne fut d'abord consacré qu'à recevoir les mendiants qui vaguaient dans la ville, et ce ne fut qu'en 1640, qu'à la sollicitation de plusieurs personnes pieuses, on en jeta les premiers fondements. Dès le commencement du 12e siècle, Marseille eut des hôpitaux qui attestaient combien était fervente la charité de nos pères. Elle avait des établissements pour les lépreux, pour les hydropiques, les veuves et les pèlerins; mais elle n'eut que fort tard, ainsi que les autres villes du royaume, un hôpital pour les enfants abandonnés, dès de leur naissance. Les mœurs de nos ancètres n'exigeaient pas, sans doute, de semblables institutions.

Dès l'an 1371, la communauté de Marseille avait soin des pauvres enfants orphelins, et leur donnait un directeur qui leur montrait à lire et à écrire. L'hôpital de *Notre-Dame-de-Bonne-Rencontre* ou *la retraite des*

pauvres enfants abandonnés, n'existait que depuis l'an 1672; mais on n'y recevait que les enfants au-dessous de 15 ans, qui mendiaient leur pain et couchaient dans les rues. Ils étaient élevés par un prêtre, dans la crainte de Dieu, et lorsqu'ils pouvaient gagner leur vie, on leur apprenait un métier (1).

Ce qui prouverait encore, qu'à cette époque, les enfants naturels n'avaient pas, dès leur naissance, un asile public, c'est qu'on trouve dans les actes de 1575, qu'Antoine de Glandevès fonda un hôpital pour les *orphelines nées d'un légitime mariage* (2). On ne peut produire d'ailleurs aucun titre avant ces temps modernes, qui fasse mention d'un asile consacré, par la charité, à ces infortunées victimes de l'oubli des devoirs religieux et de la perte des mœurs.

L'hôpital que vous voyez, en ce moment, fut commencé l'an 1640; et comme l'institution en était louable et sainte, dit l'historien de Marseille, Dieu la fit prospérer pour sa plus grande gloire. La peste, à cette époque, régnait en Provence, et les consuls craignant qu'elle ne pénétrât dans la ville, firent vœu, le 19 juin de la même année, de donner à ce nouvel établissement, la somme de quinze cents francs, pour y être employée comme ils le jugeraient convenable, lorsqu'il serait ouvert, et qu'il aurait des pauvres à soigner (3). Cet hôpital fut, d'abord, appelé *la Mai-*

(1) Ruffi., cit. tom. 2., liv. X., p. 98.
(2) Archives de la Maison-de-Ville. Ruffi. ibidem., p. 95.
(3) Ruffi., cit. p. 97. Archiv. de la mais.-de-vil.

son de la Charité ; mais Louis XIV, par lettres patentes de l'année 1689, voulut qu'il prît le nom d'*Hôpital général de Marseille.* Ce monarque s'en déclara le protecteur et le conservateur.

Mais détournous-nous à droite, et voyons les ruines de ces édifices qui indiquent encore l'ancien usage de leur pieuse destination : c'étaient des couvents de religieuses de plusieurs ordres. Si vous examinez, un instant, l'espace renfermé entre l'hôpital de la Charité, l'Observatoire, l'église de la Major et la porte de Jules-César, vous observerez qu'il y avait plus de couvents de religieuses sur ce point, que dans tout le reste de la cité. La salubrité de l'air, l'abondance des eaux, l'éloignement du bruyant séjour des gens du monde, contribuèrent beaucoup, sans doute, avec le prix modéré du sol, au choix de ces lieux paisibles, pour y former tant de saints établissements.

C'est là, Monsieur, là, dans cet enclos, couvert de ronces, qu'était le jardin de la prévôté : vous savez qu'il fut dans un temps encombré, des ruines du temple de Diane. Que de colonnes de granit et de marbre antique furent successivement exhumées de cette terre classique ! Voyez comme ce jardin est prêt à tomber dans l'abîme ? Dans peu de temps l'étranger cherchera vainement le sol où reposa ce temple; il ne trouvera que les vagues qui s'efforcent de l'engloutir.

Voici l'ancienne rue française, ainsi nommée, parce qu'elle aboutissait à la porte dite *Porta Gallica*,

dans les vieux titres. Le palais épiscopal, construit par Étienne de Puget, évêque de Marseille l'an 1643, lui donne aujourd'hui son nom. C'est la plus jolie rue des vieux quartiers : son extrêmité méridionale se termine à la place connue, jadis, sous le nom de St.-Sauveur, ensuite de St.-Thomas et aujourd'hui de Lenche, parce que vers le commencement du 16e siècle, la famille de Lenche y fit bâtir une maison. Cette place fut agrandie dans les années 1470, 1611 et 1613, lorsqu'on abattit une certaine quantité de maisons, une fonderie et un arsenal qui retrécissait ce local (1).

Je vous dirai, Monsieur, que l'endroit où nous nous trouvons, fut, dans tous les temps, un sujet de recherches et de discussions pour les antiquaires de notre pays. Au bas du plan incliné de cette place, était naguère, encore, un immense souterrain, où l'on remarquait des salles spacieuses, annonçant un édifice d'antique construction. Le plan géométral que M. Dageville de Marseille voulut bien en lever, l'année 1772, est tout ce qui nous reste de ce beau monument (2).

Je vous prie d'observer qu'il était situé sur l'endroit même où l'on a cru que Jules-César avait fait élever une citadelle, lorsqu'il eut soumis Marseille ; que c'était

(1) Ruffi, p. 290, tom. 2.
(2) Grosson, monuments Marseillais, p. 223.

sur cette élévation, qu'était le château Babon (*Mons Babonis*), du nom de l'un de nos comtes; enfin que c'était sur ce point de la ville où l'on a pensé, que se trouvait, dans les premiers temps de notre république, le temple d'Apollon Delphien; ce que diverses inscriptions, enfouies dans ce lieu, semblaient établir d'une manière incontestable (1).

M. Millin, dans son voyage dans les départements méridionaux de la France, n'a point donné son opinion sur ces caveaux, et n'a pas même parlé de l'édifice élevé sur les ruines dont ils étaient environnés; mais on ne doute plus aujourd'hui, que ce ne fut là, l'emplacement du temple d'Apollon. Le collége des *Dendrophores* et des *Centonaires*, ne pouvait être établi que près du temple du dieu des arts. Les beaux restes de cet édifice, les indications que leur architecture en avait transmises jusqu'à nous, leur situation géographique, tout porte à croire cette vérité; et les inscriptions dont nous avons déjà fait mention, suffiraient, seules, pour en donner l'idée, si d'ailleurs une multitude d'autres preuves n'en avaient suffisamment prouvé l'exactitude.

Tous les antiquaires de Marseille ont placé le temple d'Apollon sur la place de Lenche, ce qui vient à l'appui de cette assertion, c'est que César rapporte, au sujet du combat naval des Marseillais

(3) Ruffi, p. 318, etc.

contre ses vaisseaux (1), que *Trébonius*, son lieutenant, voyait, de son camp, les enfants, les femmes et les vieillards, allant au temple des immortels, levant les mains au ciel, implorant leur intercession pour le salut de la république. Le camp de César était incontestablement sur les hauteurs du Lazaret actuel, et de ce seul endroit on pouvait découvrir le terrain de la Major et celui de Saint-Sauveur, où se trouvaient les temples de Diane et d'Apollon. Les Grecs et les Romains isolaient toujours leurs temples; ils étaient précédés de grandes places; ce qui donnait à *Trébonius* le moyen de voir les Marseillais de la manière dont César l'a exprimé.

Mais la scène va changer, les Dendrophores, les Centonaires, le temple d'Apollon ont disparu : une abbaye de religieuses de l'ordre de saint Benoît prend la place de ces profanes établissements, et prépare aux antiquaires les plus vifs regrets et de nouvelles difficultés à surmonter.

Le célèbre Cassien, comme vous l'avez déjà vu, fonda l'abbaye Saint-Victor et celle des religieuses Saint-Sauveur. On sait que ce fut l'an 420 de J.-C. Elle est la plus ancienne de celles que nous connaissons dans ces contrées. On voit d'ailleurs, dans une lettre de saint Grégoire-le-Grand, adressée à l'abbesse de ce

(1) De bello civili. lib. X.

couvent, que Cassien en était réellement le fondateur (1). Cette lettre contient, en détail, tous les priviléges que ce pontife accordait à l'abbaye Saint-Sauveur. Parmi le nombre de ces prérogatives, rares pour le temps où elles furent spécifiées, il en est une qui mérite d'être citée. Elle porte que l'évêque du lieu n'aurait le droit d'y célébrer solennellement la messe, que le jour de la dédicace de cette église, que ce jour-là, seulement, il pourrait y faire placer sa chaire, qu'on ôterait dès que l'office serait achevé; quoiqu'il soit dit, dans le même endroit, que la correction des religieuses et même de l'abbesse, lui serait spécialement réservée (2). La charte trouvée dans le monastère Saint-Victor, dit formellement que cet édifice était situé au pied de la montagne de la Garde (3); et il est certain qu'il était sur l'endroit même où se trouvait la chapelle Sainte-Catherine, démolie en 1685, pour y bâtir un canal et quelques ouvrages pour le service des galères : or, cette chapelle était tout près du monastère Saint-Victor; mais ce qui prouve encore d'une manière plus positive, que l'abbaye Saint-Sauveur était sur le lieu dont nous parlons, c'est qu'en creusant les fondements d'un édifice construit au même endroit,

(1) Vita beat. Cyprian. Part. 1, p. 116... Hist. SS. PP., tom. IV, Genn. de vir. illust. Grand Cart. de St.-Victor, fol. 14. Archiv. de la Maison-de-Ville, caiss. 102.

(2) St. Grég. litt. tom. II., vid. quoq. vit. St .Grég. ad init

(3) Cartul. cit. fol. 16 et seq.

pour y fabriquer de la poudre à canon, lequel fut également détruit en 1685, on découvrit une grande quantité de tombeaux dont les épitaphes appartenaient à d'anciennes religieuses déposées dans ce lieu.

Deux chartes du monastère Saint-Victor, des années 1431 et 1446, disent formellement que lorsque ce monastère fut détruit par les Vandales, il y avait, dans les environs, un autre monastère qui ne peut être que celui des religieuses Saint-Sauveur : car dans nos archives on ne voit rien qui permette de soupçonner l'existence d'un autre couvent; il est donc certain qu'il était auprès de celui de St.-Victor, et non au quartier de Saint-Loup, à celui de Saint-Marcel, à l'embouchure de l'Huveaune, ni ailleurs sur le bord de la mer, comme on l'avait imaginé, parce que dans ces quartiers, on voyait autrefois des masures et des restes d'église appartenant aux dames Saint-Sauveur ; car il n'y a point d'apparence que Cassien eût bâti un monastère de filles, si loin de la ville ou sur les bords de la mer ; ce qui les eût exposées à l'incursion des pirates, qui faisaient alors de fréquentes apparitions sur ces parages; le penchant de la montagne de la Garde était suffisamment éloigné de la ville, et dans un endroit assez solitaire, pour le décider à les établir sur ce point.

Il constera donc qu'ayant fondé le monastère Saint-Victor, il fit bâtir, dans le voisinage, celui des dames

de Saint-Sauveur, afin qu'elles pussent plus commodément entendre la messe, les dimanches, dans une église près d'elles, parce que dans ce temps-là, les religieuses n'en avaient pas encore pour y faire célébrer les saints mystères, ainsi qu'on le voit dans saint Jérôme, qui les exhorte à ne point sortir seules de leurs monastères, pour s'y rendre; mais d'être accompagnées de leurs supérieures, et des personnes qui vivent dans le même couvent (1).

Ce ne fut qu'après l'an 817 qu'elles eurent des églises publiques, comme on peut s'en assurer dans les actes du concile d'Aix-la-Chapelle; ce qui doit confirmer dans l'idée qu'en effet les religieuses Saint-Sauveur avaient leur monastère auprès de celui de Saint-Victor. D'ailleurs Cassien, ayant vécu plusieurs années dans un monastère à Bethléem, avait vu que dans cette ville les monastères des femmes étaient toujours dans le voisinage de ceux des hommes, et il n'aurait pas voulu s'écarter de cet ancien usage, lui qui s'efforçait de suivre les institutions monastiques de l'Orient. Disciple éclairé de saint Jean-Chrysostôme, il en suivait la doctrine, et ce saint, dont le nom seul annonce la persuasion, recommande de ne pas trop écarter des villes les monastères, afin qu'ils ne soient pas éloignés des commodités de la vie dont ils ne peu-

(1) St. Jérom. opera, tom. II.

vent se passer (1). Cassien rempli de ferveur, et jaloux d'entretenir, dans les deux monastères qu'il venait de fonder, cette ardente piété dont il était le modèle, les plaça dans le voisinage l'un de l'autre, pour les visiter plus fréquemment ; et bientôt il eut la consolation de voir que celui de Saint-Victor avait acquis la plus grande célébrité, et que les prélats les plus éclairés de son siècle recommandaient celui de St.-Sauveur aux dames chrétiennes qui voulaient faire de nouveaux progrès dans le sentier de la vertu.

Ce monastère fut d'abord sous l'invocation de la Vierge, comme celui de Saint-Victor; il fut ensuite sous celle de Saint Cassien; et d'après l'épitaphe de l'abbesse Eusébie, découverte dans le souterrain de Saint-Victor, il paraît qu'il avait été sous celle de Saint Quirice, martyrisé sous l'empire de Dioclétien et de Maximien, dans la ville de Tarse ; mais nous allons voir qu'en s'éloignant du monastère Saint-Victor, elles prirent le nom des religieuses de Saint-Sauveur, en mémoire de la transfiguration du Sauveur du monde (2). Lors de la destruction de ce monastère par les Normands, l'abbesse Eusébie et les quarante religieuses qu'elle avait sous ses ordres, se coupèrent le nez, pour conserver leur pureté. Ce fait est attesté par les chartes

(2) Cass. Instr. St.-J.-Chrysost., tom. 1, litt. VII., etc.

(2) Hist. manus. de l'abbaye de St.-Sauveur, tom. 1, pag. 102. Vid. quoq. Descript. des mon. du sout. de St.-Vict. Cartul. cit. p. 106. Hist. de l'abb. Eusèb. cit. p. 18.

déjà citées du monastère Saint-Victor, des années 1431 et 1446, et par un manuscrit authentique, déposé dans les archives de la communauté de ces religieux; la tradition en était si bien établie, que lors de l'admission des novices à la sainte cérémonie de leurs vœux, on leur rappelait toujours la courageuse détermination de ces servantes du Seigneur, qui n'avaient pas craint de se mutiler, pour que de profanes mains ne portassent aucune atteinte à leur vertu (1).

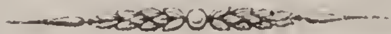
Il n'existe aucun titre qui puisse fixer l'époque de ce terrible événement. Il est probable qu'il ne remonte qu'au 9e siècle. Ce fut à cette époque que les barbares habitants des contrées glaciales de l'Europe, connus sous le nom de Normands, altérés du sang des chrétiens, avides de pillage et de meurtres, ayant innondé plusieurs de nos provinces, s'attachèrent particulièrement, à l'extermination de l'ordre de Saint-Benoît. Ils entrèrent en Provence, ruinèrent un grand nombre de monastères, et, entre autres, ceux que nous avons suffisamment nommés. Ce fut vers l'an 867 que ce redoutable fléau désola nos contrées : ce fut alors que le barbare chef de ces bandes sanguinaires massacra dans un seul monastère, de sa propre main, quatre-vingt-quatre religieuses (2).

(1) Hist. de l'abb. Eusèb. cit. p. 13 et suiv.

(2) Ann. benedict. Hist. des Norm., tom. 2, Hist. de l'ordre de St.-Benoît, tom. 1, Ruffi. cit. p. 55 et suiv.

Épouvantées de cet horrible événement, les religieuses de Saint-Sauveur qui vivaient encore se réfugièrent dans la ville, et se fixèrent dans le local qu'on leur assigna, sur la place où nous nous trouvons; mais les Sarrasins, en 923, ravagèrent cette maison, ainsi que notre cathédrale. Une charte de l'an 1031, nous apprend que Guillaume et Fulcô, vicomtes de Marseille, furent les restaurateurs de cette abbaye, ce qui prouve qu'elle avait été ruinée. Il paraît cependant qu'elle fut mal réparée, puisque Pons II, évêque de Marseille, en 1060, conjointement avec Geoffroi, vicomtes de la même ville, logèrent les religieuses dans l'église des Accoules.

Mais il est temps, Monsieur, que je vous ramène chez vous, je m'aperçois qu'il est tard, et qu'il faut renvoyer à demain, le plaisir de continuer les courses que nous avons commencées.



LETTRE VINGTIÈME.

Monsieur,

Je vous comprends, quoique vous ne soyez pas trop explicite dans vos aimables expressions. Vous me signalez des localités sur lesquelles vous seriez bien aise d'obtenir plus de détails. Je vais me rendre, incessamment à vos vœux; mais, auparavant, recueillez vos souvenirs, et vous verrez que je ne me suis point écarté de notre itinéraire, et que je suis resté fidèle aux engagements que nous souscrivîmes, lorsque nous l'avons entrepris. J'avais eu le soin de vous dire que la tâche que vous m'imposiez exigeait une plume plus élégante et plus flexible que la mienne; que pour la remplir avec succès, il fallait ne pas renoncer aux descriptions pittoresques, créer des épisodes et faire naître des incidents propres à rompre la monotonie du récit; mais moi qui suis étranger à l'art d'embellir des riens aux dépens de l'histoire, renonçant aux ornements dont l'imagination para souvent le mensonge, je me borne à raconter naïvement la

vérité, ne voulant rapporter que des faits dignes de votre souvenir.

Vous me demandez aujourd'hui des renseignements particuliers sur l'ancienne topographie du port et de la ville. Quoique ce sujet ait fait naître, dans tous les temps, de vives contestations, j'essaierai, néanmoins, de vous en dire mon sentiment, en vous priant de ne pas perdre de vue que le changement des lieux, les empiètements des flots de la mer, les efforts continuels des générations qui nous ont devancé, et surtout la légèreté de certains écrivains, ont répandu la plus grande obscurité sur des faits qu'il est important de rappeler.

Jules-César ordonne le siége de Marseille. Son lieutenant, Trébonius, fait, sur deux points différents, élever une terrasse, pousser des mantelets, et avancer des tours. Il forme l'une de ces attaques, près du port et de l'arsenal maritime, l'autre vers l'isthme qui conduit de la Gaule et de l'Espagne, à l'endroit où le Rhône se jette dans la mer; car elle baigne à peu près trois côtés de la ville : le quatrième est accessible par terre; et même, en cette partie, ce qui avoisine la citadelle est défendu par sa position et par un ravin profond, qui exigent un siége long et difficile (1).

Ce sont les expressions de César; mais où trouver

(1) C. Julii Cæsaris Comment. de bello civili. Lib. II. ad. init.

aujourd'hui la place de cet arsenal maritime et cet endroit près du port qu'il ordonna d'attaquer? Qu'est devenu ce ravin profond qui défendait la citadelle déjà si forte par sa position? Et comment concevoir, d'après l'inspection des lieux, que Marseille fut baignée, jadis, presque de trois côtés, par les eaux de la mer?

Il n'y a pas de doute, pourtant, que cela ne fut ainsi, puisque l'un des écrivains les plus exacts que nous connaissions, l'assure d'une manière si positive, après avoir attentivement examiné les lieux. Cependant si l'on considère l'état présent des choses, on ne peut s'empêcher de reconnaître que le site sur lequel reposait Marseille, au temps de César, n'ait tellement été bouleversé, qu'il semble impossible de découvrir par où l'ancienne et la nouvelle ville ont pu se ressembler. Mais si le berceau de notre ancienne patrie se dérobe à nos regards; si, depuis que Rome ingrate en souilla les débris, il a souffert de pareilles révolutions, de combien d'autres violents changements ne dût-il pas être le jouet depuis l'arrivée des Phocéens jusqu'à Jules-César?

L'ancienne ville a disparu; la nouvelle ville, dans les siècles à venir, subira le même sort, la même cause existe contre elle; et bien qu'elle agisse avec lenteur, elle n'en produira pas moins le même effet. Le mot de temps n'est qu'un vain mot, s'il doit signifier autre chose que l'intervalle dans lequel les causes

agissent ; et ce n'est rien dire que d'attribuer au temps les effets, quels qu'ils soient, qui frappent nos regards. C'est moins la faulx que la lime que les anciens auraient dû placer dans ses mains.

Cette cause puissante, active, permanente, qui a sapé les fondements de l'ancienne Marseille, et qui couvre de ruines son antique emplacement et ses environs, c'est la mer qui l'entourait presque de trois côtés. Ses flots, sans cesse déchaînés contre les obstacles qui s'opposent à leurs efforts, ne s'arrêtent qu'après les avoir surmontés : tantôt ils se brisent avec fracas contre le rivage; tantôt se repliant mollement sur eux-mêmes, ils semblent avoir abandonné l'attaque; et se reposant un instant, ils livrent de nouveaux assauts avec plus de fureur : toujours vainqueurs des forces qui d'abord les captivent, ils les minent sourdement, lorsqu'ils ne peuvent les entraîner du premier choc.

Ils ont donc couvert cette surface que Marseille, marchande et guerrière défendit si courageusement contre tant d'ennemis : ils arrachent insensiblement les masses sur lesquelles ses enfants promènent aujourd'hui leurs regards; et travaillant, sans relâche, à de nouveaux empiètements, ils finiront par engloutir les lieux sur lesquels nous trouvons, en ce moment, tant de sécurité.

Il n'y a donc pas de doute que la mer ne s'enfonce journellement dans les flancs de nos rochers; des rou-

tes tracées sur ses bords, pour aller de Marseille à Martigues, ont entièrement disparu (1); des maisons de campagne, des tours dont les Anciens avaient bordé le rivage, pour veiller à leur sûreté, sont ensevelies dans les ondes ; sur la plage sablonneuse de *Séon* on a perdu des terrains d'une grande étendue, depuis l'année 1748 ; des champs entiers, de grands vignobles sont devenus, depuis cette époque, la conquête des eaux (2).

Le repos même des morts est troublé sur ce rivage : des tombeaux antiques, suspendus au milieu de précipices inaccessibles, des urnes cinéraires brisées par les vagues, des débris d'ossements, d'anciennes monnaies et des lacrymatoires enfouis dans des

(1) Dans l'Itinéraire maritime d'Antonin, on lit : *a Massilia, incaro positio, M. P. XII*, et dans l'Itinéraire terrestre, en parlant de la route de Marseille à Martigues, *a Massilia, calcaria positio, M. P. XIIII.* Raymond Soliers s'était trompé, lorsqu'il avait pris *incarus* pour le ruisseau d'Arenc. De Marseille à Arenc, il n'y a pas XII milles, tandis que c'est la distance qui se trouv de Marseille à *Calcaria*, ou *Incarus.* Voy. Bouche, l'ancien corographe de Prov., liv. III, chap. V, pag. 160. Strabon avait parlé d'*Incarus*, en lui donnant le nom de *Carrières ;* la côte qui se prolonge vers l'Occident, dit-il, parvenue à environ 100 stades, au-delà de Marseille, à la hauteur d'un assez grand cap, voisin de *Carrières*... c'est l'*Incarus* de l'Itinéraire d'Antonin, page 507, et cet *Incarus* est certainement notre *Carri* d'où l'on apporte à Marseille de la chaux et des pierres d'une très belle carrière. *Carus*, *Incarus* ne sont donc que des diminutifs de *calcaria.* Or, la route de Marseille à Martigues, sur laquelle les anciens géographes avaient marqué *Incarus* ou *Calcaria*, a été totalement envahie par la mer. Voy. Strab., lib. IV, Raymond Soliers, des Antiquités de Marseille, Ruffi, cit. Itin. d'Anton., p. 507, etc.

(2) Grosson, Recueil des Antiq. et Mon. de Mars. Disc. prélim. p. 14.

monceaux d'algue et de sable, attestent, sans contredit, les ravages exercés par la mer sur le continent (1).

Il est donc démontré, par le fait, qu'elle s'avance sans cesse vers l'est de notre horizon; car les atterrissements que la direction des eaux du Rhône occasionnent en divers endroits de la côte, la font refluer vers ce point, en rétrécissant le canal par lequel elle entre dans notre rade, et produisent les changements que nous venons de signaler (1).

(1) M. Calvet d'Avignon, connu par son goût éclairé pour les antiquités, découvrit en 1760, à demi-lieue au nord-est de Marseille, dans une petite anse de la mer, au quartier de Séon, dans la propriété du sieur Giautaud, et à côté des maisons de campagne de M. Audibert et de M. le docteur Moulard, un pavé en mosaïque, coloré et orné de dessins en certains endroits : des fragments de ce pavé avaient été entraînés dans la mer avec des terres éboulées; et parmi les débris que la chute de ces masses avait répandus jusqu'au pied de l'eau, il trouva des urnes cinéraires, des ossements humains, des fragments d'inscriptions grecques et des tables de marbre fort dégradées, auxquelles étaient adaptés de crampons de fer, qui annonçaient qu'elles avaient été scellées ensemble, ce qui frappa beaucoup ce savant, qui remarqua que les anciens employaient ordinairement le cuivre à cet usage, parce qu'il était plus commun chez eux que le fer. Quoiqu'il en soit, il pensa que ce lieu, aujourd'hui très escarpé, devait avoir été jadis assez éloigné de la mer, puisqu'on y avait déposé des morts; mais que les eaux, en minant les rochers qui soutenaient le terrain, l'avaient presqu'entièrement couvert. On voit encore aujourd'hui, au même endroit, quelques débris de tombeaux, suspendus au milieu des terres; et lorsqu'on arrive en bateau dans cette anse, on passe au-dessous des urnes qui renferment les cendres des morts; car la mer a fait de telles excavations, que le terrain semble voûté. Voyez les OEuvres manuscrites de M. Calvet, tom. II, et le recueil des manuscrits de l'Acad. de Marseille, tom. VII des Antiquités.

(1) Dissert. du P. Menc, couronnée par l'Acad. de Marseille, année 1769.

Nous en trouverons une foule de preuves nouvelles, en parcourant les écrits des Anciens, qui ont parlé de la topographie de Marseille; et nous nous assurerons facilement qu'ils seraient inintelligibles, si le local sur lequel cette ville était située, n'eût été, dans le temps, envahi par les eaux. Le port de Marseille, dit Strabon, est situé au midi, au-dessous d'un rocher en amphithéâtre entouré de fortes murailles, ainsi que la ville entière qui est d'une grandeur considérable. On trouve auprès du mouillage des vaisseaux un port digne d'être cité, ensuite le port de Marseille (1). Il est certain que ce port, digne d'être cité, était le port de la Joliette, et que le mouillage dont il parle, est le lieu qu'on appelle aujourd'hui *l'Estaque*, qui sert encore au même usage (2). Il serait difficile, sans doute, d'entendre ces divers passages, si l'on ne savait que la mer, en enlevant le terrain sur lequel était Marseille, avait détruit non-seulement les saillies qui servaient à former le port de la Joliette, mais encore tout le rivage qui l'environnait. On ne peut mettre en question si le port dont nous parlons a réellement existé, puisque vers le douzième siècle, on l'estimait autant que celui dont on se sert aujourd'hui; qu'il était le port de la ville supérieure, et que dans des actes authentiques, passés entre les évêques et les vicomtes de Marseille, ainsi que dans une bulle

(1) Strab. cit. lib. IV.
(2) Mém. de l'Acad. de Marseille, année 1811.

d'Anastase IV, de l'an 1158, il est parlé de ce port, dans les termes les plus formels : dans plusieurs titres de la même époque, le port du Midi est appelé l'ancien port; celui de la Joliette tirait son nom de l'une des portes de la ville, qui était située vers le même endroit, et au commencement de la rue Française, appelée dans des titres de l'an 1153, *Porta Gallica*, de manière qu'au lieu de l'appeler le port de la porte française, on finit par lui donner le nom qu'elle a aujourd'hui, qui est celui de *Portegalle* (1).

Les savants traducteurs de Strabon, en rendant en français, d'une manière aussi élégante que fidèle, le texte de cet ancien géographe, ont sans doute été trompés par l'imposant témoignage d'Isaac Vossius, lorsqu'en parlant de l'entrée du port de Marseille, ils ont consigné, dans une note, que Marseille n'était plus située précisément au même endroit où elle était jadis; qu'elle occupait alors les environs du cap de la Croisette, où l'on voit encore ses ruines; que son port se présentait au Midi, comme le dit Strabon, et que son port actuel était tourné à l'ouest (2).

Vossius avait dit que Marseille avait changé de place, que l'ancienne ville avait été assez éloignée de la ville moderne, puisqu'elle était située sur le

(1) Ruffi, Hist. de Marseille, tom. 8, p. 6.
(2) Strab. ibid. p. 9, note 3.

promontoire de la Croisette, où l'on voit ses ruines, et où l'on trouve encore d'anciennes monnaies; ensuite il parle du port, qui, d'après Strabon, était tourné au Midi, ce qui le confirme dans l'idée, que le port d'aujourd'hui n'est pas le port des anciens Marseillais (1).

Cet habile commentateur, trop éloigné des lieux qu'il voulait décrire, ne pouvant apprendre les changements qui s'étaient opérés sur les bords de la mer, dût nécessairement tomber dans plus d'une erreur; car jamais on n'a trouvé des ruines sur l'emplacement qu'il désigne; et Marseille, depuis sa fondation, n'a fait que reculer devant les flots, qui se sont emparés du local qu'elle occupait. S'il eût connu la position de la nouvelle ville, et qu'il eût attentivement examiné la direction des vagues et le gisement de notre côte, il eût trouvé sans peine le sens des paroles de César, et ne se fût point égaré sur le penchant du promontoire qu'il nomme, et qui n'offrit, dans aucun temps, ni des débris d'anciens monuments, ni des restes d'une grande cité (2).

(1) Recueil des Hist. des Gaules et de la France, tom. 1, p. 49, not. sig. *i* Vossius.

(2) Vossius cherchait à expliquer le passage de Pomponius-Mela, dans lequel cet ancien géographe donne au port de Msrseille, le nom d'*Halycidon: et Halycidon, Massiliensium portus, et in eo ipsa Massilia. Pomp. Mel. de orbis situ, lib.* 11 *caput I.* Pour trouver ce port, son commentateur parcourt la côte orientale de Marseille, et s'arrête au cap de la Croisette : là il découvre l'anse qu'on nomme aujourd'hui la caranque de *Pormieu* (Pormion), nom dans lequel il retrouve celui de *Portus-Æmines*, dont il est fait mention dans l'itinéraire maritime

Si Marseille était aujourd'hui sur l'emplacement qu'elle occupait du temps de Jules-César, on la verrait baignée, comme il le dit, presque de trois côtés, par les eaux de la mer; et l'entrée du port, tournée vers le nord, présenterait encore un long canal dirigé vers le sud, pour se détourner, brusquement vers l'est, si les vagues n'eussent enfin dévoré les rivages qui lui donnaient jadis cette direction (1).

Denis, surnommé Périègete, dans sa description de la terre habitable, peint, dans un seul vers, la situation topographique de Marseille, telle qu'elle était de son temps : cette ville, dit-il, s'avance dans la mer, ayant un port courbé. On est forcé de convenir que cette description ne peut nullement s'appliquer à la position actuelle de Marseille, puisque cette ville ne s'avance plus dans la mer, et que son port ne forme de coude nulle part; il est aujourd'hui tourné vers l'ouest, ce qui n'était pas du temps de Denis (2).

d'Antonin ; *a Citharisto* portus *mirus aut Æminus positio, M. p. VI.* Bouche l'ancien dit que c'est *Cassis. Cassis* est un nom tout nouveau; il n'en est pas parlé dans le dénombrement des villages du diocèse de Marseille. Il y est seulement fait mention d'un port appelé *Ema* qui ne peut être que *Cassis.* Por-miou, est dérivé de *Ema et de Mines.* Vid. corograph. cit. itin. marit. d'Ant. C'est tout près de *Pormiou* que Vossius place l'*Halycidon* de Pomponius-Mela, et il choisit une station qui se trouve entre le cap de la Croisette et l'île de Maire, *immadras*, de l'itinéraire. Il pensait que *Marseille-veire* signifiait *Massilia vetus;* et l'on a consigné de telles fables dans le Recueil des historiens de la Gaule et de la France, d'ailleurs estimé par les savants.

(1) Martin. mém. cit. Denis Périégète. Strab. cit. 3.

(2) Le surnom de Périégète, comme tout le monde le sait, signifie voyageur; celui qui le porta était de Carax en Arabie. Il écrivit en

Il en est de même d'Avienus (Rufus Festus), qui assure que Marseille avait la mer en face; qu'une voie resserrée s'ouvrait parmi les flots; que les vagues baignaient les flancs de la ville; qu'elles la ceignaient de toutes parts; et qu'elle était presqu'une île : ainsi, dit-il, la mer environnait les terres, et ses laborieux fondateurs domptèrent, à force de soins, la situation des lieux et la nature du sol (1).

vers, et vivait, à ce que l'on croit, sous Auguste; Saumaise, pourtant le fait vivre sous Sévère. Son ouvrage est intitué : *Dionyssii Afri descriptio orbis habitabilis.*

En parlant de Marseille, il dit...... ibi que terra.

Massalia protenta est, obversum portum habens. Vers 72.

Eustathe, qui vivait dans le douzième siècle, et qui a commenté Denis, a donné au vers que nous venons de citer le sens que voici : *obversum portum habens, hoc est, circulatum, rotundum, curvum, vel ubi versantur navigantes. Bonus enim est portus Massiliensibus Eacydon*, ce qui ne signifie rien, et ne donne, en aucune manière, l'explication du mot *obversum*. Eustathe a prouvé qu'il ne soupçonnait même pas qu'il fallait entendre ce passage du port de Marseille, tel qu'il était du temps de Denis, et non tel qu'il pouvait être huit cents ans après.

(1) Avienus Rufus-Festus, poète latin, qui vivait sous Théodose-l'Ancien; il traduisit, en vers, les phénomènes d'Aratus et la description de la terre, par Denis, d'Alexandrie. Il avait mis en vers iambes tout Tite-Live. Dans son *Ora maritima*, il dit, en parlant de Marseille :

Massilia et ipsa est, cujus orbi hic situs;
Pro fonte litus præjacet; tenuis via
Patet inter undas; latera gurges adluit,
Stagnum ambit urbem, et unda lambit opidum
Laremque fusa : civitas pone insula est.
Sit æquor omne capiti infudit manus,
Labor et olim conditorum diligens
Formant locorum et arva naturalia
Evicit arte..... Ex Ruffi Festus Avieni, ora maritima. Edit. oxoniæ in-8° 1712.

Ces vers sont également cités dans le recueil des historiens de la Gaule et de France, tom, pag. XLIX.

D'où viendrait donc cette singulière ressemblance dans les diverses descriptions que les auteurs anciens ont constamment données de la situation de Marseille et de son port? Comment se ferait-il que des géographes, des historiens, des poètes, vivant éloignés les uns des autres, écrivant dans des siècles différents, n'ayant aucun motif de consigner des erreurs dans leurs ouvrages, eussent répété les mêmes expressions, renouvelé les mêmes idées, et qu'ils eussent tous assuré que telle était la topographie de Marseille, si cette description n'eût pas été conforme à la vérité? Or, la situation de la ville et l'entrée du port de Marseille moderne, ne ressemblent plus à ce qu'elles étaient dans les temps anciens : la main du temps et les ravages de la mer, sont empreints sur nos rivages; leurs effets sont palpables, sur les lieux mêmes que nous habitons : il est donc démontré que les changements que nous apercevons dans la position géographique de la ville ne sont que le résultat de l'action constante des flots, qui pénètrent journellement sous les fondements même de nos habitations.

Ce n'est qu'avec une juste méfiance de moi-même, que j'ose critiquer le célèbre géographe d'Anville, lorsqu'il dit qu'il faut réduire l'ancienne Marseille à un triangle formé par la longueur de son port, et le rivage de la grande mer (1). Cet estimable savant

(1(Notice de l'ancienne Gaule, tirée des monuments romains. Acti. Massilia, page 438, in-4°

n'admet donc pas que l'emplacement de cette ville ait été couvert jadis par les eaux de la mer ; et son opinion doit paraître d'autant plus extraordinaire, qu'il ne l'a manifestée qu'après avoir cité le passage de Jules-César, qui dit expressément que Marseille était, de son temps, environnée de la mer presque de trois côtés; ce qui ne peut être réellement compris, si l'on ne suppose que le local qu'elle occupait est aujourd'hui en très grande partie submergé. On voit, en effet, en suivant le rivage de la mer et la direction du port, que l'eau ne baigne que deux côtés de la ville, ce qui ne rend, en aucune manière, la pensée de César.

Le même auteur, distingué d'ailleurs par sa sagacité, ses profondes connaissances et sa critique éclairée, en soutenant que l'étendue actuelle de Marseille, renfermant le port et le bordant des deux côtés, est plus considérable qu'elle ne l'était autrefois, prouve une vérité palpable, sans toucher à la question, et nous confirme dans l'idée qu'il ne connaissait pas suffisamment le lieu qu'il a décrit. Qu'eût-il dit, s'il eût vu la ville de nos jours! Marseille n'est plus sur le point qu'elle a jadis occupé; elle s'est agrandie par des causes qu'il est inutile de citer en ce moment; et d'Anville, en se bornant à parler de l'étendue qu'elle couvre aujourd'hui, peut assurer qu'elle est réellement plus considérable, quoiqu'il paraisse ignorer celle qui jadis lui appartenait Son assertion ne résout donc aucune difficulté.

Mais il avance deux erreurs, lorsqu'il cite Eumène, qui, dans son panégyrique de Constantin, dit que Marseille ne tient au continent que par un espace de quinze cents pas (1). La première erreur consiste dans la manière dont il vérifie cette mesure, et la seconde dans la valeur qu'il s'efforce de lui donner. Cette mesure, dit-il, excède considérablement ce qui convient au local; car depuis le fond du port, en tournant vers le bord de la mer, jusqu'à l'endroit que l'on nomme la grande pointe, on ne comptera que cinq à six cents toises, ce qui ne répond qu'à sept ou huit cents pas, dont mille composent le mille romain.

Il est fort étrange que d'Anville ait mesuré la distance de la langue de terre par laquelle Marseille tenait au continent dans le troisième siècle de notre ère, en commençant par le fond du port, et en tournant ensuite le long du rivage de la mer, jusqu'à la grande pointe : ne voyait-il pas que de cette manière il ne mesurait qu'une partie du circuit extérieur de la ville actuelle, et qu'il perdait de vue le point par lequel elle tenait au continent? Il semble qu'en jetant un coup-d'œil sur le plan topographique de Marseille, il aurait vu que cette mesure doit être prise au fond du port,

(1) Massilia ut audio, in profundum mare prominens et munitissimo accincta portu, in quem angusto aditu mediterraneus refluit sinus, solis M. D. passibus terræ cohæret. Eumenius, in paneg. Constant., cap. 19.

en tirant une ligne de ce point, et en la prolongeant jusqu'au lieu le plus voisin de la mer, du côté opposé; de manière que cette ligne indiquât, d'une manière précise, l'endroit par lequel la ville tenait au continent par son bord oriental; or, si l'on fixe un jalon au fond du port, et un autre au fond de l'anse de la Joliette, on trouvera, de l'un à l'autre, la distance énoncée par Eumène; et l'on reconnaîtra que d'Anville s'est trompé une seconde fois, en prenant les pas du panégyriste de Constantin, non pour des pas géométriques, mais pour des pas communs. Qu'on ne dise point que l'ancienne ville dont parle Eumène, ne s'avançant point dans le continent, autant que le fait aujourd'hui la nouvelle ville, on devait, de son temps, prendre la mesure qu'il indique, à l'endroit où elle finissait jadis, et tirer une ligne qui, du fond de l'anse de la Joliette, vînt aboutir au port : car ce n'est point là l'idée d'Eumène, puisqu'il s'agit, non de mesurer l'étendue de la ville, mais de déterminer la largeur de cette portion de terre sur laquelle elle était bâtie, et qui tenait au continent; or, cette largeur est de mille cinq cents pas, en partant du fond du port, et en allant joindre la mer au fond de l'anse de la Joliette. Il faut donc conclure que d'Anville n'a raisonné que sur la carte qu'il avait sous les yeux; qu'il ne pensait pas que la mer eût empiété sur le sol que l'ancienne Marseille occupait; qu'il n'a pas saisi les expressions d'Eumène; et qu'il s'est trompé sur la des-

cription d'un lieu qu'il ne connaissait pas parfaitement. Honoré Bouche, qui consacra sa plume à l'illustration de son pays, et qui fut si mal récompensé de ses travaux (1), était loin de soupçonner que l'ancien site de Marseille eût été recouvert par les eaux de la mer, et que l'entrée du port eût changé de direction. Sa corographie, qu'on peut regarder comme le plus riche dépôt que nous connaissions, des titres historiques de la Provence, ne renferme aucune recherche sur cet objet.

Antoine de Ruffi se borne à dire que les trois quarts des murs de Marseille aboutissaient à la mer; que cette ville avait jadis la forme d'une harpe, et que l'embouchure du port était resserrée entre deux rochers : cependant comme il ajoute ensuite, que cette embouchure devint très grande, pour être soigneusement fermée à l'aide d'une chaîne de fer, et qu'en 1380, on y construisit un pilier dans le milieu, et deux autres dans les années suivantes, il aurait pu rechercher la cause de cet agrandissement, et la découvrir dans le résultat des efforts des eaux qui s'étaient emparé des rochers dont les saillies resserraient jadis l'entrée du port (2).

Papon fait d'inutiles efforts pour faciliter au lecteur

(1) Les états de Provence, pour récompenser Honoré Bouche des soins qu'il s'était donnés pendant vingt ans, pour composer son Histoire de Provence, lui offrirent un exemplaire de son ouvrage.

(2) Hist. de Marseille, tom I, chap. 1, p. 4 et 6.

l'intelligence des paroles de César. Pour entendre ce passage, dit-il, il faut se rappeler que la ville vieille est bâtie sur deux collines qui se joignent; mais qui, anciennement, étaient réellement séparées. Une seule était habitée; c'est celle qui commence à la rue Négrel, se déploie au sud en forme d'amphithéâtre, au-dessus du port, et s'étendait, par une pente insensible, depuis son sommet jusqu'au-delà de la Major, en s'allongeant dans la mer. César avait donc raison de dire que la ville était environnée d'eau presque de trois côtés, parce qu'en effet cette partie avait, au nord, un espèce de golfe vers l'endroit où sont les nouvelles infirmeries, tandis que tout le reste était baigné, au couchant et au midi, par les flots de la mer, comme il l'est encore aujourd'hui.

L'autre montagne, sur laquelle il n'y avait pas de maisons du temps de César, commençait à la Fontaine-Neuve, s'élevait du côté des Grands-Carmes, et allait, en s'abaissant, jusqu'à l'endroit où se trouve l'église Saint-Martin. En entrant dans la rue de la Fontaine-Neuve, on reconnaît encore, continue Papon, le fossé profond creusé par l'art et la nature, qui séparait les deux collines: ce fossé contournait la montagne des Moulins où était la ville, et allait aboutir à la mer, au-dessous de la Joliette: c'est ce qui fit dire à César que la partie septentrionale de Marseille, où l'on avait construit la citadelle était défendue par une vallée profonde. Le témoignage de Strabon, établissant que

cette ville était grande, ceinte de bonnes murailles, et située au midi sur une colline en amphithéâtre au-dessus du port, est plus facile à comprendre quand on connaît le local. Le Cours, la Canebière et toute la paroisse Saint-Ferréol étaient en vignes et en jardins (1).

J'ai dans ce moment sous les yeux les Commentaires de César et la géographie de Strabon, et je ne puis comprendre l'interprétation de l'historien Papon. Cette montagne, qui commençait à la rue Négrel, et qui finissait à la Major, en s'allongeant dans la mer, me semble déranger le sens des paroles de César, qui dit que le temple de Diane était dans la citadelle, et, d'après Papon, ce temple aurait été sur le penchant de la colline, du côté de la mer. La citadelle, pourtant, devait être dans un endroit plus élevé que la ville, et nous prouverons ailleurs que le temple de Diane était élevé sur l'endroit même où se trouve aujourd'hui la Major : on n'aurait donc pas bâti le temple de Diane sur le penchant de cette colline, ou ce temple n'aurait pas été dans la citadelle, ce qui est contraire aux paroles de César.

Pour le golfe dont parle Papon, et qui fit dire à César que la mer baignait Marseille presque de trois côtés, il paraît que l'auteur soupçonnait que la mer n'eût enlevé des terrains vers ce point; mais pour-

(1) Pap. Hist. génér. de Prov., pag. 23 et suiv.

quoi ne pas nommer le golfe comme le fait Strabon? Pourquoi ne pas citer le port de la Joliette ou de la Porte Française, dont nous avons déjà parlé? Ce n'était pas la colline qui commençait à la rue Négrel qui formait ce port; mais les terres adjacentes de part et d'autre vers l'anse de la Joliette, qui, s'avançant dans la mer, formaient une vaste enceinte où s'abritaient les vaisseaux, et que les flots de la mer ont entièrement envahie. Le port de la Porte Française servait encore en 1153 pour les habitants de la ville supérieure. Aujourd'hui le sable et les ruines couvrent cette plage abandonnée. Elle est ouverte à la pleine mer, par la chute des rochers qui soutenaient les terres du voisinage du nouveau lazaret; nous en voyons journellement encore d'énormes masses sapées par les vagues, se précipiter avec fracas dans la mer, malgré les jetées dont on s'efforce de protéger le chemin qui conduit aux infirmeries. Il en est de même des blocs de poudingue qui soutiennent la tour et l'édifice de la boucherie. Cet endroit, il y a cinquante ans, renfermait deux bassins que la mer avait formés; ils portaient le nom de grand et de petit *Caire*; ils étaient taillés dans le roc et servaient à ceux qui, craignant les vagues agitées, préfèrent le repos, en prenant des bains de mer. Ces rochers se sont éboulés, la mer a tout englouti, les bassins ont disparu (1).

(1) Grosson, cit. pag. 14.

Il est difficile, excepté vers le port de la Joliette, de retrouver des traces de ce fossé profond dont parle César, qui défendait Marseille du côté où elle n'était pas baignée par les eaux : les hauteurs de la vieille ville paraissent véritablement avoir été jadis fort escarpées; elles servaient sans doute à garantir Marseille du côté du continent; mais César ne dit point que ce fossé fut creusé par l'art; ces montagnes ou ces collines élevées formaient une barrière naturelle contre les tentatives des ennemis, et leur penchant donnait lieu à cette vallée profonde dont nous parlons. De la seconde colline sur laquelle il n'y avait pas de maison, à la première qui, selon Papon, était peuplée, la distance était trop rapprochée pour arrêter longtemps l'ennemi, et la vallée qu'il suppose avoir été creusée entre ces deux collines, n'aurait pu ralentir sa marche, si elle eût existé à l'endroit même qu'indique cet historien. La main de l'homme a, depuis longtemps, effacé ces circuits que notre imagination se plaît à découvrir au milieu du plan de notre cité, et nous ne pouvons juger qu'en masse des changements qu'elle a subis, toutes les fois que nous perdons de vue le rivage de la mer.

En suivant la direction de la seconde colline, Papon la fait se déployer en amphithéâtre du côté du midi, et c'est alors qu'il fait dire à Strabon que Marseille était grande, ceinte de bonnes murailles et située au midi sur une colline au-dessus du port. Strabon, ce-

pendant se contente dire que Marseille est bâtie sur un terrain pierreux ; que son port est situé au midi au-dessous d'un rocher en amphithéâtre, entouré de fortes murailles, ainsi que la ville entière qui est d'une grandeur considérable. En s'efforçant de retrouver l'ancienne Marseille, dans cette partie de la ville que la mer n'a pas encore atteint, Papon n'a pu faire concorder ensemble les divers témoignages des anciens qui ont parlé de la situation de Marseille, et paraît avoir négligé d'étudier les révolutions lentes et continues, que les rivages de cette ville ont jadis éprouvées.

Les vieux remparts de l'anse de l'Ourse, sans cesse, minés par les vagues, furent reculés, en 1379, 1381, 1407, 1408 et 1409, 1412, 1431. Ceux qui restent, sont à moitié renversés, et ne seraient plus reconstruits, si le projet actuel d'un nouveau port ne s'exécutait enfin pour opposer une barrière temporaire aux empiètements de la mer. Quant à cette pointe occidentale des roches attenantes au sol sur lequel repose le bâtiment du grand séminaire, où des masses de poudingue marin, ébranlées par les vagues, annoncent de prochains éboulements, rien ne pourra la défendre contre l'engloutissement qui la menace; et les flots qui l'assiégent ne tarderont pas à mugir sous les vieux fondements de l'église de la Major. Ce temple lui-même, dont on ne pourrait franchir le seuil de la porte principale qu'en s'y rendant en bateau, at-

teste la vérité de nos prévisions. Il serait inutile d'ajouter que les constructions et les jetées qu'on se propose d'entreprendre incessamment, pour la création d'un nouveau port vers la Joliette, suspendront, sans doute, la fureur des vagues de la mer contre cette partie de la côte, que celles-ci démolissent sans relache; mais on ne peut se refuser à croire, d'après l'inspection des lieux, le gisement des terres et les envahissements successifs des eaux, que rien ne pourra toujours protéger ce rivage que les siècles passés ont si fréquemment vu reculer. D'où vient que cette usurpation de la mer ne se reproduit pas sur d'autres points de notre côte orientale (1)? Dans les livres terriers du chapitre de la Major, on a pu s'assurer que les chanoines de cette église, avaient eu la directe sur les maisons de plusieurs rues, situées au-delà des jardins de la prévôté. Ces rues n'existent plus que dans ces livres, et celles qui les avoisinent subissent déjà la même loi.

La direction de la côte, l'impétuosité des vents, le voisinage du Rhône ont favorisé l'action des eaux. Tous nos environs portent des traces de leur violence. Marseille a dû reculer devant les flots et s'asseoir sur un nouveau sol. Les empiètements de la mer son tin-

(1) L'anse de l'ourse comprend le rivage qui s'étend depuis la tour de la prévoté, jusqu'à l'édifice des boucheries. Cette anse est au couchant de la ville, et se trouve parallèle aux anciens monastères des Carmélites et de l'Observance.

sensibles pour chaque génération isolée : mais, après plusieurs siècles, ils frappent l'imagination ; l'homme s'étonne alors de ce qu'ils n'ont pas été plutôt signalés.

L'examen des causes et l'inspection des lieux indiquent aisément les points qui ont plus ou moins souffert. L'emplacement du fort Saint-Jean, garanti d'abord par la hauteur qui forme la *Tête de More*, a dû résister plus longtemps ; mais les éboulements de cette hauteur, ont enfin découvert ce côté de la ville, et l'ont ainsi livré à la fureur des flots. La *Tête de More* offre des preuves continuelles de la chute des masses qui la soutiennent ; se rapprochant jadis du rivage du fort Saint-Jean ; ce cap, qui dépassait cette dernière pointe, donnait à l'entrée du port une direction qu'elle n'a plus ; d'abord elle était tournée au nord, présentait un canal dirigé vers le sud, et se détournait brusquement à l'est, pour former le port, tel qu'il est de nos jours. C'est ainsi que s'explique le vers du géographe Denis, que nous avons déjà cité (1).

La pointe de la Tourette, mise à découvert par les éboulements de la *Tête de More*, a dû perdre du terrain ; c'était le sommet de l'angle que formait l'ancienne ville ; les côtés de cet angle étaient incontestablement tracés par le rivage actuel, et par l'ancienne

(1) Mart. cit. mém. de l'Acad. de Mars., tom. VII, ann. 1811.

côte, et César en mesura l'étendue, lorsqu'il dit que Marseille était baignée, presque de trois côtés, par la mer : car s'il est présumable que le sommet de l'angle, formé par l'emplacement de l'ancienne ville, touchât vers la pointe du fort Saint-Jean, il le sera bien davantage, que sa base aura formé la droite du port de la Joliette, qui était le troisième côté de la ville dont César a parlé.

En 1202, on construisit l'église de la Trinité vieille, qui fut détruite en 1524. Une rue, qui partait de l'est de la Major, conduisait à cette église, et portait son nom; il en existe encore environ 80 toises, elle est terminée par l'anse de l'Observance; l'édifice des boucheries actuelles est bâti sur la place même de l'ancienne église de la Trinité; la mer a donc enlevé le centre de cette rue, et n'a laissé subsister que les deux extrémités. De ces deux pointes, au fond de l'anse occupée par les eaux, on compte 40 toises : il est donc certain que dans l'espace de 600 ans, la mer a gagné cet espace sur le continent, et que, depuis Jules-César, elle en a dû gagner trois fois autant; le rivage s'avançait donc, jadis, à 120 toises, au-delà des terres les plus avancées du côté de la Joliette, il allait se joindre, en diminuant, au rivage actuel, vers le fort Saint-Jean, et sa longueur, d'environ 400 toises, donne à sa totalité une surface d'environ 30,000 toises; ce qui fait dire à Strabon que la ville de Marseille était d'une grandeur considérable. Cet aperçu, pour-

tant, doit paraître au-dessous de la réalité, parce que, depuis longtemps, le rivage de cette ville, battu par moins d'endroits, présente aux vagues une plus grande résistance que du temps de César.



LETTRE VINGT-UNIÈME.

Monsieur,

Je vous prie, Monsieur, d'examiner, un instant, la montée que nous descendîmes hier soir : voyez la rapidité de ce ruisseau dont l'eau se précipite, avec bruit, d'une hauteur de quatre mètres, sur un trajet de seize. Cette montagne, aujourd'hui, couverte de maisons, dont le plus grand nombre tombe de vétusté, fut, autrefois, l'un des plus solides boulevarts de la ville ; car c'est là que finissait l'ancienne Marseille ; et la tour antique que vous voyez à votre droite, n'avait d'abord été construite, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, que pour surveiller, au loin, les mouvements de l'ennemi, et préserver la place de l'une de ces surprises si fréquentes dans l'ancien temps : la ville, dans la suite, y fit placer une grosse cloche qui servait à sonner la retraite et les conseils de ville : on l'appelait la cloche de *Sauve-terre* ; on trouve qu'elle fut refaite l'an 1359 (1). La flèche qui la sur-

(1) Ce fut dans les écrits publics de Guillaume Moneric, que Ruffi découvrit que la tour des Accoules portait le nom de *Sauve-terre*, comme il avait vu dans les actes de Jean Audibert, greffier du palais, que la commune y plaça la cloche à laquelle on donna le même nom. Vid. Hist. de Mars. tom. 2, p. 52 et 53.

monte, est des temps modernes, puisqu'elle ne datait que de quelques années, lorsqu'en 1696, Ruffi publia son histoire de Marseille: c'est lui qui nous apprend que ce clocher pyramidal fut élevé par une confrérie de pénitents.

Une croix de fer, d'un très grand poids, en couronne le sommet: durant nos dissentions civiles, on assura, plus d'une fois, une mention honorable au citoyen zélé qui aurait le courage de l'arracher; mais en dépit des sauvages intentions que devaient faire naître ces pompeuses promesses, soit pudeur, soit crainte du danger, aucune profane main ne souilla ce signe sacré qui paraîtra dans le ciel : celui-ci fut même le seul qui, pour la consolation du juste, brillât alors sur notre infortunée patrie : toutes les autres croix exposées aux regards du public, avaient été brisées; l'impuissante rage de nos oppresseurs ne cessait de s'exhaler contre celle à laquelle ils ne pouvaient atteindre; sa présence importune accusait leurs coupables cœurs.

La tour et la flèche ne durent leur conservation qu'à l'immense épaisseur des murs, à leur solidité et à leur élévation (1). Mais il n'en fut pas de même de l'ancienne église qu'elles dominaient : voyez l'emplacement qu'elle occupait : en voilà les ruines : elle fut renversée de fond en comble, par les Vandales du

(1) La tour a 178 toises de hauteur.

jour, qui s'attachaient, de préférence, à l'entière destruction des monuments les plus utiles et les plus respectés. C'était dans celui-ci qu'on retrouvait le nom des plus anciennes familles de Marseille. Les tombeaux dont le sol était couvert, en retraçaient l'histoire; et les épitaphes qui les ornaient faisaient, pour ainsi dire, revivre, en un instant, le souvenir des générations éteintes dans le vieux temps : il était cependant moins ancien que celui de la Major; mais soit qu'il fût d'une époque dont on a mieux conservé le souvenir, qu'il fût plus fréquenté ou qu'il convînt davantage, peut-être, aux habitants à cause du déplacement de la population, toujours est-il qu'on y voyait plus distinctement que dans celui-là, tout ce qui caractérise un temple de prédilection d'une grande cité.

C'est sans fondement qu'on a prétendu que l'église dont nous parlons fut bâtie sur les ruines du temple d'Apollon Delphien, dont les Phocéens apportèrent le culte à Marseille: vous avez vu, ces jours-ci, son ancien emplacement sur la place de Lenche, où furent, tour-à-tour construits, après qu'il eut été renversé, le palais prétorial, les prisons de la ville, l'arsenal et l'abbaye St.-Sauveur, qui n'était assise que sur des décombres.

Il paraît beaucoup plus probable que les fondements de cette église ont été jetés sur le sol d'un ancien cimetière; car il n'y a pas de doute que le revers de cette montagne, qui était hors la ville, n'ait, positivement, été consacré, jadis, à la sépulture des Marseillais : on

sait, par des monuments historiques; qu'il servait au même usage, depuis l'introduction du christianisme; que les habitants y tenaient leurs assemblées politiques, et qu'en 1257, Charles d'Anjou, comte de Provence, y ratifia les conditions et chapitres de paix, qui furent si favorables aux Marseillais (1).

L'église de Notre-Dame des Accoules, est sans contredit, plus ancienne que celle de St. Martin (2); mais

(1) *Actum in parlatorio cimeterii Mariæ de Accuis*, disent les chartes du temps. vid. collet. act. com. prov. vid. quoq. archiv. de la cathédr, cartu. nº 3. Ruffi, cit. tom. 2, pag. 53. Gross. éphém. an 1770, p. 47. Les sacs de Marseille, dans les années 413, 464, 508, 576, 923 et 1422. sont cause qu'il faut puiser fréquemment les documents historiques qui la concernent, dans les archives des paroisses, et dans les études des notaires, et malheureusement, les premiers ont été presqu'anéantis dans les derniers temps, et les autres sont trop disséminés.

(2) Il s'éleva, dans un temps, de vives discussions parmi les érudits de Marseille, sur l'origine du nom de cette église; mais comme il faut être fort sobre de pareilles digressions, parce qu'en général, elles apprennent peu de chose, je me contenterai de dire, que le mot *Accoules* fut déduit, par les uns de celui d'*Accoas*, comme on le trouve dans les cartulaires qui restent encore des archives du monastère de Saint-Sauveur, or on appelait, *Nostra Dona de las Accoas*, comme si on avait dit, Notre Dame des Arcs, *quasi per angulos et arcuatim constructa, id est tortuosè;* cette église avait en effet des voûtes hardies et obliques, et la coupe des nefs n'était ni droite ni égale partout. D'autres l'ont dérivé d'*Anchoras*, parce que les marins, naturellement religieux, s'y rendaient en foule, et venaient y déposer des ancres, après avoir été sauvés de quelque naufrage.

Baluze, dans ses mélanges, tom. 1er, page 198, cite une sentence qui livrait au bras séculier trois Franciscains hérétiques, que l'évêque de Marseille dégrada le 7 mai 1318; cette pièce est datée du cimetière *Nostræ Dominæ de aquis curtatis*. L'époque à laquelle ce titre fut rédigé, n'est certainement pas celle de la belle latinité. On écrivait sans doute, *aquis*, pour *arcuis:* comme du temps du règne, en Provence, de la maison catalane. On écrivait, *Nostra Donna de las Accoas :* au lieu d'*Arcuis,* ils auraient dû écrire *arcubus*, et dès lors, *Nostra Domina de Arcubus curtatis*, Notre Dame des arcs tronqués, présentait la même étymolo-

il est difficile de savoir dans quelle source ont puisé les écrivains qui assurent qu'elle fut bâtie dans le 10me siècle. Nous n'avons rien, dans les archives de la maison de ville, qui puisse nous guider dans la recherche de ces faits historiques, et nous croyons en avoir suffisamment indiqué la cause. L'historien Ruffi n'a pu fixer cette époque, quoiqu'il eût soigneusement parcouru les cartulaires de nos paroisses; il nous est donc impossible, d'assigner l'année où nos pères la firent construire sur l'emplacement qui est devant vous; nous savons cependant, qu'elle devait exister avant l'an 1000, de notre ère, et les faits que nous allons citer semblent justifier cette assertion. Il est prouvé que les religieuses Cassianites, connues dans la suite, sous le nom de Saint-Sauveur, furent accueillies dans les bâtiments qui dépendaient de cette paroisse; leur maison particulière tombait en ruines; elles ne pouvaient plus y loger. Vous avez déjà vu que ces servantes du Seigneur se retirèrent dans la ville, lorsque, dans le neuvième siècle, leur couvent fut

gie que celle de la première opinion. N'aurait-on pas plus de penchant à trouver l'origine du nom des Accoules dans celui d'*Accola*, habitant voisin d'un lieu? Cette église était entourée et comme pressée par les habitations de son voisinage : elle était au pied de deux collines, dont l'une est couronnée par l'Observatoire, et l'autre, par le roc des moulins. Elle était comme dans le fond d'une vallée et serrée par des maisons qui en marquaient l'enceinte et l'avenue. Virgile a dit : *dum domus Æneæ capitoli immobile saxum, accolet*; et Tacite en parlant du Tibre : *quin ipsum Tiberim nolle prorsùs accolis fluviis orbatum, minore gloriâ fluere;* c'est ravir au Tibre sa gloire, que de le priver du tribut de ses fleuves.

saccagé par les Normands : elles s'établirent dans la maison de la place de Lenche ; mais les Sarrazins, en 923, ayant ruiné cette habitation, Guillaume et Fulco, vicomtes de Marseille, en ordonnèrent la restauration, du temps que l'abbesse Adalmoïs en avait la direction, comme on le voit dans une charte de l'an 1031 ; mais il paraît que cet édifice avait été si mal réparé, que du vivant même de ces deux vicomtes, à peine les religieuses pouvaient-elles l'habiter. En 1060, Pons II, évêque de Marseille, et Geofroi, vicomte de la même ville, leur donnèrent le voisinage de l'église des Accoules pour s'y établir ; déjà une partie de la communauté y vivait paisiblement ; car en 1033, Geofroi, seigneur de Rians, et Scotia, son épouse, y vinrent offrir leur fille Wauburgis à l'autel, ce qui prouve qu'on avait déjà donné ou loué ce local à ces vierges cloîtrées : quoiqu'il en soit, il devint insensiblement leur propriété. Les titres du temps disent qu'elles ne l'abandonnèrent que lorsque les libéralités des vicomtes leur eurent fourni les moyens de réparer leur ancien couvent (1). On trouve qu'en 1077, ces religieuses vendirent au monastère Saint-Victor, du temps que Bernard en était abbé, une terre considérable située entre cette abbaye et la rivière d'Huveaune ; le même acte porte qu'elle avait appartenu, jadis, à l'un de nos vicomtes ; or, vous n'avez pas oublié,

(1) Archives de St.-Victor, cart. n° 2. Ruffi cit. liv. 11, pag. 59, Vid. quoq. cartul. de St.-Sauv.

sans doute, que ces dames habitaient dans ce vaste quartier du territoire, avant de se réfugier dans l'enceinte de la ville. Cette vente fut souscrite par l'abbesse Garcende, par la comtesse Hermengarde et par toutes les religieuses de la maison (1).

On ignore absolument l'époque à laquelle l'église des Accoules prit le titre de paroisse, comme on n'a pas découvert encore l'année de sa fondation. En 1064, un règlement fixa ses droits et ceux de la paroisse Saint-Martin : ainsi leur juridiction respective fut décidément établie.

Il y avait deux églises aux Accoules, l'une supérieure, l'autre inférieure : la première était d'une belle architecture gothique, et présentait, dans l'entre-croisement des voûtes, tout ce que ce genre offre d'inutiles difficultés à vaincre, sans augmenter ni la beauté de la perspective, ni la solidité du bâtiment. Ces deux églises furent rebâties en 1203 par les libéralités de quelques riches Marseillais.

Un tombeau d'antique structure, servait, jadis, dans cette église, à ses fonts baptismaux : il excitait la curiosité des savants, mais en 1474, le roi René le fit transporter dans l'église de St.-Martin d'Angers ; et l'on grava les armes de la maison d'Anjou, sur les fonts que ce monarque fit construire aux Accoules, et dont on s'est servi jusqu'à ces derniers temps. Vous

(1) Grand cart. de St.-Victor. Ruffi tom. cit. pag. 50.

ne savez, peut-être, pas encore, que presque toutes les églises de Marseille furent anciennement décorées de tombeaux payens (1). Les arts, durant les premiers siècles du christianisme, parurent s'anéantir : l'étonnante révolution qui bouleversa les empires, les avait, pour ainsi dire, épouvantés; et les artistes ignorants et découragés, paraient nos temples saints, de monuments profanes, n'étant pas capables de produire des ouvrages dignes de leur être comparés : de là, ce barbare contraste dont le bon goût est blessé, lorsqu'on voit leur main grossière ajouter des ornements, à des chefs-d'œuvres qui pouvaient s'en passer; de là, cette longue indignation que fait naître leur pesant ciseau, traçant des corrections sur des marbres perfectionnés, dans l'antiquité : cette époque rappelle, en effet, celle de la mort de l'art : les conceptions étaient, alors, aussi disparates, que le travail était matériel, et la confusion était telle, qu'il n'était pas même permis de soupçonner un plus consolant avenir (2).

Dans l'église inférieure des Accoules, on remarquait la chapelle de Notre-Dame de Purification, qui appartenait aux notaires de la ville, et que ceux-ci prirent, dans tous les temps, pour l'emblème de leurs

(1) Les fonts baptismaux de la Major sont composés d'un ancien tombeau.

(2) Voyez les sarcophages antiques déposés au Musée de la ville et les colonnes de granit extraites de l'ancien baptistaire de la Major.

principes et de leur profession. Une vierge placée dans cette chapelle, reposait sur un piédestal formé d'un fragment de sarcophage, déterré dans l'emplacement même où il était employé. Sur la partie supérieure de ce marbre antique, plusieurs fois taillé par des artistes ignorants, on lisait très distinctement cette épitaphe :

D. M.

Lyciriæ sebasteo Junia

Tirannis amicæ merentissimæ.

Il eût été difficile de faire un plus ridicule usage de cette pierre túmulaire, et d'accumuler un plus grand nombre d'inconvenances sur un même point; mais ce qu'on doit regretter de cette chapelle souterraine, c'est un certain livre rouge, dans lequel MM. les notaires écrivaient tous les faits historiques relatifs à cette partie de l'église, et la plupart des titres de leur corps. Dans ce recueil on lisait les inscriptions de leur chapelle, que le temps ou la main de l'homme avaient détruites; on y voyait que le roi Réné leur avait fait présent de magnifiques ornements de drap d'or et de velours cramoisi, ce qui était fort rare, pour le temps.

L'église supérieure ne fut consacrée que le 22 août 1607; des circonstances majeures et le défaut d'occasions avaient retardé cette brillante solennité.

On sait, par les registres de cette paroisse, que saint Vincent-Ferrier vint y prêcher le Carême, en 1401. Dans la chapelle de la famille de Vento, on remarquait un grand Christ, en fayence, dont la forme et les vêtements frappaient les regards des curieux ; il avait la mître en tête et les pieds posés sur un calice, il était revêtu d'une longue robe bleue, ce qui, joint aux attributs de son pontificat, lui donnait un aspect avec lequel le peuple ne pouvait se familiariser : il avait, cependant, pour cette image, une grande vénération, mais ne sachant quel nom lui donner, il l'appelait *le Saint bleu* (*lou San blu deis Accoulos*) et lui rendait un culte particulier, dont l'intention faisait tout le mérite.

Ce fut dans cette église, qu'en 1309, Robert, roi de Naples et comte de Provence, descendit, lorsqu'il prit possession de cette partie de ses états. Il y jura l'observation des chapitres de paix, franchises et libertés de la ville, sur un trône qu'on avait élevé pour cet objet; et Pierre Gombert, et Gilles Reynaud, syndics de Marseille, au nom de la Communauté, lui prêtèrent serment de fidélité. Cet acte solennel eut lieu, en présence des Évêques de Marseille, de Fréjus, d'Apt, de Vence et de Gaëtte, car à cette époque, dans de pareilles cérémonies, les souverains faisaient le plus grand cas de l'assistance des principaux membres du clergé.

Le maréchal du Muy et son frère, pour remplir

l'intention de leur père, lui firent élever, en 1760, un tombeau particulier, dans la chapelle où reposaient les cendres de leurs ancêtres : cette famille était de la paroisse des Accoules ; mais lorsqu'en 1793 on renversa nos temples, les mausolées qu'ils renfermaient furent, d'abord, livrés au pillage : les pierres sépulcrales furent employées à des usages bien différents de leur destination, et celle qui couvrait les dépouilles du marquis de Muy, servit, longtemps, dans un lavoir public, aux blanchisseuses du quartier. Tous les tombeaux furent violés, brisés et comblés. L'épitaphe de M. du Muy, ne renfermant que l'énumération de ses titres, nous croyons inutile de la citer.

Celle du maréchal, son fils, ne lui ressemblait sous aucun rapport : elle fut faite par lui-même et n'exprimait que la plus chère des expressions de son cœur. Il obtint d'être placé à Sens, près du corps du Dauphin, père de Louis XVI, dont il fut tendrement aimé : on n'y lisait que ces mots :

Hûc usque luctus meus.

C'est bien, me dit, alors, mon compagnon de voyage, d'avoir placé dans cet endroit, le premier symbole de notre religion, et d'avoir décoré ce théâtre de tant de profanations de l'image de celui qui prêcha toujours, par sa doctrine et son exemple, le pardon des injures.

Mais, croyez-vous, Monsieur, lui répondit au même

instant, un homme d'un âge mur, qui nous écoutait, et qui semblait n'être occupé que des ruines dont nous étions environnés, croyez-vous que la violation des sépultures et le renversement de cet ancien temple, soient les seuls attentats commis, dans cette vénérable enceinte? tournez-vous à gauche et voyez ce grand bâtiment qui semble s'enfoncer dans le plan trop sensiblement incliné des rues qui l'isolent de tous côtés, c'est le palais de justice : dans le temps de nos vicomtes, elle fut administrée dans leur palais; mais dès que les Marseillais eurent racheté, la seigneurie de la ville, elle fut rendue publiquement, devant la porte de l'église inférieure des Accoules, pour l'arrondissement de la ville vice-comitale, et dans un palais que Charles II avait fait construire, ainsi que dans l'église des pères de Saint-Antoine, pour les dépendances de la ville supérieure (1).

C'était la coutume des anciens de rendre la justice en public, et aux portes de la ville ou des temples. Dans les palais consacrés à cet usage, il y avait une chambre verte, comme on le voit dans les actes du temps : en Angleterre, ils avaient la chambre rouge; et les jugements rendus dans ces chambres, en rappellent toujours le souvenir (2).

En 1400, le palais que vous voyez, était si peu de

(1) Ruffi, liv. 11 pag. 302.
(2) St. Foix, essai sur Paris. Hist. des mais. d'arrêts. Ruffi. ibidem.

chose, qu'on rendait la justice dans l'hôpital du Saint-Esprit dont vous découvrez, d'ici, la difficile entrée; mais en 1565, on bâtit, dans le jardin du concierge, le parquet, la grande salle et l'escalier; insensiblement, on y mit la dernière main, et l'édifice fut dans l'état où vous le voyez en ce moment. Il y avait, ici, jadis, une place, où s'assemblaient nos aïeux, lorsqu'il arrivait quelque grand personnage dans la cité, et vous pouvez voir, dans les titres de 1319 et 1347, que la reine Jeane jura publiquement, sur la place du palais, de respecter les statuts et priviléges de Marseille (1). Les prisons dont vous voyez les épais grillages, datent de la même époque; cependant, depuis l'an 1400, on comptait deux autres maisons d'arrêt, dans le quartier de Blanquerie, tout près de celui des Juifs. Mais jetez un coup-d'œil sur ce long balcon rouillé, qui décore la façade de ce bâtiment : à peine j'ai la force de vous l'indiquer. Il fut naguères, le trône sanglant où s'assit le crime, pour désoler notre patrie : les tigres déchaînés qui se repaissaient de notre sang, réunis, par bandes, dans ce lieu de carnage, y marquaient les victimes qui devaient tomber sous leur fer assassin. Ce balcon devint l'horrible tribunal, où l'innocence et la fortune furent frappés sans pitié, où la lâcheté ne cessant d'insulter au courage, empruntait le nom et le mas-

(1) Actum in plateâ palatii ubi curia regitur. act. 1319, etc.

que de la vertu, pour exterminer ceux qui s'honoraient de la pratiquer ; oui, c'est là, Messieurs, que des monstres gagés par des tyrans méprisables, décoraient leurs assassinats juridiques, du nom sacré de la liberté...

L'imagination de cet orateur semblait beaucoup s'exalter, à mesure qu'il continuait de parler. Ses yeux étaient étincelants, et sa physionomie, très mobile, était celle d'un homme qui paraissait avoir éprouvé de longs chagrins : comme il déclamait avec véhémence, qu'il nous était inconnu, et que plusieurs citoyens commençaient à se grouper autour de nous, nous prîmes, poliment, congé de lui, non pourtant, sans avoir partagé son indignation; et je ramenai votre ami dans son logis; voilà l'Hôtel-Dieu, lui dis-je, en passant, nous y viendrons incessamment, et nous y trouverons de bienveillants compatriotes disposés à nous donner des renseignements sur les anciens et nouveaux hôpitaux de notre cité.

LETTRE VINGT-DEUXIÈME.

Monsieur,

Nous voici près du terrain que nous avons parcouru hier; vous avez trouvé, sans doute, que notre première course a été longue; mais j'ai pensé qu'en gravissant d'abord sur ces points escarpés, les autres promenades vous paraîtraient moins pénibles, car je crois qu'en général il convient, dans certaines entreprises, de commencer par ce qu'elles ont de plus difficile, pour n'entrevoir ensuite que le côté qui sourit le plus à l'imagination. Vous le savez, Monsieur, les hommes sont ainsi faits; la vue des obstacles porte naturellement une sorte de découragement dans leur esprit, et les prive quelquefois des ressources dont ils sont doués pour les surmonter.

Mais voyez au bas de cette montée, la place que nous avons déjà visitée : d'étroites maisons, de vieilles masures, ont remplacé d'antiques édifices, des monuments de la Phocée des Gaules. Entrons dans cette vaste maison; elle est bâtie sur un roc qui domine la ville, ses fondements en dessinent les flancs rapides : avançons : celui qui, dans ce moment en a la direc-

tion, est aussi poli que savant, et vous en serez bien accueilli. Vous lisez sur la porte que vous allez visiter l'Observatoire Royal : recueillons-nous un instant, ce lieu commande le respect; c'est le sanctuaire de la plus sublime des sciences. Oui, Monsieur, si les cieux annoncent la gloire de celui qui les forma, la contemplation des astres élève l'homme au plus haut point de sa grandeur; et la Providence, en lui permettant de calculer les lois de ce spectacle ravissant, semble, pour ainsi dire, l'associer à sa puissance, et retracer dans son âme, le noble sentiment de son origine et de sa dignité.

C'est aux jésuites que Marseille dut l'établissement de son Observatoire. Cette illustre compagnie fut accueillie par nos pères, l'an 1579. Nous ignorons absolument dans quelle partie de la ville fut bâtie, chez nous, leur première maison : nous savons, seulement, qu'en 1614, Pierre de Riquetti, seigneur de Negreaux, et Thomas, son frère, qui en prit ensuite l'habit, fondèrent la maison professe de ce corps, aussi célèbre par son éclat, que par ses malheurs. On présume que cette habitation était dans le voisinage de l'église St.-Jaume (1), parce qu'en 1621, ces pères obtinrent cette église, tout-à-fait en ruines, et la firent rebâtir. L'historien de Marseille a si bien com-

(1) M. le baron de Zach, ouv. cit., tom. 2, pag. 584, dit simplement que les jésuites vinrent s'établir, dans le voisinage de l'église de St.-Jaume, en 1614. Ruffi assure qu'ils vinrent dans notre ville en 1579. Tom. 2, pag. 54. Vid. quod. arch. de la Maison-de-Ville.

pulsé les archives des paroisses et des couvents, qu'il a, pour ainsi dire, épuisé ce genre de recherches; mais il n'a pu fixer l'époque de la fondation de l'église dont nous parlons. On voit dans les actes de 1504, qu'elle existait depuis longtemps, puisqu'ils font mention de transactions passées entre le prévôt de l'église majeure, le curé de St.-Martin et celui de St.-Jacques ou St.-Jaume (1). Celle-ci était comme une succursale de l'église St.-Martin, et l'une et l'autre dépendaient du chapitre de la Major. Elle avait le droit de baptiser; car nous apprenons, par les titres de cette époque, que le curé de St.-Martin, ayant baptisé, un juif, sans le consentement de ses parents, le roi René fit transporter les fonds baptismaux de cette église dans celle de St.-Jaume, où ils restèrent jusqu'à l'époque où les juifs de Marseille se furent convertis (2).

Les jésuites eurent la direction de l'église St.-Jaume depuis l'an 1621; ils commencèrent, l'an 1630, de jeter les fondements d'une autre maison, sous le titre de Sainte-Croix: Charles de Lorraine, duc de Guise gouverneur de Provence, fit mettre, lui-même, la première pierre de l'église, et légua 18,000 liv., pour être employées à la construction de cet édifice.

En 1639, la ville permit aux jésuites d'enseigner

(1) St.-Jaume est le nom catalan du mot français St.-Jacques (les Anglais disent James); le Provençal en fournit d'autres exemples, depuis le règne des comtes de Provence, de la race Catalane.

(2) Ruffi. Ibidem Grand cartul. du chap. de St.-Martin, n° 11, pag. 75...

la théologie, dans leur maison de St.-Jaume; cette permission fut confirmée, par lettres patentes datées de Versailles, du mois du mai de la même année. Ils eurent encore la maison de *St.-Régis*, située aujourd'hui vers le milieu de la rue *Paradis* : c'était une maison de profession, qui avait succédé à celle de St.-Jaume. Les jésuites la firent bâtir sur un terrain que le Roi leur avait donné en 1724 : ce terrain était connu sous le nom de Champ-Major *(Campus Major)*; lors de l'abolition de la compagnie, le Parlement l'adjugea à la communauté, qui le vendit à des particuliers : ceux-ci le morcelèrent, et on y bâtit les maisons qui forment une partie des rues Mazades, Grignan et Paradis. En 1725, M. de Belzunce obtint, par lettres patentes, la dotation d'un collége pour les jésuites. L'ouverture en fut faite en 1727. Ce collége était dans leur maison de St.-Jaume; mais comme il n'était pas assez spacieux, cet illustre prélat leur acheta l'ancien hôtel de Valbelle, qu'on appelait la maison des *Quatre-Tours.* Vers les dernières années de l'épiscopat de M. de Belzunce, on rebatit ce collége; mais comme cet ouvrage fut mal fait, il était presqu'en ruine quelques années avant la révolution (1).

En 1696, les jésuites pensèrent sérieusement à faire construire une belle maison, à l'endroit où ils avaient commencé, celle de Sainte-Croix. Louis XIV

(1) Archiv. de la Maison-de-Ville, notes et cahier sur l'Observ. M. le baron de Zach, ouv. cit., pag. 584.

leur avait cédé, pour cet objet, l'ancienne fonderie du roc des moulins, près la place de Lenche. Vous voyez que cet un des points les plus élevés de la ville; mais au lieu de consacrer cet édifice à l'enseignement de la théologie, comme ils en avaient eu d'abord le projet, le père Laval, de leur compagnie, ayant pris le goût de l'astronomie-pratique, de Jean-Matthieu de Chazelles, professeur d'hydrographie à Marseille (1), engagea ses confrères à mettre en usage tout leur crédit à la Cour, pour obtenir du Roi, de leur faire bâtir un Observatoire dans cette maison. Ils y réussirent, dit-on, par les protections qu'ils avaient à Paris, et notamment par le secours du père de Lachaise, confesseur de Louis XIV, pour qui ce monarque eut toujours une tendresse particulière : peut-être aussi que le célèbre Dominique Cassini, avec lequel de Chazelles avait mis le P. Laval en relation, contribua, pour beaucoup, au succès de ce projet. On arrangea donc cette maison comme vous la voyez aujourd'hui, et l'Observatoire fut construit. Il fut mis

(1) Chazelles, Jean-Matthieu, professeur d'hydrographie à Marseille, de l'académie des sciences de Paris, naquit à Lyon en 1657, et mourut à Marseille le 6 janvier 1710. Il imagina de faire servir les galères, sur l'Océan, pour remorquer les vaisseaux, lorsque les vents leur seraient contraires, ou qu'ils leur manqueraient. Ce projet fut exécuté. Il commanda lui-même la manœuvre, et il remplit les fonctions d'un homme de guerre et d'un savant. On lui doit la plupart des cartes qui composent le Neptune français. L'astronomie, la géographie, la navigation lui sont redevables d'une infinité d'excellentes observations.

en activité l'an 1702. Le père Laval en eut la direction, et il la méritait. Il y traça une méridienne, qui n'existe plus; il la prolongea à deux lieues, du côté du midi, jusqu'à la montagne du *Collet du Rose*, où il fit tailler un rocher en pyramide, pour mire méridienne. Vous voyez, Monsieur, comment, à cette époque, les sciences étaient encouragées; mais le père Laval ayant été nommé professeur royal d'hydrographie des gardes de la marine à Toulon, en 1718, tous les instruments de l'Observatoire de notre ville, le suivirent dans ce nouvel établissement, que le comte de Toulouse et le conseil de marine ne cessèrent de protéger.

Le P. Laval mourut à Toulon en 1728. En 1729, le père *Pézénas* lui succéda à l'Observatoire de Marseille: ce fut sous sa direction que le Roi accorda ce grand télescope de sept pieds, que vous voyez devant vous, et qui n'est utile à rien; c'est un ouvrage de *Short;* il porte la date de 1756. Le P. Pézénas avait également obtenu l'autorisation de faire construire, à Londres, un quart de cercle de douze pieds de rayon; mais cet instrument colossal n'a jamais existé, le projet en fut d'abord ajourné, et le changement de ministère le fit, ensuite, entièrement abandonner (1).

Lors de la supression des jésuites, en 1763 (2),

(1) M. le baron de Zach, ouv. cité, pag. 587.
(2) M. Millin s'est trompé d'un an. Voyage cité, pag. 266, tom. 311.

le Roi se mit en possession de l'Observatoire; mais on n'y trouva que très peu d'instruments. Le P. *Laval*, comme on vient de le voir, en avait déjà diminué le nombre, et le père *Pézénas* avait ensuite transporté le reste dans la ville d'Avignon sa patrie, où il se retira. Il n'avait laissé que les pièces marquées aux armes du Roi, qui avaient été payées des fonds de la marine; on avait même imaginé qu'il avait enlevé la bibliothèque de cet établissement, que les livres qui la composaient avaient été, longtemps, déposés dans une cave des vieux quartiers de la ville, et qu'ensuite on les avait expédiés, peu-à-peu, à Avignon; mais ce fait ne repose que sur des *on dit* (1).

M. de Saint-Jacques de Silvabelle, de l'Académie de Marseille, succéda, par brevet du roi du 18 juin

(1) Le P. Pézénas, né le 28 novembre 1692, mourut le 14 février 1776, à Avignon (*).

M. le baron de Zach, passant par Avignon, en 1805, fit d'inutiles recherches pour faire l'acquisition des manuscrits qu'on disait avoir été laissés par le P. Pézénas, entre les mains d'une nièce qui avait été son unique héritière. Il faut espérer, qu'en signalant ces manuscrits aux savans de ce siècle, M. le baron de Zach les aura sauvés de la destruction. On conserve à l'Observatoire un fragment du recueil manuscrit des observations météorologiques du P. Pézénas. Il y règne beaucoup d'ordre et de clarté; il se rapporte aux années 1761 et 1762. On y remarque deux lacunes fort curieuse : elles indiquent que tel jour... Le P. Pézénas avait été à Aix, pour présenter une requête au Parlement... et que tel autre, il s'y était rendu de nouveau, pour la requête que le Parlement, disait-il, avait rejetée : or, il était alors question de la supression des jésuites.

(*) Dictionnaire des hommes illustres de la Provence. Tom. II, lettre *P*.

1764, au P. Pézénas. Ce fut sous sa direction que l'Observatoire se réorganisa; c'est lui qui fit les plus belles acquisitions, et que cet établissement reprit la place qu'il devait occuper dans le monde savant. Il y plaça l'instrument de passage, de 30 pouces de foyer, de *Lennel*, que vous voyez à votre droite : l'objectif acromatique est de l'*Etang*, le niveau, de *Chaligni* : il y mit le grand quart de cercle mural, de 4 pieds 8 pouces, qui est en face; il ne vaut absolument rien; mais il se procura ce quart de cercle mobile de deux pieds et demi, qui est ici : *Lefèvre* l'a fait, et il a été nouvellement réparé et divisé par *Lenoir*. En 1804, sur la proposition de M. le baron de Zach, M. Thulis, alors directeur de l'Observatoire, fit appliquer à cet instrument, par MM. Barthés, habiles horlogers de Marseille, la suspension du fil à plomb, selon la nouvelle invention de *Ramsden*, qui consiste à faire battre le fil à plomb sur l'image optique du point zéro de la division de l'instrument : une lunette parallactique de Dollond, de trois pieds (1) : une ex-

(1) M. le baron de Zach ajoute, *avec un héliomètre objectif et des micromètre occulaires :* il paraît qu'il y a ici une légère erreur de sa part, et qu'il a pensé que ces divers objets, qui appartenaient à M. J.-V. Martin, de l'académie de Marseille, faisaient partie des instruments de l'Observatoire. Ouv. cit., pag. 588 et 589. L'auteur de ces lettres possède celles de *Dolloud*, dans lesquelles cet habile opticien marque à M. de St.-Jacques le prix de plusieurs de ses instruments. *Le prix d'un télescope acromatique de trois pieds et demi de longueur, avec un tube pour les verres de jour et trois autres pour les observations astronomiques, avec un pied parallactique, en bois, un cercle d'heures en cuivre et un quart de décli-*

cellente pendule à verges de compensation, de *Louis Berthoud*, furent également le fruit du zèle et des sollicitations de ce savant. C'est, à sa demande, qu'en 1794 et 1796 (1) on fit à l'Observatoire des changements importants et les réparations dont il avait le plus urgent besoin.

Mais je ne puis avoir l'intention de faire ici l'inventaire des instruments de notre Observatoire, ni de faire mention de tous les savants qui en ont eu la direction; je me bornerai à dire quelque chose du R. P. Feuillée, qui s'est rendu célèbre par des travaux de plus d'un genre (2).

naisons du même métal, ses niveaux, etc., sera du prix de 63 liv. sterlings, lui écrivait-il en 1787. *L'ouvrture de l'objectif de ce télescope*, ajoutait-il, *est de deux pouces 3/4, et les lentilles grossissent depuis 60 jusqu'à 150 fois.*

(1) Une inscription placée sur la porte, dans l'intérieur de la grande salle, apprend que l'Observatoire a été commencé en 1699, et achevé en 1702; qu'il a été réparé l'an IV (1794-1795). M. de Zach dit que ces réparations ont été faites en 1794 et 1796. Ouvr. cit., pag. 539

(2) *Feuillée*, Louis, dont le véritable nom est *Feuillet*, naquit à Mane, près de Forcalquier, en 1660. Il passa les premières années de sa vie, dans le couvent des Minimes de sa patrie, où ses parents l'avaient fait placer en qualité de portier. Il apprit à lire et à écrire, et il étudiait les mathématiques sans maître. Avant l'âge de dix ans, il avait aperçu que le mouvement de la lune d'Orient en Occident, était beaucoup plus rapide que celui des autres planètes, dont il observait la différente situation, à l'égard des étoiles fixes. Son goût était arrêté: la piété le décida pour la retraite. Il demanda l'habit des Minimes, et fit profession à Avignon, le 2 mars 1680. Il trouva, dans cette maison, des *Mersènes*, des *Magnan*, des *Plumier*, etc.

Il fit des progrès étonants dans la physique et l'astronomie : les deux *Cassini* s'honorèrent de correspondre avec lui, et Louis XIV l'envoya dans diverses parties du Monde, pour la perfection de l'astronomie, de la géographie, de la navigation et de l'histoire naturelle. Il trouva les côtes de *Chili*, du *Pérou*, les îles de l'*Amérique* et de la *Nouvelle-Espagne* à plusieurs centaines de lieues de distance de leur véritable

D'après les ordres du Roi, l'Académie fut mise en possession de l'Observatoire, le 7 novembre 1781, dans l'une des salles de l'intendance où, dans une

situation. Il en dressa une carte exacte, qu'on voyait à Paris, chez les Augustins réformés, dans la salle où le Roi fit remettre tous les plans de ce savant. On connaît les succès de son voyage aux îles Canaries Il fixa le premier méridien, en rigueur astronomique, dans l'*Ile-de-Fer*: il marqua la différence, en longitude, qui se trouve entre elle et l'observatoire de Paris. Il détermina la hauteur du Pic de *Ténériffe* et la longueur de la Méditerranée. Les géographes ont suivi ses observations pour réformer leurs cartes et pour en dresser de nouvelles.

Ce fut au retour de son voyage dans *la Mer du Sud*, qu'il présenta au Roi un grand *in-folio*, dans lequel il avait dessiné tout ce que la nature produit, dans ces vastes contrées, tels que les poissons, les oiseaux, les plantes, etc. On trouve cet ouvrage dans la bibliothèque du Roi, ainsi que la relation de son Voyage aux *Canaries*. *Feuillée* mourut à Marseille le 18 avril 1732. On a de lui *un Journal d'observations physiques, mathématiques, botaniques*, en 3 vol. in-4°, Paris, 1714 et 1725. Ses manuscrits forment plusieurs *in-folio*. De la bibliothèque de PP. Minimes, ils ont passé dans celle de la ville. On a conservé le recueil des lettres qu'il recevait de *Cassini*, de *Laval*, de *Maraldi*, *etc.* Le public a pu lire, avec un vif intérêt, l'exposé de la conduite courageuse qu'il tint à Marseille durant la contagion de 1720, que M. Jauffret, l'un des secrétaires perpétuels de l'Académie, a inséré dans son ouvrage sur le fléau de cette époque. *Feuillée* avait formé un élève digne de lui, qui mourut presque dès le début de sa carrière : c'était le *P. Charles-Emmanuel Sigaloux*, de *Flayosc*, en Provence, correspondant de l'académie des sciences, le Roi l'avait gratifié d'une pension. On conserve, à l'Observatoire de cette ville, plusieurs volumes de ses observations astronomiques.

Louis XIV fit construire, au *P. Feuillée*, un petit observatoire au couvent des Minimes de Marseille : il existe encore, aujourd'hui, au milieu des ruines de cette maison religieuse ; c'est un monument digne de la modestie du grand homme dont nous parlons. Sur la proposition de l'auteur de ces lettres, *M. Lami* fils, peintre distingué, et membre de l'Académie de Marseille, voulut bien dessiner cet observatoire, pour en conserver le souvenir. On se propose de le faire graver, ainsi que plusieurs autres dessins du même maître, pour être réunis à la collection de ces mêmes lettres. L'académie de cette ville comptait le *P. Feuillée* parmi ses membres, et il ne manqua pas

séance solennelle, et en présence des magistrats et des notables de la ville, M. de Malouet, intendant de la marine royale à Toulon, en fit la remise à la Compagnie; ce fut, pour celle-ci, l'un de ses plus beaux jours de gloire, et l'enthousiasme qu'elle mit à le célébrer, annoncera toujours qu'elle fut réellement pénétrée de reconnaissance de cette honorable distinction.

En la recevant, l'Académie ne pouvait oublier que les descendants des Phocéens ne s'étaient illustrés, dans le temps de leur république, que par des découvertes utiles; et qu'ils n'avaient obtenu du succès que par la culture des sciences et des arts, dont l'heureuse application fait la prospérité des Etats. Vous le savez, Monsieur, les travaux des compagnies savantes, comme ceux des individus, doivent être considérés comme de vains efforts, ou de simples objets de curiosité, s'ils ne sont avantageux à la société. Dans le siècle où nous vivons, les Académies ne peuvent obtenir une sorte d'avantage, sur les individus isolément pris, que par la raison qu'elles forment, pour ainsi dire, une association de travaux entrepris en commun pour l'utilité de tous, et dans l'accomplissement desquels il règne une sorte de so-

de l'enrichir d'un très grand nombre de belles observations astronomiques.

Il est assez curieux qu'on ait toujours pris pour le portrait du *P. Feuillée* celui du *P. Plumier*, qui se trouve dans la grande salle de l'Observatoire; mais il l'est beaucoup davantage, qu'en parlant de ce savant, M. *Millin*, dans son voyage, tom. III, pag. 269, en ait voulu faire un jésuite.

lidarité parmi les membres qui les composent; la société ne doit donc tenir aucun compte des travaux qui ne lui sont pas profitables, et les contemporains même savent faire justice des prétentions déplacées, quel que soit le mérite ou le crédit des personnages qui ne craignent pas de les manifester. Le souvenir des grandes actions, des établissements utiles, la mémoire des princes chers à la nation, des hommes qui la servent avec gloire, ou qui l'illustrent par leurs talents, échappent aux outrages du temps : le reste s'oublie; car tout s'efface, tout disparaît, et les cités et les empires et ceux qui les ont remplis de leur stérile éclat.

L'Académie de cette ville semblait, à l'époque dont nous parlons, recouvrer les débris de son riche héritage; et marchant, pour ainsi dire, sur le tombeau de Pythéas, d'Euthymène et de tant d'autres hommes célèbres, elle se sentit sincèrement éprise du désir de rappeler les sciences et les arts dans leur antique patrie.

Les Villars avaient marqué la place où siégeaient nos aïeux, et l'on vit bientôt des hommes dignes de l'occuper. C'est chez les navigateurs, Monsieur, c'est dans les ateliers du commerce que l'industrie appelle réellement toutes les recherches solides des savants, toutes les ressources du génie; l'artisan grossier, l'infatigable matelot et cette foule empressée qui transporte et répand les richesses du spéculateur, ne sont, comme les fruits de la terre, que la matière première

du commerce ; ce sont les hommes précieux et ignorés de la multitude, qui, dans le silence et la méditation, ont tracé les routes, creusé les canaux, soulevé les fardeaux, mesuré l'espace qu'elle doit parcourir, sur les différents points du globe : ils ont dirigé leurs travaux, créé les métiers, inventé les machines, réglé les mouvements de la masse et des individus.

Combien, sous ces rapports, Marseille dut toujours être chère à ses habitans ! Combien ils doivent être fiers de leur patrie ! Riche, éclairée, florissante, lorsque le reste de la Gaule était encore barbare. Plus de vingt siècles se sont écoulés depuis que ses murailles subsistent, depuis que son port offre un asile commode et sûr aux vaisseaux de toutes les nations (1). Or, de combien de savants utiles, de philosophes, d'orateurs célèbres, d'artistes distingués, de hardis navigateurs, de spéculateurs habiles, ne dût-elle pas être embellie, pour que Carthage fût jalouse de son commerce, Athènes de son urbanité, Rome de son savoir.

Ce fut donc par la culture des sciences que cette colonie grecque prit cet ascendant qui lui acquit tant de splendeur ; et son Académie, dans ces temps modernes, devait saisir avec empressement une si brillante occasion d'intéresser la politique au progrès des arts, et de lier le gouvernement à la cause des sa-

(1) Discours d'inauguration de l'Observatoire, par M. de Malouet. Regist. de l'Acad. cit.

vants : elle vit, avec une grande satisfaction, qu'elle appartenait désormais à l'État, et qu'elle pouvait concourir à sa gloire en perfectionnant les sciences qui subjuguèrent tant de peuples ignorants; car il est certain que les empires ne pourraient subsister sans le secours des arts, et que ceux-ci ne sauraient se maintenir, sans la connaissance des principes qui en démontrent le mécanisme et l'utilité; comme il l'est aussi, que la navigation n'est rien sans l'astronomie, et que les moyens qui conduisent à l'étude de celle-ci, sont les mêmes que ceux qui donnent naissance aux arts accessoires ou nécessaires à celle-là; mais que tous ces produits des intelligences ne peuvent réellement se développer sans la protection des gouvernements.

Ces louables motifs engagèrent l'Académie à redoubler de zèle et d'efforts, pour prouver qu'elle était digne de la confiance dont elle venait d'être investie. Elle se hâta de fixer le mode de ses rapports avec le ministère de la marine, et dès ce moment, ses membres s'engagèrent à recueillir leurs observations sur les objets relatifs à la science, dont l'étude devenait pour eux un devoir. Tous les plans de l'Observatoire, tous les instruments dont il était muni, furent mis à sa disposition : le directeur de cet établissement fut regardé comme son correspondant, pour ce qui concernait l'astronomie. Elle tint ses séances à l'observatoire : le directeur, l'adjoint et le secrétaire de la

classe y furent logés. On y forma bientôt un cabinet de physique et de chimie, une bibliothèque choisie; et des registres furent ouverts pour y consigner les faits qui pourraient intéresser les sciences en général et l'astronomie en particulier.

M. de Saint-Jacques était l'âme de ces nobles résolutions; on sut apprécier son mérite, et la compagnie suivit constamment l'élan qu'il sut lui communiquer. La première séance de chaque mois fut consacrée aux rapports astronomiques et à ceux des sciences exactes et naturelles; tous les trois mois, un résumé méthodique des faits les plus importants était offert à la Compagnie, dont le secrétaire perpétuel rédigeait un compte-rendu fort détaillé, à la fin de chaque année, pour être transmis au gouvernement. Depuis cette époque, les directeurs de l'Observatoire ont tous appartenu à l'Académie; ils n'ont été pourvus de cet emploi qu'en leur qualité de membres de ce corps, qui les présentait comme candidats; et tous se sont empressés de lui faire part des travaux qui faisaient essentiellement partie de leurs études.

Voyez cette grande salle et les tours qui la couronnent; en 1781, elles tombaient en ruines; la ville ne s'occupait nullement de leur entretien, et l'édifice de l'Observatoire s'écroulait sous son poids; mais à peine l'Académie en prit-elle possession, qu'il fut sauvé de la chute dont il était menacé; il fut mis dans l'état où

vous le voyez; c'est à sa vive sollicitude, à son amour pour les sciences que nous sommes redevables de ce bienfait (1). Ces bustes sont ceux de Galilée, de Gassendi et de Peyresc : voilà le portrait du P. Plumier, sur lequel tant de voyageurs se sont trompés : ce domaine leur appartient, puissent-ils y recevoir le culte qui leur est dû! puisse le souvenir de leurs travaux, inspirer aux savants qui fréquentent leurs images le désir de les imiter. Les portraits de Saunderson, de Flamsted, de Cook, de Jérôme Lalande, de Newton, de Dalembert, de Diderot, ont jadis embelli ces lieux (2) : ils n'y sont plus; ces murs semblent les regretter.

L'Académie conserva la direction de l'Observatoire jusqu'au moment de la destruction de tous les établissements littéraires et scientifiques du royaume; elle ne put échapper elle-même à cette fatale loi. L'Observatoire dépendit successivement du Conseil exécutif, du Directoire, et en 1804, il fut mis sous la dépendance du Ministère de l'intérieur. Il fallait un bouleversement général dans toutes les institutions utiles, pour priver l'Académie d'une propriété qu'on ne pouvait lui contester. Aujourd'hui, c'est au Bureau des longitudes que le directeur rend compte de ses observations astronomiques. Mais je ne terminerai point ce récit sans ajouter, qu'en perdant ses droits sur cet établissement,

(1) Registre de l'Acad. de Mars., ann., 1781 et 1782.
(2) Millin, voyag. cit., tom. III, pag. 269.

l'Académie se félicite d'y voir présider un de ses membres qui, par ses talents, ses mœurs douces et l'amabilité de son caractère, ne lui fait éprouver que le regret de n'voir pu le désigner elle-même au gouvernement. Mais la nuit appelle, dans cette pièce, M. le directeur : laissons-lui le champ libre; c'est l'heure de son travail, et celle de notre repos.

LETTRE VINGT-TROISIÈME.

Monsieur,

L'aspect de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 30 juillet dernier, m'a glacé d'effroi; le tracé noir qui l'entoure, fortuitement entrevu sous l'enveloppe, a rendu, tout-à-coup, ma main indécise et tremblante, et je n'ai pu me rendre maître de mon émotion.

La perte que vous venez de faire, Monsieur, me paraît immeuse, et peut être, au-dessus de vos forces : elle fera le destin de votre vie. Ainsi, tout s'est précipitamment évanoui dans ce néant d'où rien ne reparaît sur la terre; esprit, grâce, beauté, vous avez fui devant cette âme vertueuse dont vous embellissiez l'existence ; et ces liens si doux et de si peu de durée, sont à jamais brisés, pour ne laisser que d'amers souvenirs. Non, il n'est pas de mortels heureux ici-bas, un faible rayon d'espérance sème de quelques fleurs la route de la vie, mais les roses se fanent à l'instant, et gardent pour nous des épines qui ne peuvent

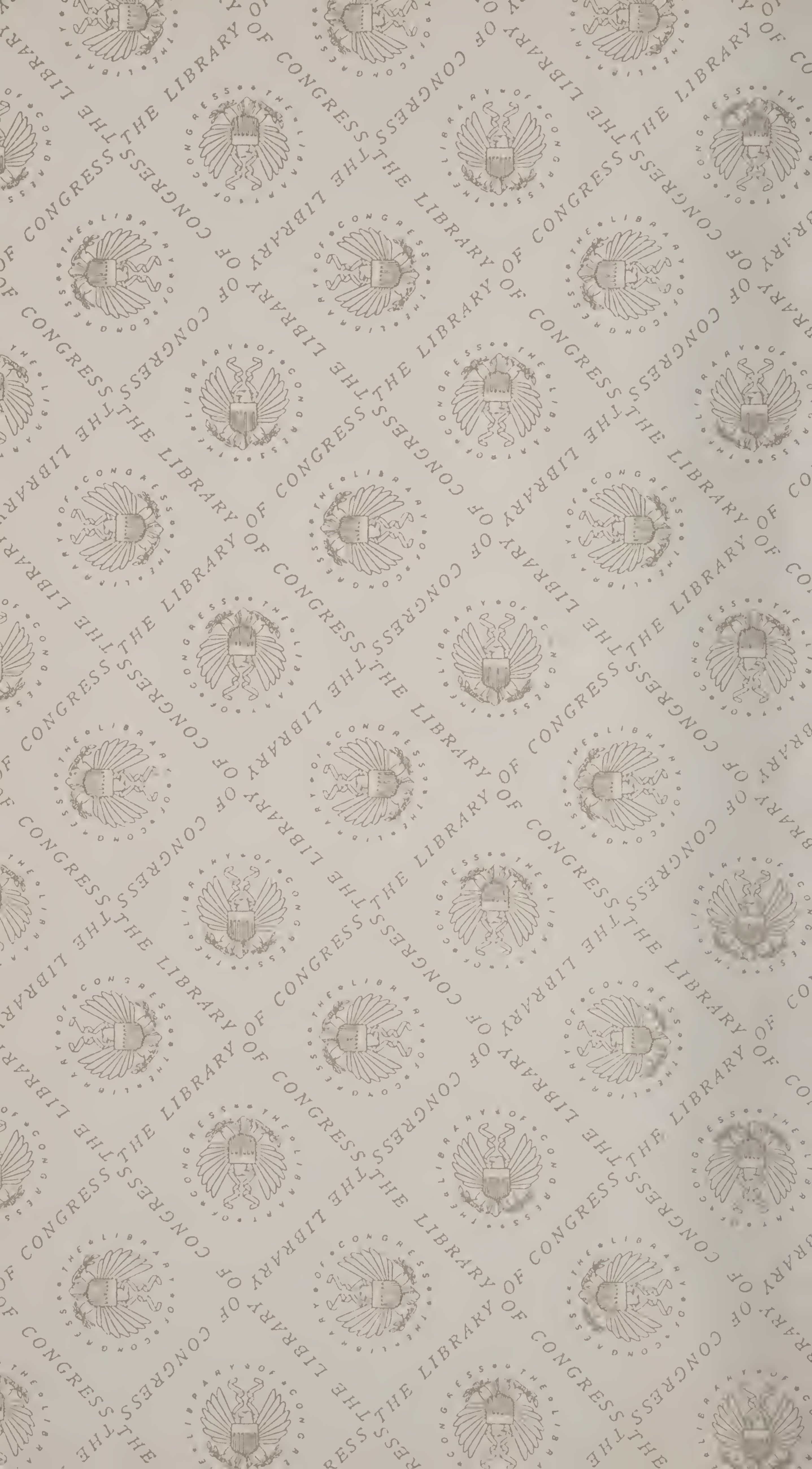
s'émousser, quel est donc ce souffle léger de bonheur qui s'envole en naissant ?

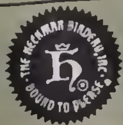
Vous puiserez, j'en ai la certitude, dans vos croyances religieuses les consolations dont vous êtes digne ; la haute raison qui vous distingue vous convaincra, sans peine, qu'elles sont plus puissantes que les nébuleuses promesses de la philosophie du siècle. Les hommes, Monsieur, ne consolent pas.

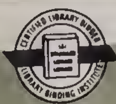
Je suspends, dès ce jour, l'envoi de mes lettres ; mais je m'engage à vous en adresser la suite, dès que le calme sera rentré dans votre âme et que j'aurai la certitude qu'elles peuvent encore vous être agréable.

Je suis, Monsieur, etc.,




THE LIBRARY OF CONGRESS


THE MCCAIN BINDERY, INC.
BOUND TO PLEASE


CERTIFIED LIBRARY BINDER
LIBRARY BINDING INSTITUTE


LIBRARY OF CONGRESS
0 029 922 108 8
